TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 279 — 32 PAGES — JEUDI 16 FÉVRIER 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La Chine signe un important accord avec le patronat japonais

LIRE PAGE 30

BULLETIN DU JOUR

Une proposition française pour Belgrade

M. de Guiringaud a distribué, mardi à Copenhague, aux ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, sous forme de document de travail, un projet de déclaration finale pour la conférence de Belgrade. Le délégué de la France en a fait autant auprès des trente-quatre autres participants à la conférence. Un document de travail n'est pas une proposition formelle. Ce distinguo est destiné à ménager les Etats de la Communauté, que la France cherche à amener à ses vues sans leur forcer la main. Sur le fond, en tout cas, il s'agit bien d'un projet de compromis.

Le temps presse. La conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe examine depuis le 4 octobre la mise en œuvre des décisions du « sommet » d'Helsinki (1975) pour l'amélioration des relations européennes « de l'Atlantique (Etats-Unis et Canada compris) à l'Oural ». Elle doit en principe se terminer à la mi-février. Nous y sommes. En principe, aussi, elle ne peut se séparer que si tous les participants en sont d'accord — mais comment poursuivre la discussion avec des interlocuteurs qui ne voudraient plus parler ? — et après avoir adopté un document de clôture — mais comment éviter qu'il se limite à un constat d'échec ?

A Belgrade, la grande difficulté, comme jadis à Helsinki, porte sur les droits de l'homme. La conférence n'est officiellement saisie jusqu'ici que d'un projet de déclaration finale déposé par l'U.R.S.S. Dans sa première version il ignorait les droits de l'homme, et la délégation soviétique laissait entendre qu'elle était résolue à ne pas en discuter. Pourtant, elle vient de distribuer une version amendée où un paragraphe est consacré aux questions humanitaires, mais de façon si nébuleuse que le délégué britannique s'est écrié : « C'est un costume rapiécé. » Les Américains ont préparé un projet dont les droits de l'homme sont le cheval de bataille, mais, à la demande de leurs alliés, ils le gardent en poche. Les neutres et non-alignés ont proposé, comme « document de travail », des rédactions de compromis sur les points les plus litigieux, mais leur tentative a été mal accueillie par l'U.R.S.S. Le projet français est rédigé dans le même esprit et se présente comme un projet complet de déclaration finale.

L'accueil qui lui a été réservé par les Huit a été plutôt froid. Il est révélateur de la différence d'approche vis-à-vis de l'U.R.S.S. de la France et de ses partenaires de la Communauté européenne. Ceux-ci estiment qu'une initiative européenne ne s'impose pas, qu'il suffit d'améliorer le document des neutres ; ils pensent surtout que, en tout état de cause, Moscou ne rompra pas et fera des concessions au dernier moment, comme à Helsinki. Certains pensent même qu'une rupture ne serait pas un drame.

Les Français jugent ce pari risqué. A Helsinki, M. Brejnev avait besoin d'un accord pour réaliser son grand dessein : un « sommet » Est-Ouest qui entérinerait le « statu quo » territorial issu de la guerre mondiale, y compris la division de l'Allemagne. Ce bénéfice a été empoché. La contrepartie était l'amélioration des relations humaines entre l'Est et l'Ouest. En rompant sur ce point, M. Brejnev n'a rien à perdre. L'objectif de la diplomatie française est de maintenir le contact dans ce domaine, si faibles que soient les résultats, et l'on juge à Paris que, même décevants, ils ne sont pas négligeables.

En somme, la France ne désespère pas d'amadouer l'ours soviétique en le caressant dans le sens du poil ; ses partenaires restent persuadés qu'il n'est sensible qu'aux rapports de forces, dont la détente ne devrait être qu'une forme atténuée.

ÉTHIOPIE

« Terreur rouge » à Addis-Abeba

Tandis que se poursuit dans l'Ogaden la contre-offensive éthiopienne que les Somaliens assurent « contenir », le colonel Menguistu Hailé Mariam, chef de la junte militaire d'Addis-Abeba (DERG), a violemment attaqué, mardi 14 février, dans une conférence de presse, la politique américaine dans la corne de l'Afrique. Selon le chef de l'Etat éthiopien, les Etats-Unis, affichant un « semblant de neutralité », sont à la tête d'un « complot » destiné à livrer des armes à la Somalie.

Dans un commentaire publié par l'agence Tass, les mêmes accusations sont portées contre l'ensemble des Occidentaux. L'agence soviétique justifie « l'aide matérielle et technique que l'U.R.S.S. fournit à l'Ethiopie pour repousser l'agression somalienne », dénonce « l'ingérence tacite mais active de l'OTAN » dans la région et prend vivement à partie la politique française de « livraisons d'armes à de nombreux pays africains et arabes réactionnaires ».

A Addis-Abeba, après une brève accalmie, la répression sanglante de toute opposition virtuelle vient de reprendre, comme le rapporte notre envoyé spécial.

Une révolution devenue folle

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — *Folie ? Démence rouge, déjà « cambodgienne » ?* Qui reconnaît l'Ethiopie ? *« En six mois, le pays a davantage changé qu'en cinquante ans »,* murmurent les habitués de l'ancien empire abyssin, qu'indignaient jadis les injustices féodales : *« La révolution va de l'avant »,* proclament les manchettes de la presse officielle. Une chose surtout est allée *« de l'avant »* au cours des six derniers mois : la *« terreur rouge »,* désormais officiellement assumée, revendiquée même par le régime. Il paraît bien loin le temps où les massacres d'étudiants (celui du 29 avril 1977, par exemple), étaient attribués par les militaires à une *« campagne de propagande de l'impérialisme »,* le temps où la presse occidentale se voyait accusée de *« distorsions et d'exagérations, à partir d'incidents mineurs et isolés »* (1).

Aujourd'hui, la *« terreur rouge »,* censée répondre à la *« terreur blanche »,* est devenue le mot d'ordre officiel. Le maire d'Addis-Abeba, M. Alemu Abebe, recevant les journalistes, se félicite ouvertement de la liquidation des *« contre-révolutionnaires ».* Le sous-lieutenant Tamrat Ferede, membre du Derg (comité militaire), chargé de la presse, affirme qu'*« il est du devoir de tout gouvernement de s'assurer le contrôle des anarchistes et des assassins politiques ».*

Cent mille prisonniers politiques

« La terreur révolutionnaire rougeoie », répètent à l'infini les slogans d'un régime qui applaudit chaque jour au nombre des *« liquidations ».* Quelques chiffres, volontairement choisis parmi les plus prudents, fixeront les idées. Diplomates occidentaux, fonctionnaires internationaux et responsables de l'opposition clandestine s'accordent à peu près pour estimer que de 50 à 100 personnes sont liquidées chaque nuit dans la seule capitale. Les nouvelles *prisons installées dans chacune des 294 kebelles* (comités de quartier créés en juillet 1975) abritent en moyenne cent à cent cinquante détenus politiques, soit un total proche des quarante mille prisonniers, non compris les deux ou trois grandes prisons *« centrales » :* la caserne de la quatrième division, la prison Akaki et l'ancien palais impérial.

Si la situation dans les campagnes paraît beaucoup moins grave — dans le sud par exemple la réforme agraire est progressivement mise en œuvre dans des conditions parfois bonnes — les grandes villes de province sont touchées, elles aussi, par la terreur rouge : Dire-Daoua, Goudar, Dessié, Jimma... Au total, le chiffre de quatre-vingts à cent mille prisonniers politiques dans toute l'Ethiopie constitue probablement déjà une sous-estimation. On est loin du chiffre de six mille avancé, en mars 1977, par Amnesty International ou même des trente mille détenus signalés par l'ancien secrétaire général de l'Association des enseignants éthiopiens réfugié au Soudan l'année dernière.

Les massacres et les assassinats politiques qui ensanglantent Addis-Abeba ne sont pas, il est vrai, à sens unique. L'initiative de la guérilla urbaine revient historiquement au parti révolutionnaire du peuple éthiopien (P.R.P.E.) qui à l'automne 1976, décida de déclencher la lutte armée et lança une campagne de meurtre « programmée » contre les intellectuels, les syndicalistes ou les responsables de *kebelles favorables au régime ou au parti* révolutionnaire Meson (Mouvement socialiste pan-éthiopien). Depuis cette date, selon le maire d'Addis-Abeba, cent cinquante *« camarades »* auraient été assassinés par l'opposition clandestine. Un *« cimetière révolutionnaire »* a été inauguré ici et là ; les portraits *des plus célèbres victimes,* devenues martyrs de la révolution, ornent certains lieux publics. C'est le cas de Temesgene Madebo, président de l'A.E.T.U. (All Ethiopians Trade Union), assassiné à l'automne 1977.

Mais le bilan officiel de la terreur blanche, invoquée comme *excuse,* paraît *évidemment* dérisoire au regard de la terreur rouge qui lui répond aujourd'hui. La répression inouïe déclenchée par les militaires et *brusquement aggravée depuis la* fin de l'été dernier n'a plus aucune commune mesure avec la violence *« d'en face ».* La lutte contre le P.R.P.E., puis contre le MEISON, qui a rompu avec le régime l'été dernier, a justifié l'instauration d'une *« chasse à l'homme »* policière sans beaucoup de précédents dans le tiers-monde. Tout opposant au régime, tout Ethiopien suspecté de tiédeur, est désormais catalogué comme P.R.P.E. les deux cent quatre-vingt-quatorze *kebelles* d'Addis-Abeba, qui furent pendant longtemps l'enjeu d'une compétition politique entre factions marxistes-léninistes rivales, paraissent dans l'ensemble reprises en main.

J.-C. GUILLEBAUD.

(Lire la suite page 6.)

(1) Déclaration officielle du 6 mai 1977.

PROCHE-ORIENT

Les livraisons d'avions américains

Israël s'inquiète des promesses faites par M. Carter à l'Égypte et à l'Arabie Saoudite

Les propositions de vente d'avions militaires à l'Arabie Saoudite, à l'Egypte et à Israël, faites mardi 14 février par le président Carter, suscitent des réserves au sein du Congrès. Plusieurs sénateurs ont, d'ores et déjà, fait savoir qu'ils s'opposeraient aux fournitures prévues de F-5 au Caire et de F-15 à Ryad.

A Jérusalem, où M. Begin devait commenter, ce mercredi, la décision américaine devant la Knesset, la presse estime que la décision du président Carter remet sérieusement en question l'équilibre des forces dans la région et constitue une nouvelle manifestation de l'érosion du soutien américain à Israël.

Les journaux indiquent, en outre, que le premier ministre a accepté d'avancer la date de sa visite aux Etats-Unis, ainsi que le lui a suggéré mardi l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Samuel Lewis. M. Begin serait à Washington fin février ou début mars, et non au début d'avril comme prévu antérieurement.

De notre correspondant

Washington. — Bien que M. Vance et d'autres responsables américains *aient assuré sur tous les tons, mardi 14 février, que la décision du président* Carter *sur la vente d'avions de combat à trois pays du Proche-*Orient ne représente aucun changement de politique, la plupart des commentateurs, ici, ont affirmé le contraire. C'est la première fois, relève-t-on, que l'Egypte reçoit des Etats-Unis des *« armes mortelles » : jusqu'à présent, l'Egypte n'avait reçu que des avions cargo C-130, et, bien que* M. Sadate, lors de sa récente visite à Washington, ait demandé aussi des avions F-15 et F-16, beaucoup plus modernes et similaires à ceux dont dispose déjà Israël, la valeur symbolique du geste est importante. Le président égyptien reçoit ainsi le prix de son initiative de paix de novembre, plus encore celui de sa convergence de vues avec les Etats-Unis ces dernières semaines. Il est probable que si les négociations de paix avaient été en progrès, au lieu de buter sur la rigidité israélienne à propos notamment des colonies juives, M. Carter aurait, à tout le moins, différé sa décision.

Les dirigeants Israéliens *l'entendent bien ainsi, qui avaient* manifesté ouvertement leur opposition à cette vente. A Los Angeles, où il poursuit sa tournée d'inspection des organisations juives, M. Dayan a jugé que le geste était *« prématuré »* et qu'il aura *« de mauvaises conséquences sur la sécurité d'Israël ». « Les choses auraient été différentes dans le cadre d'un traité de paix »,* a-t-il ajouté.

Les explications données de source officielle américaine diffèrent selon les trois pays considérés. A propos d'Israël, qui recevra quinze F-15 supplémentaires — en plus des vingt-cinq déjà en cours de livraison — et soixante-quinze F-16, il s'agit, selon M. Vance, de montrer *que l'engagement américain vis-à-vis de sa sécurité « reste ferme »* et que Jérusalem doit notamment *« être capable de continuer à moderniser son armée de l'air ».*

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 5.)

Quelle réforme fiscale ?

par JEAN-PIERRE FOURCADE (*)

J'ai eu à connaître de fiscalité à plusieurs titres : comme ministre de l'économie et des finances, comme maire d'une ville de vingt-huit mille habitants, comme président des clubs Perspectives et Réalités. Cette triple expérience m'a confronté aux divers points de vue qui gouvernent le débat fiscal dans notre pays.

Ma conviction est que la fiscalité appelle le sérieux, la sérénité et l'humilité. Mais je n'ai pas le sentiment qu'à la veille d'une consultation électorale importante ces qualités inspirent le débat entre l'opposition et la majorité. Je m'efforcerai donc de faire œuvre utile en retraçant, d'une part, l'acquis de la période qui a commencé en 1969 et en évoquant, d'autre part, les lignes de force de l'action à poursuivre dans les prochaines années.

Depuis le retour de M. Giscard d'Estaing au ministère des finances en juin 1969, la politique fiscale s'est caractérisée par la continuité dans l'application des trois principes suivants :

1) *Une meilleure répartition de la fiscalité d'Etat :* cette action a porté dans quatre domaines.

Tout d'abord une stabilisation de la contribution demandée à l'impôt indirect, c'est-à-dire à la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.). Cet impôt moderne, favorable à l'investissement et à l'exportation, doit être la clef de voûte du système fiscal d'une économie en croissance ouverte sur l'extérieur.

En revanche, le niveau des taux de T.V.A. était manifestement excessif. Grâce à un effort persévérant mené en deux étapes, 1973 et 1977, la part de la T.V.A., qui tendait à dépasser 50 % des recettes de l'Etat, a pu être stabilisée aux alentours de 47 %. Pour mesurer l'ampleur de cette réduction, un chiffre suffit : au taux de 1969, la T.V.A. rapporterait 16 à 18 milliards de francs supplémentaires.

Cette action a aussi visé l'élimination progressive de privilèges fiscaux que la situation économique et sociale du pays ne justifiait plus. Une action particulièrement efficace a porté sur les droits de succession. C'est l'amendement de justice fiscale déposé en octobre 1973 par M. Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, qui a supprimé l'exonération dont bénéficiaient les acquisitions de logements neufs et les titres de l'emprunt Pinay.

En troisième lieu a été entreprise l'unification progressive de l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire l'effort d'apaisement de la querelle entre salariés et non-salariés. Cette action a été conduite avec trois moyens qui ont été mis en œuvre simultanément : la lutte contre la fraude, sur laquelle je reviendrai plus loin, la réduction des inégalités juridiques affectant les travailleurs indépendants ; la mise en place de dispositifs administratifs facilitant aux non-salariés l'accomplissement de leur devoir de sincérité fiscale.

Le quatrième fait marquant est l'introduction d'un système cohérent d'imposition des plus-values. La longueur du débat parlementaire et la complexité des amendements qu'il a introduits ne doivent pas masquer les trois idées-forces de ce dispositif : mettre fin au privilège absolument injustifié que constituait l'exonération de certaines plus-values spéculatives dont l'incorporation dans la base de l'impôt sur le revenu ne saurait être contestée ; mettre en place un système de recoupement automatique permettant de mieux suivre l'évolution des patrimoines ; distinguer entre plus-values nominales, c'est-à-dire dues à l'érosion monétaire, et plus-values réelles, les secondes étant seules taxées. L'imposition généralisée des plus-values a fait franchir à notre impôt sur le revenu une étape importante qui le rapproche désormais des systèmes anglo-saxons.

(Lire la suite page 9.)

(*) Sénateur des Hauts-de-Seine.

AU JOUR LE JOUR

Ça continue

Ainsi, l'administration américaine va ventiler deux cents avions de chasse auprès de l'Egypte, d'Israël et de l'Arabie Saoudite, ceci afin de maintenir en paix cette région du globe et de ne pas être en reste avec l'Union soviétique, qui, de son côté, arrose consciencieusment l'Irak, la Libye et la Syrie en quincailleries militaires de toutes sortes.

Certains se demanderont peut-être comment ce processus de stockage de la guerre auquel se livrent les grandes puissances peut conduire à la paix. Leur calcul est pourtant simple : l'état de paix sera atteint le jour où tout le Proche-Orient sera entièrement recouvert d'une couche de matériel militaire de 3 mètres d'épaisseur. De quoi blinder définitivement les populations locales.

BERNARD CHAPUIS.

RUE DE PARADIS A PARIS

Un nouveau musée pour l'affiche

Le nouveau Musée de l'affiche s'ouvre, ce mercredi 15 février, au public. L'inauguration officielle a eu lieu le 13 février en présence de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et de M. Jacques Chirac, maire de Paris. Ainsi, un *genre considéré comme mineur, et négligé, auquel jusque-là seule la* Pologne a *consacré* un musée, pourra être étudié dans les meilleures conditions. Ce nouveau musée, situé dans le merveilleux cadre d'un ancien magasin de faïenceries des années 1900, est né de l'Union centrale des arts *décoratifs, avec aides et assistances plurielles, grâce à un statut spécial,* identique à celui du Musée des arts décoratifs et du musée Camondo. Il est sous tutelle de l'Etat, *mais peut bénéficier de* concours privés. Les lieux lui ont été cédés par la Ville de Paris qui les loue à des particuliers. L'aménagement a pu être réalisé avec, notamment, les dons de la Chambre syndicale des afficheurs.

Tout nouveau, le musée ne démarre cependant pas sans rien. Il possède une collection très riche qui, lorsque les travaux seront plus *avancés, sera déménagée des réserves de la bibliothèque des arts* décoratifs, classée, répertoriée. Pour l'instant, seules les salles d'exposition sont ouvertes, qui présentent cent cinquante affiches jalonnant toute la production française depuis ses origines. Les plus belles, les plus célèbres. — G. B.

(Lire nos articles page 15.)

idées

ÉDUCATION

Une didactique pour aujourd'hui

par ANDRÉ REVUZ (*)

LA plupart des discussions sur l'enseignement sont viciées dès le départ par une perception erronée de sa vraie nature et des conditions de son efficacité. C'est ainsi qu'on parle souvent à son propos de transmission de connaissances avec des conotations qui font penser que cette transmission est assimilée à une distribution de biens matériels, ou de transmission de savoir-faire dans des termes qui évoquent le dressage des animaux.

L'essentiel est au contraire de faire naître des activités qui ne peuvent se développer que dans la libre adhésion de l'esprit qui va les exercer. On peut contraindre quelqu'un à apprendre par cœur la table de multiplication, on ne peut le contraindre à l'utiliser intelligemment, parcę que l'utilisation intelligente suppose un minimum d'activité libre et créatrice ; ce qui ne signifie pas qu'il soit inutile d'apprendre par cœur des résultats importants, mais signifie qu'ils demeurent inutilisables s'ils n'ont pas fait l'objet d'une acquisition intelligente, donc libre. Il ne s'agit pas de nier le rôle considérable de la mémoire : d'ailleurs, n'est-il pas juste de dire que le rôle de l'enseignement c'est d'être la mémoire de l'humanité et de transmettre aux générations futures les acquis des générations qui les ont précédées ? Mais, de même qu'il y a une forme inférieure de mémoire qui n'est qu'un rabâchage d'expériences mal comprises, qui s'oppose à la mémoire organisatrice, de même il y a deux formes opposées d'enseignement, l'un qui se présente comme une accumulation mal coordonnée de recettes éparses, et l'autre qui provoque l'assimilation active et organisatrice d'idées fécondes.

Etre l'animateur d'un tel enseignement est pour le maître une tâche certainement exaltante, mais difficile. Il demeure encore dans l'esprit de beaucoup de nos contemporains l'image fallacieuse et dangereuse du maître comme étant celui qui « sait » de manière absolue et qui indique dogmatiquement à l'élève ce qu'il doit faire, ce dernier n'ayant pas à poser de questions, ni à se poser de questions, mais à exécuter les consignes qui lui sont données. Un tel enseignement peut avoir une efficacité apparente à très court terme : il est l'origine principale des innombrables blocages que l'on constatera ultérieurement.

Former des maîtres

A l'opposé, il existe un type d'enseignement où le maître, dominant très largement ce qu'il enseigne et proposant un sujet d'études à ses élèves, sait patiemment attendre les réponses et démêler dans leur expression presque toujours maladroite au départ et parfois erronée l'idée juste qui est en train de germer. Une telle idée, exploitée par la classe, dégagée de sa gangue et menée jusqu'à son expression correcte, sera pour les élèves « leur » vérité, et le problème de la comprendre ne se posera pas. Cela suppose évidemment que le maître n'ait pas une classe pléthorique, dispose de suffisamment de temps et enfin ait une connaissance profonde de ce qu'il enseigne.

Faute d'une culture scientifique suffisante chez les maîtres, on obtient ce résultat navrant, et moins rare qu'on ne le voudrait, que la bonne idée d'un élève qui ne cadre pas avec ce que sait le maître est mise de côté, sinon qualifiée d'erreur. Si l'élève en conclut que, décidément, il ne comprend rien aux mathématiques, qui est responsable ? Pas l'élève, et pas le maître non plus, à qui on a confié une tâche à laquelle il a été mal préparé. C'est une évidence, mais tient-on toujours compte du fait qu'un bon enseignement est d'abord fondé sur une bonne formation des maîtres, tant scientifique que didactique ?

A propos de la formation des maîtres, on retrouve tous les problèmes de l'enseignement de maître à élève, et le même genre d'erreurs. Il est aussi inefficace, et dangereux, de donner des recettes à un maître pour animer ses classes que de donner des recettes à un élève pour résoudre les problèmes qu'il rencontrera dans la vie. Le terme de formation lui-même n'est pas sans danger s'il évoque l'idée de donner une forme en faisant passer dans un moule.

De nombreux faux problèmes naissent de ce qu'on a créé une opposition artificielle entre enseigner et apprendre et de cette idée incroyable que les hommes ne sont capables de faire que ce qu'on leur a appris, aggravée par l'idée que, lorsqu'ils ont appris (lorsqu'ils sont formés !), ils n'ont plus rien à apprendre. Or les maîtres ont toujours à apprendre. Sur le plan didactique, le problème est trop complexe pour être maîtrisé par un seul homme ou par une seule catégorie d'hommes : chacun a une vue partielle, assez souvent exacte pour les aspects qu'il prend en compte, mais qui devient tragiquement fausse si il prétend décrire la réalité dans sa totalité.

C'est ici que les mots formation continue et recherche sur l'enseignement prennent tout leur sens. Ils sont au cœur du travail des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM). Il y a en effet un grand chemin à parcourir entre l'acquisition personnelle d'un savoir-faire mathématique et son utilisation non dogmatique au profit d'élèves. Il faut une formidable naïveté pour croire que quiconque puisse posséder des règles qu'il suffirait d'appliquer pour bien enseigner ; il n'y a pas de « leçon modèle » qui permette de résoudre une fois pour toutes les difficultés.

Les meilleures « instructions » du monde ne permettent pas de les lever. C'est qu'il s'agit essentiellement d'une question pratique, au sens le plus fort, et que l'amélioration réelle d'un comportement ne peut pas venir uniquement d'un agent extérieur, mais se produit au sein du comportement lui-même.

Il faut que les échanges entre la vie de la classe et l'institution de formation continue ne se fassent pas en sens unique, de l'institution vers la vie de la classe, mais aussi dans l'autre sens. C'est dans la vie réelle des classes que l'on détectera les problèmes didactiques, que l'on s'efforcera de les cerner, de les définir et de leur trouver des solutions. Une telle activité est-elle du ressort de la formation continue ou de la recherche en didactique ? Incontestablement des deux.

L'exemple des IREM

Je pense qu'une formation continue qui n'est pas nourrie par une recherche didactique risque de se scléroser très vite, tandis qu'une recherche didactique qui ne cherche pas à s'incarner dans le comportement des classes risque d'être totalement inefficace. Une telle activité ne peut être le fait du professeur isolé dans sa classe, qui ne peut être à la fois le meneur de jeu et l'observateur. Aussi ne peut-il s'agir que d'un travail de groupe entre enseignants de formations différentes.

La France n'est pas le seul pays où l'on ait attaqué les problèmes de la formation continue et de la recherche sur l'enseignement mathématique, mais c'est sans doute celui, où, créant les IREM, on s'est donné l'outil le plus original et le plus efficace, très apprécié à l'étranger, où l'on s'inspire de cet exemple.

Une des originalités des IREM, et certainement leur plus grande force, est d'avoir su réunir et faire collaborer des enseignants d'origines très diverses et d'avoir tenté, dans la plupart des cas avec succès, de traverser des cloisons qui compartimentent l'enseignement. Les IREM ont pu traverser les cloisons horizontales en faisant travailler ensemble des maîtres de tous les niveaux d'enseignement, de l'instituteur au professeur d'université ; ils ont pu traverser les cloisons des disciplines en provoquant la concertation de professeurs de mathématiques avec des professeurs de français, de physique, de biologie, de disciplines techniques. Ils représentent pour la recherche de solutions profondes aux problèmes de l'enseignement mathématique un outil qui n'a pas d'équivalent, et qu'il faudrait, loin de l'affaiblir, renforcer et affiner.

(*) Professeur à l'université Paris-VII, directeur de l'Institut de recherches sur l'enseignement des mathématiques de Paris-Sud.

La prochaine conquête : le congé-éducation

par CLÉMENT PIEUCHOT (*)

TOUT le monde est d'accord pour admettre que le temps de l'éducation est celui de l'enfance et de l'adolescence. Tout le monde est d'accord pour le trouver trop court. Tout le monde est d'accord pour admettre qu'on ne peut l'allonger indéfiniment. Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une éducation continuée. Tout le monde, ou presque, est d'accord qu'une éducation, pour être efficace, doit s'appuyer sur une pratique d'activités complétée d'une réflexion organisée sur cette pratique. Mais pourquoi diable tout le monde semble-t-il d'accord aussi pour ne pas en tirer les conséquences ?

Il faut seulement modifier l'organisation sociale du temps pour tenir compte des évolutions de la civilisation. Et notamment légaliser, aussi pour les adultes, le temps de l'éducation. Ce serait une immense conquête sociale, une conquête de même ampleur que celle du Front populaire avec les congés payés pour les vacances des travailleurs. On peut être sûr que le gouvernement qui prendrait cette initiative en tirerait, devant l'histoire, une gloire aussi grande.

Réfléchissons un peu : accorder en 1936 les vacances aux travailleurs, c'était leur reconnaître le droit à la détente et aux loisirs. Leur accorder demain un autre type de congés payés serait leur reconnaitre et affirmer un autre droit fondamental : le droit à l'éducation permanente pour tous. J'en entends déjà dire que ça *existe* ! Ils veulent parler des lois de 1971 organisant « *la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente* ».

Eh bien, parlons-en !

Cette loi a institué, paraît-il, un « congé-formation ». Mais c'est le patron qui l'accorde, ou qui le refuse. C'est lui qui décide de maintenir ou non le salaire pendant sa durée. C'est lui encore qui paie, ou non, les charges d'enseignement à l'organisme de formation, généralement privé et à but lucratif, qui a ses préférences. Il n'est obligé que de dépenser 1 % de la masse salariale annuelle de son entreprise et peut refuser toute formation dès que 2 % des heures de travail sont consacrées à des stages.

Le travailleur, lui, soumis encore à d'autres limitations sordides, a tout juste le droit de demander, d'attendre et d'espérer.

Ajoutons à cela que l'Etat-patron ne s'impose pas à lui-même ces obligations pourtant faibles. Ajoutons encore que le gouvernement, au mépris de ses propres décisions, impose avant la fin de cette année aux entreprises un détournement autoritaire de 20 % de la taxe pour la formation des salariés au profit de prétendus stages de jeunes chômeurs qui profiteront en priorité aux marchands de formation. Et cela dans le seul but de dégonfler, pour six à huit mois, les statistiques du chômage, électoralement dangereuses.

Alors, dans ces conditions, qui peut parler de droit reconnu aux travailleurs sans être hypocrite ou inconscient ?

Dans la réalité, et pour ceux, trop rares, qui bénéficient sur ces bases d'une formation professionnelle continuée, on ne devrait même pas parler de congé. D'abord pour le grand nombre de ceux et celles qui suivent une formation en dehors des heures de travail. Dans le meilleur des cas, on leur paie des heures en échange. Ils sont dès lors payés, c'est vrai, mais n'ont pas de congé.

Mais même pour les formations suivies sur le temps de travail, il ne s'agit pas de congé au vrai sens du terme. Puisque c'est le patron qui décide, il ne propose et n'accorde que des autorisations d'absence pour des formations visant à améliorer le fonctionnement et le rendement de son entreprise, ou à en permettre la modernisation. Est-on en congé quand on apprend la manœuvre d'une nouvelle machine qui équipera l'atelier ? Est-on en congé quand on améliore sa technicité comptable ou sténographique ? Est-on en congé quand on ne refuse pas de s'initier à l'informatique pour pouvoir conserver son poste de travail ?

Ce qu'on appelle formation professionnelle continue et qui, pour l'essentiel, consiste en un entretien, un perfectionnement des connaissances ou une adaptation, voire une reconversion, est une obligation de fait pour tous les travailleurs. Imposée par l'évolution des techniques et des technologies, n'est-il pas paradoxal de l'assimiler à un congé ?

Puisque obligation il y a de faire retourner les adultes à l'école pour satisfaire aux impératifs d'une croissance économique, ne parlons pas de droit. On n'invoque pas le droit de défendre sa patrie, on dit le service militaire. Avec les lois de juillet 1971, c'est de service professionnel dont il faudrait parler.

Puisque obligation il y a, soyons cohérents. En conformité avec le mouvement des lois qui entérinent les faits, admettons l'obligation légale. Elle aura pour immense avantage d'en limiter les effets et de préserver, dans ces périodes, les droits des travailleurs. C'est loin d'être le cas aujourd'hui. Elle permettrait aussi de leur assurer la gratuité des prestations et devrait prévoir leur participation à la gestion des centres de formation. On pourrait déjà grandement améliorer ainsi la situation.

Pas de marché de la formation

Resterait, en contrepartie, à reconnaître réellement le droit à l'éducation permanente, qui est tout autre chose. Il faudrait instituer le « congé-éducation », c'est-à-dire accorder à tous les travailleurs un nouveau type de congé payé annuel. Il ne serait pas très compliqué d'en déterminer la durée ni d'en calculer le coût social, qui, rapporté aux bénéfices, ne serait pas très élevé, d'en définir, en concertation, les modalités de financement par les crédits publics.

Chaque travailleur aurait alors la libre disposition de ce « congé-éducation » pour répondre à ses désirs de développement personnel, comme formé ou comme formateur, ou les deux à la fois, et satisfaire ainsi des besoins d'éducation scientifique ou artistique, politique ou syndicale, culturelle ou sociale.

Mais il faudrait, bien sûr, prévenir d'emblée les erreurs de 1936, qui ont peu à peu fait perdre aux vacances des travailleurs leur signification de conquête sociale. Il faudrait empêcher les activités éducatives de devenir des marchandises vendues avec bénéfice par des commerçants. Il suffit pour éviter cela de ne pas mettre l'éducation sur le marché. Il faut donc en réserver l'essentiel de la production aux services publics et à des groupements reconnus, sans but lucratif, et remplissant les conditions requises.

On imagine la portée progressiste d'une telle conquête. A l'intersection du travail et du loisir, le « congé-éducation » sera un moment de restructuration de la personne, le moyen retrouvé de la synthèse d'une vie en miettes, où l'individu morcelé, sur la base de ses libres choix, pourra reconstruire son unité et mieux se situer dans le monde. Ce sera le moment du plaisir fondamental qu'on trouve à son propre épanouissement. Ce que ne procurent plus que rarement les vacances, pour ceux qui peuvent partir.

Bien au-delà de modifications fragmentaires du système d'enseignement telles que nous les impose la réforme Haby, bien au-delà des simulacres de politiques d'apprentissage et de formation professionnelle, bien au-delà des apparences des politiques de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'éducation populaire, dont le vague n'a d'égal que la maigreur des crédits, un tel choix supposerait pour la nation la volonté du Parlement, et du gouvernement, de conduire une véritable politique de l'éducation permanente pour tous.

Le premier acte d'une telle politique serait une loi d'orientation qui, en affirmant des principes élémentaires, servirait de cadre et de référence à la réforme de tous les textes qui, en France, règlent l'éducation, la formation, la culture, l'information et la recherche.

C'est une des revendications de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, qui réclame pour cela :

— l'affirmation du droit à l'éducation permanente pour tous par la création du « congé-éducation » pour les travailleurs ;

— l'élaboration démocratique des objectifs et de l'orientation de l'éducation permanente pour tous dans le cadre de nouvelles procédures de planification ;

— la déconcentration des pouvoirs par le renforcement du pouvoir consultatif des usagers sur les actions publiques d'éducation permanente ;

— la mise en œuvre des actions publiques d'éducation permanente par un service public national et laïque de type nouveau, car il associerait dans une gestion décentralisée les pouvoirs publics, les personnels, les usagers.

(*) Secrétaire national de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

Fonds publics et liberté

par LOUIS TOURANCHEAU (*)

LES adversaires de la liberté d'enseignement n'hésitent pas — du moins les politiciens — à laisser entendre qu'il n'y a pas à s'inquiéter : « *On ne nationalise pas les esprits* », « *Pas question de troubler les consciences* », « *On négociera avec l'épiscopat* », « *Comment tendre la main aux ouvriers chrétiens et en même temps fermer leurs écoles ?* », etc. Que ne dit-on pas en période électorale ? Pourtant leurs positions sont claires. Pas un mot du programme commun n'a été changé à ce sujet. La nationalisation (intégration dans l'enseignement d'Etat) y figure toujours ; ensemble ou séparément, ils veulent l'école unique.

Les fonds publics ne sont pas autre chose que des fonds privés mis à la disposition de l'Etat. Ces fonds ne peuvent donc pas être utilisés par les hommes au pouvoir pour imposer à tous leur propre idéologie, au mépris de la liberté de conscience des familles, de la responsabilité des parents vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants. Le budget de l'Etat ne peut servir de moyen de pression pour favoriser tel courant philosophique de la vie — et la laïcité en est un — sans violer la Constitution et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pourquoi et au nom de quoi contraindre les Français à subir l'éducation voulue par le Comité national d'action laïque et la Fédération de l'éducation nationale ?

Notre Constitution (article 2) précise : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.* »

Par conséquent lorsque l'Etat intervient, comme c'est son rôle, pour aider les familles à instruire leurs enfants, *il doit les aider toutes sans* faire de discrimination à cause de leurs opinions ou croyances. L'argent de tous appartient à tous. N'est-il pas scandaleux de voir des municipalités refuser à des enfants dont les parents sont citoyens et paient des impôts comme les autres, le matériel scolaire, le chauffage, l'aide pour la cantine, etc., parce qu'ils ne choisissent pas l'école que préfèrent ces édiles ?

Loin de nuire financièrement aux écoles de l'Etat, les écoles privées dont les parents supportent une partie des frais, permettent des économies dont peut profiter le secteur laïc. Les écoles catholiques, qui scolarisent 16 % des élèves, ne perçoivent en effet que 10 % du budget.

La justice consiste à accorder à chaque famille, au moins pour les frais de fonctionnement, une somme équivalente : un élève dans l'enseignement d'Etat coûte, donc reçoit, par an, en moyenne 3 200 F, dans l'enseignement privé sous contrat, un élève reçoit 2 600 F (et ces élèves sont plus de un million huit cent mille). Voilà l'injustice.

Depuis la loi du 31 décembre 1959, les écoles privées sous contrat doivent obligatoirement recevoir tous les élèves que les parents présentent * et respecter la liberté de conscience. Une école ouverte à tous, dont les maîtres possèdent les diplômes exigés dans l'enseignement public, pratiquant programmes et horaires du secteur public, contrôlée par l'administration, n'est-elle pas aussi publique que celle créée par l'Etat ?

Il semble donc logique que ces écoles semi-publiques, en vertu du droit d'association, puissent se grouper par département et à l'échelon national et que par conséquent l'enseignement catholique soit considéré comme un élément à part entière de l'éducation nationale.

Une éducation nationale pluraliste correspondrait vraiment à une République démocratique, ce que notre nation prétend être. Sans pluralisme dans notre système éducatif, c'est la porte ouverte à la dictature. Seuls les *régimes totalitaires imposent l'école unique.*

Lorsque le groupe socialiste du Sénat a engagé une action auprès du Conseil constitutionnel contre la loi Guermeur, laquelle complète en partie celle de M. Debré, il ne s'est pas rendu compte que s'il avait gagné, il aurait fallu nationaliser toutes les œuvres sociales qui reçoivent des fonds publics : colonies de vacances, maisons de santé, de retraites, sociétés sportives, centrales syndicales, mais aussi certains journaux (*la Croix, l'Humanité*) sans compter toutes les entreprises aidées par l'Etat pour permettre un meilleur emploi !

L'école privée, en général, n'a aucune volonté de concurrence, elle est un type d'éducation permettant le choix, donc un élément de base de toute vraie démocratie. Quand il s'agit des écoles catholiques, on peut poser la question : apprendre aux élèves que les hommes sont tous frères, qu'ils doivent s'aimer comme des frères, partager et pardonner comme des frères, à qui et à quel parti ou à quelle idéologie cela fait-il tort ?

Alors, pourquoi s'acharner contre ces écoles qui servent la jeunesse, les familles et la nation comme les écoles d'Etat ?

(*) Président-fondateur du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.), membre du Conseil économique et social.

Le Monde

étranger

LES CRISES EN EUROPE DU SUD

Italie

L'assassinat d'un magistrat à Rome aura une influence sur l'issue de la crise

Les syndicats ont accepté le programme d'austérité

De notre correspondant

Rome. — Un événement était très attendu en Italie mardi 14 février : l'approbation officielle par la base syndicale d'un programme économique d'austérité. Il a bien eu lieu, mais s'est trouvé un peu éclipsé par l'assassinat de M. Riccardo Palma, conseiller de cassation, dans une rue de Rome (*le Monde* du 15 février). Cet attentat, que revendiquent les Brigades rouges, provoque une grande émotion. On se demande s'il n'annonce pas un regain de violence après une période de relative accalmie.

Malgré leur nature très diverse, ces deux faits influenceront ensemble l'issue de la crise gouvernementale ouverte le 16 janvier dernier par la démission de M. Andreotti. Ni l'un ni l'autre ne sont d'ailleurs étrangers à l'impasse politique actuelle. S'il est établi depuis longtemps que le terrorisme vise à peser sur les négociations en cours, nombre de commentateurs — de droite et d'extrême gauche — accusent froidement le P.C.I. d'avoir patronné un pacte social pour favoriser son entrée dans la majorité parlementaire.

M. Riccardo Palma est le cinquième magistrat assassiné en Italie depuis 1971. Le dernier attentat de ce genre remonte à juillet 1976, c'est-à-dire pendant que les communistes négociaient leur sortie de l'opposition. Depuis, les terroristes s'étaient « contentés » de tirer dans les jambes de plusieurs membres de la magistrature dans un but d'intimidation. En « haussant le tir », selon leur expression consacrée, ils participent au débat politique. Décharger son revolver est devenu en Italie un moyen d'expression.

On se demande à Rome pourquoi les terroristes ont choisi un magistrat aussi effacé. Qualifier M. Palma « *d'agent de la contre-révolution impérialiste* » est pour le moins plaisant quand on sait que ce fonctionnaire de soixante-trois ans ne s'occupait que de la construction des prisons italiennes. Il maniait des devis, non des dossiers politiques. Soit les terroristes étaient mal informés — ce genre d'erreur se répète, — soit ils voulaient sciemment atteindre un homme peu connu, pour troubler davantage la population.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire du magistrat assassiné, l'assemblée des syndicats a conclu ses travaux par un vote. Le programme économique commun des trois confédérations (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.) a été adopté par 1 342 oui, 12 non et 103 abstentions. La base syndicale a donc accepté le raisonnement de ses dirigeants : les travailleurs doivent faire des « sacrifices » pour réaliser à moyen terme le plein emploi en échange d'une politique sérieuse d'investissements, de reconversion et d'assainissement de l'économie nationale.

Ce feu vert n'a été obtenu qu'avec réticence et après bien des débats. Une soixantaine d'amendements ont été intégrés au document initial qui conserve cependant ses grandes lignes. Les « sacrifices » sont de trois sortes : une modération de la progression salariale pendant trois ans ; une accentuation de la mobilité de l'emploi ; et un relèvement de certains tarifs publics.

Les syndicats soulignent que, par son ampleur et son contenu, leur programme économique constitue un « tournant ». Mais ils contestent avec force la notion de « pacte social ». Celui-ci impliquerait une « *centralisation du système contractuel, une délégation au gouvernement et au patronat de la définition et de la réalisation des orientations économiques* » alors que le syndicalisme italien veut conserver à tout prix deux de ses caractéristiques : l'autonomie et la « *fonction d'initiative et de contrôle à tous les niveaux de la société* ».

L'application de ce programme va dépendre évidemment du gouvernement et du patronat. Mais aussi des travailleurs, car certaines ambiguïtés ont été renforcées par les amendements. Laissera-t-on chaque catégorie négocier librement le renouvellement de ses contrats de travail ? Ou faudra-t-il que chacune s'en tienne aux décisions prises le 14 février ? « *Ce tournant engage tout le monde. Autonomie ne signifie pas anarchie* », a déclaré M. Luciano Lama, secrétaire général de la C.G.I.L.

L'autre incertitude pèse sur la mobilité de l'emploi. Acceptera-t-on que le déplacement de travailleurs d'une entreprise à une autre ou d'un secteur à un autre comporte dans certains cas une période de chômage ? M. Lama avait récemment accepté le principe des « licenciements », en cas de main-d'œuvre excessive dans une entreprise en difficulté. Il a dû faire machine arrière et retirer le mot.

Les dirigeants syndicaux se sont dépensés sans compter pour faire approuver cette ligne. Ils ont tenu bon face aux critiques très vives de l'extrême gauche, qui leur faisait parfois des procès d'intention. On peut accuser leur programme d'une certaine ambiguïté mais certainement pas de démagogie.

L'attitude constructive des syndicats et le risque d'une nouvelle flambée de violence devraient logiquement accélérer le dénouement de la crise gouvernementale. Les partenaires de la démocratie chrétienne réclament avec impatience le projet de programme annoncé par M. Andreotti et la convocation d'une réunion des six partis constitutionnels. Si les socialistes et les républicains sont convaincus qu'une solution finira par être trouvée, les communistes affichent une préoccupation croissante qu'on ne peut attribuer seulement à la tactique ou au pessimisme naturel de M. Berlinguer.

Le P.C.I. affronte cette crise dans un isolement international apparent. Les Soviétiques ne multiplient pas les éloges à son égard ; les Américains le montrent du doigt, tandis que les partis frères espagnol et français semblent s'éloigner de ses positions.

Mais, à Rome, on ne fait pas du tout cette analyse. Contrairement aux apparences, dit-on, il n'existe aucune offensive du Kremlin contre l'eurocommunisme. C'est une attitude purement défensive qu'adopte Moscou en mettant beaucoup de temps à réagir aux initiatives prises ici ou là. Il lui a fallu deux mois, par exemple, pour répondre au livre de M. Carrillo. Les dirigeants soviétiques ne réagissent d'ailleurs que lorsqu'ils constatent des répercussions dans leur propre pays. Les démocraties populaires, elles, commenceraient à comprendre la ligne du P.C.I., patiemment expliquée depuis des années.

Certes, les communistes italiens reprochent aux Espagnols des prises de position inutiles qui peuvent renforcer les forces conservatrices à l'Est. Et ils n'ont ni approuvé ni compris la nouvelle ligne du parti communiste français. Mais l'eurocommunisme n'est pas mort pour autant, souligne-t-on. Au contraire : si, malgré toutes ces divergences entre les Européens, une désapprobation à l'égard du socialisme à la soviétique se maintient, c'est que vraiment l'eurocommunisme a de solides fondements.

Le communiqué du département d'Etat américain doit-il être considéré comme un veto de la Maison Blanche à l'entrée des communistes au gouvernement ? Le P.C.I. veut y voir plutôt un feu vert à son entrée dans la majorité parlementaire. La preuve en est que, depuis lors, la démocratie chrétienne s'est orientée dans ce sens. Les dirigeants communistes ont noté avec satisfaction l'attitude très réservée des gouvernements d'Europe occidentale. M. Helmut Schmidt, en particulier, ne brandit plus les menaces d'antan. Bref, les dirigeants communistes italiens sont portés à croire que les vetos extérieurs n'existent pas. Ils notent que la démocratie chrétienne ne s'est pas servie, par exemple, du communiqué du Département d'Etat comme elle l'aurait certainement fait il y a quelques années. « *C'est le signe d'une grande évolution culturelle* », affirme un député communiste en ajoutant avec satisfaction : « *On a nationalisé la crise italienne* ».

ROBERT SOLÉ.

Le pouvoir communiste à l'échelon local

Tandis que se poursuivent à Rome les négociations pour la mise au point d'une nouvelle majorité sur un programme que le P.C.I. approuverait sans participer, la présence communiste aux différents échelons du pouvoir local n'est pas toujours exactement évaluée.

Dans la Stampa *du 11 février, Paolo Garimberti, ancien correspondant du journal à Moscou, en propose un bilan qui se présente de la façon suivante :*

	REGIONS	PROVINCES	COMMUNES		
			Chefs-lieux de province	Plus de 5 000 habitants	Moins de 5 000 habitants
Gouvernement avec le P.C.I.	6 sur 20	49 sur 94	39 sur 95 (dont 21 à direction communiste)	870 sur 1884	1 886 sur 6 089
« Ententes de programme » avec le P.C.I.	8 sur 14	21 sur 45			

Les régions gouvernées avec participation communiste sont : Piémont, Ligurie, Emilie, Toscane, Ombrie, Lazio.

Il y a « entente de programme » en Lombardie, Marche, Campanie, Abruzzes, Basilicate, Calabre, Sicile Sardaigne.

Les chiffres donnés pour les communes sont de source communiste. La démocratie chrétienne en donne d'autres. La diversité des situations locales empêche de définir quantitativement les « ententes de programme » dans les municipalités.

Au total selon le P.C.I., 55 % de la population italienne, soit environ vingt-neuf millions d'habitants, est administrée par des élus communistes.

Chypre

« Le problème chypriote ne peut faire l'objet de négociations entre la Grèce et la Turquie »

nous déclare le président Spyros Kyprianou

De notre correspondant

Nicosie. — M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre, s'est rendu à Athènes le 14 février pour s'entretenir avec M. Caramanlis. Considéré d'abord comme une visite de routine, ce voyage de quatre jours a pris de l'importance en raison de l'éventualité d'une rencontre Ecevit-Caramanlis dans les prochaines semaines et de l'annonce de propositions turques à M. Waldheim pour le règlement de l'affaire chypriote.

Tout en posant le principe d'une « *stratégie commune et d'une coordination de l'action future* », le gouvernement de Nicosie n'entend pas être écarté d'éventuelles négociations.

— *Un rapprochement gréco-turc et l'amélioration des relations entre Athènes et Ankara*, nous a déclaré le président Kyprianou, *pourraient contribuer aux efforts déployés pour résoudre le problème.* » Il a cependant ajouté : « *Le problème chypriote n'est pas un différend entre la Grèce et la Turquie et ne peut donc faire l'objet de négociations entre ces deux pays. Une rencontre gréco-turque ne peut pas se solder par une décision au sujet de l'affaire de Chypre.* »

Ces propos du chef de l'Etat chypriote constituent « *une sorte d'avertissement courtois* » adressé au gouvernement hellénique, dont le rôle est sans aucun doute beaucoup plus actif à Chypre depuis la mort du président Makarios, en août 1977. En clair, Nicosie a tenu à préciser à Athènes qu'« *aucune décision définitive ne peut être prise sur ce problème en l'absence des dirigeants chypriotes-grecs, car les aspects intérieurs du problème de Chypre (question territoriale et organisation institutionnelle) doivent faire l'objet d'une négociation entre les deux communautés de l'île* ».

En ce qui concerne les territoires, les dirigeants chypriotes grecs maintiennent les propositions qu'ils avaient faites en avril 1977 à Vienne, lors de la dernière série de pourparlers intercommunautaires. Ils avaient alors suggéré que les Chypriotes turcs administrent 20 % du territoire de l'île, ce qui correspond à peu près au pourcentage de leur population (18 %), alors que les troupes turques contrôlent actuellement 40 % de l'île.

Quant à l'aspect constitutionnel, la partie chypriote grecque demande que le gouvernement qui sera constitué dans le cadre d'un Etat fédéral dispose de pouvoirs effectifs garantissant l'unité de l'Etat. Elle persiste par ailleurs à réclamer une solution fondée sur les résolutions votées au sujet du problème par les Nations unies et qui prévoient notamment le retrait de l'île de toutes les troupes étrangères et le retour des deux cent mille réfugiés grecs dans leurs foyers.

Dans ces conditions, on estime à Nicosie que les positions définies par M. Soysal, représentant de M. Ecevit, lors de son récent voyage en zone turque, « *ne diffèrent d'aucune manière de celles soutenues par le représentant chypriote turc aux derniers pourparlers intercommunautaires de Vienne* ». Ses thèses avaient été rejetées par la partie chypriote grecque.

Les dirigeants chypriotes grecs sont convaincus que les prochaines propositions turques, même si elles sont concrètes, ne marqueront pas un changement réel de la politique d'Ankara, mais seront plutôt « *une manœuvre bien orchestrée visant à créer des impressions favorables en vue de la levée de l'embargo sur la livraison d'armes américaines à la Turquie* » décidé par le Congrès des Etats-Unis en 1975 à la suite de l'invasion de l'île par la Turquie.

DIMITRI ANDREOU.

Grande-Bretagne

Mme Thatcher refuse de rencontrer dans l'immédiat M. Callaghan pour discuter du problème racial

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher a répondu négativement à l'invitation de M. Callaghan de se réunir avec M. Steel, leader du parti libéral, et leurs principaux conseillers, pour définir une solution « nationale » au problème racial. Le leader conservateur n'a toutefois pas rejeté définitivement cette proposition, indiquant seulement qu'il serait préférable de discuter de ce problème après la publication, attendue en avril, du rapport d'une commission conjointe des Communes sur les relations raciales. Mais dans sa lettre, le premier ministre disait que « *l'intérêt national* » exigeait que les leaders des partis se réunissent le plus tôt possible pour échanger leurs vues sur l'application de la loi de 1971 sur l'immigration. Il s'agissait aussi de rechercher une attitude commune sur les problèmes de l'immigration et des relations inter-raciales afin d'éviter d'« *exacerber les tensions et la haine au sein de notre société* ».

Le problème racial est, depuis 1971, adoptée sous son égide, quelques jours, au cœur des préoccupations des partis. La proposition de M. Callaghan vise à embarrasser Mme Thatcher qui, dans ses déclarations à la télévision (*le Monde* du 2 février), avait rompu la consigne du silence tacitement acceptée par les deux partis sur la question raciale.

En acceptant la suggestion de M. Callaghan, Mme Thatcher perdrait l'avantage de son initiative, apparemment « payante » sur le plan électoral. A s'en tenir à l'abondant courrier qu'elle a reçu, et surtout à un sondage indiquant que sa position dure sur ce problème redonnait au parti conservateur l'avantage sur les travaillistes, Mme Thatcher a marqué un point. Mais en rejetant définitivement l'initiative du premier ministre, elle se serait exposée au reproche de donner la priorité à des considérations partisanes au détriment de l'intérêt national. C'est pourquoi sa réponse nuancée n'exclut pas, à plus long terme, la possibilité d'une rencontre.

M. Callaghan spécule également sur les divisions chez les conservateurs, mises en évidence par les déclarations inattendues de M. Heath. Sans la nommer, l'ancien leader a critiqué vigoureusement Mme Thatcher pour avoir pris l'initiative de rouvrir un débat à son avis inutile. Il considère, en effet, que la loi de répond toujours aux nécessités du moment et qu'il n'y a pas lieu de la modifier. Sur divers points, M. Heath adopte une position beaucoup plus libérale, notamment en ce qui concerne les « fiancés » des immigrants. Leur interdire de venir se marier en Grande-Bretagne, a-t-il dit en substance, aboutirait à adopter une attitude aussi condamnable que celle des Soviétiques. Cette assimilation ainsi que le ton général des propos de M. Heath ont évidemment provoqué des remous au sein du parti et rendu encore plus aléatoire la possibilité d'une coopération entre Mme Thatcher et son successeur.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

- M. JIMMY CARTER a demandé, mardi 14 février, aux mineurs de charbon, en grève depuis le 6 décembre, de reprendre, à la Maison Blanche même, les négociations avec le patronat interrompues depuis la fin du mois de janvier. — (A.F.P.)

Pologne

- L'HISTORIEN POLONAIS, Adam Michnik, l'un des animateurs du Comité d'autodéfense sociale (KOR), a été empêché à nouveau de donner un cours à « l'Université volante » (*le Monde* du 14 février). Il a été intercepté, mardi 14 février, à son arrivée à Poznan, gardé à la police jusqu'à la nuit, mais traité aimablement. Il a été mis, dans la nuit, dans un train pour la capitale et a regagné son domicile ce mercredi matin, nous indique-t-on à Varsovie.

République fédérale d'Allemagne

- M. DIETER HUBER, conseiller pour les affaires étrangères du président de la C.S.U. bavaroise, M. Franz Josef Strauss, qui avait mystérieusement disparu lundi 13 février (*le Monde* du 15 février) est réapparu ce mercredi matin sur une autoroute dans les environs de Munich. Il a lui-même appelé la police d'une cabine téléphonique, en indiquant qu'il avait été éjecté d'une camionnette. Souffrant d'un choc, il a été admis à l'hôpital. La police attend des explications plus complètes de l'intéressé. Mardi, le bureau munichois de l'agence d'information D.P.A. avait reçu une lettre postée lundi après-midi avant que la disparition de M. Huber fût connue. Annonçant « *l'enlèvement* », le texte de ce message déclarait : « *Franz-Josef Strauss peut montrer maintenant le prix qu'il attache à la liberté et à une vie humaine.* » La signature, « *K.G.S.* » n'avait aucune signification évidente pour la police.

Tunisie

- MALGRE LA MISE EN GARDE DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE menaçant de supprimer leurs bourses et de les expulser des foyers et restaurants universitaires (*le Monde* du 8 février), un certain nombre d'étudiants, principalement dans les facultés de droit, de lettres, des sciences et de théologie, continuent à observer la grève des cours déclenchée voici dix jours. L'agitation a gagné les lycées de Tunis et de la banlieue, et les cours des classes terminales ont été suspendus dans plusieurs établissements. — (Corresp.)

Union soviétique

Selon des sources dignes de foi

LE CINÉASTE SERGE PARADJANOV SE TROUVE A KIEV

Moscou (*A.F.P.*). — Le cinéaste soviétique Serge Paradjanov, libéré d'un camp par anticipation le 30 décembre dernier, se trouve actuellement à Kiev, en Ukraine, après avoir passé plus d'un mois à Tbilissi, en Géorgie, affirmait-on, mardi 14 février, à Moscou, de source digne de foi.

Ces nouvelles démentent les craintes exprimées par le « collectif Serge-Paradjanov », qui avait déclaré, lundi, à Marseille, que, selon des sources arméniennes, le cinéaste était mort au camp et qu'il allait « *bientôt succomber à une crise cardiaque, ce qui expliquerait la mise en scène de sa prétendue libération* » (*le Monde* du 5 février, première édition).

M. Paradjanov est arrivé il y a six jours à Kiev, où il a raccompagné son fils chez son ex-épouse, indique-t-on à Moscou. Son fils était venu le rejoindre à Tbilissi, chez la sœur aînée du cinéaste. Ce dernier était arrivé le 1er janvier dans cette ville, pour se reposer de quatre ans de camp à régime sévère. Il est attendu ces prochains jours à Moscou, où vit sa sœur cadette. D'autres amis moscovites du cinéaste lui ont d'ailleurs parlé au téléphone.

DIPLOMATIE

Alger répond par un «oui... mais» aux ouvertures de M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Alger. — Il n'y aura pas de réaction officielle de l'Algérie aux récentes déclarations de M. Giscard d'Estaing concernant l'amélioration des rapports entre Paris et Alger, car il n'est pas normal de recourir à une telle procédure pour répondre à une interview télévisée, indique-t-on dans les milieux bien informés. En revanche, les contacts se poursuivront discrètement au niveau diplomatique ou par d'autres voies, comme cela s'est fait précédemment. On a appris en effet que la déclaration présidentielle a fait suite à un message verbal que le président Boumédiène avait fait transmettre à l'Elysée par l'intermédiaire de M. Kurt Waldheim quand le secrétaire général de l'O.N.U. avait ramené à Paris les Français enlevés en Mauritanie.

Au cours de l'entretien que l'ambassadeur de France a eu avec le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, ce dernier lui a fait savoir que si l'Algérie a toujours souhaité que les problèmes bilatéraux, comme ceux des Algériens en France, du déficit de la balance commerciale, etc., reçoivent une solution positive, il serait cependant vain d'ignorer le contexte régional ou international dans lequel évoluent les rapports algéro-français.

On estime dans les milieux politiques qu'il convient de rechercher les causes de la détérioration des relations bilatérales et de s'y attaquer sérieusement si l'on veut que les commissions dont M. Giscard d'Estaing propose la création fassent un travail positif. « *Si le chef de l'Etat*, dit-on ici, *avait annoncé ou même fait savoir discrètement qu'il comptait retirer les Jaguar qui interviennent dans le nord-ouest de l'Afrique, cela aurait donné une très grande crédibilité à ses propos et aurait permis de passer tout de suite aux choses sérieuses.* »

On assure à Alger que le problème du déficit de la balance commerciale — auquel il convient certes de s'attaquer — n'aurait pas la même acuité et paraîtrait même secondaire si les relations politiques entre les deux pays étaient bonnes. Tout en soulignant qu'ils apprécient l'initiative de M. Giscard d'Estaing, les dirigeants algériens s'interrogent. Ils se demandent si ces déclarations transfigurent une réévaluation de la situation dans la région et annoncent un retour aux conceptions gaulliennes, ou si elles visent un simple « rééquilibrage » des rapports entre Paris et Alger. En fait, l'Algérie répond à M. Giscard d'Estaing par une formule qu'il connaît bien : « *Oui... mais.* »

PAUL BALTA.

A L'ASSOCIATION FRANCE-ITALIE

Le cinquantenaire de l'Association France-Italie a été commémoré au cours d'un dîner offert, en l'absence de M. de Guiringaud, par M. Soutou, secrétaire général du ministère des affaires étrangères. L'ambassadeur d'Italie, M. Pompei, et les anciens ambassadeurs de France au Quirinal et au Vatican y assistaient. M. Gaston Palewski, président de l'Association, a retracé l'activité de France-Italie.

ASIE

Chine

La revue du parti donne une nouvelle version des incidents du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men

De notre correspondant

Pékin. — Une version nouvelle des incidents survenus le 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men (1), dégageant clairement la responsabilité de M. Teng Hsiao-ping dans cette affaire, vient d'apparaître dans la presse officielle chinoise. Elle figure dans un article du numéro de février de la revue théorique du P.C.C., le *Drapeau rouge*, signé par le « *groupe théorique* » de l'université de Pékin et où l'on peut lire : « *La « bande des quatre » a complètement déformé la nature des manifestations de masses sur la place Tien-An-Men au mois d'avril 1976 qui rendaient hommage au premier ministre Chou En-lai. Elle a rédigé de faux reportages, (...) calomnié le vice-président Teng en le qualifiant de « main noire » et « d'instigateur caché » (des manifestations). (...) Profitant de cette occasion, la « bande des quatre » a poursuivi partout des « responsables engagés dans la voie capitaliste » et s'est livrée à la persécution et à la répression des masses révolutionnaires.* »

Les auteurs évoquent ensuite divers articles publiés dans la presse chinoise peu après les incidents et y voient le signe « *évident* » que la « *cible principale* » de la « bande des quatre » n'était plus seulement M. Teng Hsiao-ping mais « *déjà le camarade Hua Kuo-feng, successeur choisi personnellement par le président Mao* ».

Aucun texte officiel n'avait, jusqu'à présent, évoqué les événements d'avril 1976 sur la place Tien-An-Men avec cette précision.

La « révision du verdict » sur les incidents du 5 avril 1976 a été réclamée de multiples fois par voie de dazibaos à Pékin et récemment encore à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de Chou En-lai. Mais l'affaire soulevait de graves difficultés politiques. Le 7 avril 1976, le bureau politique avait, en effet, adopté « *à l'unanimité* », et « *sur proposition du président Mao* », une résolution dans laquelle, « *après discussion de l'incident contre-révolutionnaire de la place Tien-An-Men et du comportement récent de Teng Hsia-ping* », il estimait que « *le cas de ce dernier a pris une autre nature, celle d'une contradiction antagonique* ». En conséquence de quoi M. Teng Hsiao-ping était destitué de toutes ses fonctions. Trois jours plus tard, le 10 avril, un éditorial du *Quotidien du peuple* accentuait l'accusation. Analysant les incidents, l'auteur écrivait : « *Une poignée d'ennemis de classe ont proclamé ouvertement leur soutien à Teng Hsiao-ping et se sont livrés à des activités contre-révolutionnaires. Cela n'est nullement le fait du hasard. Comme des forcenés, ces contre-révolutionnaires ont dirigé leurs attaques contre notre grand dirigeant le président Mao afin de diviser le comité central dont il est la tête, et ils ont chanté les louanges de Teng Hsiao-ping, s'imaginant faire de lui un Nagy, l'instigateur des événements contre-révolutionnaires de Hongrie* ».

De l'article qui vient d'être publié par le *Drapeau rouge*, on doit conclure : que les manifestations de la place Tien-An-Men n'avaient aucun caractère contre-révolutionnaire ; que le lien établi entre les incidents et la personne de M. Teng Hsiao-Ping n'était que pure calomnie envers ce dernier ; que l'exploitation qui fut faite des événements visait « déjà » M. Hua Kuo-feng dont le rôle à l'époque devient de ce fait au-dessus de tout soupçon.

Ce qui peut étonner — et qui révèle l'embarras persistant des autorités à propos de cette affaire — c'est qu'une résolution en bonne et due forme du bureau politique soit ainsi « rectifiée » dans un paragraphe discrètement glissé dans le corps d'un article sur lequel rien n'attire particulièrement l'attention — fût-il publié par la revue théorique du parti.

ALAIN JACOB.

(1) Cette place, située au centre de Pékin, avait été le lieu de rassemblement de plusieurs dizaines de milliers de personnes venues, à l'occasion de la fête des morts, manifester à la mémoire de Chou En-lai, décédé le 8 janvier 1976. Cet hommage s'était transformé en affrontement avec les forces de l'ordre, dont des véhicules avaient été incendiés. Il y eut des morts et des arrestations, dont on ignore encore le nombre réel. Considéré comme responsable de ces événements, M. Teng Hsiao-ping fut démis, le 7 avril, de ses fonctions de vice-premier ministre, de vice-président du comité central du P.C. et de chef de l'état-major de l'armée.

Vietnam

PREMIÈRE EXPOSITION DE SCULPTURES ABSTRAITES A HANOÏ

Hanoï (A.F.P.). — Quelque trente sculptures, œuvres abstraites d'une artiste vietnamienne résidant en France, viennent d'être présentées pendant trois semaines à Hanoï.

C'est la première fois qu'une telle exposition est organisée au nord du Vietnam, pays de tradition conservatrice. L'exposition de cette femme sculpteur, Mme Diem Phung Thi, a connu un succès certain. Nombre d'intellectuels vietnamiens ont vu dans cette manifestation le signe d'une libéralisation en un domaine quelque peu figé.

Alors que les œuvres présentées à Hanoï montrent à l'envi un combattant brandissant son drapeau rouge et faisant reculer l'envahisseur, Mme Diem Phung Thi use de thèmes moins classiques : avec quelques morceaux de ferraille tordue, qui figurent une paillotte, et des silhouettes en terre cuite, elle reconstitue l'atmosphère des bombardements américains de 1972 sur le Vietnam du Nord. L'œuvre ne se veut pas uniquement guerrière. On y trouve des scènes de famille (« Jeux d'enfants », « la Mère et ses enfants »), des paysages, une ode à la nature avec « les Fleurs de lotus », ou encore un hommage aux écologistes avec « L'espace inspire la pensée ».

(Jean-Marie Dunoyer, dans *le Monde* du 19 avril 1975 ; Jacques Michel, dans *le Monde* daté 17-18 avril 1977, ont fait l'éloge de l'œuvre de Mme Diem Phung Thi.)

DES CADRES DE L'ANCIEN RÉGIME DU SUD ONT RETROUVÉ LEURS FONCTIONS

Hanoï *(A.F.P.)*. — Après trois années de « rééducation », plusieurs dizaines de cadres sud-vietnamiens, de médecins et de techniciens, ont commencé à faire leur réapparition, indique-t-on de différentes sources privées vietnamiennes.

C'est ainsi que des familles du Nord — occupant souvent des postes importants à Hanoï — ont appris que leurs neveux, frères ou beaux-frères, anciens fonctionnaires de l'administration Thieu, ont repris de l'activité. Cela coïncide à peu près avec l'expiration du délai maximum de trois ans que s'étaient fixé les autorités révolutionnaires pour « recycler » environ 300 000 sudistes (dont 40 000 officiers et techniciens).

Selon une source médicale digne de foi, plus de 300 médecins et plusieurs infirmiers militaires ont repris une activité, soit dans les agglomérations, soit dans les nouvelles zones économiques.

Dans certains secteurs industriels du Sud — aujourd'hui pratiquement tous étatisés — d'anciens contremaîtres ou chefs d'atelier ont refait surface.

Pour de nombreux observateurs, le souci de quelques dirigeants pragmatiques de « réhabiliter », en les replaçant dans leur spécialité, tous les cadres du Sud dont le Vietnam a besoin va se heurter à des obstacles.

« *Quand on est encroûté dans un fromage, on n'aime pas s'en faire déloger par des compatriotes qui peuvent se révéler plus efficaces* », disait récemment à quelques journalistes un cadre nordiste.

PROCHE-ORIENT

Israël s'inquiète des promesses faites par M. Carter

(Suite de la première page.)

L'armée de l'air israélienne continuera de recevoir, à raison de deux par mois, les vingt-cinq F-15 déjà promis, la livraison de ce premier contingent devant être achevée à la fin de cette année ou au début de l'an prochain. Le second contingent commencera d'être livré à une date relativement tardive — pas avant la fin de 1980 — et est inférieur aux vingt-cinq avions de ce type que demandait Israël. Il en va de même pour les F-16, dont M. Begin demandait cent cinquante exemplaires, alors qu'il n'en obtient que soixante-quinze. Tout cela constitue un nouveau sujet d'irritation pour le premier ministre israélien, qui reste un client privilégié certes, mais qui perd sa situation de quasi-monopole auprès de son fournisseur américain.

Les « besoins légitimes » du Caire

L'Egypte, selon M. Vance, *« doit avoir l'assurance raisonnable qu'elle sera capable de se défendre si elle doit poursuivre les négociations de paix »*. En outre, sa rupture avec l'Union soviétique lui a fait perdre *« sa principale source de matériel militaire »* et il est de l'intérêt des Etats-Unis de *« répondre à ses besoins légitimes »*. Parmi ces besoins, les milieux officiels mentionnent celui de répondre à une *« menace libyenne »* et de *« protéger les sources du Nil »*, autrement dit de faire face à la situation instable qui prévaut à sa frontière sud. On ne va pas toutefois ici jusqu'à retenir la possibilité d'un engagement égyptien contre l'Ethiopie. On fait valoir cependant que le F-5, moins moderne que les avions vendus à Israël, a déjà été livré à vingt-cinq pays et que le président égyptien obtient moins de la moitié de ce qu'il avait commandé (entre cent vingt et cent cinquante). En revanche, l'armée de l'air américaine n'utilisant plus cet avion, la livraison pourra commencer dès cet automne, donc avant celle des appareils nouvellement promis à Israël.

A l'égard de l'Arabie Saoudite, M. Carter ne fait que remplir une promesse déjà faite par M. Ford et renouvelée par l'actuel président lors de sa visite à Ryad au début de janvier. Ce pays, a dit M. Vance, *« a une immense importance pour faire prévaloir une politique modérée au Proche-Orient et plus généralement dans les affaires mondiales »*. Ses défenses aériennes, qui reposent pour l'essentiel sur de vieux avions britanniques, sont *« très limitées »* et sa demande était donc *« raisonnable »*. On ajoute en privé que le royaume saoudien doit faire face à la menace que représente sur son flanc nord l'Irak, muni d'un important matériel soviétique. On a pu aussi chercher à établir un équilibre avec l'Iran, suréquipé par les fournitures américaines depuis des années.

Les avions promis à Ryad seront livrés, comme ceux destinés à Israël, à partir de 1980 seulement, mais le geste n'en est pas moins important. La commande saoudienne est, en effet, la plus importante de toutes sur le plan financier (2,5 milliards de dollars contre 1,9 à Israël et 400 millions à l'Egypte), elle porte sur l'avion le plus moderne et le plus perfectionné actuellement en service dans le monde occidental, et l'Arabie Saoudite est le seul pays à se voir accorder le nombre demandé : soixante avions, soit vingt de plus que ce qu'Israël recevra avec ses deux commandes. En outre, il est raisonnable de supposer que Ryad mettrait ces avions à la disposition du Caire en cas de nouvelle guerre au Proche-Orient.

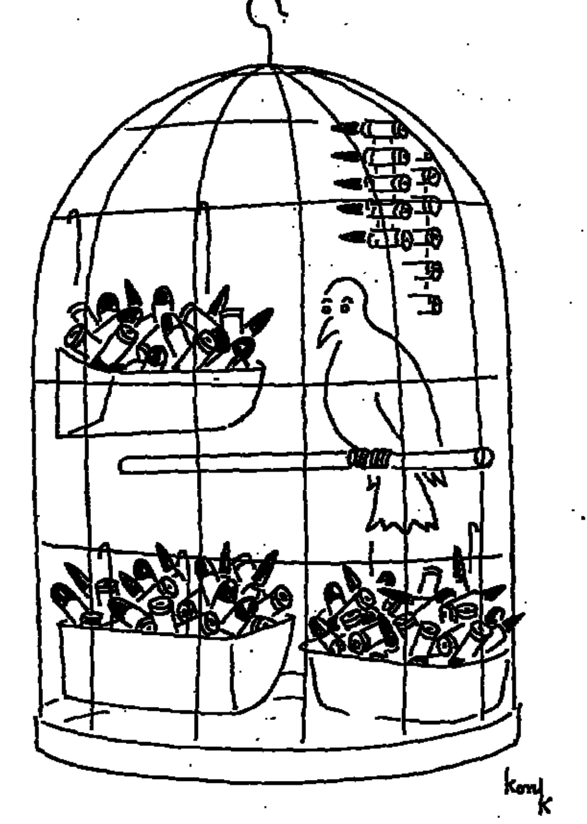
Pour toutes ces raisons, la commande saoudienne est sans doute celle qui soulèvera les plus grandes difficultés au Congrès. Aux termes d'une loi votée en 1976, le législatif doit être avisé, d'abord officieusement, de toute vente d'armes un tant soit peu importante. Vingt jours plus tard, suit une notification officielle. Il dispose alors d'un délai de trente jours pour y opposer son veto à la majorité simple. En l'occurrence, ce délai sera supérieur aux cinquante jours prévus, les vacances de Pâques venant s'intercaler entre-temps. Tout indique qu'il sera rempli de *« hearings »* passionnés, car les avocats d'Israël mobilisent déjà leurs forces pour s'opposer aux projets de M. Carter, plus précisément pour fractionner le *« paquet »* en ne retenant que les commandes israéliennes.

Déjà un représentant démocrate de New-York, M. Wolff, a annoncé qu'il déposerait une demande de veto à la vente aux Saoudiens. Pour sa part, un parlementaire israélien, M. Moshe Arens, président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, qui se trouve comme par hasard à Washington ces jours-ci, a exposé, mardi, à une commission de la Chambre que les projets de M. Carter *« allaient donner aux Arabes la supériorité aérienne »*.

Une autre opposition proviendra des parlementaires hostiles aux ventes d'armes en général, et de tous ceux qui avaient eu le tort de prendre trop au sérieux les promesses faites sur ce point par le candidat Carter en 1976, et même par le président de 1977. Officiellement, la Maison Blanche maintient son intention de faire rentrer ce nouveau paquet sous le plafond récemment annoncé : les ventes d'armes à tous les pays autres que ceux de l'OTAN, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ne devront pas dépasser 8,6 milliards de dollars en 1978, une somme inférieure de 8 % à celle de l'an dernier. Or le total du projet en cours pour les trois pays représente déjà plus de la moitié de cette somme (4,8 milliards de dollars). Même s'il est réparti sur plusieurs années, il sera difficilement conciliable avec les engagements déjà contractés envers d'autres pays par Washington, engagements qui rempliront de toute façon l'autre moitié du contingent annoncé.

Comme l'écrit le *New York Times*, M. Carter a découvert que les Etats-Unis, pour avoir cessé de vouloir être le *« gendarme du monde »*, ne peuvent s'opposer à ce que d'autres pays amis le deviennent.

MICHEL TATU.



(Dessin de KONK.)

JÉRUSALEM : l'amorce d'un nouveau tournant de la politique américaine à l'égard d'Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien que prévisible, la décision de l'administration américaine de livrer cinquante appareils de combat F 5 à l'Egypte et soixante F 15 à l'Arabie Saoudite, alors qu'Israël voit sa commande réduite de moitié — soixante-quinze F 16 et quinze F 15, — a fait l'effet d'un couperet à Jérusalem. La fourniture par Washington d'armement offensif à l'Egypte et le « package deal » des livraisons d'armement américaines au Proche-Orient, dans lequel Israël se voit inclus, constituent, de l'avis général, un précédent des plus dangereux et l'amorce d'un nouveau tournant de la politique américaine à l'égard d'Israël.

Certes, le Congrès n'a pas encore approuvé la décision de la Maison Blanche, mais M. Moshe Dayan ne se fait pas d'illusions. Le capital de sympathie dont disposait Israël a considérablement diminué au Capitole depuis la dernière visite à Washington du président Sadate, constate le ministre israélien des affaires étrangères, dans un rapport envoyé des Etats-Unis à Jérusalem. M. Begin avait déjà protesté, mardi 14 février, contre l'intention américaine de vendre de l'armement offensif à l'Egypte, au cours d'un entretien de deux heures avec l'ambassadeur Samuel Lewis. Les relations entre les deux pays restent « étroites et chaudes », a ensuite déclaré le diplomate américain. Il n'en reste pas moins qu'un débat urgent à la Knesset sur l'état des relations américano-israéliennes devait se dérouler ce mercredi. On attendait à cette occasion une réaction cinglante du premier ministre, M. Begin.

Le chef d'état-major, le général Mordekhai Gour, a souligner, pour sa part, le danger pour Israël d'être confronté à trois pays, l'Egypte, l'Arabie Saoudite et la Jordanie, disposant d'un armement occidental. On note aussi une première réaction d'un ministre sans portefeuille, M. Haïm Landau : *« Une décision qui diminue les chances de paix et augmente les risques de conflagration au Proche-Orient. »*

(Intérim.)

ATTENTAT A JÉRUSALEM

Deux personnes ont été tuées et quarante blessées à Jérusalem, mardi 14 février, au soir, par l'explosion d'une bombe à retardement placée dans un autobus. Le véhicule, dont toute la partie arrière a été arrachée, circulait dans le secteur occidental de la ville. La police a procédé à plusieurs interpellations et a lancé un appel à la population pour que soit signalé tout objet suspect dans les lieux publics. L'attentat a été revendiqué quelques heures plus tard par la résistance palestinienne dans un communiqué publié à Beyrouth par l'Agence palestinienne d'information Wafa.

● *La Commission des droits de l'homme de l'ONU* a adopté, mardi 14 février, deux résolutions accusant Israël de crimes de guerre, approuvant la lutte armée des Palestiniens et affirmant leur droit de créer *« un Etat pleinement indépendant et souverain en Palestine »*. La première résolution fait état du *« droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination sans ingérence extérieure et à l'établissement d'un Etat pleinement indépendant et souverain en Palestine »*. Elle reconnaît aux Palestiniens le droit de récupérer leurs droits par tous les moyens et demande aux gouvernements de reconnaître que l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) est le représentant du peuple palestinien. Elle a été adoptée par 25 voix contre 3 et 4 abstentions.

La seconde condamne Israël pour graves atteintes aux conventions internationales sur la protection des civils en y voyant *« des crimes de guerre »* et *« une insulte à l'humanité »*. Elle a été adoptée par 23 voix contre 2 et 7 abstentions.

Les Etats-Unis et le Canada ont voté contre les deux résolutions. La France et d'autres pays occidentaux se sont abstenus dans les deux cas. — *(Reuter.)*

Liban

La droite chrétienne a voté la création d'un tribunal militaire syro-libanais

Beyrouth. — Le Parlement a voté par 72 voix contre 1 (celle d'un député du Bloc national de M. Raymond Eddé), une loi instituant un tribunal militaire mixte syro-libanais. La droite chrétienne, notamment le Parti national libéral (P.N.L.) de M. Camille Chamoun, a approuvé le projet auquel n'ont été apportés que des amendements mineurs. Une nette détente a alors été constatée après une journée d'extrême tension marquée par la crainte d'une bataille plus violente que toutes les précédentes.

De notre correspondant

Tout le monde à Beyrouth est cependant convaincu que si les graves incidents de la semaine dernière peuvent être considérés comme réglés, les causes de la crise demeurent. Les risques d'un règlement de comptes, au Liban, entre la Syrie et ses adversaires (Israël d'une part, et l'Egypte de l'autre) sont grands. Le président Assad a montré ces derniers jours qu'il ne laisserait pas entamer son autorité. *« Une course dramatique est engagée entre la dynamique de la guerre et celle de la paix. La dynamique de la guerre possède un énorme avantage : elle est déjà en cours »*, nous a déclaré M. Karim Pakradouni, membre du bureau politique des Phalanges. La prudente réserve de ce parti, malgré la pression de sa base, a été remarquée durant la dernière crise.

Sur le thème de la « patrie en danger », le président de la République libanaise, M. Elias Sarkis, pourrait tenter de réaliser « à chaud », et donc très rapidement, un gouvernement d'entente nationale. Mais ses chances de succès sont limitées.

Pour couper court aux rumeurs alarmantes et redonner confiance à la population chrétienne, la Force arabe de dissuasion (FAD) a multiplié ses patrouilles à Beyrouth-Ouest (secteur palestino-progressiste) et visiblement donné à ses troupes installées à Beyrouth-Est des consignes leur enjoignant d'être moins sévères.

Le tribunal mixte, présidé par un Libanais, mais dont la majorité des membres appartient à la FAD, aura à connaître de tous les incidents auxquels celle-ci serait mêlée. Ce tribunal devra en premier lieu examiner les causes des incidents qui se sont produits les 7 et 8 février autour de la caserne de Fayadieh et qui ont mis le feu aux poudres. On laisse entendre à Beyrouth que la sentence concernant cette affaire ne devrait pas susciter de remous importants dans les rangs de l'opinion conservatrice chrétienne. — L. G.

AFRIQUE

Maroc

Les détenus « frontistes » revendiquent un statut de prisonnier politique

De notre correspondant

Rabat. — Le journal *l'Opinion* (Istiqlal) a publié le 12 février un appel des familles de personnes condamnées il y a un an dans l'affaire dite des « frontistes » pour attentat et complot contre le régime monarchique. Cet appel confirme que les condamnés qui se trouvaient précédemment à Kenitra ont été répartis dans plusieurs prisons du royaume à la suite d'une grève de la faim d'une durée illimitée commencée le 2 février. Il demande l'amélioration des conditions de détention et indique que les familles qui se sont rendues à la prison d'Al-Moumen n'ont pu enter en relations avec les détenus. Les revendications de ces derniers, précise *l'Opinion* en se référant aux déclarations des familles, portent notamment sur *« l'institution d'un statut de détenu politique »*.

Au lendemain d'une précédente grève de la faim observée en novembre et décembre, le ministre de la justice, M° Maâti Bouabid, avait déclaré au journal *le Matin du Sahara* (1) que tous ceux qui parmi les détenus avaient fait cette grève avaient été hospitalisés *« alors même que leur état de santé n'apparaissait pas alarmant »*. *« Le ministère de la justice*, avait ajouté M° Maâti Bouabid, *tout en tenant compte de tous les respects humains de cette affaire, ne pouvait admettre de céder à des pressions destinées à obtenir la création d'un régime spécial de faveur. Nous considérons, en effet, que les intéressés, condamnés par des juridictions de droit commun pour des infractions de droit commun, doivent subir leur peine dans les mêmes conditions que l'ensemble des détenus. »* — L. G.

(1) Dans la même interview, publiée le 13 janvier, le ministre, évoquant le décès de Saïda Menebhi, également condamnée dans l'affaire des frontistes, avait dit : *« Des informations tendancieuses ont été avancées quant au décès à l'hôpital de Mlle Menebhi. Toute la lumière a été faite sur cette affaire : cette personne était atteinte d'un rhumatisme articulaire aigu avec malformation cardiaque, pour laquel elle a été soignée et suivie avant et pendant son incarcération. Elle est décédée d'un arrêt cardiaque alors que, hospitalisée, elle avait cessé depuis plusieurs jours la grève de la faim. Nous n'avons pas hésité à remettre son dossier médical en entier entre les mains du médecin dépêché par la Fédération des droits de l'homme à Paris et à mettre ce dernier en rapport avec les médecins de l'hôpital qui soignaient cette personne. »*

AMÉRIQUES

Bolivie

Les partis traditionnels ne sont pas décidés à appuyer le candidat officiel à la présidence

De notre envoyé spécial

La Paz. — *Le candidat du gouvernement militaire à l'élection présidentielle de juillet, le général Juan Pereda, pourra-t-il s'assurer une assise politique civile ? On commence à en douter sérieusement à La Paz.* La Phalange socialiste, l'un des deux partis qui avaient appuyé le régime militaire de 1971 à 1974, a fait savoir, le 14 février, qu'elle ne soutiendrait pas le général Pereda. Sa décision est apparemment due au fait qu'elle n'a pu obtenir les assurances qu'elle attendait. De toute façon, l'influence des phalangistes, partisans d'une attitude dure vis-à-vis du gouvernement allait croissant. Ils ont finalement convaincu le chef du parti, M. Mario Guttierrez, ambassadeur du gouvernement militaire aux Nations unies, d'abandonner son attitude conciliatrice.

Le M.N.R. (Mouvement nationaliste révolutionnaire) — qui avait lui aussi appuyé le régime militaire — paraît également décidé, aujourd'hui, à prendre ses distances. Le parti est divisé, mais les partisans de l'indépendance par rapport au gouvernement semblent majoritaires. Reste à savoir si le M.N.R. s'alliera à la Phalange, comme le souhaite cette dernière, ou s'il se rangera aux côtés de son aile radicale, qui travaille à créer un front commun avec diverses formations de centre gauche.

Le chef du parti, M. Victor Paz Estenssoro, actuellement à Washington, a reçu plusieurs émissaires venus de Bolivie. Mais il s'est abstenu de prendre position. Il n'a pas non plus précisé quand il compte rentrer à La Paz. En fait, l'absence de cohérence idéologique, tant au sein de la Phalange que du M.N.R., rend difficile l'adoption d'une position commune entre les différents courants des deux formations.

Le projet de création d'un parti officiel, le PUN (parti d'union nationale), semble d'autre part avoir fait long feu. Le soutien au candidat officiel devra donc venir d'ailleurs. Le général Pereda peut, d'une part, compter sur le monde paysan, et, de l'autre, sur le secteur privé. Depuis l'époque du général René Barrientos et du « pacte militaires-paysans », les campagnes — soigneusement « encadrées » — ont donné aux gouvernements militaires l'essentiel de leur base d'appui. Le secteur privé, de son côté, voit dans le général Juan Pereda le candidat de la continuité d'un régime qui a largement favorisé le capital, mis au pas les syndicats et assuré la stabilité politique.

Ce double appui devrait assurer au candidat officiel la victoire en juillet prochain. Mais lui permettra-t-il de gouverner, alors que l'actuelle stabilité sociale risque fort d'être remise en question ? On en doute à La Paz. On pense donc que le gouvernement du général Pereda, fût-il civil, restera dépendant des forces armées.

THIERRY MALINIAK.

AFRIQUE

Ethiopie

« Terreur rouge » à Addis-Abeba

(Suite de la première page.)

« Les organes du pouvoir populaire ont été coiffés par les militaires, tout a été bouleversé », soupirent aujourd'hui les clandestins du MEISON, qui furent à l'origine de la création des *kebelles*. Apprentis sorciers désenchantés.

Jouant officiellement le rôle de mairie, de tribunaux de première instance, de centre d'alphabétisation, etc., les *kebelles* constituent en fait une structure de quadrillage très rigoureux de la population. Chaque Ethiopien est pratiquement tenu — pour acheter du sel, participer à des travaux collectifs ou mettre à jour sa carte d'identité — d'avoir trois ou quatre contacts avec les responsables de *kebelle* chaque semaine. Des habitants qui, une nuit, hébergent chez eux des parents ou amis venant d'un autre *kebelle*, doivent immédiatement les déclarer aux responsables du quartier. Toute absence à une manifestation, à des travaux collectifs, à des séances de *« formation politique »*, est désormais enregistrée. Elle expose l'intéressé à de sévères réprimandes... pour commencer.

Le climat de guerre civile aidant, les kebelles disposent d'un quasi droit de vie et de mort sur chaque habitant. Une quinzaine de responsables peuvent contrôler ainsi de très près deux à trois mille personnes (population d'un kebelle moyen). Or si la qualité du « travail social » accompli par certains kebelles est indéniable, leur fonction en matière de « sécurité » est devenue de très loin prioritaire. Une surenchère sinistre est instaurée en ce domaine. Le kebelle qui, à la fin du *mois*, ne peut justifier un ombre suffisant d'arrestations, est considéré avec suspicion par les autorités. *« Dans notre kebelle*, raconte un témoin, *comme ils n'ont arrêté presque personne, ils se débrouillent pour faire des collectes et donner beaucoup d'argent ou de sang destinés aux combattants du front. »*

A côté, des kebelles, a d'ailleurs été mise sur pied une police politique parallèle, agissant sans rendre des comptes et sur ordre direct du DERG. Les « cadres » formés depuis 1976 par l'école idéologique (créée à cette époque et contrôlée au début par le parti MEISON) se sont ainsi acquis une redoutable réputation dans les qartiers. Certains d'entre eux qui auraient suivi une formation de contre guérilla urbaine s'apparente davantage à des hommes de main qu'à des responsables politiques.

On parle notamment à Addis-Abeba d'un « groupo *Temesgene* » (du nom du leader syndicaliste assassiné), réputé pour la « *sévérité* » de ses interventions nocturnes. Dans chaque quartier, chaque usine, chaque bureau, existe en outre un *« comité de défense de la révolution »*, dont les membr..s, théoriquement élus, sont en général armés. Une bonne partie d'entre eux sont en fait d'anciens opposants menacés ou torturés, qui ont sauvé leur vie en changeant de camp et qui manifestent un zèle particulier à l'encontre de leurs anciens « camarades ».

Dans les campagnes, les « *escadrons de défense* » jouent un rôle analogue et le bilan de leur chasse aux contre-révolutionnaires est régulièrement publié par la presse.

Cette terreur rouge, minutieusement mise au point, s'était un peu calmée l'été dernier, avec un ralentissement des assassinats politiques attribués au P.R.P.E. Le 2 avril 1977 d'ailleurs, les autorités avaient officiellement dénoncé les *« excès »* commis par certains responsables de kebelles et même publiquement fusillé six d'entre eux, dont Girma Kebede, coupable d'atrocités dans le quartier central Arat Kilo. Cet *« exemple »* avait été interprété à l'époque comme une volonté de modération du zèle meurtrier des *kebelles*. Le régime craignait, il est vrai, que ceux-ci, largement contrôlés par le MEISON, ne finissent par constituer une force politique capable de se dresser un jour contre le DERG.

« Nous avions surestimé notre force, après le 1er mai (2) *et nous nous étions fait des illusions sur les capacités révolutionnaires du DERG »*, murmurent aujourd'hui, un peu piteusement, des militants clandestins de Meison, encore en liberté. La terreur en effet a repris dès l'automne, et jusqu'au début de cette année, avec, disent les observateurs, une efficacité accrue. On colporte désormais dans Addis-Abeba des centaines de récits aussi terrifiants. Exagérations ?

« J'étais contre-révolutionnaire »

Certes, la capitale éthiopienne est célèbre pour sa propension aux rumeurs folles et aux fantasmes. Cette fois, cependant, trop de témoignages concordent pour qu'on puisse mettre en doute la cruauté et l'ampleur de la terreur. Spectacle courant à Addis-Abeba, même en plein jour : une voiture banalisée s'arrête à hauteur d'un passant ; un homme en civil en sort et abat sans un mot le « *contre-révolutionnaire* ». Si un policier s'approche, une carte officielle aussitôt brandie et une allusion au DERG suffisent à le dissuader d'intervenir. Une 504 blanche, dont les plaques d'immatriculation sont régulièrement changées, est ainsi devenue « *célèbre* » dans la capitale.

Le matin, dans les quartiers, les cadavres sont souvent exposés pendant une heure ou deux, avec, autour du cou, une pancarte signalant aux passants : *« J'étais contre-révolutionnaire, j'avais tué Untel et Untel. »* Une jeune femme ayant quitté Addis-Abeba pour les fêtes de Noël, déclare avoir compté onoze cadavres entre sa maison et l'aéroport de Bolé. Un opposant clandestin affirme avoir vu tuer *« cinq personnes en 500 mètres »* dans son quartier. Des suspects arrêtés par les « kebelles », même très jeunes, sont souvent soumis à la torture. C'est le cas par exemple d'un jeune garçon à qui on a arraché la peau des pieds ou encore de cette jeune fille de milieu modeste, défigurée après qu'on eut mis le feu à ses cheveux. La technique du *« perchoir à perroquet »*, utilisée en Argentine, et consistant à suspendre un prisonnier à une barre de fer tout en le torturant, semble régulièrement utilisée.

Si l'on en croit les témoignages, Hailé Fida, ancien leader du parti MEISON et président du bureau politique, qui fut longtemps présenté comme l'idéologue du régime, a été torturé à deux reprises ; détenu dans la caserne de la 4e division, il a été amené à l'ancien palais impérial, le vieux Ghebbi, où ont lieu les « interrogatoires » des détenus les plus importants.

Dans les cas les moins graves, les jeunes gens interpellés — la moyenne d'âge des victimes de la répression s'abaisse constamment — sont condamnés à quelques semaines de *« rééducation politique »*. C'est le cas de beaucoup d'enfants de huit à douze ans, arrêtés récemment par centaines, en vertu d'une circulaire officielle publiée au mois de décembre (*le Monde* du 10 février).

Mais souvent, les personnes convoquées au *kebelle* disparaissent sans laisser de traces. *« Maintenant, pour éviter la torture*, nous disait un témoin, *les gens préfèrent avouer tout de suite qu'ils sont membres du P.R.P.E., même si ce n'est pas vrai. »*

L'existence de charniers dans les environs d'Addis-Abeba a été signalée à plusieurs reprises par des parents de victimes, sans qu'il soit évidemment possible de s'en assurer. Des pressions en tout cas ont été exercées par plusieurs kebelles pour convaincre les familles de ne pas porter le deuil d'un *« contre-révolutionnaire »*. Dans bien des cas, les femmes n'osent pas manifester ouvertement leur peine, après l'assassinat d'un fils ou d'un mari. On nous a signalé le cas précis d'une mère de famille avertie la semaine dernière par des voisins que le corps mutilé de son fils avait été exposé à proximité du lycée français. Elle a couru chez des parents vivant dans un autre quartier pour n'avoir pas à cacher ses larmes.

Comme tous les habitants d'Addis-Abeba, les parents d'enfants tués dans la nuit sont parfois contraints, dès le lendemain matin, de participer à des manifestations favorables au régime en brandissant des pancartes à la gloire de la terreur rouge.

La terreur rouge et l'encouragement continuel à la délation favorisent, bien sûr, bon nombre de règlements de comptes qui n'ont rien à voir avec la révolution, ou donnent lieu souvent à de tragiques méprises. Une mère de famille du quartier Piazza, malade, envoie un soir son fils unique à la pharmacie. Au retour, l'adolescent est tué d'une balle dans la tête sur les marches du square. *« Excusez-nous, on l'avait pris pour un autre »*, murmurent simplement les tueurs à la mère en retournant du pied le cadavre.

Les résultats de cette terreur sont indéniables. *« Le calme commence maintenant à régner dans la ville »*, répètent non sans cynisme les autorités. Il est de fait que les rangs du P.R.P.E. ont été décimés. Les scissions intervenues en son sein ont facilité le travail des militaires. Une fraction de ce parti, dite « bolchevique », a rallié le régime, tentant d'occuper les places laissées vides par le MEISON. Ces ralliements se sont accompagnés de dénonciations, qu'a pu seulement limiter la structure cellulaire du P.R.P.E., divisé en groupes autonomes de cinq militants.

Une autre tendance du parti, jugeant désormais inefficace la guérilla urbaine, a rejoint les quelques FOCOS (foyers révolutionnaires) constitués dans la province du Tigre, avec l'aide des maquis érythréens. Beaucoup d'observateurs estiment néanmoins que les principaux dirigeants du P.R.P.E. dans la capitale n'ont pas encore été touchés par la répression. Bastion de l'opposition, le Mercato, par exemple, quartier populaire à majorité musulmane, échappe encore aux contrôles du régime. Les rafles nocturnes et les perquisitions, destinées à récupérer des armes, n'ont donné pratiquement aucun résultat. Récemment, une jeep militaire qui patrouillait dans ce quartier, a été détruite par quelques grenades lancées par des enfants, qui jouaient « *innocemment* » entre les baraques de tôle.

On signale ici et là d'autres tentatives limitées de résistance. Ainsi, un officier à la retraite a choisi d'ouvrir le feu sur les « cadres » venus arrêter ses deux enfants, tuant trois des assaillants avant d'être abattu à son tour. Les ouvriers de la fabrique de chaussures ASCO, favorables, dit-on au MEISON, ont élevé une barricade, séquestré leurs « cadres » politiques et lancé un ultimatum au DERG pour obtenir la libération d'un de leurs camarades arrêté ; celui-ci leur a été rendu après avoir été torturé. Tous ces cas demeurent isolés.

Selon la plupart des observateurs, la reprise en main de la population et cette terreur rouge rendent maintenant impossible une opposition sérieuse au régime. Le pouvoir militaire qu'ont choisi de soutenir et de conseiller les Soviétiques paraît donc bien installé et bénéficie effectivement de la *« stabilisation »*. Cela ne signifie pas, pourtant, qu'il soit à l'abri des luttes intestines. Le lieutenant-colonel Nenguistu Hailé Mariam, chef de l'Etat, responsable dans le passé d'innombrables tueries, est présenté aujourd'hui comme un *« modéré »*. Des divergences l'opposent déjà au groupe du lieutnant Legesse Asfaw, ancien sergent, membre du DERG, qui a, dit-on, le vent en poupe. L'organisteur de la *« terreur rouge »*, le lieutenant-colonel Debela Dinsa, est maintenant jugé trop « tiède » et suspecté d'intelligence avec le MEISON.

Les luttes politiques vont donc continuer à Addis-Abeba et l'accalmie enregistrée début février (*le Monde* du 9 février) aura été de courte durée.

J.-C. GUILLEBAUD.

(2) A l'occasion du 1er mai 1977, la manifestation monstre organisée par le régime à Addis-Abeba avait vu triompher les slogans du parti Meison, suscitant l'irritation des militaires.

Stranger in the night

La vérité a toujours deux faces. L'autre face d'Addis-Abeba, c'est la fête, une fête inouïe, irréelle, qui donne le vertige ou la nausée.

Chaque nuit, pendant qu'on tue dans les quartiers, les dancings affichent complet. Les mesures fiscales, les nationalisations décrétées par la révolution, l'incertitude du lendemain, tout incite ce qu'il reste de nantis à dépenser frénétiquement. On n'a jamais fait autant de frais de toilette à Addis-Abeba. Le nombre d'automobiles neuves, le plus souvent des grosses cylindrées, s'est accru depuis quelques mois. Les mesures récentes prises par le Derg, et visant à suspendre toute importation de produits de luxe, n'ont pas eu beaucoup d'effet, semble-t-il.

Le couvre-feu de minuit à 5 heures et les risques courus dans les rues passé 11 heures du soir, loin de freiner les plaisirs nocturnes, paraissent les avoir exacerbés. Les night-clubs restent désormais ouverts jusqu'au matin, et leurs clients, qui ne peuvent plus rentrer chez eux après minuit, prolongent leur fête jusqu'à 5 ou 6 heures. Seuls cependant les boîtes ou hôtels disposant d'un parking clos ont obtenu le droit de procéder ainsi. Au Zebra Club, à l'Airo, au Ras Hôtel, on se bouscule donc toute la nuit, dans le hurlement des sonos et l'âcre brouillard des cigarettes. Le Vénus Club, en revanche, l'un des plus célèbres endroits d'Addis-Abeba, faute de parking, a été condamné à la morte saison.

Au milieu de ces surprises-parties prolongées, une jeune femme, à qui nous parlions des enfants assassinés dans les quartiers, a simplement murmuré, en avalant son gin : *« Pour une révolution, après tout, cela pourrait être pire. Ces jeunes n'ont qu'à se tenir tranquilles... »*

Au bord de la piste de danse comble, un crooner sussurait *Stranger in the night*. Oui... Etranger dans la nuit.

Le colonel Menguistu dénonce le « semblant de neutralité » des États-Unis

La contre-offensive éthiopienne dans l'Ogaden se poursuit, ce mercredi 15 février, selon trois axes : vers le sud, le nord-est, en direction de la frontière de la République de Djibouti (en longeant la voie ferrée qui relie la ville à Addis-Abeba), et l'est en direction de Jijiga. Il semble que les unités engagées au nord-est soient celles dont les progrès sont les plus rapides.

● A *Addis-Abeba*, le colonel Menguistu, chef de l'Etat, a dénoncé mardi, dans une conférence de presse, la *« tactique diplomatique »* des Etats-Unis, qui consisterait à observer un *« semblant de neutralité »* dans le conflit. Il a accusé Washington d'accorder son *« patronage »* à un *« complot »* ourdi pour fournir du matériel à la Somalie *« par l'intermédiaire de l'Arabie Saoudite, de l'Iran, du Pakistan, de l'Espagne et des régimes arabes réactionnaires »*. Le colonel Menguistu a assuré que les relations diplomatiques de son pays avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la R.F.A. (dont l'ambassadeur a été expulsé en janvier), *« n'auraient aucun sens si ces Etats persistaient à provoquer le massacre des Africains »*.

● A *Mogadiscio*, un communiqué officiel assure que les forces somaliennes « *contiennent l'offensive éthiopienne* » et contrôlent toujours la ville de Babile.

● A *Moscou* l'Agence Tass a critiqué, mardi, en termes très vifs, la France, assurant que soixante blindés AMX livrés par Paris à l'Arabie Saoudite ont été rétrocédés à la Somalie. *« On pourrait prolonger considérablement la liste des pays africains qui reçoivent une aide militaire de la France »*, ajoute Tass en assurant qu'en revanche, l'aide *« technique et matérielle »* accordée par Moscou à l'Ethiopie *« correspond par son caractère aux problèmes posés »*.

AFRIQUE

LA MAURITANIE PRISE AU PIÈGE

II. — LA FAUTE A L'ESPAGNE !...

Limitée en hommes, importante par les moyens mis en œuvre, l'intervention française en Mauritanie a donné au régime du président Ould Daddah un précieux ballon d'oxygène et lui a permis de ne pas dépendre uniquement pour sa défense de son voisin marocain. (« Le Monde » du 15 février.)

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — « *Agressée par l'Algérie* » qui, selon le président Ould Daddah, « *aspire à la détruire* », la Mauritanie dépend chaque jour un peu plus pour sa défense d'un voisin marocain, qui n'a peut-être pas renoncé à la conquérir. Elle s'était délibérément rangée naguère dans le camp des pays « *progressistes* » et avait pris, avec l'aide d'Alger, des mesures spectaculaires pour assurer *son indépendance* politique et économique : rupture des accords de défense avec la France en 1972-1973, création d'une monnaie nationale, l'*ouguiya*, nationalisation de la Miferma qui exploitait le fer de Zouérate. Elle *doit désormais*, pour survivre, compter sur les subsides de l'Arabie Saoudite, du Koweït, du Gabon ou de la Côte-d'Ivoire, qui se situent résolument dans le *camp conservateur*. Pourquoi ce brutal renversement d'alliances ?

Pour M. Mohamed Salah, volontiers qualifié d' « *homme fort* » du régime et qui en est sûrement l'un des piliers, la politique suivie par Madrid dans les années 60 est à l'origine des difficultés actuelles. M. Salah est membre du bureau politique du Parti du peuple mauritanien (P.P.M.) depuis quinze ans. A compter de 1961, il n'a cessé d'exercer des responsabilités à l'échelon national, soit au gouvernement comme ministre de l'intérieur, *soit à la* tête du parti. C'est lui qui a été chargé en 1975 du dossier de la « *réunification de la patrie* » en tant que ministre d'Etat à la souveraineté interne, fonction qui lui permettait de contrôler trois secteurs clés : la défense nationale, l'intérieur et la justice. Depuis le remaniement de l'été 1977, il détient plus modestement un portefeuille « *technique* », celui *de l'équipement* auquel M. Ould Daddah a joint récemment les transports. Cette relative disgrâce aurait sanctionné, disent certains, son incapacité à empêcher le Polisario de lancer un raid sur la capitale en 1977, au moment du *sommet de l'O.U.A. à Libreville*. Il n'en continue pas moins à jouer un rôle de premier plan. Calme et massif, il s'exprime avec clarté et conviction.

« *En 1963*, nous dit-il, *la population du Sahara occidental s'élevait à vingt-quatre mille personnes. Le territoire administré par Madrid était revendiqué dans sa totalité à la fois par le Maroc et par la Mauritanie. Les deux pays, qui excluaient tout accord entre eux, se neutralisaient mutuellement. Cette opposition faisait le jeu de l'Espagne. Il était, en effet, exclu de donner l'indépendance à une poignée de nomades. Ce bout de désert n'intéressait d'ailleurs Madrid qu'en raison de sa façade atalntique et de l'abondance du poisson à proximité des îles Canaries. La découverte, en 1963, de gisements de phosphates a modifié ces données. En 1966, faute de pouvoir nous entendre, le Maroc et nous-mêmes avons patronné une résolution aux Nations unies prônant l'autodétermination. Dans notre esprit, cette procédure ne pouvait déboucher que sur le rattachement à notre pays. Mais, à partir de cette date, Madrid a cherché à dénaturer le problème. Les dirigeants espagnols ont vu dans l'autodétermination le moyen de créer un Etat fantoche qui leur devrait l'existence, et qui leur permettrait de garder le contrôle des richesses de Bou-Craa.* »

C'était entrer, affirme le ministre *de l'équipement, dans un « cycle infernal »*. Pour mettre au monde un Etat crédible, il fallait le doter d'une population. Madrid entreprit donc d'attirer au Sahara occidental les fractions et tribus établies au sud du Maroc, au sud-ouest de l'Algérie et au nord de la Mauritanie. On leur offrit des cadeaux, et on leur consentit des avantages divers. On institutionnalisa la « Djemaa », assemblée des notables, en versant à ses membres un traitement et en envoyant six d'entre eux aux Cortès madrilènes. On développa la garde nomade, encadrée par des officiers espagnols. Une solde et un fusil : il n'en fallut pas plus pour attirer de nombreux hommes et, donc, leurs familles.

« *Et puis*, nous dit M. Salah, *ce fut le recensement de 1974. Madrid put faire état de la présence de soixante-treize mille habitants. Au même moment, la création à El-Aïoun d'une organisation, le Parti de l'unité nationale (PUNS), revendiquant, avec la bénédiction des autorités coloniales, l'autonomie du territoire, ne laissa plus de doute sur les intentions de l'Espagne.*

» *Les Algériens, persuadés eux aussi qu'aucun accord ne serait possible entre nous et les Marocains, ont vu tous les avantages qu'ils pouvaient tirer de cette situation. Ils entretenaient avec nous d'excellentes relations et pensaient pouvoir nous imposer leurs vues sans difficultés. La création d'un Etat du Sahara occidental présentait pour eux deux avantages : couper au Maroc, auquel les oppose une rivalité ancestrale, la route de l'Afrique, étendre vers l'Atlantique leur zone d'influence. Le président Boumediène annonça donc en 1974 au président Ould Daddah qu'il se retirait de la concertation à trois qui se poursuivait depuis des années entre Alger, Rabat et nous concernant la décolonisation du Sahara occidental. Entre-temps, le Polisario était né. Il jouissait de notre sympathie et de notre soutien actif dans la mesure où il luttait contre l'occupant espagnol. L'Algérie s'est employée, elle, à le contrôler politiquement.* »

Un accord secret

Si l'on en croit l'ancien ministre de la souveraineté interne, tout cela finit par déboucher au début de 1975 sur la conclusion d'un accord secret entre Madrid, Alger et le Polisario. L'Espagne s'engageait à faire accéder le Sahara occidental à l'indépendance par le moyen d'une autodétermination savamment contrôlée. Les intérêts de l'ancien colonisateur seraient sauvegardés. Les soldats du « *Tercio* » devaient se retirer progressivement des postes qu'ils occupaient et les remettre au Polisario. Celui-ci acceptait de son côté de libérer les quelques officiers espagnols qu'il détenait. Il tint parole.

Rabat ayant vu clair dans ce jeu, le roi Hassan II mit à profit l'agonie de Franco pour lancer, en novembre 1975, la « *marche verte* » *et tenter de forcer* le cours des événements. Les dirigeants espagnols, redoutant les répercussions sur la situation intérieure d'un conflit avec le Maroc, se prêtèrent à la signature de l'accord tripartite de Madrid, qui jeta à terre le scénario initialement prévu par Madrid et Alger. C'est ainsi que M. Salah rétablit une cohérence dans des événements difficiles à relier : l'envoi à Madrid, *lors* de la première phase des négociations hispano-marocaines, d'un émissaire algérien chargé de rappeler aux Espagnols leurs engagements antérieurs, la fureur du président Boumediène en apprenant la « *capitulation* » de l'Espagne sous la pression de la « *marche verte* », le voyage à El-Aïoun de Juan Carlos, alors chargé de l'intérim des fonctions de chef d'Etat, aux fins de calmer les militaires espagnols indignés d'un changement aussi brutal de politique. Ceux-ci s'en tinrent d'ailleurs assez largement sur le terrain aux accords secrets antérieurement passés. *Ils facilitèrent* le départ des populations vers Tindouf, remirent un grand nombre de postes aux hommes du Polisario et favorisèrent le ralliement au *Front* et à *l'Algérie* des quelque trois mille hommes de la garde nomade, ce qui permet aux Sahraouis de disposer très vite d'une « *armée de libération* » efficace et disciplinée.

« *Vous voyez*, conclut M. Salah, *de quelle façon l'Espagne a créé de toutes pièces ce soi-disant peuple sahraoui composé en fait de Reguibats et de Maures, de gens appartenant à nos tribus, parlant notre langue, le hassanya, ayant les mêmes coutumes que nous. Ce « peuple », l'Algérie s'en est assuré ensuite le contrôle en le regroupant à Tindouf, en y ajoutant ses populations du Sud, en jouant sur la solidarité qui unit, par exemple, les Reguibats, qu'ils soient originaires de l'ancien Rio-de-Oro, Mauritaniens ou Algériens.* »

« *Le président Boumediène nous reproche de nous être entendus avec le Maroc*, nous a dit de son côté, avec une visible amertume, le chef de l'Etat mauritanien. *Mais de 1972 à 1974, il a donné sa bénédiction à cette entente. En 1972, il a été à Rabat le témoin privilégié d'un échange de lettres secrètes entre le roi Hassan II et moi-même. Chacun reconnaissait à l'autre une zone d'influence au Sahara occidental. Le président algérien nous a dit alors combien il se réjouissait d'un accord qui mettait fin à une longue querelle entre pays frères. Il a fait une déclaration du même type, en octobre 1974, devant les chefs d'Etat et de gouvernement de la Ligue arabe réunis à Rabat. C'est de lui-même enfin, sans explications, sans me demander mon avis, qu'il s'est retiré de la concertation à trois à laquelle il était associé depuis des années.* »

M. Ould Daddah reconnaît « *être resté aveugle* » sur les intentions et la politique d'Alger en cette affaire. « *Je n'ai ouvert les yeux*, dit-il, *que lorsque le président Boumediène, le 10 novembre 1975, à Colomb-Béchar, m'a sommé de choisir entre lui et Hassan II. Nous nous étions engagés avec nos frères marocains La dignité, l'honneur, nous interdisaient de revenir en arrière.* »

Il est clair que dans cette *affaire, la Mauritanie* s'est retrouvée prise au piège, écartelée entre les intérêts opposés de l'Algérie et du Maroc. « *En fait*, nous a dit un homme d'affaires qui ne cachait pas son hostilité à la « *réunification* » et à ses *conséquences, notre tort a été de n'avoir pas de politique propre mais de suivre alternativement celle de nos voisins au gré des circonstances.*

» *Nous avions tout à perdre en nous mêlant de cette affaire. Faute de pouvoir récupérer le Sahara occidental dans son intégrité, il fallait s'en tenir à l'autodétermination et ne pas en démordre. Sans notre caution, le Maroc n'aurait pas pu s'emparer de la Saguia-El-Hamra. Aujourd'hui il faut nous tirer au mieux de ce mauvais pas.* »

Nombreux sont les Mauritaniens qui estiment comme notre interlocuteur que l'heure est au réalisme. Le sentiment de malaise devant les conditions dans lesquelles s'est opérée la « *réunification de la patrie* » n'est pas nouveau, notamment parmi les jeunes et les anciens membres du Parti des Kadihines (prolétaires), organisation clandestine d'opposition, ralliée au régime sur la base d'une « *charte de progrès et d'émancipation* » adoptée par le Parti du peuple mauritanien lors de son quatrième congrès, en août 1975. Le Polisario a eu ainsi pendant longtemps la sympathie d'une large partie de la population. Il a très largement entamé ce capital ces derniers mois en multipliant les raids contre la Mauritanie, en donnant l'impression qu'elle était *son objectif principal* et qu'il s'employait à la détruire. « *Le Front est de plus en plus inféodé à Alger*, nous ont dit plusieurs étudiants et lycéens. *Il n'aurait pas dû pratiquer* des *prises d'otages, qu'il s'agisse de Français ou de Mauritaniens, s'attaquer à des populations civiles.* » Les choses étant *ce qu'elles sont*, les jeunes admettent la nécessité de résister à ces attaques afin de préserver l'existence même du pays. Mais ils prônent d'abord et surtout l'adoption d'une solution politique, même si elle doit passer pas une négociation avec le Polisario. Pour eux en effet, le développement du pays et le maintien des options « progressistes » sont prioritaires. Or ils sont l'un et l'autre gravement compromis par la poursuite de la guerre.

DANIEL JUNQUA.

Prochain article :

LA HANTISE DU DÉPEÇAGE

A Dakhla, le commerce est roi

Dakhla. — Isolée sur sa presqu'île, reliée au continent par une étroite langue de terre, la capitale de la province « *réunifiée* » du Tiris El Gharbia, plus connue aux temps héroïques de l'aéropostale sous le nom de Villa-Cisneros, paraît vivre en dehors du temps et de la guerre. Rien n'a changé depuis notre précédente visite au début de 1976. Le programme de deux cent quatre-vingt-dix logements commencé par les Espagnols, est resté inachevé. La petite place ombragée et fleurie au centre de cette coquette cité coloniale respire la quiétude. Dans les rues, les soldats sont *rares*. La présence marocaine, bien qu'importante — chasseurs T-6 à l'aéroport, vedette armée dans le port, garnison installée dans l'ancienne caserne du Tercio, à l'extérieur de la ville, — est discrète. Partout flotte le drapeau vert mauritanien.

La vraie ressource de la ville, c'est le commerce. *Dakhla*, comme La Guéra, près de Nouadhibou, a bénéficié ces deux dernières années du *statut de* zone franche. Plusieurs centaines de licences d'importation ont été distribuées et les « bazars » ont proliféré. Le Fokker d'Air Mauritanie, qui assure *deux fois par semaine* la ligne Nouakchott-Nouadhibou-Dakhla-Las Palmas, revient vers la capitale bourré *de marchandises* diverses. Le gros du trafic passe cependant par les avions *et les véhicules* de l'armée. Les militaires trouvent ainsi le *moyen d'arrondir leurs soldes*, après avoir mis au pas quelques douaniers trop zélés. Le gouvernement vient de décider de rétablir une taxation à 100 % sur les produits de luxe — chaînes *hi-fi, postes de radio, appareils* photo, montres, etc. — et à 50 % sur les appareils ménagers *tout en maintenant l'exonération* sur les produits de première nécessité. Il sera difficile cependant *de mettre fin aux habitudes* qui se sont instaurées.

La nouvelle province — 90 000 kilomètres carrés de sable et de rochers — *coûte cher à* la mère patrie et ne lui rapporte pas un sou. Les taxes locales *ont produit 9 millions d'ouguiyas* en 1977 nous dit le gouverneur, alors que le budget de la région s'élevait *à 162 millions d'ouguiyas*. En deux ans, nous a précisé le ministre du Plan, M. Sidi Ould Cheikh Abdallahi, le Tiris El Gharbia s'est vu consacrer au total quelque *600 millions d'ouguiyas pour* les seules dépenses civiles. C'est beaucoup pour les dix mille *habitants officiellement recensés* au début de 1977 et sur lesquels on compte un million de fonctionnaires, dont *sept cents* nommés depuis la « *réunification* ». A titre de comparaison, le budget de la huitième *région*, celle de Nouadhibou, l'une des plus riches du pays en raison de la présence des installations minéralières, *est trois fois moindre*, pour vingt-huit mille habitants, que celui du Tiris.

UN FILM DE JOCELYN SAAB

« Le Sahara n'est pas à vendre »

Casque sur la tête, allongés ou *accroupis, à l'abri dans leurs casemates* ou derrière leurs remblais de sable ou de pierre, ils attendent, les *mains crispées sur leurs armes*, scrutant le désert... Autour de Smara et d'El Aïoun, au milieu d'un impressionnant *arsenal de mortiers*, de chars, de canons et d'obusiers en tout genre, les soldats des *forces armées royales marocaines* veillent, attendant l'attaque des « *mercenaires algériens du Polisario* » *qui leurs disputent le sol du Sahara* occidental.

Ces « mercenaires », voici qu'ils nous parlent, qu'ils témoignent : « *J'étais ouvrier à Bou Craa* », dit l'un ; « *chauffeur de taxi à El Aïoun* », annonce l'autre ; « *mineur à Zouérate* », explique un troisième. Ils parlent espagnol, français ou arabe. « *Nous ne sommes ni Marocains ni Mauritaniens*, disent-ils. *Nous combattons pour retrouver notre pays. Le Sahara n'est pas à vendre...* »

Camps de réfugiés, silhouettes noires des femmes de la milice sahraou. montant la garde, courses folles de land-rover dans les immensités sablonneuses ; vie quotidienne du maquisard : attente, *thé*, *prière*... *Il y a les combats*, les assauts contre le ruban-convoyeur de phosphate de Bou Craa ou la « muraille » de *Zouérate*. Il y a...

En une heure trente, Jocelyn Saab, journaliste et réalisatrice libanaise (« *Beyrouth jamais plus* », « *le Liban dans la tourmente* », « *Egypte chaque année en janvier* »), nous *promène de Rabat à Nouakchott et* de Tindouf à El Aïoun, mettant à nu toutes les données d'une crise qui *risque de déstabiliser l'Ouest de* l'Afrique. Un reportage exceptionnel sur un dossier brûlant. — D. J.

★ Olympic, 10, rue Boyer-Barret.

● *Au même programme*, « *la Cité des morts* » montre l'Egypte après les émeutes de la faim de l'année dernière. Images poignantes *de tous les laissés pour compte* de la « libéralisation » : habitants du cimetière nés parmi les tombes, où leur détresse s'installe sans espoir, enfants qui fouillent d. : les poubelles de la métropole, travailleurs bêtes-de-somme *de l'* « *île de la Briqueterie* ». Quand la porte tournante du Hilton dégorge ses nantis insouciants, la caméra de Jocelyne Saa., explore l'envers du décor et la voix du chanteur aveugle Cheikh Imam dit « *ceux qui relèvent la tête* » et la « *lumière entrant dans les prisons* ». Un poème à l'Egypte souffrante et à son peuple vibrant de pitié et d'amour.

Le Monde

politique

Le chiffrage du programme socialiste est critiqué par la majorité et par le P.C.

Le chiffrage de l'application du programme commun de la gauche en 1978 et 1979, telle que l'envisage le parti socialiste, a constitué mardi 14 février le principal événement politique d'une journée qui en comportait plusieurs autres, notamment les réunions de MM. Barre, Chirac, Mitterrand et Marchais en province, et le débat entre MM. Servan-Schreiber et Leroy à TF 1.

Le commentaires de presse, mercredi, prolongent en les paraphrasant ou en les nuançant les déclarations des partenaires ou adversaires du P.S. sur le devis socialiste. M. Barre s'est étonné de voir les socialistes, qui ont dénoncé l'existence d'un déficit budgétaire de 8,9 milliards, en prévoir un de 40, et il qualifie d'« attrape-nigauds » et de « débauche d'illusions » le catalogue des promesses de l'opposition. Selon M. Guichard, avec le programme socialiste la ruine viendra seulement plus lentement qu'avec le programme commun.

Pour le commentateur économique de « l'Humanité », le programme socialiste est un plan de gestion de l'austérité dont le financement sera assuré par l'endettement et l'inflation. M. Fabre estime que la convergence de ces critiques vaut au chiffrage socialiste un préjugé favorable, mais il pense qu'il faudra reparler de tout cela après les élections avec les représentants des chefs d'entreprises, des syndicats et des pouvoirs publics.

LA TOURNÉE DU PREMIER MINISTRE EN PROVINCE

M. Barre : ceux-là qui critiquaient notre déficit budgétaire de 8,9 milliards en envisagent un de 40 milliards

Poursuivant sa tournée électorale en province, M. Raymond Barre s'est rendu, mardi après-midi 14 février, à Issoudun et à Châteauroux (Indre) pour apporter son soutien à trois candidats de la majorité menacés par la poussée de la gauche : deux candidats du R.P.R., MM. Jean-Paul Mourot, député sortant de la 3e circonscription, et Michel Aurillac, ancien préfet du département, candidat dans la 1re circonscription (dont le siège est occupé depuis 1973 par un communiste), et un représentant du P.R., M. Maurice Tissandier, député sortant de la 2e circonscription. Chacun des trois est candidat unique de la majorité dans sa circonscription.

Au cours des allocutions qu'il a prononcées, le chef du gouvernement a longuement développé les deux thèmes qui forment désormais la trame de sa campagne électorale : critique systématique des orientations et des objectifs de la gauche et nécessité de s'y opposer en donnant pour cela à M. Giscard d'Estaing la majorité présidentielle « large et loyale » *dont il a besoin.*

Une fois de plus, M. Barre a concentré ses attaques sur les dirigeants du P.S. qui « ne méritent pas », *dit-il, d'être considérés* « avec dignité », *et en particulier sur M. Mitterrand traité à nouveau de* « pyromane ». *Le premier ministre a aussi invité les électeurs à ne pas voter simplement* « contre la crise », *ce qui équivaudrait, selon lui, à un* « suicide ».

M. Barre se proposait de tenir le même langage au cours de la visite qu'il devait faire dans le Morbihan mercredi après-midi 15 février.

Châteauroux. — En signe d'unité de la majorité, la réunion publique organisée mardi soir à Châteauroux avait été placée sous l'égide de l'Association d'union républicaine pour la liberté et le progrès, regroupant dans le département de l'Indre le R.P.R., le P.R., le C.D.S. et le CNIP.

Prenant la parole à 22 heures devant près de quinze cents personnes, M. Barre a rendu hommage aux trois candidats locaux de la majorité. Il a ensuite indiqué que son « message » tient en deux idées simples : « *Primo,* a-t-il dit, *il faut éviter à la France l'application du programme commun ; secundo, il faut que le président de la République puisse disposer, dans les prochaines années, d'une large, loyale et cohérente majorité de rénovation et de progrès.* »

Commentant le chiffrage du programme commun actualisé par le P.S. (*le Monde* du 15 février), le premier ministre a déclaré : « *Ceux-là mêmes qui, aujourd'hui, envisagent un déficit budgétaire de 40 milliards de francs sont ceux qui, il y a quelques semaines, condamnaient le gouvernement parce que son budget présentait un déficit de 8,9 milliards. De qui se moque-t-on ?* » M. Barre a alors ironisé sur les déclarations faites lundi soir 13 février à Grenoble par le premier secrétaire du P.S. (*le Monde* du 15 février). « *C'est le pyromane qui est à l'origine de l'incendie sur le marché des changes qui vient ensuite faire des déclarations, en se comportant comme le pompier qui va éteindre le feu.* »

Le chef de gouvernement estime que les dirigeants socialistes ont « *une attitude méprisable* ». Faisant allusion aux articles récemment publiés par *l'Unité*, organe du P.S., à propos notamment de la polémique sur le vote des Français de l'étranger, il a ajouté : « *Ce n'est pas en écrivant ce qu'ils écrivent dans leurs feuilles, sur les membres du gouvernement, qu'ils mériteront* [les dirigeants du P.S., N.D.L.R.] *d'être traités avec dignité* ».

M. Barre a enfin mis en garde les électeurs contre la tentation d'accorder leurs suffrages à l'opposition par simple dépit. « *Cette fois, il s'agit du sort de la France,* a-t-il déclaré. *Que les Français ne se suicident pas parce qu'ils sont de mauvaise humeur. Devant la gravité de l'enjeu, qu'ils ne pensent point seulement à eux-mêmes, à leurs intérêts matériels, qu'ils pensent à la France, au rôle qui est le sien dans le monde.* »

M. Raymond Barre avait tenu à peu près le même langage lors de son passage à Issoudun : « *Je voudrais mettre en garde contre cette extraordinaire attrape-nigaud, cette véritable débauche d'illusions qu'est le catalogue des promesses de l'opposition,* avait-il indiqué.

En conclusion, M. Barre avait affirmé : « *Je ne suis pas de ceux qui s'en vont répétant : nous serons battus ou qui crient : nous allons gagner en pensant au fond d'eux-mêmes qu'ils seront battus — parce que cela leur serait utile.* » Il semble que par cette phrase, le premier ministre ait voulu faire implicitement allusion aux arrière-pensées que l'on prête parfois à M. Chirac au sein du courant giscardien, sur le rôle que le président du R.P.R. se plairait à tenir en tant que leader de l'opposition si la gauche arrivait au pouvoir.

A Issoudun et à Châteauroux, la visite du premier ministre a été marquée, à l'appel des syndicats, par des manifestations d'hostilité à la politique gouvernementale.

ALAIN ROLLAT.

Feux croisés dans la presse

C'est à un véritable tir croisé que donnent lieu dans la presse de ce mercredi les commentaires du chiffrage par le P.S. du programme commun actualisé. Les journaux conservateurs accusent tout à la fois le parti socialiste de sous-estimer les dépenses et de majorer les recettes.

Le Figaro, qui titre en première page : « Ruine en temps record », estime, sous la plume d'Antoine-Pierre Mariano, « *illusoire d'espérer qu'une partie* [du pouvoir d'achat supplémentaire distribué] *sera épargnée. Sauf à avoir recours à des importations, la demande ne pourra pas être satisfaite. On déclenche ainsi un processus de « surchauffe » économique qui se traduira par des hausses de prix.* »

La hausse des salaires devant majorer les prix de revient des entreprises, le P.S. doit choisir : « *ou il bloque les prix, ou, tout en les contrôlant, il accepte des augmentations obligées. Dans le premier cas, il contraint l'entreprise au dépôt de bilan ; dans le second, la politique qu'il mène va à l'encontre des objectifs qu'il se fixe. Le choix est simple : chômage ou hausse des prix* ». Ce n'est pas « *en augmentant le déficit du budget, en laissant s'accroître le déficit commercial, en rétablissant des indexations et en injectant du pouvoir d'achat supplémentaire que l'on redresse une économie* ».

Pour *l'Aurore* (José Van den Esch), le projet socialiste rappelle « *le saut de l'ange, et sans filet ! De quoi se retrouver le nez dans la sciure, reins brisés ! Le problème... n'est pas d'ordre politique ou social. Il est dans l'insincérité évidente et grave de certaines évaluations, dans la déraison d'un excès de dépenses par rapport au fardeau qu'une économie exposée à tous les harcèlements de la concurrence peut supporter. Il est dans le laxisme monétaire qui annonce, à concurrence de 30 ou 40 milliards au moins cette année, le recours à la tristement célèbre « planche à billets ».*

« *Pour atteindre la vérité,* ajoute de son côté Pierre Locardel dans *les Echos*, *il faut multiplier par deux le total de dépenses budgétaires supplémentaires annoncées par le parti socialiste. Pourquoi cette réticence à dire ce qui est ? En sous-estimant le coût de son programme, le parti socialiste se prépare des verges pour se faire fouetter.* »

A gauche, les critiques ne sont pas moindres. Outre celles de *l'Humanité* (voir ci-contre), on doit noter celles du quotidien trotskiste *Rouge*, qui dénonce « *le cadeau gigantesque aux entreprises* » que représente à ses yeux le transfert à l'Etat de 200 F de charges sociales par salarié (27 milliards au total).

« *La vérité,* écrit Pierre Julien, *est que tout chiffrage a ses contraintes. A vouloir démontrer à la droite et au patronat qu'on est en mesure de changer la politique économique et sociale sans changer le système, il faut mettre de l'eau dans le vin des promesses. Quitte à tromper les travailleurs sur l'enjeu véritable du débat...*

Le Matin, dans son éditorial, interprète les choses tout autrement. « *On comprend,* écrit-il, *les précautions dont s'entoure le P.S. pour inscrire son défi économique dans la réalité. (...) Si la gauche vient au pouvoir elle sera confrontée à une épreuve de rigueur et de vérité, pour dissiper tant la confusion que les mystères qui ont entouré la politique économique des dernières années.* »

Pour *Libération*, « *le projet du P.S. réduira le nombre des chômeurs* » et « *ceux qui sont menacés de l'être* ».

« *Mais les partis de l'ex-majorité ne manqueront pas d'agiter les menaces sur les privilèges des fortunés et des cadres, encloses dans ce langage chiffré : il apparaît notamment que les mesures sociales et l'augmentation des bas salaires réduiront la hiérarchie des revenus plus que le P.S. ne l'avait d'abord prévu. Le respect des grands équilibres économiques a ses raisons que la politique respectueuse des équilibres sociaux n'avait pas eues. Plus terrible sera leur vengeance.* »

Sylvain Gouz, dans *le Quotidien de Paris*, souligne, lui, les « *paris* » qu'implique la « *montée en régime* » de l'économie française souhaitée par le P.S. : « *Convaincre les Français de faire confiance à un gouvernement de gauche et de traduire leur confiance par un comportement d'épargne accentué, que peut favoriser, il est vrai, la pratique de l'indexation. Convaincre les industries de ne pas se livrer à une funeste grève de l'investissement; convaincre nos partenaires économiques, et en premier lieu la R.F.A., que leur intérêt consiste à aider une France dirigée par la gauche, au besoin en admettant qu'elle restreigne ses importations. Ces objectifs ne sont pas hors d'atteinte.* »

Le débat entre MM. Servan-Schreiber et Leroy à TF1

Un mot de trop

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a eu un mot de trop. « Vous traitez les Français comme des bougnoules », *a-t-il lancé à son interlocuteur communiste, M. Roland Leroy, mardi soir 14 février, au cours de l'émission* « l'Evénement » *de TF 1.*

Venant au terme d'une méthodique dénonciation de l'attitude du P.C. dans les derniers mois, cette formule a indigné l'auditoire de l'émission. Un « oh ! » *de réprobation est venu du public pourtant invisible à l'écran et théoriquement contraint au silence. Elle a permis à M. Leroy d'élever une* « protestation solennelle » *saluée par des applaudissements qui n'étaient peut-être pas tous dus à une* « claque » *communiste installée dans le studio, quoi qu'en ait dit M. Servan-Schreiber. Enfin, elle a valu à l'ancien directeur de* l'Express, *de la part d'un invité, l'insulte de* « raciste ». *Qu'il ne mérite pas.*

En se laissant aller à prononcer cette phrase, le député de Meurthe-et-Moselle a commis trois erreurs à la fois, au moins.

D'abord une injustice. Le parti communiste mérite moins que toute autre formation politique peut-être une telle accusation, déplacée, sans fondement. Enorme.

En second lieu, et du seul point de vue de l'émission à laquelle il participait, M. Servan-Schreiber a commis une maladresse tactique. En quelques mots il a ruiné son avantage. Un avantage qu'il détenait pourtant nettement par la clarté de son exposé, la spontanéité de son propos, et, tout simplement, ses qualités de « debater ». *Ses interrogations répétées, ses bonnes questions, le choix qu'il avait fait jusque-là du terrain, en reprochant au P.C. d'avoir préféré la sauvegarde de son électorat au débat sur le programme commun : tout cela portait et rendait laborieuses certaines des réponses lues avec trop d'application par son adversaire. Mais tout cela a basculé dans le secondaire, après la* « petite phrase ».

Enfin, M. Servan-Schreiber a péché par orgueil. Sans doute a-t-il pensé qu'il pouvait, lui, lancer de tels propos. Parce qu'il ne peut être suspecté de racisme. Et c'est vrai. Parce que le rôle qu'il a joué dans la dénonciation de la guerre d'Algérie le place au-dessus de toute calomnie en ce domaine. Et c'est vrai. Parce qu'il a, dans l'Express *des années 50, et plus tard, et ailleurs, assez défendu les Arabes pour qu'on ne puisse l'accuser d'admettre leur destin de* « bougnoules », *justement. Et c'est vrai.*

Mais qui pensait à cela au moment où il parlait de la sorte ? Qui pouvait mettre en balance, dans l'instantanéité d'une image de télévision, un passé plus qu'honorable et une formule plus que malheureuse ?

Formule malheureuse ? Mais le président du parti radical a suffisamment habitué ses auditeurs à des formules choc et à des images redoutables pour qu'on le soupçonne, mardi soir, d'avoir préparé celle-là. Sans en mesurer les conséquences.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Leroy et la participation des communistes au gouvernement

Au cours du débat entre MM. Leroy et Servan-Schreiber, le président du parti radical a évoqué la déclaration faite par le directeur de *l'Humanité* au micro d'Europe 1 le 21 novembre 1974. M. Leroy avait expliqué : « *Nous considérons comme absurde l'hypothèse qu'on puisse appliquer le programme commun avec un président et une majorité réactionnaires. Du côté du pouvoir, on développe l'idée d'un gouvernement d'union nationale, d'union sacrée. Mais imaginez ce que pourraient penser les électeurs de gauche s'ils voyaient siéger des ministres de gauche sous la présidence de Giscard d'Estaing. Ce serait là l'union sacrée. En tout cas, il n'y aurait pas de ministres communistes dans ces conditions.* » A l'époque, cette déclaration avait été opposée aux prises de position de MM. Marchais et Mitterrand expliquant qu'il était possible à la gauche de gouverner avec Georges Pompidou (*le Monde* du 23 novembre 1974).

Sur TF 1, M. Leroy a commenté ses propos en indiquant : « *Il faut replacer cette phrase dans son contexte. A cette époque s'exerçaient de multiples pressions visant à amener les communistes à rencontrer le président de la République afin de faire croire à une éventuelle participation du P.C.F. au pouvoir.* »

● *L'Humanité* du 15 février note, sous la signature de Henri Alleg : « *Au grotesque dont parlait Roland Leroy, M. Servan-Schreiber aura joint l'odieux. Il aura pourtant réalisé une rare performance pour un homme de droite : montrer sans fard le mépris de sa caste pour les travailleurs immigrés et au-delà pour nous, les simples gens, « qui sommes tous des bougnouls ».*

QUATRE PRÉVISIONS SUR LA SITUATION DE LA FRANCE EN 1978

(Progression en volume, en %)

	Projet du gouvernement (sept. 1977)	Prévisions O.C.D.E. (*) (déc. 1977)	Projet P.S. (fév. 1978)	Projet P.C.F. (oct. 1977)
Ressources de la nation :				
Produit intérieur brut..	4,5	3,2	4,9	6,8
Importations	7,1	5	9,8	8
Emploi de ces ressources :				
Consommation	5	3	5,5	7,3
Investissem. des entrep.	3,7	1,2	5	4,6
Exportations	8,1	5,7	7	8

(*) Dans l'hypothèse de la poursuite de la politique de M. Barre.



(Dessin de CHENEZ.)

M. Boulloche : la convergence des critiques montre que le P.S. est sur la bonne voie

M. André Boulloche, député socialiste du Doubs, nous a déclaré, mercredi 15 février, en réponse aux critiques adressées au chiffrage de la version socialiste du programme commun :

« *La communication du parti socialiste sur les comptes économiques de la France pour les années 1978 et 1979 soulève des appréciations critiques qui, comme nous y sommes maintenant habitués, convergent de toutes parts contre le P.S.*

» *M. Raymond Barre semble avoir renoncé à citer les chiffres mensongers qu'il tenait on ne sait d'où et avec lesquels il tentait d'effrayer les Français. Mais il persiste à poursuivre les socialistes de ses imprécations. Plutôt que de taxer d'irresponsabilité des adversaires qui apportent justement la preuve du contraire, il ferait mieux de penser à ses propres responsabilités dans la situation économique et sociale actuelle.*

» Le Figaro, *qui n'a rien oublié et rien appris, entonne le refrain « le chômage ou l'inflation » que tous les économistes internationaux sérieux considèrent comme dépassé.*

» *Quant à* l'Humanité, *elle feint de voir un abandon du programme commun là où il n'y a au contraire que précisions données sur les modalités d'application des engagements pris.*

» *Elle refuse de voir le transfert considérable que représente la hausse moyenne des salaires de 18 % avec une hausse des prix inférieure à 10 %. Elle oublie que les principaux impôts de 1978 sont déjà votés et que seul un collectif budgétaire est possible. Elle témoigne d'une insuffisante connaissance de ce qu'est l'économie d'une nation industrielle moderne et oublie en particulier que, dans les circonstances actuelles, une croissance de 6,8 % en 1978 ne se décrète pas.*

» *En résumé, la convergence de ces critiques me fait plutôt penser que le parti socialiste est sur la bonne voie, celle du sérieux dans l'application du programme commun.* »

« L'Humanité » : on reprendra aux travailleurs d'une main ce que l'on aura donné de l'autre

Jean-Pierre Gaudard analyse dans *l'Humanité* du 15 février le chiffrage socialiste du programme commun. Il note :

« *Les chiffres du parti socialiste confirment son refus d'appliquer le programme commun. Le P.S. parle désormais d'une* « période intérimaire vers le nouveau type de développement », *et André Boulloche précise :* « Vous voyez à quel point nous sommes loin d'avoir donné un chiffrage du programme commun. »

» *Effectivement, le P.S. est désormais loin du programme commun. Son plan est un plan de gestion de la crise et de l'austérité. Une mesure le symbolise : le P.S. prévoit 6 milliards de rentrées fiscales pour* « incitation aux économies d'énergie ». *En clair, cela veut dire augmentation des taxes sur les produits pétroliers. L'essence ordinaire grimperait de 40 centimes (en plus de la hausse prévue en juillet par M. Barre) et atteindrait 2,80 F au lieu de 2,23 F actuellement.*

» *(...) En l'absence de véritables réformes, le financement du programme socialiste se fera par l'inflation et l'endettement extérieur. On reprendra aux travailleurs d'une main de ce que l'on aura donné de l'autre. On rendra la France encore plus dépendante des principaux financiers du monde capitaliste, les Etats-Unis et la R.F.A.* »

● *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du P.C., a répondu mardi 14 février au micro de France-Inter à M. Barre, qui a estimé que le financement du programme commun exigerait un doublement des impôts. Il a indiqué : « *Ces dépenses seront couvertes par des ressources qui résulteront de l'augmentation de l'impôt sur les hauts revenus, d'une augmentation des impôts sur les entreprises, et notamment de l'application de l'impôt sur le capital et, aussi, d'une augmentation de la T.V.A. sur les produits de luxe, qui permettra des rentrées supplémentaires. Toutes ces ressources s'élèveront à 96 milliards.* »

● *M. Olivier Guichard*, ancien ministre (R.P.R.), a déclaré, mercredi 15 février, à R.T.L. : « *Le chiffrage du programme communiste prévoyait la ruine rapide du pays ; le chiffrage socialiste prévoit une ruine plus lente. J'appartiens à une génération qui a toujours vu la mise en faillite du pays par les socialistes. Je suis très inquiet de voir ces chiffres avancés avec autant de légèreté.* »

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a constaté, mercredi 15 février, au cours d'une interview à France-Inter, une convergence des critiques de droite et de gauche à l'égard du chiffrage du programme socialiste. Selon lui, le chiffrage devra faire l'objet d'une « table ronde » au lendemain des élections avec les syndicats, les chefs d'entreprises et les pouvoirs publics. « *Je pense que le P.S. a été modeste et prudent,* a-t-il déclaré, *en évaluant à 4 milliards la fraude fiscale, alors qu'elle est estimée généralement à 40 milliards.* »

● *Le P.S. critique les candidatures de Choisir la cause des femmes.* — Le secrétariat national à l'action féminine du parti socialiste a déploré, mardi 14 février, dans une déclaration à la presse, l'attitude du mouvement Choisir, présidé par Me Gisèle Halimi, qui, « *en ne donnant aucune consigne de vote à ses candidates au second tour, met le grand mouvement de tous les travailleurs et travailleuses sur le même plan que l'actuelle majorité* ».

M. Mitterrand : le prix de la discipline républicaine va monter

M. Mitterrand a déclaré mardi 14 février à Privas :

« Ceux qui ont renvoyé la discipline de la gauche à la brocante se rendront compte lorsqu'ils voudront la racheter que les prix ont monté. Non à la spéculation sur l'union de la gauche. Non à la spéculation sur la discipline de la gauche.

» Comment changer et gagner ? Le 12 mars, apportez au parti socialiste les sept millions de suffrages dont il a besoin pour lancer la dynamique nouvelle. Nous n'en faisons pas une condition : nos sept millions de voix ne sont pas les 21 %. Si nous ne les avons pas, tant pis pour nous. Ce n'est qu'un objectif, mais c'est un objectif important. »

Auparavant, lors d'une réunion publique à Romans, M. Mitterrand avait noté :

« La seule logique des discours de M. Barre depuis dix-huit mois se résume en une seule phrase : « Ah ! si l'on avait gardé l'autre, » Chirac, ce serait pire. » Voilà donc M. Barre entre Charybde et Scylla, entre Chirac et nous. Il n'a besoin ni du rocher ni du gouffre, il coule tout seul.

Il a ajouté : *« Lorsque j'entends cette question de Georges Marchais : François Mitterrand veut-il de l'union, veut-il de la victoire ? Je lui conseille amicalement d'écouter MM. Barre et Chirac, il sera renseigné : qui est attaqué ? C'est le parti socialiste. C'est son premier secrétaire. (...) Chacun sait bien que le P.S. représente la seule force neuve de l'horizon politique français. »*

Le vote des Français de l'étranger

CINQ ORGANISATIONS SYNDICALES ET PROFESSIONNELLES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES : le personnel a observé une stricte neutralité.

Cinq organisations syndicales et professionnelles du ministère des affaires étrangères ont protesté, mardi 14 février, contre les *« critiques »* et les *« allégations mettant en cause l'impartialité des agents du ministère (...) dans l'exécution de la loi relative au vote des Français de l'étranger ».*

Dans un communiqué, elles indiquent qu' *« à leur connaissance aucune instruction n'a été envoyée à effet d'inciter* [des Français de l'étranger] *à orienter leur vote ».*

Elles ajoutent : *« Le personnel, où qu'il se trouve, est demeuré à l'écart, dans ses fonctions, d'une compétition politique dont les effets sont patents et sur lesquels les tribunaux se prononcent ou se prononceront. Il entend continuer à observer une stricte neutralité. »*

Ces organisations estiment que si des fautes ont été constatées, elles doivent faire l'objet de sanctions appropriées *« ne pouvant intervenir que dans le respect des garanties statutaires ».*

Les organisations qui ont signé ce communiqué sont les suivantes : Association professionnelle des fonctionnaires et agents du ministère des affaires étrangères (APFAMAE), Association syndicale des affaires étrangères C.F.T.C., Syndicat du personnel des affaires étrangères C.G.T. - F.O., Syndicat autonome du personnel du ministère des affaires étrangères (F.G.A.P.) et Syndicat unifié des conducteurs et mécaniciens des administrations de l'Etat (SUCMA).

● *A Marseille*, M. Robert Allione, membre du comité central du P.C.F., candidat dans la 1re circonscription des Bouches-du-Rhône (Marseille, 1er arrondissement et partie du 6e) a rendu publics, mardi 14 février, de nouveaux éléments d'information étayant la plainte contre X... avec constitution de partie civile pour manipulation d'électeurs, fraudes électorales et complicité qu'il a déposée le 19 janvier *(le Monde* du 21 janvier). Il a fait part de son intention de communiquer le nom de cent quarante-cinq électeurs précédemment inscrits dans une autre circonscription que la sienne au doyen des juges d'instruction du parquet de Marseille *(corresp.)*.

● *M. Louis Mexandeau*, député socialiste du Calvados, a protesté, mardi 14 février, contre le *« racket électoral organisé par le gouvernement et la majorité sortante pour « ratisser » les voix des Français de l'étranger ».* Notant les *« troublantes anomalies constatées à Caen (jusqu'à quatre écritures différentes sur les formulaires d'inscription) »*, M. Mexandeau demande *« s'il est vrai que le consul de France à Saigon a manifesté un zèle particulier pour faire inscrire les Français du Vietnam ».* Il ajoute : *« Qui a décidé d'orienter ces inscriptions sur Caen attendu que beaucoup de ces Français du Vietnam sont nés en Indochine, ne connaissent pas la Normandie et ne sont jamais venus en France ? »*

PARIS : M. Tollu (C.D.S.) se retire du VIIIe arrondissement

M. Philippe Tollu (C.D.S.) retire sa candidature dans le VIIIe arrondissement de Paris *(6e circonscription)*, à la suite du soutien accordé par le P.R. à M. Couve de Murville (R.P.R.), *député sortant, qui se représente.*

M. Tollu, qui avait reçu l'investiture de l'U.D.F. (Union pour la *démocratie française*), a déclaré mardi 14 février : *« J'avais commencé ma campagne électorale, j'apportais un soutien loyal et sans arrière-pensée au président de la République et au premier ministre. Dans le même temps, le parti républicain réclamait et obtenait la suppléance du candidat R.P.R., M. Couve de Murville, et aujourd'hui il lui apporte son soutien. Comprenne qui pourra ! Curieux procédé en réalité, coup bas à l'Union pour la démocratie française. Les électeurs jugeront. Je ne veux en rien contribuer à la confusion, je ne suis plus candidat. »*

De son côté, le P.R. a précisé qu'il apportait son soutien *« à la seule candidature de M. Couve de Murville et à celle de son suppléant, M. Marcel Normand, président d'honneur du comité P.R. de cet arrondissement ».*

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

AIN. — M. Jacques Boyon, candidat R.P.R. à Bourg (1re circonscription), est directeur du cabinet du ministre de la défense, et non secrétaire comme nous l'avons écrit (*le Monde* du 14 février).

HAUTE-GARONNE. — M. Michel Valdiguié, adjoint au maire *de Toulouse, C.D.S.*, candidat de l'U.D.F., a décidr de se retirer dans la 3e circonscription (Tou*louse-Sud) où se présente* M. André Turcat, R.P.R. Estimant que les divisions de la majorité, *« regrettables »* au niveau national, sont *« catastrophiques »* localement, M. Valdiguié déclare que *« les primaires face à un député sortant de l'opposition* (en l'occurrence, M. Maurice Andrieu, *P.S.) sont dangereuses et suicidaires car seule une candidature unique, et de préférence unitaire, permettrait d'arriver largement en tête au premier tour et, grâce à la dynamique du succès, de l'emporter au second ».* — *(Corresp.)*

NORD. — M. Charles Fenain, maire de Douai, vient d'annoncer sa candidature comme « socialiste indépendant » dans la 14e circonscription. M. Fenain a été réélu à la mairie à la tête de la liste de la majorité. Comme en 1973, il affrontera M. Emile Roger, député communiste sortant. Dans la 21e circonscription (Avesnes), M. Robert Flander *(Front autogestionnaire)* vient lui aussi d'annoncer sa candidature. Mme Potgorny *représente* déjà dans cette circonscription le mouvement trotskiste Lutte ouvrière et non le P.S.U., comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 11 février. Dans la 22e circonscription (Maubeuge), M. Jacques Decaux, que nous avons présenté comme écologiste, est membre du P.S.U. et bénéficie de l'investiture du Front autogestionnaire (qui regroupe le P.S.U., des non-violents et des écologistes).

PARIS. — Les sections parisiennes des trois organisations *d'extrême gauche signataires de* l'accord « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs », la Ligue *communiste révolutionnaire* (trotskiste), l'Organisation communiste des travailleurs et les Comités *communistes pour* l'autogestion, ont présenté mardi 14 février leurs candidats dans vingt-quatre circonscriptions de la capitale.

Seize appartiennent à la L.C.R., cinq à l'O.C.T., trois aux C.C.A. Leur moyenne d'âge est de vingt-neuf ans. *Quinze* sont employés, quatre enseignants, deux vendeuses de grands magasins, un est *ouvrier* du bâtiment, une infirmière, un cheminot.

Chacun défendra le programme de sa *propre organisation*, ainsi que la plate-forme politique commune qui lie les trois formations *(le Monde* du 9 décembre 1977).

RHONE. — Le suppléant de M. Jean-Marc Dupuis, candidat *du P.S. dans la 9e circonscription* (Tarare), est M. Michel Verrot, instituteur, et non M. Vinson, maire de Tarare.

VENDÉE. — Deux conseillers généraux, MM. Jean de Mouzon, maire de Luçon, et Marcel Guilbaud, maire d'Olonne, ont donné leur adhésion au Mouvement des radicaux de gauche. Tous deux avaient été élus avec le soutien du parti socialiste.

Quelle réforme fiscale ?

(Suite de la première page.)

2) *Un réaménagement de la fiscalité locale :* les bases de notre fiscalité locale n'avaient, en 1969, guère évolué depuis la Révolution. Or, ces bases comportaient deux défauts majeurs qui allaient en s'aggravant avec le temps : l'archaïsme et l'injustice.

Le premier défaut concernait le principal impôt local à la charge *des ménages*, la *contribution* mobilière. En gros, les habitants d'une commune étaient imposés selon le loyer qu'ils auraient payé, selon les cas en 1924, 1925 ou 1943, pour leur logement. Cet archaïsme était d'autant moins tolérable que le poids de la taxe d'habita*tion augmentait, depuis 1959*, nettement plus vite que celui de l'impôt sur le revenu.

Le second défaut concernait la patente. A l'ancienneté des bases d'imposition s'ajoutait une distor*sion au détriment des* petites entreprises, notamment commerciales et artisanales. Cette distorsion n'était pas étrangère au malaise ressenti par ce secteur et au développement d'une agitation antifiscale qui, en ce qui concerne la patente, n'était pas dépourvue de motifs.

L'action, *entreprise depuis 1969*, a apporté un début de solution à ces deux séries de difficultés.

Désormais, *la taxe d'habitation, qui a remplacé la contribution mobilière, a pour base la valeur de marché 1970 du loyer de l'habitation concernée.* Que cette base d'imposition ne soit pas un critère idéal est un autre problème *sur* lequel je reviendrai. Je dirai simplement ici que pour un impôt localisé entre trente-six mille communes il n'existe probablement pas d'autre critère praticable.

De plus, *la patente a été supprimée et remplacée par la taxe professionnelle. Cette réforme* capitale a concerné deux millions d'entreprises. Je voudrais, avec le recul du temps, en *souligner trois* éléments :

— L'objectif de justice a été atteint. Pour un million de petits commerçants et artisans, les cotisations ont été réduitees de 50 % au moins. Le financement de cet allègement, soit 2 milliards de francs environ, a été supporté par certaines entreprises industrielles qui ont subi une augmentation de 25 % en moyenne de leurs bases d'imposition. Certes, quelques erreurs, correspondant à 2 % environ des entreprises, ont été commises : ces cas extrêmes justifient les correctifs adoptés par le Parlement à la fin de 1976.

— Le passage de la patente à la taxe *professionnelle* correspond au passage d'un impôt de type médiéval — véritable charte des droits acquis des corporations — à un impôt moderne assis sur des indicateurs objectifs de la valeur ajoutée des entreprises : masse salariale et équipements. C'est un impôt évolutif.

— Enfin, la taxe professionnelle est le premier impôt dont la répartition entre les différents niveaux de collectivités — communes, départements — soit *transparente. Désormais, les* entreprises connaissent le taux, c'est-à-dire le niveau de pression fiscale exercée sur elles par chaque collectivité intéressée.

3) *Une modernisation de l'administration fiscale :* en 1969, les structures de la direction générale des impôts étaient sensiblement les mêmes qu'au lendemain de la Révolution. Elles dérivaient en fait très largement des conceptions de l'Ancien Régime avec le cloisonnement *entre trois régies* chargées respectivement des impôts directs, des impôts indirects et des impôts *patrimoniaux (les droits* d'enregistrement). Ce cloisonnement interdisait une action efficace de *lutte contre* la fraude, car aucun service fiscal ne disposait d'une vue d'ensemble de la situation d'un contribuable.

La réorganisation des services de *la direction* générale des impôts, décidée par M. Debré, a été entreprise par M. Giscard d'Estaing, et se poursuit depuis neuf ans. Elle est aux trois quarts achevée. Cette réorganisation a apporté :

— La *fusion* en un dossier unique de l'ensemble des informations concernant chaque contribuable. C'est le casier fiscal dont le principe, posé dès 1920, n'avait jamais pu être réalisé ;

— *La possibilité* pour les inspecteurs des impôts de se consacrer en priorité aux vérifications. *La réorganisation a augmenté* de près de deux mille unités le nombre d'inspecteurs affectés aux *tâches de contrôle fiscal.*

Grâce à la réorganisation, le contrôle fiscal, c'est-à-dire la *répression de la fraude*, est devenu une réalité.

Mais l'action de contrôle fiscal, comme toute action humaine, est *perfectible*. Cela veut dire qu'elle a pu comporter des erreurs et que ces erreurs sont réparables. En particulier, un soin vigilant doit être porté au respect des procédures qui garantissent la sérénité de l'exercice du contrôle. Je rappelle à cet égard que j'ai fait établir en 1975 une charte du contribuable vérifié qui est remise au début de chaque contrôle et qui précise les obligations et les droits respectifs du contrôleur et du contrôlé.

L'action à poursuivre

Mes réflexions s'inscrivent dans le cadre des perspectives définies à Blois par le premier ministre et s'ordonnent autour des mêmes thèmes.

● LA FISCALITE D'ETAT

Perturber la structure actuelle de la fiscalité d'Etat serait à mon avis une erreur, qu'il s'agisse de la part relative de la T.V.A. par rapport à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur les sociétés ou de l'institution d'une fiscalité nouvelle sur les patrimoines.

Dans les circonstances actuelles, une *réduction* substantielle de la T.V.A. aurait pour conséquence une augmentation insupportable *soit de l'impôt* sur le revenu, soit de l'impôt sur les sociétés. En effet, pour réduire de trois points *la part* de la T.V.A. il faudrait augmenter soit de 50 % l'impôt sur le revenu, soit de 75 % l'impôt *sur les sociétés*. Ces perspectives ne sont pas raisonnables. Les exemples étrangers, britannique et *suédois notamment*, montrent que pour obtenir ce résultat il faut à la fois aboutir à des taux confiscatoires sur les hauts revenus et à une pression considérable sur les revenus modestes. Il faut, en effet, savoir qu'un travailleur au SMIC est pratiquement exonéré en France alors qu'il verse le tiers de *son* salaire au titre de l'impôt sur le revenu en Suède.

Porter le taux de l'impôt sur les sociétés à 75 %, ou, comme l'envisage *le parti* communiste, en doubler le rendement, est tout aussi déraisonnable. Il faut savoir *que la structure* et le taux de notre impôt sur les sociétés obéissent à un modèle *occidental* que l'on retrouve aussi bien en Allemagne qu'aux Etats-Unis. La part de cet impôt dans les recettes de l'Etat est voisine de 10-20 % dans tous les pays industrialisés de l'O.C.D.E. Augmenter *massivement* l'impôt sur les sociétés aboutirait à faire sortir l'économie *française du marché mondial en* ruinant la compétitivité de notre industrie ; ce serait exclure la France du petit *peloton* des grandes nations industrielles.

La voie de la rigueur et du sérieux conduit donc à maintenir la stabilisation de la part relative de la T.V.A. dans notre fiscalité d'Etat et à refuser une surtaxation des particuliers et des entreprises.

Les débats, à vrai dire confus, sur l'institution d'un *impôt* sur le capital font oublier qu'il existe en France un impôt local sur le capital foncier bâti et non bâti. Son produit est d'un ordre de grandeur voisin de celui de l'impôt *allemand* sur la *fortune*, c'est-à-dire 13 milliards de francs, souvent cité en exemple, et d'une structure d'ailleurs voisine de nos taxes *foncières et de l'ancienne* patente. Introduire un impôt supplémentaire sur le patrimoine ne me paraîtrait sérieux qu'à la condition d'accepter la levée de l'anonymat sur les produits de l'épargne, *comme les bons de* caisse, les bons du Crédit agricole et les bons du Trésor, qui assurent le *financement* d'une partie considérable de l'investissement productif. Il faudrait également instituer des *moyens* de contrôle inquisitoriaux au profit de l'administration fiscale afin de détecter les placements refuges et stériles comme l'or et les œuvres d'art. A défaut de ces moyens, un impôt sur les patrimoines risquerait d'être une farce. Il aboutirait, tout au plus, à augmenter le prix *de la construction*, parce qu'il frapperait quasi exclusivement l'immobilier.

En revanche, je pense qu'une *action* doit être entreprise au niveau des droits de succession. Le contrôle de cet impôt a été délaissé au *profit de* la vérification de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu. Ces *priorités étaient normales quand* il s'agissait de lancer l'action de contrôle fiscal. Maintenant que celui-ci a *trouvé son rythme de* croisière, il est nécessaire de mieux contrôler l'application des *droits de succession. Il faudra* également revoir le mécanisme d'exonération de ces droits, de *manière à mieux protéger* l'outil de travail des chefs d'entreprise et, sans doute, introduire davantage de progressivité dans les taux.

Ainsi, une action résolue d'imposition des plus-values, avec l'amélioration du dispositif mis en place, et de réforme des droits de *succession donnerait* des résultats sociaux et économiques plus sûrs qu'une imposition généralisée des patrimoines.

S'agissant de l'impôt sur le revenu, je crois que certaines actions de réforme doivent être engagées, dans le cadre de l'évolution nécessaire de notre société, vers davantage de justice et de solidarité. Je suis favorable à l'augmentation *des possibilités de déduction pour* les dons aux œuvres d'intérêt général, à l'institution d'un *système* de chèques de vacances financé, en partie, par une exonération des charges sociales et fiscales des entreprises qui y contribueraient au profit de leurs *salariés, à la création* d'une déduction de l'épargne de nature à faciliter le financement des inves*tissements productifs, enfin*, à l'unification complète de l'impôt sur le revenu par la généralisation *à tous les revenus du travail* salarié ou non salarié de l'abattement de 20 %. Cet alignement est la contrepartie légitime de l'action de lutte contre la fraude. Symétriquement, les déductions supplémentaires dont bénéficient diverses professions devraient, à *terme*, être supprimées de manière à atteindre l'objectif « à revenu égal impôt égal », qui est l'idée-*force* que nous devons *mettre* progressivement en application.

Ces adaptations de notre fiscalité d'Etat seraient facilement financées par un relèvement des accises, c'est-à-dire des impositions portant sur des consommations socialement contestables : alcools, tabacs, jeux du hasard.

● LA FISCALITE LOCALE

Pour clarifier le débat, deux considérations doivent nous guider : d'une part, les Français *estiment que les actions des collectivités locales doivent* être développées ; cela signifie qu'il faut réduire les *dépenses de l'Etat pour* affecter les recettes correspondantes aux collectivités locales, ou admettre une *augmentation* de la pression fiscale globale. D'autre part, l'éparpillement communal *n'est pas compatible avec un système* fiscal moderne et juste. Notamment, la disparité des taux *d'imposition* applicables aux entreprises reste une source de distorsions économiques de moins en *moins compatibles avec le développement* des entreprises.

C'est pourquoi je souhaite formuler deux propositions :

— *D'abord supprimer* les distorsions locales affectant l'imposition des entreprises. La taxe professionnelle *devra* donc, à terme, être l'impôt des départements et des régions, de manière à *en réduire les écarts de taux*, ce qui n'est pas possible dans le cadre d'un impôt communal.

— S'orienter vers la suppression de la taxe d'habitation et son remplacement par l'affectation aux communes d'une fraction de l'impôt sur le revenu. En effet, malgré la clarification apportée par la suppression du loyer matriciel et la mise à jour des bases d'imposition, il n'y a pas de corrélation rigoureuse entre la taille ou le loyer d'un logement et la capacité contributive de *celui* qui *l'occupe*. Cette approximation était supportable tant que l'impôt restait léger, mais il représente maintenant, dans bien des cas, plus d'un mois de loyer pour des foyers modestes, alors qu'ils sont pratiquement exonérés d'impôt sur le revenu. La suppression de la taxe d'habitation *constituerait* un progrès soci évident.

L'affectation aux communes d'une fraction de l'impôt sur le *revenu serait financée* soit par la diminution à due concurrence des dépenses de fonctionnement et d'équipement de l'Etat, soit par la création d'un ou deux décimes additionnels à l'impôt sur le revenu versés aux collectivités locales, soit par une combinaison de ces deux mesures en fonction de la conjoncture économique du moment.

Au total, le système fiscal local *devrait pour l'essentiel s'articuler* ainsi :

— Au niveau départemental et *régional*, l'imposition des entreprises ;

— Au niveau communal, une imposition sur le revenu et, avec les deux actuelles taxes sur les propriétés bâties et non bâties, une imposition sur le capital *foncier*.

Cet objectif, qui permettrait aux collectivités locales de fixer elles-*mêmes le taux de leurs impôts*, devrait être atteint au terme d'une période transitoire longue, de manière, comme cela a été obtenu avec le passage étalé sur vingt ans de la taxe locale au versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.), à *rendre supportable* les *transferts* de charges entre contribuables et de ressources entre collectivités.

● L'ACTION ADMINISTRATIVE

Elle me paraît devoir comporter deux volets. *Le* premier concerne la lutte contre la fraude. Elle doit demeurer l'effort prioritaire de la *direction générale des impôts, et* doit s'exercer dans la sérénité et l'efficacité. Cela suppose deux *conditions* : l'augmentation des moyens des services fiscaux et une action résolue pour isoler de la grande masse des contribuables une petite minorité de fraudeurs impénitents. Mais une attention particulière doit être portée aux petites et moyennes entreprises, *notamment du secteur artisanal* et commercial. Il est clair que le contrôle fiscal qui revient en arrière *sur quatre ans constitue* une lourde sujétion pour de petites entreprises souvent mal *équipées au plan comptable*. D'autre part, les rappels sur quatre ans, même parfaitement *justifiés, peuvent être difficilement* supportables pour ces entreprises, d'où un risque pour l'emploi.

Je pense donc qu'une opération « table rase » devrait être engagée. *Il s'agirait d'offrir* aux contribuables modestes ou moyens la possibilité dans un court délai *de se mettre spontanément en* règle en souscrivant des déclarations rectificatives. Cette amnis*tie porterait sur les sanctions* pénales et l'application des pénalités. Elle comporterait en outre *des délais de règlement dans* les cas où le retour à la vérité fiscale pourrait compromettre l'existence *de l'entreprise. Je crois que* le vote d'une loi en ce sens au début de la prochaine session du Par*lement marquerait* l'entrée dans une époque où tous les prétextes de la fraude étant supprimés, la *lutte contre celle-ci pourrait* se poursuivre avec une vigueur accrue. Cette opération ponctuelle *devrait être complétée*, à titre permanent, par la réduction de quatre à deux ans du délai de *reprise du fisc* pour ces contribuables petits ou moyens.

Le second volet concerne les moyens d'action de la *direction* générale des impôts. Il est de fait que la rigueur budgétaire commandée par le rétablissement de nos équilibres économiques a conduit depuis deux ans à comprimer les dotations du service des impôts comme de toutes les administrations. Je crois qu'un effort qualitatif et quantitatif devra être mené dès le début de la prochaine législature.

La conjonction de ces deux *éléments : amnistie pour* les contribuables modestes ou moyens, effort budgétaire en faveur des services fiscaux, me paraît de nature à assurer sur des bases saines et dépourvues *d'équivoque, vis-à-vis des contribuables* comme des agents des impôts, la poursuite de l'effort *d'élimination* progressive de la fraude fiscale.

Améliorer l'efficacité sociale de l'impôt sur le revenu, mieux organiser l'imposition des patrimoines, poursuivre dans la sérénité l'action de contrôle fiscal grâce à une opération « table rase » d'amnistie et un renforcement des moyens des services, affecter aux collectivités locales une fraction de l'impôt sur le *revenu pour alléger, par la suppression* de la taxe d'habitation, la charge des ménages, voilà me *semble-t-il* des perspectives à la fois sérieuses et réalistes.

Encore faut-il que les orientations clairement définies soient minutieusement appliquées ; c'est, je le pense, l'esprit des objectifs d'action pour les libertés et la justice qui viennent d'être présentés à Blois.

J.-P. FOURCADE.

EN ILE-DE-FRANCE

I. — HAUTS-DE-SEINE : la ceinture dorée

Nous commençons l'enquête électorale de la région Ile-de-France avec, aujourd'hui, le département des Hauts-de-Seine et demain celui de la Seine-Saint-Denis. Nous poursuivrons prochainement l'enquête électorale sur les autres régions de France (1).

par PATRICK JARREAU

Les trente-six communes des Hauts-de-Seine qui cernent l'ouest de Paris, de Villeneuve-la-Garenne, au nord, à Antony, au sud, sont depuis longtemps partagées — très inégalement — entre le mouvement gaulliste et le parti communiste. Les villes industrielles, telles que Gennevilliers, Nanterre, Malakoff, accordent leurs suffrages au P.C.F., tandis que les faveurs des banlieues résidentielles vont à ce qui est aujourd'hui le R.P.R. On note quelques exceptions : Bois-Colombes vote gaulliste, Bagneux vote communiste, et le centrisme s'est maintenu à Clamart et à Montrouge. Au total, cependant, les gaullistes ont pu dire que, dans ce département créé en 1964, il n'y avait que les communistes et eux, se disputant parfois le même électorat d'ouvriers, de petits employés et de cadres moyens. Le découpage des circonscriptions faisait le reste, entraînant, ici ou là, des scrutins serrés.

L'évolution économique du département, marquée par la « désindustrialisation » et le développement de quartiers résidentiels souvent luxueux (2), a fait apparaître, depuis quelques années, de nouvelles tendances. Les partisans de M. Giscard d'Estaing se sont implantés dans les milieux aisés, qui forment une part importante de la population des communes du sud-ouest. Cette progression se manifeste, cette année, par la présence de plusieurs candidats du parti républicain, qui vont défier le R.P.R. jusque dans ses fiefs d'Asnières et de Boulogne-Billancourt. D'autre part, le parti socialiste, dont les progrès sont ici relativement discrets, a étendu son influence au point d'espérer devancer le candidat communiste dans certaines circonscriptions où celui-ci arrivait toujours en tête. Des quatre sièges de la majorité qui paraissent menacés, le P.S. en vise deux, les deux autres devant normalement, s'ils changent de camp, revenir au P.C.F.

Toutefois, dans ce département où M. Giscard d'Estaing avait devancé M. Mitterrand de 6 000 voix en 1974, les électeurs las de la majorité semblent hésiter à franchir le pas. Aussi de nombreux candidats marginaux sollicitent-ils, cette année, leurs suffrages.

Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne

Les communes de Gennevilliers et de Villeneuve-la-Garenne, qui forment la 1re circonscription, élisent, l'une un maire communiste, l'autre une municipalité modérée, mais toutes deux donnent — la première plus nettement que la seconde — la majorité de leurs suffrages à la gauche aux élections législatives et présidentielles. M. Waldeck L'Huillier, parlementaire depuis 1946, maire de Gennevilliers jusqu'en 1973, année où il avait été réélu avec 54.5 % des voix au premier tour de scrutin, laisse la place à M. Jacques Brunhes, son suppléant depuis 1967. Professeur de collège à Villeneuve, âgé de quarante-quatre ans, M. Brunhes aura lui-même pour suppléant le nouveau maire de Gennevilliers, M. Lucien Lanternier, conseiller général.

Dans ces deux villes, où est concentré 1 % du potentiel industriel national et où la crise se traduit par des licenciements et des réductions d'horaires, le parti communiste peut envisager d'augmenter encore son avance au détriment de la majorité, représentée par MM. Yves Clero (R.P.R.) et Jean-Jacques Le Conte (C.N.I.P.), tandis que le parti socialiste, dont le candidat est M. Yves Lasfargues, cherche surtout, au travers de ces élections, à accroître son implantation à Villeneuve.

Asnières

M. Albin Chalandon, ancien ministre, ancien député U.D.R., devenu président-directeur général d'Elf-ERAP, ne se représente pas à Asnières (deuxième circonscription), où il avait été élu pour la première fois en 1967. Son suppléant, M. Yves Cornic, conseiller général, visant la succession du maire d'Asnières, dont il est le premier adjoint, celui-ci, M. Michel Maurice-Bokanowski, sénateur (R.P.R.), souhaitait que son mouvement désignât une personnalité d'une autre stature pour les législatives. M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., déclina l'offre : M. François Heilbronner, ancien directeur du cabinet de M. Chirac, ne convenait pas au maire ; M. Maurice Doublet, ancien préfet de la région parisienne, directeur de cabinet du maire de Paris, s'avéra inéligible du fait de ses fonctions antérieures ; M. André Fanton, député de Paris, se heurta au même obstacle que M. Heilbronner. L'investiture du R.P.R. échut finalement à M. Georges Tranchant, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Cet industriel de cinquante-sept ans avait participé à la campagne électorale de Georges Pompidou en 1969 et soutenu la candidature de M. Giscard d'Estaing en 1974. Mais les partisans du président de la République avaient arrêté leur choix sur Mme Milena Nokovitch, adjoint au maire, responsable départementale des clubs Perspectives et Réalités. Chef d'entreprise comme M. Tranchant, Mme Nokovitch fonde sa candidature sur la triple légitimité que lui confèrent sa présence au conseil municipal, son soutien au chef de l'Etat et l'appui qu'elle a reçu de M. Chalandon. Son concurrent fait état pour sa part du soutien de MM. Maurice-Bokanowski et Cornic.

Le parti communiste, dont le candidat, cette année encore, est M. Claude Denis, arrive traditionnellement en tête des partis de gauche au premier tour, et la campagne qu'il mène depuis plusieurs semaines a pu consolider sa position. Mais le parti socialiste, qui présente, comme en 1973, M. Camille Sandrin, est conscient que la composition sociale de la ville, où cadres moyens, employés et commerçants sont nombreux, pourrait lui donner au second tour plus de chances de battre la majorité, qui l'a emporté de 5 000 voix sur 45 000 électeurs inscrits en 1973. M. Sandrin risque toutefois d'être gêné par le candidat du P.S.U., M. Jean-Claude Chamblain — déjà présent il y a cinq ans — et par celui du Mouvement des démocrates, M. Roland Cléry, ancien adjoint au maire, qui peut attirer les suffrages de certains électeurs gaullistes.

Colombes, Bois-Colombes

Dans la 3e circonscription (Colombes, Bois-Colombes), M. Dominique Frelaut (P.C.), maire de Colombes depuis 1965, conseiller général depuis 1976, tente de conserver le siège que détenait jusqu'en 1973 le maire de Bois-Colombes, M. Emile Tricon (R.P.R.). Le candidat du R.P.R., M. Alain Aubert, membre du comité central du mouvement et ancien délégué national à la jeunesse, a lancé sa campagne lors de la fête que le R.P.R. de la région parisienne avait organisée au stade de Colombes en juin 1977. Fort de l'activité que déploient les militants du R.P.R. dans les deux villes et du soutien que lui apportent les dirigeants de sa formation dans cette circonscription, où M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel, avait envisagé de se présenter, M. Aubert devra corriger son image très chiraquienne s'il veut, au second tour, non seulement recueillir les voix de Mme Antoinette Batifoulier (P.R.), qui l'avait devancé aux élections cantonales, de M. Patrice Fichet (C.N.I.P.) et de M. Martial Gloumeau (démocratie chrétienne), mais aussi détourner une partie des voix qui se seront portées sur le candidat socialiste, M. Jean-Claude Emorine.

Le pari de M. Aubert est audacieux, car M. Frelaut a pour lui d'avoir progressé en voix à chaque élection municipale, d'avoir battu la majorité, en mars 1976, dans le canton de Colombes-sud, où le conseiller général centriste ne se représentait pas, et de diriger, depuis 1965, une municipalité d'union de la gauche au sein de laquelle les rapports entre le P.C. et le P.S. sont bons. Enfin, la candidature de M. Jean-Marc Daudans (Fédération des républicains de progrès), conseiller municipal, et celle de M. Daniel Macher (Mouv. dém.) visent plus l'électorat de la majorité que celui de la gauche.

Clichy, Levallois

Député sortant de la quatrième circonscription (Clichy, Levallois-Perret), M. Parfait Jans, conseiller général et maire de Levallois-Perret, est réputé avoir une position difficile due à une gestion municipale controversée. On note cependant que le député communiste élu en 1967, battu en 1968 et qui avait enlevé le siège à M. Charles Pasqua (U.D.R.), en 1973, a de nouveau battu le responsable gaulliste, alors président du conseil général, en mars 1976, dans le canton sud de Levallois, et que sa liste a été réélue au premier tour lors des dernières élections municipales.

Trois candidats de la majorité sont néanmoins sur les rangs : M. Jean-Paul Benoit (radi.), chef de cabinet de M. André Rossi, ministre du commerce extérieur ; Mme Edith de Villepin (P.R.) et M. Charles Auzanneau (R.P.R.), auxquels s'ajoute M. Jean-Maurice Demarquet (dém. chrét.).

La gauche non communiste, qui détient, avec M. Gaston Roche, la municipalité de Clichy, où une liste d'union n'avait pu être formée en mars dernier, présente deux adjoints au maire de cette ville : MM. Henri Le Gall (P.S.) et Marc-Ely Pau, membre du comité directeur du M.R.G.

Courbevoie, La Garenne-Colombes

Dans la cinquième circonscription (Courbevoie, La Garenne-Colombes), le maire de Courbevoie, M. Charles Gérard-Déprez (P.R.), député depuis 1967, doit compter, pour la première fois, avec un concurrent du R.P.R., M. César Chierici, ancien conseiller municipal. C'est là une séquelle de la rivalité qui a longtemps opposé, à Courbevoie et à La Garenne-Colombes, gaullistes et giscardiens, et qui semble avoir tourné à l'avantage de ces derniers, la municipalité de La Garenne, détenue par un U.D.R. jusqu'en 1975, étant à présent dirigée par un modéré, M. Max Catrin, qui se présente comme suppléant de M. Gérard Déprez, lequel a fait entrer treize R.P.R. dans sa municipalité. La liste de M. Gérard Déprez a été élue au premier tour, en mars dernier, avec 56 % des voix, tandis que celle de M. Catrin l'emportait avec 58 % des voix à La Garenne.

Le maire de Courbevoie, qui s'était signalé en votant contre le projet de loi sur les sections syndicales d'entreprise, en décembre 1968, en appelant à voter « oui » au référendum d'avril 1969 et en votant contre le projet de loi libéralisant l'avortement, en juillet 1975, avait eu jusqu'à présent en face de lui, au second tour des élections législatives, un candidat communiste comme en 1967 et en 1968. Le P.C. présente M. Roger Guérin, conseiller général de Courbevoie-Sud, mais il pourrait être devancé, cette fois, par Mme Lucette Sirkis (P.S.), médecin âgé de quarante-huit ans, qui mène une campagne active, notamment sur les problèmes de logement et d'urbanisme et sur celui des conditions de vie dans le quartier de la Défense.

Les progrès du P.S. pourraient cependant être limités par la candidature de M. James Custot (F.R.P.).

Neuilly, Puteaux

La 6e circonscription (Neuilly-sur-Seine, Puteaux) est le théâtre d'un singulier combat entre un candidat venu d'ailleurs, M. Robert Hersant, soutenu par toutes les formations de la majorité, qui ont besoin ailleurs du soutien des journaux qu'il possède, par le premier ministre et, apparemment, par le président de la République, et une candidate déjà élue comme suppléante de M. Achille Peretti (R.P.R.), maire de Neuilly. Elle a assumé le mandat législatif du député titulaire lorsque celui-ci, ancien président de l'Assemblée nationale, a été nommé au Conseil constitutionnel en mars 1977. M. Robert Hersant, député (réf.) de l'Oise, ne ménage rien, et surtout pas la délicatesse des habitants de Neuilly, pour obtenir le siège que Mme Florence d'Harcourt entend conserver et que, en dépit de son activité et de son dévouement, la majorité voudrait lui enlever, sans grande conviction, au profit du directeur du *Figaro*.

La gauche, représentée par Mme Annie Mandois (P.C.) et M. Gérard Brisset (P.S.), vise principalement à accroître son implantation à Puteaux et à obtenir les 12,5 % de suffrages, par rapport aux électeurs inscrits, nécessaires pour se maintenir au second tour. Mme Mandois semble mieux placée, de ce point de vue, que M. Brisset, qui peut cependant compter sur la progression qu'a connue le parti socialiste à Neuilly. Si le candidat du P.S. ne pouvait se maintenir au second tour — et même s'il se maintenait, — les électeurs socialistes ne seraient-ils pas tentés de reporter leurs voix sur Mme d'Harcourt pour contribuer à la défaite de M. Hersant ? Celui-ci pourrait, en revanche, bénéficier des voix qui se seront portées, au premier tour, sur M. Jacques Aubry (dém. chrét.).

Nanterre, Suresnes

M. Raymond Barbet (P.C.), soixante-dix-sept ans, maire de Nanterre jusqu'en 1977, ne se représente pas dans la 7e circonscription (Nanterre, Suresnes), où il était élu depuis 1962. Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, conseiller général de Nanterre-Nord, a toutes chances de remporter le scrutin de ballottage, mais M. Georges Le Gallo (P.S.) peut espérer augmenter les voix de son parti, au premier tour, à Suresnes, ville dont il est conseiller municipal. Les candidats de la majorité, MM. Jacques Allègre (P.R.) et Jean-Luc Leclerc (R.P.R.), et M. Christian Maréchal (dém.-chrét.), ne sont pas assurés de retrouver les 39,5 % de voix que totalisaient, en 1973, le candidat du Mouvement réformateur et celui de l'U.R.P., qui était Ladislas Poniatowski.

Garches, Rueil, Saint-Cloud

Les résultats des consultations antérieures semblent favorables à M. Jacques Baumel (R.P.R.), député sortant de la 8e circonscription (Garches, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud), président du conseil général et maire de Rueil-Malmaison. Les municipalités des trois villes sont, en effet, détenues par la majorité, de même que les trois sièges de conseiller général. En 1973, M. Baumel avait été réélu au second tour avec 55,1 % des voix, contre 44,8 % au candidat socialiste, M. Jacques Fournier, qui se présente à nouveau cette année. Malgré la présence d'un candidat du M.R.G., M. Félix Mouton, et d'un représentant du parti socialiste-démocrate, M. Sydney Ghenassia, M. Fournier, membre (CERES) du comité directeur du P.S., pourrait creuser le faible écart qui le séparait, en 1973, du candidat communiste, M. Michel Duffour, membre du comité central, ancien conseiller général, battu en 1973. Peut-il l'emporter sur M. Baumel ?

L'évolution sociologique des trois villes, où les logements construits ces dernières années sont d'un prix élevé, n'est pas de nature à accroître les suffrages de la gauche. Cependant, les salariés forment la quasi-totalité de la population active, et 62 % des femmes âgées de vingt à soixante-cinq ans travaillent. Les problèmes de l'emploi, de l'aide aux familles, auxquels s'ajoutent ceux de l'environnement, sont, pour les candidats de la gauche, des thèmes de campagne privilégiés.

M. Baumel, qui doit compter avec un candidat radical, M. Michel Durey, conseiller municipal de Vanves, peut mettre en avant les réalisations de sa municipalité. A Garches et à Saint-Cloud, les électeurs ont montré, en mars 1977, qu'ils étaient également satisfaits de la gestion de MM. Bodin (mod.) et Jean-Pierre Fourcade (P.R.), aujourd'hui sénateur des Hauts-de-Seine. Seul un vote essentiellement politique des électeurs de la circonscription pourrait donc inverser la tendance affirmée depuis plusieurs années.

Meudon, Sèvres

Dans la 9e circonscription (Meudon, Sèvres), la position de M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, qui avait été réélu, en 1973, avec 1 300 voix d'avance sur 63 000 électeurs inscrits, au second tour reste difficile. M. Giscard d'Estaing avait obtenu 55.1 % des suffrages dans cette circonscription en mai 1974, contre M. Mitterrand, et la municipalité de Meudon, ville qui représente près de la moitié de la population de la circonscription, est demeurée à la majorité, en mars 1977, la liste sortante de M. Gauer, P.R., obtenant près de 55 % des voix. Chaville, Ville-d'Avray, Vaucresson et Marnes-la-Coquette sont également gérées par la majorité, l'union de la gauche ne détenant que Sèvres. En outre, l'évolution de la population, marquée par une diminution du nombre des ouvriers et une augmentation de celui des professions libérales, des cadres et des employés, ne semble pas favorable à la gauche.

Cependant, M. Henri Neuville (P.S.), ingénieur économiste âgé de quarante-deux ans, battu par M. Labbé en 1973, est un candidat en lequel peuvent se reconnaître de nombreux cadres. Il mène une campagne méthodique qui fait une large place aux discussions, au cours de « forums » ou de réunions chez des particuliers. La nature de l'électorat et la situation politique semblent, d'autre part, assurer M. Neuville qu'il devancera à nouveau, au premier tour, le candidat du parti communiste, M. Roger Fajnzylberg, économiste lui aussi, âgé de trente et un ans, et adjoint au maire de Sèvres.

La situation de la gauche a pu être renforcée, en outre, par l' « affaire » des *trois cent dix-huit* Français de l'étranger inscrits sur la liste électorale de Meudon, opération dont les candidats socialiste et communiste avaient contesté la régularité (*le Monde* du 19 janvier). Le tribunal d'instance de Vanves a jugé que leur plainte était sans objet, une seule inscription étant rejetée (*le Monde* du 10 février). Mais les plaignants ont introduit un recours en cassation et ils sont décidés, si M. Labbé l'emportait avec moins de trois cents voix d'avance, à saisir le Conseil constitutionnel.

MM. Edouard Valensi (mouv. dém.) et Vacherot-Ricard (P.S.D.) sont également candidats.

Boulogne-Billancourt

A Boulogne-Billancourt (10e circonscription), le maire, M. Georges Gorse, ancien ministre (R.P.R.), conseiller général, semble en excellente situation pour retrouver le siège de député qu'il a conquis en 1967 et qu'il a laissé à son suppléant, M. Graziani, en mai 1973. Les trois cantons de la ville sont tenus par la majorité et la liste de M. Gorse a été réélue, en mars 1977, dès le premier tour. La présence d'un candidat du parti républicain, M. Hugues Siren-Viénot, n'est pas de nature à inquiéter l'ancien ministre.

A gauche, M. Aimé Halbeher, membre du comité central du P.C.F., ancien dirigeant de la C.G.T. aux usines Renault et ancien secrétaire de la Fédération des métaux C.G.T., qui avait échoué dans le canton sud, à l'occasion d'une élection partielle, en juin 1976, peut-il devancer à nouveau le candidat du parti socialiste, qui est, cette année, M. Bernard Pibouin ?

Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Vanves

Dans la 11e circonscription (Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Vanves), M. Guy Ducoloné (P.C.), député sortant, aura dû affronter, avant les élections législatives, une rude campagne électorale à Issy-les-Moulineaux, où l'élection municipale de mars 1977 avait été annulée sur plainte de l'union de la gauche. La réélection, le 12 février, de la liste sortante, conduite par M. Raymond Menand (M.D.S.F.), qui a accru la faible avance qui le séparait de l'union de la gauche en mars dernier, est un échec pour M. Ducoloné. Encouragera-t-elle M. Fourcade à se présenter dans cette circonscription, comme il en avait manifesté l'intention ? Sur place, on remarque que l'ancien ministre ne s'est guère montré depuis un mois et demi et que le terrain est resté libre pour M. Pascal Sauviat

élections législatives

POLITIQUE

dorée

(R. P. R.), conseiller municipal d'Issy-les-Moulineaux. Les autres candidats qui se réclament de la *majorité* sont MM. René Duval (M.D.S.F.), également conseiller municipal d'Issy, et Jean Luigi (dém. chrét.).

Le R. P. R. détient la mairie *et le canton de* Vanves, où les dernières élections municipales avaient cependant donné un résultat serré. La mairie et le canton de Malakoff sont communistes, *tandis* que M. *Ducoloné* est conseiller général d'un des deux cantons d'Issy-les-Moulineaux, l'autre ayant élu un conseiller centriste. C'est donc à Issy-les-Moulineaux qu'un renversement de tendance pourrait mettre en péril le siège du député communiste. Mais M. *Ducoloné, député* depuis 1964, bénéficie de la confiance de nombreux électeurs, dont le vote, dans les consultations locales, peut aller à des personna*lités proches de la majorité.* Les problèmes d'emploi et d'environnement qui se posent dans les trois villes peuvent amener un certain nombre d'électeurs, notamment parmi ceux qui, à Issy-les-Moulineaux, se sont abstenus lors de l'élection municipale partielle, à souhaiter un changement de politique. Pour le candidat socialiste, M. Jacques Thibault, membre de la minorité du P.S., ce scrutin sera l'occasion de développer l'*implantation de son parti* à Vanves et à Issy, tandis que le candidat du M.R.G., M. Richier, et celui du Mouvement des démocrates, M. Bernard Trigaud, disputeront à M. *Duval* les suffrages centristes (16,7 % en 1973).

Châtenay, Châtillon, Fontenay, Le Plessis-Robinson, Sceaux

M. Pierre Mazeaud (R. P. R.), *ancien secrétaire d'Etat* à la jeunesse et aux sports, délaisse la 12e *circonscription* (Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, *Le* Plessis-*Robinson,* Sceaux) pour le Var, *où* il tente de conserver au R.P.R. le siège d'Aymeric Simon-Lorière. *M. Mitterrand* avait obtenu 51,5 % des voix au second tour de l'élection présidentielle dans cette cir*conscription, où les scrutins sont* traditionnellement serrés. Le candidat du R.P.R., M. Jacques Tro*rial, député de Meurthe-et-Moselle* de 1967 à 1973, battu, cette année-là, dans le 16e arrondisse*ment de Paris,* a *procédé* à une analyse minutieuse de la circonscription, qui l'incite à mener une campagne intense, au cours de laquelle il compte rencontrer douze mille personnes. *Secrétaire d'Etat* auprès du ministre de l'éducation nationale, qui était alors M. Edgar Faure, *de juin 1968* à avril 1969, M. Trorial, président du Port autonome de Paris, âgé de quarante-cinq ans, *doit compter* avec la candidature de M. Jean Fonteneau (C.D.S.), maire de Clamart, qui a été préférée à *celle* de Mme Annie Lesur, ancien secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement pré-*scolaire, déjà* présente en 1973. Ancien sénateur, M. Fonteneau dirige la municipalité la *plus importante* de la circonscription et bénéficie d'une certaine popularité dans les autres villes, dont trois — *Châtenay*-Malabry, Châtillon-sous-Bagneux et Le Plessis-Robinson — sont *détenues* par *la gauche.*

Outre la tendance à la diminution des emplois industriels, que l'on *constate* dans l'*ensemble* du département, les habitants de la douzième circonscription, la *plus peuplée du département* (4), doivent résoudre quotidiennement un difficile problème de transports, particulièrement aigu du *fai*, que nombre d'entre eux viennent travailler à Paris. M. Robert Gelly, conseiller général et maire du Plessis-*Robinson, qui* est, *comme* en 1973, le candidat du parti communiste, est bien placé *pour traiter de ces problèmes* locaux dans sa campagne. Il avait été battu de 1 000 voix, sur près de 100 000 électeurs inscrits, *en* 1973, mais plus de 10 000 électeurs nouveaux ont été enregistrés cette année.

En 1973, M. Jean Le Garrec, aujourd'hui délégué national du P.S. aux travailleurs immigrés, était le candidat du P.S.U. dans cette circonscription, qui fut celle d'Edouard Depreux ; il avait obtenu 5,9 % des voix au premier tour. Cette année, la direction du P.S. *souhaitait* présenter M. *Le* Garrec, qui aurait pu, estimait-elle, réunir les suffrages du P.S.U. et *ceux du parti socialiste* et, peut-être, devancer le candidat communiste. Mais les militants *socialistes* de la circonscription ont désigné M. Georges Le Baill (CERES), un ingénieur de trente-huit ans, délégué C.F.D.T. chez Novatome, au Plessis-Robinson, et seul élu de la gauche au conseil municipal de Fontenay-aux-Roses, où il menait, en mars 1977, la liste opposée à celle de la municipalité sortante. Ceux des électeurs du P.S.U. qui ont approuvé l'adhésion d'une partie des *militants* de cette formation au P.S. ne devraient éprouver aucune réserve à voter pour M. Le Baill, qui a toutes chances d'augmenter les voix de son parti. Le P.S.U. présente une autre militante de la C.F.D.T., Mme Collet. Deux candidats se situent à la limite de l'opposition et *de* la majorité, MM. Maurice Dollvet (M.D.S.F.) et Alain Grielen (Mouv. dém.).

Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Montrouge

On trouve une situation ana*logue dans* la 13e circonscription (Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Montrouge), où M. Henri *Ginoux* (C.N.I.P.), conseiller général et maire de Montrouge, tente de conserver le siège qu'il n'avait dû, *en 1973, qu'au retrait* du candidat U.D.R., le docteur Mainguy, député sortant, arrivé avant lui, *victime des accords* passés entre le Centre démocrate et la majorité. M. Mainguy se présente, cette *année, comme* suppléant du candidat R.P.R., M. Patrick Devedjian, un avocat âgé de trente-trois ans, *ancien* délégué de son mouvement pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui n'a *nullement* l'intention de faire un « cadeau » au député sortant s'il le devance au premier tour. M. *Devedjian* axe sa campagne sur Antony, où la liste d'union de la gauche, menée par le P.C., avait *battu*, en *mars dernier*, la *municipalité* sortante dirigée par M. Suant (app. R.P.R.). Il a obtenu le soutien de la liste modérée qui s'opposait à celle de M. Suant, tandis que M. Mainguy jouit d'une *certaine* popularité à Bourg-la-Reine.

Conscient qu'il ne *devrait* son élection, s'il l'obtenait, qu'à un report de voix *socialistes*, le *candidat* du R.P.R. ménage son adversaire du P.S., M. Jean-Marie Lebaron (CERES), *fonctionnaire* de trente-deux ans, qui mène une campagne d'un style inhabituel, où le « porte-à-porte » et l'animation de rue ont une grande place. Les militants socialistes *organisent*, là aussi, des « forums » au cours desquels la population est invitée à débattre avec des responsables du P.S. des principaux thèmes de son programme. M. Lebaron ne semble pas, cependant, en mesure de devancer le candidat communiste, M. Henri Ravera, conseiller général et maire de Bagneux, solidement implanté dans sa ville, mais aussi à Antony et à Montrouge. Battu de moins de 5 000 voix, sur 90 000 électeurs inscrits, en 1973, M. Ravera paraît être en bonne position pour l'emporter cette année, à condition que la situation politique favorise un report massif des voix socialistes et de celles qu'aura recueillies M. André Bertrand (M.R.G.). L'attitude de l'électo*rat écologiste* qui, en ne reportant pas ses voix sur la gauche, à Bourg-la-Reine, en mars dernier, *avait permis* la réélection de la liste de la majorité, constitue une inconnue supplémentaire.

(1) *Le Monde* a publié les enquêtes suivantes : Haute-Normandie (le 6 janvier 1978), Picardie (le 7), Corse (le 11), Languedoc-*Roussillon* (le 12), Pays de la Loire (le 13), Pas-de-*Calais* (le 17), *Centre* (les 19 et 20), Poitou-Charentes (le 22/23), Midi-*Pyrénées* (le 25), Basse-Normandie (le 27), Champagne-Ardenne (le 31), Franche-Comté (les 1er et 2 février), *Aquitaine* (le 4 et le 5/6), Bretagne (les 7 et 8), Alsace (le 10), Nord *(le 11), et Rhône-Alpes* (les 14 et 15).

(2) *Le Monde* a publié un supplément sur les Hauts-de-Seine dans *son numéro daté* 22-23 janvier.

(3) Le Front autogestionnaire présente des candidats dans les 1re, 2e, *11e, 12e et 13e circonscriptions* ; Ecologie 78 dans les 2e, 3e, 4e, 6e, 11e 12e et 13e ; *Choisir dans les* 3e, 8e, 8e, 9e, 10e et 13e ; Mouvement des démocrates dans *les 2e, 3e, 9e, 11e*, 12e et 13e ; Front national dans les 3e, 4e, 5e, 6e, 8e, 9e, 10e et 12e : *Rassemblement* des usagers et contribuables dans les 8e, 9e, 10e, 11e et 12e. *Lutte ouvrière présente*, comme en 1973, des candidats dans toutes les *circonscriptions*.

(4) Exemple typique d'inégalité des circonscriptions dans un même *département. Cette circonscription*, la douzième, avait, en 1973, 99 052 inscrits, et la première (*Gennevilliers*, Villeneuve-la-Garenne), trois fois moins : 30 198 !

LES ÉLUS DU DÉPARTEMENT DE 1958 A 1973

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient *l'étiquette U.N.R.* en 1958 et 1962, U.D.-Ve en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973. En 1958 et 1962, le département des Hauts-de-Seine n'existait pas.

	67	68	73
Gaullistes	7	9	6
Modérés	1 a	1 a	1 a
Centristes	—	—	1 c
Socialistes	—	—	—
Communistes	5	3 b	5

a) M. Gérard-Déprez, républicain indépendant.

b) M. Ducoloné, dont l'élection avait été annulée le 6 octobre 1968, est réélu le 15 décembre suivant.

c) M. Giroux, C.N.I.P.

CORRESPONDANCE

L'angélus ou les avions ?

Nous avons reçu la lettre suivante du dessinateur Folon :

Au milieu de la Beauce, je vis et travaille dans un village tranquille. On a fermé l'école l'année dernière, il n'y avait plus que cinq enfants. En décembre, *il a fait* très froid, et je crois même qu'on a eu du brouillard tous les jours. *Je me souviens* d'un merveilleux après-midi, où nous parlions tranquillement avec des amis devant le feu. Soudain, un sifflement terrifiant a fait trembler la mai*son*. Puis un deuxième. Mon fils s'est mis à hurler, il est monté en courant, j'ai essayé de le calmer. Par la fenêtre, j'ai vu disparaître les avions, comme on dit, « de la force de frappe ». Ils n'étaient plus que deux points noirs à l'horizon. Mon fils était *inconsolable, comme* les enfants lorsqu'ils s'éveillent d'un cauchemar. Ensuite, nous nous sommes regardés en silence.

Et puis un ami a raconté l'histoire la plus triste que j'aie entendue. Dans le centre de la France, un jeune maire vivait avec *sa femme et les enfants*. Il avait trouvé un ancien château, près du village. Pour occuper les *jeunes, il avait décidé* de le reconstruire. Tous ensemble, ils se sont mis au travail. Ils allaient *chercher des pierres* dans d'autres ruines. Ils avaient organisé des fêtes pour trouver de l'argent. Après quelques mois, toute une activité entourait le château, on se baignait dans la rivière ; *le* maire donnait le moral à tout le monde. Les travaux avançaient tellement vite, que *certains d'entre* eux ont pu y dormir. Un beau jour de l'été dernier, ils étaient *tous là à manger au milieu des* arbres. Il y a eu un bruit terrifiant, puis un deuxième. Ils ont *tous vu les avions passer* au ras des arbres, les murs se sont lézardés, le toit a basculé, le château s'est *effondré. Le lendemain*, on a refermé les sacs de couchage, plié les tentes, tout le monde est reparti. Quelques jours plus tard, la femme du maire est allée voir le docteur, elle ne le reconnaissait pas. Il ne parlait plus, elle était inquiète. Les gendarmes l'ont trouvé un matin, près du château. Il s'était pendu.

Le 1er janvier, lors d'une émission avec Jacques Chancel à la *télévision*, nous parlions du silence. Et j'ai raconté cette histoire parce que je n'arrivais pas à l'*oublier*. Depuis, des dizaines de gens inconnus m'ont écrit des histoires semblables. Je n'en aurais probablement pas parlé. Mais dans *le Monde* du 7 février, page *37*, je viens de lire une page de publicité intitulée « La grande misère des petites églises de France ». Oui, quelqu'un a acheté une page entière du *Monde* pour venir au secours des gens qui ne vivent pas à l'âge des avions à réaction.

« *Lorsqu*'ils travaillent dans l'immensité de la plaine, écrit-il, et qu'ils entendent l'angélus de midi, ils s'arrêtent de travailler un instant. Dans la brume lointaine, *ils aperçoivent leur clocher.* C'est pour eux un point de ralliement, comme le drapeau pour le soldat, comme le phare pour le navigateur. » J'aurais simplement aimé poser une question à l'auteur émouvant de ces lignes.

« Lorsqu'ils travaillent dans l'immensité de la plaine », entendent-ils le plus souvent les avions à réaction ou l'angélus de midi ? A *propos, l'auteur* se nomme Marcel Dassault. On ne doute pas qu'il se pose la même question.

*

Mme Evelyne Dufour, habitant la Corrèze, nous écrit de son côté au sujet de la même page de M. Marcel Dassault.

Les premières lignes sont séduisantes. Pour moi, qui vis dans le milieu rural depuis vingt ans, l'amenuisement et le vieillissement de notre *population* n'est pas une simple statistique mais une réalité quotidienne. Dans ma commune, il y a soixante-douze *personnes qui dépassent* quatre-vingts ans (sur huit cent vingt habitants), mais il est bien diffi*cile de trouver* la *quinzaine* de jeunes gens qui formeraient une équipe de football homogène quant à l'âge. Je me souviens aussi, en 1961, d'un fameux orage qui détruisit notre clocher et fut considéré comme un... miracle car, enfin, les assurances *payeraient la* réfection de la toiture que le budget municipal retardait chaque année par manque *de fonds*.

Mais quelle méconnaissance de la campagne dans les lignes qui suivent et paraphrasent l'*Angélus* de Millet, qui parlent d'un siècle révolu. D'abord le bruit des tracteurs et autres machines agricoles empêche le cultivateur d'entendre le son des cloches. L'épouse ne prépare pas le repas du soir mais s'affaire à l'étable, au commerce, ou rentre en hâte de son petit *travail* à la ville proche. Peu d'enfants rentrent de l'école du village, hélas ! dès douze ans ils sont internes. *Jusqu'au cimetière*, trop petit, qui ne « se trouve pas au pied de l'église » mais est repoussé à la lisière du village. Est-ce bien la France, d'ailleurs, qui est décrite par « Dans l'im*mensité de la plaine* » ?

L'art de la publicité est de nos jours à ce point accompli que *celle-ci est affligeante et dessert* la cause qu'elle voudrait servir.

A propos d'un sondage

M. LECH (IFOP) : la SOFRES fait du dépit amoureux.

M. Jean-Marc *Lech*, directeur de l'IFOP, a répondu, mardi 14 février, à M. Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, qui contestait la régularité du « sondage-simulation » de l'IFOP publié par *le Point* (*le Monde* du 15 février) : « *La SOFRES fait du dépit amoureux ! Elle déclare qu'on ne peut pas, scientifiquement, procéder à une simulation. Je dénie à la SOFRES le monopole de la science politique. J'affirme qu'il est possible de publier, avec un modèle probabiliste, des résultats détaillés, en ayant pris la précaution d'indiquer qu'il peuvent être infirmés par le vote des électeurs. Je pose toujours la question : pourquoi donnerait-on deux cent cinquante députés à l'opposition de gauche sans dire où ils sont ?* »

● ERRATUM. — Dans l'article de Roger-Gérard Schwartzenberg « Libertés nouvelles » (*le Monde* daté 12-13 février), il fallait lire (page 7, deuxième colonne) : « Sa volonté, c'est de borner l'Etat » (et non berner l'Etat).

Le Monde

société

MUTATION D'OFFICE AVEC ABAISSEMENT D'ÉCHELON

M. Peyrefitte confirme les sanctions proposées par la commission de discipline contre Mlle Guemann

Le ministre de la justice, M. Alain Peyrefitte, a décidé, mardi 14 février, d'appliquer à Mlle Monique Guemann, vice-présidente du Syndicat de la magistrature, les sanctions proposées, vendredi 10 février, par la commission de discipline du parquet, c'est-à-dire « la mutation d'office avec abaissement d'échelon ». Dans un communiqué, le ministère de la justice indique que le garde des sceaux « a saisi le président de la République d'un projet de décret tendant à muter ce magistrat dans une autre juridiction ».

Selon ce communiqué, la commission de discipline du parquet relève dans ses motifs « *que le fait, pour un membre du parquet, d'utiliser ses fonctions à l'audience d'une juridiction qui n'est pas saisie du litige, lequel échappe à sa compétence (...) ne l'autorisait pas dans l'exercice de sa mission à faire des observations et à émettre des critiques quelconques* ».

La commission de discipline du parquet indique également : « *Une déclaration de principe concernant une affaire qui s'est déroulée dans un autre ressort et dont l'exécution incombait au seul gouvernement (...) constituait une démonstration de nature politique incompatible avec la réserve que lui imposaient ses fonctions.* » Pour les magistrats de la commission de discipline, l'attitude de Mlle Guemann « *ne saurait trouver sa justification ni dans la constitution, ni dans les dispositions du statut de la magistrature et du code de procédure pénale* ».

Mlle Guemann était poursuivie sur la base de l'article 43 du statut de la magistrature visant le manquement d'un magistrat « *aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité* » pour avoir fait état de « *son inquiétude* » après l'extradition de l'avocat ouest-allemand, Mᵉ Klaus Croissant. Mlle Guemann, premier substitut du procureur de la République à Draguignan (Var) vait été suspendue de ses fonctions le 28 novembre.

Lors de l'examen de l'affaire par la commission de discipline du parquet, M. Henri Dontenwille, directeur des services judiciaires au ministère de la justice, qui faisait office de ministère public, avait déclaré : « *Il est des seuils que l'on ne peut franchir sinon l'institution judiciaire est atteinte dans ses fondements* » et « *c'est la dérive* ». « *Ce seuil a été franchi dans des conditions intolérables* » avait-il ajouté. « *L'autorité morale de Monique Guemann a été atteinte* », cela « *est insupportable sur le plan local* ».

Pour le Syndicat de la magistrature, cette sanction « *est la plus grave depuis la libération* » prononcée à l'encontre d'un magistrat. Cette organisation a donc appelé ce mercredi 15 février à « *une courte cessation de travail d'une heure au moins* ». M. Alain Peyrefitte, à l'issue de la visite d'inauguration du tribunal de grande instance de Créteil (Val-de-Marne), mardi 14 février, a déclaré « *cet appel à la grève illégal et regrettable* ». « *Il est contraire au texte de l'ordonnance de 1958*, a-t-il précisé. *J'ai d'ailleurs adressé une circulaire aux chefs de cours à ce sujet* ».

Evoquant également la lettre du président de l'Union syndicale du magistrat, M. André Braunschweig, publiée dans le numéro de janvier du *Nouveau pouvoir judiciaire*, organe de l'U.S.M. (*le Monde* du 14 février) à propos de la Légion d'honneur de ce dernier, le garde des sceaux s'est déclaré « *surpris de sa publication* ». « *En effet*, a-t-il souligné, *ma conversation avec le président Braunschweig était de caractère strictement privé.* »

DES NOMS...

A la veille de l'arrêt de travail demandé par le syndicat de la magistrature en signe de solidarité avec Mlle Monique Guemann, M. Alain Peyrefitte a adressé aux chefs de cours le télégramme suivant :

« L'annonce par la presse d'une éventuelle cessation de au statut de la magistrature, me conduit à vous rappeler les règles applicables en cette matière : l'article 10 de l'ordonnance 58 1270 du 22-12-58, portant loi organique relative travail de certains magistrats interdit aux magistrats toute action concertée de nature a arrêter ou entraver le fonctionnement des juridictions.

J'appelle tout particulièrement votre attention sur la gravité d'une telle attitude de la part de magistrats.

En conséquence, vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles pour assurer le fonctionnement des juridictions de votre ressort.

Vous voudrez, en outre, me faire connaître le nom des magistrats qui participent à *ce mouvement, ou qui* n'assureraient pas leur service pendant tout ou partie de la journée. Plus généralement, vous me rendrez compte sans délai de toute difficulté relative à l'application des présentes instructions. »

DANS LA PRESSE

LE FIGARO : un héros qui s'ignore.

« *M. Braunschweig... semble se plaindre qu'il ait été attenté à son indépendance, faute de promotion. Mais de promotion dans quoi ? Dans l'ordre de la Légion d'honneur, considérée comme un* « heureux événement ». *M. Braunschweig est probablement un héros qui s'ignore. Il finirait presque par rendre sympathique le Syndicat de la magistrature.* » — François TERRÉ.

LIBERATION : un ressort cassé.

« *La rosette envolée de M. Braunschweig ne va certainement pas bouleverser l'institution judiciaire. Mais elle aura permis de constater qu'un ressort est bel et bien cassé au sein de la magistrature.* » — Dominique FROT.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Quatre dirigeants de l'Église de scientologie sont condamnés pour escroquerie

Quatre dirigeants de l'Eglise de scientologie ont été déclarés coupables d'escroquerie, mardi 14 février, par la 13ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris. M. Ron Lafayette Hubbard, citoyen américain, fondateur de la secte, à été condamné, par défaut, à quatre ans d'emprisonnement et à 35 000 F d'amende ; M. Henry Laarhuis, néerlandais, ancien « directeur exécutif » de la branche française de l'organisation, à trois ans de prison et à 15 000 F d'amende ; Mme Jacqueline Valentin, française, ancienne présidente de l'Eglise en France, à deux ans de prison et à 10 000 F d'amende, et M. Georges Andreu, mari de la présidente actuelle de l'Eglise française de scientologie, à un an de prison avec sursis et à une amende de 3 000 F.

Seul ce dernier s'était présenté au procès en novembre dernier et à la lecture du jugement ; les trois autres, qui se trouvent à l'étranger, ont été condamnés par défaut et le juge a lancé contre eux un mandat d'arrêt. La demande de l'ADFI (Association de défense de la famille et de l'individu) de se constituer partie civile a été jugée irrecevable, et M. Tran Ngoc Lan, membre de cette association et ancien adepte de la scientologie, a obtenu 1 franc de dommages et intérêts.

C'est l'aboutissement de six ans d'instruction et d'un procès qui a demandé six longues audiences en novembre dernier pour démontrer que cette étrange « Eglise » faisait usage de « *manœuvres frauduleuses* » en vue de se procurer des sommes d'argent pour de « *fausses entreprises* » (*le Monde* du 9 novembre).

Dans son réquisitoire, M. Jean-Pierre Monestié, substitut du procureur de la République, avait soutenu que, derrière le « *marketing commercial* » et la « *publicité outrancière* » de la secte, il n'y a qu'une « *gigantesque imposture* ». Les cours d'*auditing*, l'électromètre, la psychothérapie, les promesses de guérison psychosomatique ne sont que des manœuvres frauduleuses pour faire naître un faux espoir, dans un seul but : « *augmenter les rentrées d'argent* », selon les propres termes de Hubbard.

Le tribunal, après avoir souligné qu'il n'a pas à rechercher si la scientologie est vraiment une religion, constate que le groupe français, dépendant d'une organisation internationale, a fait des promesses chimériques, notamment de réussite professionnelle et de guérison de maladie psychosomatique. Mais le but de cette association, qui prétendait ne pas avoir d'activité lucrative, était en réalité de recueillir le puls de fonds possible. Les juges *ont estimé que* M. Hubbard, profitait des fruits de l'escroquerie, de toutes eaux territoriales, et que le délit d'escroquerie était aussi caractérisé à l'encontre de tous les prévenus.

Il est à peu près certain que M. Georges Andreu interjettera appel et que les trois dirigeants condamnés par défaut feront opposition au jugement qui les frappe. Un porte-parole de la secte à même déclaré que si Ron Hubbard était condamné, l'Eglise américaine de scientologie « *poursuivrait la justice française pour obtenir des millions de francs de dommages et intérêts* ».

En attendant, les revers essuyés par la secte en Europe se multiplient. La cour d'appel de Munich a récemment débouté l'Eglise de scientologie ouest-allemande dans un procès qu'elle avait intenté contre un journal de Stuttgart, qui l'avait accusée de constituer « *un danger sérieux pour ceux qui ont recours à elle* », tandis qu'un journal danois, *Ekstra Bladet*, qui avait parlé, au sujet de la secte, de charlatanisme, de méchanceté, de légèreté, de procédés diffamatoires et la qualifiant de « *masque pseudo-scientifique* », s'est vu accorder par la cour d'appel une somme de 100 000 couronnes en dommages et intérêts.

ALAIN WOODROW.

● *Le comité pour la reconstruction du collège Pailleron* — qui groupe des parents d'élèves des fédérations Cornec et Lagarde — et les enseignants de l'école primaire qui héberge actuellement deux classes du collège se sont rendus en délégation mardi 14 février à l'Hôtel de Ville de Paris pour demander la reconstruction immédiate du collège, détruit il y a cinq ans. L'adjoint au maire de Paris *chargé des questions scolaires*, M. François Collet, a confirmé à la délégation que les crédits étaient débloqués.

Mais il manque encore l'autorisation du maire et de la préfecture de police pour que le chantier puisse démarrer — peut-être en septembre prochain.

● *La Fédération de l'éducation nationale* (FEN) organisera une « quinzaine d'action » en faveur des non-titulaires de l'enseignement, du 20 février au 3 mars. La FEN a appelé ses adhérents à des rassemblements et des manifestations, du 20 au 25 février, dans les académies de la région parisienne, et du 27 février au 3 mars dans les autres académies.

Faits et jugements

M. Francelet est condamné à un an de prison.

Pour fraude fiscale, M. Marc Francelet, ancien photographe de presse, a été condamné, mardi 14 février, à un an d'emprisonnement par la 11ᵉ chambre correctionnelle de Paris, pour n'avoir fait aucune déclaration de revenus pour 1972 et 1973. M. Francelet a reconnu avoir reçu, en 1973, des commissions occultes de 230 000 à 240 000 F de M. Paul Péridès à l'occasion de la négociation de tableaux volés à M. Lespinasse, président-directeur général de la société Banania. C'est dans le box des détenus qu'il a entendu le président, M. Michel Guth, prononcer sa condamnation, car il a été placé sous mandat de dépôt le 6 février en même temps que M. Gilbert *Zemmour*

L'affaire du talc Morhange : procès en octobre.

Le parquet du tribunal de Pontoise a indiqué, mardi 14 février, que le procès consécutif à l'affaire du talc Morhange aura lieu à partir du mois d'octobre prochain devant le tribunal correctionnel de cette ville. Ce procès, qui devrait durer plusieurs semaines, fait suite à l'information ouverte le 24 août 1972 (*le Monde* du 26 août 1972) par M. Henri Becque, premier juge d'instruction du tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise) après la série dramatique d'accidents survenus à des jeunes enfants.

A cette époque, un lot de talc Morhange contenant, par erreur de conditionnement, 6 % d'hexachlorophène, produit éminemment toxique à cette dose pour des jeunes enfants, avait été mis en vente. Deux cent quatre personnes — pour la plupart des enfants âgés de six mois à deux ans — avaient été victimes du talc Morhange. Trente-six étaient décédées et huit autres se trouvaient atteintes de séquelles graves irréversibles.

Cette instruction a abouti à l'inculpation de six personnes, dont MM. Paul Berty, directeur des établissements Morhange, Paul Maillard, directeur de la société Setico (société qui avait assuré le conditionnement du produit incriminé), et M. Hubert Flahaud, président-directeur général de la société Givaudan-France, société filiale de la multinationale Hoffmann - Laroche, qui avait fourni l'hexachlorophène.

L'annonce de l'ouverture du procès, au mois d'octobre prochain, donne satisfaction aux familles des victimes qui, dans une lettre ouverte adressée le 11 février au garde des sceaux, lui avaient fait part de leur « *douloureuse indignation* » devant « *la stagnation de la procédure* » et lui avaient demandé « *de bien vouloir faire en sorte que le procès s'ouvre sans plus tarder, afin d'obtenir la réparation à laquelle elles estiment avoir droit* ».

Mgr Joseph Rozier et la peine de mort

Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers, membre de la commission épiscopale sociale, nous communique ses réactions à la suite de l'article intitulé « Une évolution tardive », concernant la déclaration des évêques sur la peine de mort (le Monde du 22 janvier 1978).

Avec l'information et les commentaires qui accompagnaient l'annonce de la déclaration des évêques de la commission sociale sur la peine de mort, *le Monde* publiait un encadré de M. Henri Fesquet sous le titre *Une évolution tardive*.

Cet article m'inspire quelques réflexions et quelques réactions que je me permets de vous exprimer.

Elles portent d'abord sur l'évocation historique que brosse M. H. Fesquet de l'attitude de l'Eglise et qui se résume dans ce propos : « *La vérité historique oblige à reconnaître que les responsables de l'Eglise romaine n'ont guère été à la pointe du progrès moral et de l'évolution des mentalités pour battre en brèche la peine de mort.* » A l'appui de cette affirmation sommaire qui ne laisse place à aucune nuance, des citations de saint Augustin, saint Cyprien, saint Thomas, présentées comme péremptoires.

La vérité historique — en ce domaine comme en beaucoup d'autres — est plus complexe et ne se laisse pas enfermer dans des raccourcis aussi simplificateurs.

Il ne s'agit pas de nier que la législation et l'attitude de l'Eglise n'aient longuement souscrit à l'opinion et à la pratique en cours pour légitimer la peine de mort. Il y a des pages peu glorieuses dans l'histoire de l'Eglise s'échelonnant sur beaucoup de siècles (au douzième siècle, chasse aux hérétiques, au dix-septième siècle, *chasse aux sorcières en passant* par les guerres de religions).

Mais toute la réalité de l'histoire ne tient pas dans cette constatation.

L'influence du christianisme sur ce point comme sur beaucoup d'autres, ne s'est pas traduite nécessairement sur un plan institutionnel. Le christianisme n'a pas modifié les législations d'une manière notable. Mais le souvenir de Jésus-Christ crucifié, entre deux malfaiteurs, n'a-t-il pas inspiré un certain changement de regard et de comportement vis-à-vis des coupables et des condamnés ? Il est significatif que l'Eglise n'ait pas canonisé l'inquisiteur mais Jean Gualbert qui pardonne au meurtrier de son frère.

Les réflexions de saint Augustin dans la *Cité de Dieu* (chap. I) témoignent tout au moins du souci d'en référer à Dieu, seul maître de la vie. « *Celui qui, sans mandat officiel, tuera un malfaiteur sera condamné comme homicide, et d'autant plus qu'il n'a pas craint de s'arroger un droit que Dieu ne lui avait pas donné.* »

De même, saint Thomas, dans la Somme *théologique* (*IIa IIae* q64 a3) ne fait pas que justifier purement et simplement la peine de mort. Son argumentation traduit un véritable débat de conscience où sont prises en compte la gravité de la faute, l'importance de l'enjeu (pour le bien de la société) et la compétence de la justice.

Aussi, pour juger de la signification de la peine de mort, il n'y a pas à considérer seulement le fait brut, mais toutes les conditions établies et qui sont une manière de reconnaître et de promouvoir le respect de la vie et des personnes.

L'autre réaction que je veux exprimer a trait à la réflexion, inscrite au passage dans le propos de M. Fesquet : « *Il y a fort à parier que dans quelques années le combat contre tout avortement paraîtra d'arrière-garde.* » C'est une considération pour le moins inattendue dans le fil d'un discours tout entier consacré à exalter une prise de position en faveur du respect de la vie.

Finalement, la déclaration des évêques de la commission contre la peine de mort n'est que l'application poussée jusqu'au bout de ses conséquences, du principe maintes fois affirmé du respect de la vie « dans tout son parcours ».

Il n'est pas possible, comme le fait M. Fesquet, de condamner la peine de mort d'un côté, en préconisant de l'autre la liberté pour la pratique de cette « œuvre de mort » qu'est l'avortement (1).

N'est-il pas urgent de reconnaître que la cohérence dans les jugements et dans les attitudes fait aussi partie de cet « affinement de la conscience morale » auquel en appellent les évêques ?

(1) Reconnaître que dans certains cas l'avortement peut être le moindre mal est une chose. Rendre l'avortement « libre » en est une autre que nous n'avons jamais préconisée.

A l'heure actuelle, l'immense majorité des Eglises chrétiennes — et par exemple les Eglises protestantes de France — se prononcent contre la peine de mort ET en faveur d'une législation autorisant certains avortements. — *H. F.*

M. BONNEFOUS : s'opposer à toute apologie de la violence.

M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (gauche démocratique), s'inquiète, dans *les Nouvelles de Versailles*, de la « *montée de la violence* » et s'étonne de la prise de position de l'épiscopat contre la peine de mort.

« *C'est un miracle*, ajoute-t-il, *que la police française continue à jouer aussi courageusement son rôle, alors que la vie, les droits, les privilèges des agresseurs sont protégés avec plus de force et d'efficacité que la condition de ceux qui sont chargés de les empêcher de nuire.* »

M. Bonnefous indique qu'il va « *déposer bientôt une proposition de loi demandant la suppression de l'échafaud et son remplacement par d'autres procédés* ».

« *Il faut s'opposer par tous les moyens*, conclue-t-il, *à tout ce qui peut être considéré comme une apologie de la violence. Il faut, d'abord et avant tout, que nos concitoyens reprennent confiance dans les décisions et les jugements de leur justice, mais il faut agir vite.* »

SAINT THOMAS MORE

« A man for all seasons »

Les catholiques anglais ont célébré récemment le cinquième centenaire de la naissance à Londres de saint Thomas More. Il devrait remplacer saint Georges comme patron de l'Angleterre. Non seulement à cause des origines mythiques de ce prince de Cappadoce, terrasseur de dragons, qui s'est récemment vu rayer du calendrier, mais surotut du fait que le grand chancelier d'Angleterre, décapité par Henri VIII en 1535, est le plus anglais de tous les saints.

« A man for all seasons » *(un homem pour toutes les saisons, c'est-à-dire universel), comme l'appelle l'un de ses biographes, Sir Thomas More, malgré le poste élevé qu'il occupait et sa réputation d'humaniste et d'intellectuel — il est l'auteur de l'Utopie, — était effectivement un homme de tous les jours, familier et étonnamment proche de nous.*

Père de famille, il avait une femme acariâtre et une fille qu'il adorait. Mais il incarnait, avant tout, les vertus typiquement anglaises : l'amour de la vie familiale, de sa maison et de son jardin, des animaux, et possédait le don, anglais par excellence, du sens de l'humour. Même sur l'échafaud, il pouvait encore plaisanter, en écartant sa barbe de la hache du bourreau, car « elle était innocente de trahison ».

Sa grandeur, bien entendu, réside en sa fidélité sans faille à sa conscience, qui l'a amené, en bon catholique, à mettre l'obéissance au pape avant celle due à son roi : « The king's good servant, but God's first » *(le bon serviteur du roi, mais celui de Dieu avant). Cette importance attachée à la conscience — autre trait moderne — fait de Thomas More un modèle pour tous les Anglais, même ceux qui ne partagent pas sa foi. Comme l'écrit* The Times : « Aucun autre pays que l'Angleterre n'aurait pu produire un tel homme, de même que seule la France aurait pu produire un Voltaire. »



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

EST-IL TROP TARD POUR SAUVEGARDER L'AUTONOMIE D'UN GRAND THÉATRE NATIONAL ?

LA PRISE DE L'ODÉON

UN *évènement de conséquence,* fait pour appauvrir la vie du théâtre, vient d'avoir lieu dans des circonstances pas nettes : fin a été mise à la personnalité de l'un des théâtres nationaux : celui de l'Odéon.

Le décret n° 78-100 du 31 janvier 1978, paru au *Journal officiel* du 2 février, cosigné par Raymond Barre, *Michel* d'Ornano et Robert Boulin, apporte, à son article 2, cette mesure nouvelle : « *Le Théâtre national de l'Odéon est administré par un directeur. Ce directeur est l'administrateur de la Comédie-Française.* »

L'article premier du même décret *porte* que *l'Odéon* « *assure la représentation de spectacles de la Comédie-Française* » ; et l'article 3 institue une nouvelle « *commission consultative d'exploitation du Théâtre national de l'Odéon* », présidée par l'administrateur de la *Comédie-Française, et dont trois* membres sur neuf sont sociétaires de la Comédie-Française.

Ce texte n'est pas loyal. Il s'intitule en effet « *décret relatif au Théâtre national de l'Odéon* » ; il est libellé comme si l'Odéon allait continuer d'agir en tant que théâtre *national. Mais, ce faisant, il fonde* des mesures nouvelles qui, dans le concret, annulent ce théâtre national, qui *le feront cesser d'être* : l'Odéon *devient un* lieu de travail, un bâtiment supplémentaire, de la Comédie-Française. Le bâtiment *principal est sis place du* Théâtre-Français, l'annexe (l'Odéon) se trouve à côté du Sénat, mais c'est désormais la même firme, un seul et même théâtre, *la Comédie-Française.*

Cette élimination d'un de ses théâtres nationaux n'apparaît pas au public dans toute sa clarté, parce qu'il est de fait que, depuis 1971, l'Odéon, bien que fonctionnant comme théâtre national indépendant, *travaillait pour une part de* concert avec la Comédie-Française : un tiers des spectacles était produit par l'Odéon seul, un tiers était coproduit *avec des compagnies extérieures,* et un tiers était coproduit avec la Comédie-Française (1).

Il est de fait aussi que, pour cette *raison, Pierre Dux,* administrateur de la Comédie-Française, disposait déjà du titre de directeur de *l'Odéon. Mais il avait été nommé* personnellement, et non pas ès qualités : l'administrateur de la *Comédie-Française ne dirigeait pas ipso facto* le Théâtre de l'Odéon, comme le porte le nouveau décret.

Pour gérer, pour programmer, pour *diriger sur place, jour par jour,* dans la *pratique,* ce théâtre national, pour conduire tout ce qui était l'action propre de ce théâtre, tout ce qui *n'était pas l'accueil du quota de* spectacles produits par la Comédie-Française, Pierre Dux avait nommé un « directeur adjoint », Jean-Pierre Miquel.

L'esprit du quartier

Jean-Pierre Miquel est le premier à reconnaître que depuis la mise en marche de ce dispositif, en 1971, Pierre Dux *lui* a laissé son libre arbitre, dans une complète entente.

Voici qu'aujourd'hui l'Odéon, de par les mesures du décret nouveau, *en dépit du libellé contradictoire* de ce décret, cesse d'être un théâtre national, un établissement public distinct. Il ne nécessite donc plus *un responsable* distinct. Pierre Dux a mis fin aux activités de Jean-Pierre Miquel, en supprimant le poste de directeur adjoint.

Cette opération enveloppée, qui supprime un théâtre national, bien que Pierre Dux annonce que rien ne *sera* changé, va porter préjudice au théâtre de ce pays.

Préjudice, d'abord, au public.

Le public qui, depuis 1971, *s'est mis à fréquenter l'Odéon,* n'est pas le public de la Comédie-Française. Le public de l'Odéon est maintenant constitué pour un tiers d'étudiants *(faciles à dénombrer puisqu'ils ont* des billets spéciaux), pour un tiers de ce que l'on peut appeler le *reliquat de l'ancien public de Vilar* (intellectuels, *professions libérales, professeurs,* employés), pour un tiers d'habitants des cinquième et sixième arrondissements *(de position sociale mêlée).*

Ce public a un autre esprit, *d'autres options, que celui de la* Comédie-Française. Il est plus ouvert aux acquisitions d'aujour*d'hui. Il est tourné moins vers le passé* que vers le présent et les signes d'avenir. Il est peu concerné par le *style de représentation et de jeu, particulier, fortement codé,* qui est monnaie courante à la Comédie-Française. C'est un *public* varié, *exigeant, fait surtout d'unités distinctes,* composé notamment d'abonnés individuels qui veulent choisir chaque *soirée*, une par une, *alors que l'administration de la Comédie-*Française s'est tournée vers les abonnements collectifs. C'était aussi un *public géographiquement situé* qui venait voir *en* voisin ce qui se passait dans son théâtre : habitants et comédiens s'entendaient dans *l'esprit du lieu.*

Préjudice, ensuite, aux metteurs en scène et aux auteurs dramatiques.

Car *pour répondre justement à* l'attente de ce public, qui demande le neuf et la qualité, l'Odéon n'a *cessé, depuis des années, de* mettre ses moyens d'action à la disposition des créateurs originaux. C'est à l'Odéon qu'un contemporain capital comme Peter Stein a présenté ses travaux pour la première fois à Paris. C'est à l'Odéon que les célèbres comédiens italiens de Giorgio Strehler *prennent leurs* quartiers d'automne. A l'Odéon ont été très tôt accueillis, coproduits, *les chefs de file français, Planchon,* Chéreau, Adrien, Lavelli, Maréchal, etc. De même que quantité de *jeunes metteurs en scène ont pu* débuter au Petit-Odéon.

L'incitation anglaise

Les auteurs maintenant : au Théâtre national de l'Odéon ont été jouées, de 1971 à 1978, quarante pièces *nouvelles d'auteurs contemporains.* Notons que sur ces quarante, la Comédie-Française n'a apporté qu'un manuscrit, *celui de Monsieur Teste,* de Paul Valéry, ce qui aussi bien est logique, puisque la mission de la Comédie-Française *est objectivement, avant tout, de* faire vivre le répertoire classique, ce pour quoi elle est outillée.

Quarante œuvres nouvelles : aucun théâtre national ne peut revendiquer un *tel* nombre de créations contemporaines. Souvent, la pro*grammation de pièces de jeunes* auteurs au Théâtre de l'Odéon a été *suivie de la création de ces œuvres françaises à l'étranger, surtout* en Allemagne, en Angleterre et dans les pays nordiques.

L'Odéon a ainsi *débloqué,* pour sa *part, l'un des maux essentiels du* théâtre en France : celui du manque d'auteurs nouveaux. Jean-Pierre Miquel, conscient *du fait que la suprématie, ces années récentes, du* théâtre anglais dans le monde, est venue de ce que la B.B.C. et la *télévision anglaise avaient expressément* commandé, en leur offrant des à-valoir, des pièces à de jeunes écrivains, avait proposé au ministère un programme de financement : l'Odéon aurait affecté 250 000 francs par an à la commande de pièces nouvelles, il aurait mis d'autorité *la main de nouveaux auteurs* à la pâte. Ce projet, qu'il faudra bien appliquer un jour parce qu'il n'y *en a pas d'autre, n'a pas été* retenu, et l'Odéon a continué de promouvoir les auteurs nouveaux *dans les limites de son budget.*

Pierre Dux a créé un comité qui choisira désormais les pièces inédites jouées au Petit-Odéon ; en feraient partie trois acteurs de la Comédie-Française, dont Pierre Dux, qui présidera, et trois journalistes *qui ont donné* un accord de principe, mais qui réservent leur décision jusqu'à plus claire information.

Préjudice, aussi, aux acteurs.

Car le Théâtre de l'Odéon n'entretenait pas, jusqu'à ce jour, une équipe fixe. Lorsqu'il produisait un *spectacle lui-même, lorsqu'il en co*produisait un avec une troupe extérieure, il donnait du travail à des *actrices et des acteurs librement* désignés par les metteurs en scène.

La lettre de Strehler

On connaît la crise qui sévit dans la profession, le nombre d'acteurs inscrits au chômage. Quantité d'ac*teurs ont pu travailler à l'Odéon.* Garderont-ils *cette* chance, dès lors que la Comédie-Française va être à même d'employer, dans son bâtiment annexe du Luxembourg, ses comédiens pensionnés, mensualisés, qui, dans la maison mère, compte *tenu du peu de créations chaque* année, restaient souvent sur la touche ?

Préjudice, enfin, à l'art du théâtre *lui-même.*

Le théâtre avait *lieu, dans ce* Théâtre national de l'Odéon, d'une façon particulière. Il y avait là un climat, un caractère, qui n'étaient pas ceux d'ailleurs. Par exemple *l'Oncle Vania,* qui a rencontré une telle audience la saison dernière et cette saison à l'Odéon, porte la marque de cette maison, comme l'ont portée tant de pièces à qui les travailleurs de la grande et de la petite salle de ce théâtre ont depuis sept ans donné *le jour.*

Lorsqu'il a appris que des projets des bureaux menaçaient l'Odéon, *Giorgio Strehler a écrit à* Jean-Pierre Miquel : « *Ces gens* (qui travaillent à l'Odéon) *sentent qu'ils font bien leur travail et ils ne veulent pas en changer, mais aller de l'avant ensemble. Alors, il n'y a que bien peu à en dire. Car le théâtre n'est pas « une chose » dont on règle le destin « en haut lieu », que l'on expédie, que l'on change à nouveau, selon que le vent des circonstances politiques vire ou ne vire pas. Un théâtre est un être humain qui vit, pense et respire et qui a ses idées, et sa personnalité.* »

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 14.)

(1) L'Odéon a eu, dans les premières décennies de ce siècle, statut de théâtre national, à vocation de création nouvelle, et, sous la direction notamment de Gémier et Antoine, il était tenu pour le second théâtre de France. Sa situation se dégrada *surtout* pendant l'occupation et, en 1946, il devenait une *seconde salle de la Comédie-Française* appelée Salle Luxembourg.

Estimant que l'Odéon était un lieu trop important pour servir de simple local de complément au maintien du répertoire, André Malraux mit fin à ce « statut de 1946 ». L'Odéon redevint, dès lors, à partir de 1958, un théâtre national à part entière dont André Malraux en confia, jusqu'en 1968, la direction à Jean-Louis Barrault.

Steven Spielberg a filmé les OVNI

STEVEN SPIELBERG a eu trente ans *le 27 décembre* 1977. Il a réalisé des feuilletons et émissions de télévision jusqu'à *Duel* (1972), qui attira l'attention des *producteurs* de cinéma. *Sugarland Express* puis *les Dents de la mer* (phénoménal succès commercial) l'ont porté au *premier rang* des nouveaux cinéastes qui réinventent le grand spectacle hollywoodien, ramènent le public dans les salles et font encaisser de grosses recettes. *Rencontres du troisième type,* dont Spielberg est scénariste et *réalisateur, va sortir en France* le vendredi 24 février. C'est encore un film gigantesque, fondé sur l'idée que les habitants d'autres *planètes peuvent se déplacer,* vers la Terre, dans ces vaisseaux spatiaux mystérieux et mythiques qu'on appelle « *soucoupes volantes* » ou OVNI (objets volants non identifiés). Le budget, 18 millions et demi de dollars, dépasse celui de *la Guerre des étoiles* (11 millions de dollars). Pourtant, Steven Spielberg ne sacrifie pas à une mode.

« Excepté Sugarland Express, *les films qui vous ont donné la célébrité se rattachent tous à un fantastique moderne, aux peurs ou aux préoccupations de l'Amérique contemporaine. Pourquoi ?*

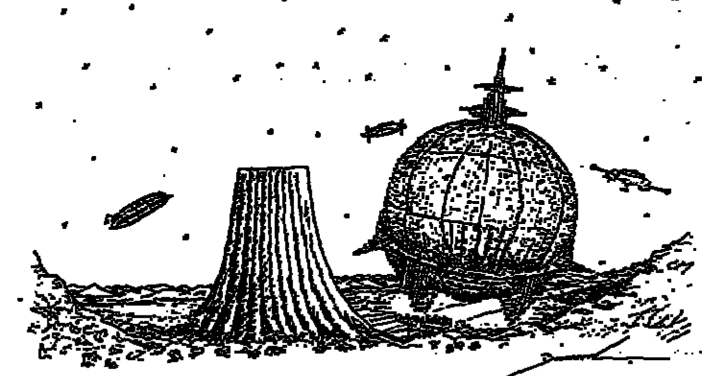
— Je ne suis pas très satisfait de la *réalité telle que* je la connais, telle que je peux la vivre... Il est plus facile, pour étendre ses facultés créatrices, d'exercer son imagination sur les aspects fantastiques du monde d'aujourd'hui. Copier la vie, c'est être comme un artiste peintre *qui* reproduit sur sa toile un panier de fruits. J'aime autant ne pas avoir à représenter un panier de fruits. Je suis allé *du camion* inquiétant devenant une force mauvaise, au requin mangeur d'hommes, puis au fantastique scientifique. Aux Etats-Unis, on dit : « Il faut voyager sur terre, sur mer et dans le ciel. » J'ai suivi *cette progression. Le ciel* et les soucoupes volantes, c'est une façon de passer de l'autre côté du monde.

— Croyez-vous aux OVNI ?

— J'aimerais bien y croire, je veux y croire. Je suis persuadé qu'il existe d'autres formes de vie et de vie intelligente, dans l'univers spatial. Parfois, j'ai été très près de croire aux OVNI, mais, tout de même, il me manque l'expérience décisive de Richard Dreyfuss dans le film : monter dans la soucoupe volante venue *d'ailleurs. Une simple visite* à l'intérieur me suffirait. Mais je peux répondre à cette question comme le fait François Truffaut : je crois au cinéma.

— Dans les films de science-fiction des années 50 - 60, les êtres venus de l'espace symbolisaient toujours un danger, une agression : autre race, autre civilisation, « péril rouge », etc. Pour la première fois, ces êtres ne sont plus hostiles et les Américains entrent en relations pacifiques avec eux.

— C'est tout à fait intentionnel. Ce film où l'on s'aperçoit que « *nous ne sommes pas seuls* » dans l'univers est un exercice sur la communication avec les autres, les différents, les étrangers. J'ai établi trois types de rencontres : la vue d'un OVNI, les traces matérielles de son existence et, *enfin,* le contact avec les occupants de l'OVNI. Je suis allé contre la mythologie habituelle de la science-fiction



(Dessin de BONNAFFE.)

parce que, chaque fois que je me trouve en face d'une mode, d'un mouvement, d'une mythologie établie, j'essaie de l'éviter. *Malheureusement,* avec *les Dents de la mer,* je suis responsable de tout un courant, d'une mode commerciale fort médiocres. Une bonne variation ou un pastiche du même thème ne m'aurait pas dérangé. Mais ce bestiaire *incroyable,* rats, bison, abeilles, araignées, vers de terre, ce déluge de monstruosités artificielles est très gênant. *Il y a même eu* une version pornographique des *Dents de la mer,* où le requin devenait une personne. Moi, si je tourne un jour un film érotique, je ne m'inspirerai pas du cinéma pornographique.

— Comment avez-vous travaillé avec Douglas Trumbull, l'homme des effets spéciaux du film de Stanley Kubrick, 2001, odyssée de l'espace *?*

— J'ai fait appel à lui après avoir écrit le scénario et conçu tous les effets visuels. Le film était entièrement dessiné, mais il me fallait quelqu'un qui connaisse parfaitement les problèmes techniques. Douglas Trumbull avait réalisé lui-même un film de science-fiction, *Silent running,* pour lequel il avait eu des difficultés de scénario, des moyens qui ne lui avaient pas permis d'aller loin. Là, il disposait d'une équipe de quarante hommes experts en effets spéciaux, dont Richard et Mattew Yuricich, qui ont joué un rôle très important. Un laboratoire complètement isolé avait été construit au bord de la mer. Personne ne pouvait s'en approcher ni aller voir ce qui s'y passait. Le secret a été préservé jusqu'au bout.

— On a l'impression, dans la longue et haletante préparation dramatique de la première partie du film, que le petit garçon, Barry, est le seul à comprendre ce qui se passe. Est-ce le regard de l'innocence ? Ou une prédestination ?

— Ce petit garçon n'a rien de spécial. C'est simplement un enfant qui n'a pas encore appris à réprimer ses sentiments, ses impressions. *En ce sens,* il est innocent et curieux. Le public devrait être comme lui devant le film. Je crois qu'il faut avoir l'esprit ouvert à tout ce qui peut arriver sur l'écran, qu'il ne faut pas essayer de deviner, de spéculer sur les choses. L'intellect n'a pas à intervenir dans ce qui relève strictement du comportement et de l'imagination.

— Pourquoi y a-t-il un savant français dans cette histoire et pourquoi est-il interprété par François Truffaut ?

— Les savants français sont beaucoup plus attentifs, plus ouverts au problème des OVNI, que les savants américains. On le sait aux Etats-Unis et je pense que le *phénomène des soucoupes* volantes n'est pas simplement une affaire américaine. D'autre part, il est venu un moment où il m'a fallu un acteur pour le rôle de Lacombe. J'avais pensé à quelqu'un ayant le physique de Truffaut, en écrivant ce rôle. Lui, je ne l'avais jamais rencontré. Je connaissais ses films, mais je ne savais même pas s'il connaissait les miens. Un jour, je me suis décidé à lui téléphoner de Californie. Je lui ai proposé de lire le scénario du film et d'envisager un travail de comédien. Il m'a donné une réponse favorable après avoir lu le texte. Truffaut a été un acteur parfait. C'est un homme merveilleusement curieux de tout. *Comme cinéaste,* cela l'intéressait, évidemment, de comparer le travail des équipes françaises et des équipes américaines. Pendant les deux premières semaines de tournage, il a été comme en vacances. Ensuite, alors que c'était toujours un plaisir pour moi, c'est devenu un cauchemar pour lui. Il y avait trop de figurants, de matériel technique, de lumières. A certains moments, il a dû avoir l'impression d'une désorganisation complète. *C'était déjà difficile pour* moi de suivre mon propre tournage. Alors, imaginez Truffaut ! Il me faisait penser à quelqu'un *perdu au milieu d'une immense* gare centrale et cherchant le bureau des renseignements. Cette expérience a dû le convaincre qu'il n'aurait jamais *envie de* tourner un film aux Etats-Unis et que, moi, je ne pourrai jamais *faire un petit film* en France.

— Richard Dreyfuss, comme dans les Dents de la mer, *est un personnage qui veut savoir, aller jusqu'au bout de l'aventure. De plus, il représente, ici, l'Américain moyen*

— Oui. Richard Dreyfuss est un ami, mais, en fait, je ne voulais pas de lui, au début. Il me semblait essentiel que Roy Neary soit plus vieux, plus tragique. Or, plus âgé, celui-ci n'aurait *peut-être pas eu* le sens de la « deuxième chance » et le succès de son voyage était nécessaire. *Alors,* je suis revenu à Richard Dreyfuss, comme acteur, pour cet homme qui fonce. Dans la vie, c'est un impulsif. Il fait *figure d'anti-star* et j'avoue que je n'ai pas le courage d'affronter les stars. Si, *pendant le tournage* d'un film, je dois avoir des discussions, des disputes constantes avec les vedettes, autant renoncer. J'aime mieux me bagarrer le soir avec moi-même, si je ne suis pas satisfait de mon travail, *qu'avec un acteur* persuadé que je ne le traite pas avec assez d'égards. Quand je fais un film, il n'y a pas place pour un autre « ego » que le mien.

— Allez-vous continuer dans le fantastique, le cinéma-spectacle à gros budget ?

— Pas nécessairement. Les jeunes réalisateurs du cinéma américain bénéficient actuellement d'une totale liberté de *création. Ils ne subissent* aucune contrainte de la part des studios. Ils ne travaillent pas sous contrat *de longue durée. Mon prochain* film, *After school* (Après l'école), sera très personnel et peu coûteux. Tout le contraire d'un grand spectacle. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

La prise de l'Odéon

(Suite de la page 13.)

Vérités si évidentes qu' « en haut lieu » elles étaient reconnues aussi : le ministre de la culture et de l'environnement, Michel d'Ornano, avait fait part de vive voix à Jean-Pierre Miquel de son souci de ne pas compromettre l'action autonome du Théâtre national de l'Odéon, et il avait recommandé à Jean-Pierre Miquel de garder son poste. Il avait confirmé publiquement ces propos, la presse les avait mentionnés.

L'administrateur de la Comédie-Française, en prenant la décision de supprimer ce poste, est en droit de se réclamer de la lettre du décret, mais il s'inscrit en contradiction avec les intentions déclarées du ministre, et manifeste les siennes propres.

Le ministère a en fin de compte couvert, à l'abri du nouveau décret, une solution de facilité qui est moralement condamnable : l'élimination « honteuse » d'un grand théâtre national.

Puisque la Comédie-Française avait besoin de plus de place, il eût été normal qu'elle s'installe en complément dans un théâtre disponible. Dans l'un des grands théâtres de Paris qui sont à prendre, parce qu'ils ne volent plus de leurs propres ailes. Plusieurs théâtres ne demandaient que ça. Et la Société des comédiens-français est parfaitement en droit d'acquérir un théâtre. C'était la solution logique, qui permettait du même coup de sauver une salle de théâtre.

La Comédie-Française a préféré s'emparer, sans contrepartie, d'un théâtre qui marchait fort bien, et dont l'activité contentait tout le monde. Elle a fait mourir un théâtre national, qui dans le concert de la vie publique apportait sa voix propre. C'est une faute, dont le gouvernement est officiellement responsable, alors que de son aveu telle n'était pas son intention. Une faute dont l'opinion publique n'a pas eu une perception claire.

M. C.

NADAR ET SES MODÈLES

De fugaces égéries

LE Conseil de Paris vient d'attribuer au Musée de la mode et du costume, créé en 1956 et successivement installé au musée Carnavalet et au Musée d'art moderne, les salles du palais Galliera. Pour sa réouverture, il propose une exposition sur le thème Atelier Nadar et la mode (1865-1913) comprenant cent vingt-deux clichés de Nadar père et fils prêtés par les archives photographiques, et quarante mannequins costumés qui reconstituent dans des petites niches les séances de pose de l'époque.

Félix Nadar est célèbre pour ses photos d'« illustres contemporains » (Baudelaire, Victor Hugo sur son lit de mort). Ces portraits d'écrivains étaient vendus en format carte de visite. Mais Nadar travailla surtout pour des revues de mode et de théâtre (*le Théâtre, les Modes*) et sur les quatre cent mille clichés qui constituent actuellement le fonds Nadar, la plupart sont des photos de mode. Au chapeau en paillasson d'une coquette de l'époque, on préférera les gants roses du dandy. Félix Nadar était un photographe bourgeois : les comtesses, les divas, les chanteuses d'opérette, se succédaient dans son atelier-salon pour se faire photographier dans leur dernière robe de Worth ou de Doucet. Ces photos étaient publiées dans les revues de mode, elles étaient aussi vendues en petit format aux amateurs.

En 1886, Paul Nadar prend la succession de son père. La photo de mode en est encore à ses balbutiements : elle se démarque à peine de la gravure. Elle se contente de représenter le « modèle » dans une pose apprêtée, devant une toile peinte qui figure un sous-bois ou un intérieur bourgeois, parfois un cirque glaciaire, et alors on parsème sur le costume quelques flocons poudreux. Un pot de fleurs, une bicyclette, quelques galets, peuvent également être introduits dans le décor. Il y a plusieurs sortes de robes : pour la ville, pour le soir, pour l'été, pour la promenade et pour le bal costumé. La femme est ensevelie sous les mousselines et les volants, les franges, les crinolines, le plissé vaporeux des crêpes, les nœuds, les aigrettes et les boas de plumes d'autruche. C'est la mode du manchon, du croupion-strapontin, de la manche-gigot et de la tournure « en queue d'écrevisse » ; le vocabulaire de mode est très « imagé ». Les chapeaux sont garnis de fleurs, de choux de tulle noire, de perles et de plumes de Paradis. On a presque plus de plaisir à lire le catalogue de l'exposition, établi par Brigitte Scart, qu'à regarder les photos.

Comme Roland Barthes, dans sa préface à la *Physiologie du goût*, révèle le plaisir du texte culinaire de Brillat-Savarin, on pourrait souligner le plaisir du texte « costumé » : là plus de saveur ou d'exquisité, mais un langage littéralement brodé, précieux, tissé dans le soyeux des étoffes et dans l'éclat des accessoires. On rappelle que Mallarmé fut chroniqueur de mode sous le pseudonyme de Marguerite de Ponty, et que Proust émailla son œuvre de remarques perfides sur « *le strapontin qui donnait à la femme l'air composé de pièces différentes mal emmanchées les unes dans les autres* » et sur la surcharge des garnitures de chapeaux. Les modèles de Nadar furent d'ailleurs souvent les « modèles » de Proust pour ses personnages d'*A la recherche du temps perdu* : la comtesse de Greffulhe devint la princesse de Guermantes. Il y a déjà de la somptuosité dans ces noms de femmes du monde, comme dans ces sobriquets de danseuses.

Le texte du catalogue est également riche en anecdotes diverses, qui sont révélatrices de l'hystérie du petit cercle décrit par Nadar père et fils. Les photos étaient retouchées pour amincir davantage les tailles ; certaines femmes prétendaient qu'elles pouvaient mettre comme ceintures les faux-cols de leurs amants ; d'autres se faisaient, discrètement, cisailler une côte. Les chignons volumineux étant à la mode, on dut importer d'Espagne et d'Italie 50 000 kilos de cheveux.

La comtesse de Greffulhe, réputée pour son narcissisme capricieux, brisait les statues qu'on faisait d'elle et écrivit un livre de confession où elle exprimait une admiration sans limite pour elle-même. Pour des raisons de visibilité, elle fonda « la ligue des petits chapeaux pour le théâtre ». A la sortie du théâtre, les admirateurs de Réjane dételaient les mulets de sa voiture et la raccompagnaient, au trot, jusqu'à son hôtel. La comédienne Jane Demarsy, enrichie par son mariage avec un millionnaire du chocolat, présenta un numéro de cochon savant dans un cirque qu'elle s'était fait construire pour un soir. Mme de Benardaky, réputée pour ne s'intéresser qu'au champagne et à l'amour, apparut en Walkyrie. Le couturier anglais Worth fit incruster dans les tapisseries de ses fauteuils des morceaux de robes de ses clientes les plus chères. Un de ses amis lui conseilla d'abattre la maison d'en face, afin que soit mieux éclairé le portrait de sa fille.



Photo de Mme Dreau (1908).

Dans les maisons de couture, les mannequins étaient choisis en fonction de la similitude de leur taille avec celle des meilleures clientes. On les appelait les « sosies ». Vêtues de fourreaux de drap noir, elles attendaient, non le client, mais la cliente. On est alors presque ému, de page en page, à l'histoire de ces théâtreuses qui connurent une gloire aussi soudaine que louche et qui replongèrent dans l'oubli avant de mourir en pleine solitude, au terme d'affreuses maladies.

HERVÉ GUIBERT.

★ Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris (16e). Jusqu'au 31 mars.

LE PICASSO DE PIERRE DAIX

Un musée à faire

LA bibliographie de Picasso vient de s'augmenter d'un ouvrage de qualité, écrit de façon très claire et solidement documenté. Ouvrage de connaisseur, de témoin, puisque Pierre Daix a été, au lendemain de la guerre, un des collaborateurs du maître de Mougins, qu'il est demeuré en bons rapports avec lui jusqu'au terme de son parcours, et qu'il a déjà travaillé au catalogue raisonné de l'œuvre des premières années (1900-1906).

Une vie de peintre, tel est le titre du livre. « *Ce prince entre les princes du dessin que l'humanité a engendrés*, écrit Pierre Daix (...) *nous laisse une œuvre pour chacun des vingt-six mille jours de sa vie active* », nous rappelant ainsi que « *l'art est d'abord un travail acharné, un métier sans cesse remis en cause. Une façon de vivre en homme sa vie d'homme. Pour arriver à en faire, par exemple, une vie de peintre* ». C'est vrai, parce que Picasso est le dernier artiste à avoir pratiqué le « *nulla dies sine linea* » des grands créateurs du siècle dernier, parce que chaque émotion, chaque circonstance, chaque alerte de la sensibilité se projetait toujours en image chez cet homme constamment en éveil et attente, donnant à son œuvre ce caractère « fanatiquement autobiographique » que Kahnweiler a plus d'une fois souligné.

Sauf dans les toiles de la période bleue et de la période rose, qui sont plus littéraires, illustratives ou symboliques, comme le voulait 1900, Picasso n'a jamais en effet parlé que de lui-même, de sa vie consciente ou rêvée, de ses cauchemars, de ses « songes que voici », des êtres surtout qu'il a aimés, convoités, détruits parfois et recréés à sa guise dans son prodigieux laboratoire mental. A l'un des moments les plus austères, les plus monastiques de l'aventure cubiste, tombé amoureux d'une jeune femme qu'il nomme Eva, il écrit à un de ses amis : « *Je l'aime beaucoup et je l'écrirai sur mes toiles* », et il l'écrivit en effet sur un tableau célèbre, *Ma jolie*, qui est aujourd'hui au Musée d'art moderne de New-York. « *L'œuvre de Picasso, c'est une scène de ménage* », disait Cocteau, qui ajoutait : « *Il me semble que dans aucun ménage on n'a jamais cassé autant de vaisselle.* » Et comme le nez était toujours trop long, la face du monde, et la face de la peinture, en ont été changées.

Sans doute, il n'a pas ignoré l'histoire, au moment de *Guernica*, de *l'Homme à l'agneau*, de l'occupation allemande ou de ces années d'après-guerre qui sont celles de ses difficiles rapports avec le parti communiste et de ce que Pierre Daix nomme « *la griserie idéologique* » (le chapitre qui lui est consacré est un des meilleurs de l'ouvrage avec ceux qui traitent des *Demoiselles d'Avignon* et du « bon usage des papiers collés »). Mais, paysagiste assez médiocre ou indifférent, il est avant tout un peintre de figures et de natures mortes, le peintre des choses qui sont là, à la fois insignifiantes et chargées de tout le poids des jours, bénignes et explosives comme les instruments du charme que la magicienne, sibylle ou sorcière, prépare dans ses cavernes (il travaillait presque toujours la nuit). L'objet a été la passion de sa vie et, c'est en ce sens qu'il n'a jamais cessé d'être cubiste : une table, une pipe, un compotier, c'est bien assez pour refaire le monde.

D'où son goût bizarre pour les capharnaüms, les rebuts, les choses qu'on ne jette jamais : la photographie, de Brassaï je crois, nous le montre dans les années 20 accoudé au manteau d'une cheminée devant des piles et des piles de boîtes d'allumettes vides. D'où, à un niveau plus élevé, son recours fréquent à la série qui permet d'explorer l'objet sous toutes ses formes, par rapport à l'espace, au souvenir, à ses virtualités de métamorphose : visages de Dora Maar, ateliers de la « Californie », dessins reprenant le même motif et soigneusement datés, variations sur les *Ménines* ou le *Déjeuner sur l'herbe*. Comme l'écrit Pierre Daix dans les pages finales de son livre, « *la vérité fondamentale que Picasso nous apporte, c'est que l'espace de l'homme contemporain n'est plus ce territoire bien ordonné et protégé, mais un faisceau de tensions, de déchirements où la paix est la plus dure des conquêtes... La peinture avec lui s'est faite interprète du décentrement moderne* ».

Puisque nous avons eu l'occasion de parler de Picasso, une question : où en est le projet du musée qui devait lui être consacré ? Lorsqu'il était secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy avait souhaité que l'hôtel Salé, un des chefs-d'œuvre du Marais, accueillît la dation des héritiers du peintre. On n'entend plus parler de rien et l'on entend même des gens dire que loger Picasso dans un hôtel du dix-septième siècle serait lui faire un bien trop grand honneur et perpétuer par rapport à un « monument historique » une sorte de profanation.

Incroyable ! Il y a à Barcelone une Fondation Miro et Paris ferait la fine bouche devant un musée Picasso ! Ce musée doit être fait et vite, ne serait-ce que pour réparer la longue indifférence des pouvoirs publics à l'égard du plus grand peintre du siècle. Les Picasso de Beaubourg sont presque tous des dons de l'artiste et de ses amis.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Pierre Daix : *Picasso, une vie de peintre*. Editions du Seuil (69 F.).

L'affiche et ses créateurs au musée

Au 18 de la rue de Paradis

Au numéro 18 de la *rue de Paradis se trouvait* autrefois le *magasin* de faïenceries Hippolyte Boulenger de Choisy-le-Roi, une des firmes les plus importantes dans le domaine *de la décoration boutiquière* autour de 1900. *A commerce prospère, façade cossue.* L'immeuble a toute la pompe et le sérieux p r o p r e s à convaincre de s'adresser là plutôt qu'ailleurs : portail monumental, bien que serré (jadis) entre deux immeubles, colonnes, fronton coupé pour laisser s'épanouir une énorme potiche, pastiche *Grand Siècle Assurément c'était une bonne maison* Qui ne le *savait en aurait été persuadé* sous le porche voûté de l'immeuble, qui conduit, après une petite cour carrée coiffée d'une verrière, au m a g a s i n proprement dit, et qui *comporte* un ensemble exceptionnel de tableaux *de céramique comme on n'en voit malheureusement plus beaucoup dans les bistrots,* les boulangeries ou les salons de thé *d'hier.* Nobles sujets, amours et nymphes, vasques, cascades, bosquets façon Versailles ou façon jardin du Luxembourg, permettant de rivaliser de finesse avec la peinture, dans le rendu du frémis*sement de l'eau et du feuillage.* Des carreaux *signés* J. Arnoux d'après Guidetti, datés des années 1911 ou 1912, qui ont *un merveilleux* parfum début de siècle.

Ajouter à cela toute la gamme des rinceaux, *guirlandes, motifs floraux et bandeaux décoratifs vous permettant de choisir d'emblée le décor* futur de votre petit commerce. On pourrait longtemps parler de ce lieu, du noble escalier en courbe qui mène au local proprement dit et à ce qui est devenu *le* Musée de l'affiche. Un espace merveilleux qui tient de la petite halle industrielle, avec sa verrière soutenue par des *poteaux métalliques, et du temple,* avec son *étage lambrissé ouvert sur la nef, là où étaient* les bureaux ; là où seront installés ceux du musée, son centre de documentation, sa bibliothèque, son fichier et sa diathèque, qui depuis trois ou quatre ans sont en train d'être constitués à la bibliothèque du Musée des arts décoratifs.

Il s'agit de répertorier les quelque cinquante mille affiches que p o s s è d e le musée. Des affiches qui, sans le fouineur-inventeur passionné d'images « ordinaires » qu'est Alain Weill, conservateur du musée, et sans le dynamisme de Geneviève Gaëtan-Picon, conservateur en chef, dormiraient peut-être encore dans les caves de l'UCAD *(Union centrale des arts décoratifs),* où elles *se sont entassées depuis le début du siècle.*

La collection, qui *doit beaucoup à des donations* (Pochet en 1901, Buquet *en* 1919, Roger Braun en 1944), est riche en affiches anciennes — on a pu le mesurer à plusieurs reprises lors d'expositions comme *Le cirque,* il y a trois *ans, ou Le café-concert,* à l'automne dernier. Elle est aussi *régulièrement alimentée en affiches* contemporaines, grâce notamment à l'Union syndicale des chambres françaises d'affichage et de publicité extérieure, qui, chaque année, dépose quelque deux mille nouvelles affiches, celles que l'on voit partout, dans le métro, dans *la rue. Tout cela prend de la place et doit être rangé. Le problème du stockage fait partie des* préoccupations des responsables du musée, qui l'ont confié à Jean Prouvé, le rénovateur des lieux. Stockage scientifique et rationnel s'entend, et pour lequel il reste à créer des meubles *répondant tant à la fragilité des affiches (qu'on entoile et qu'on met sous altuglass) qu'à leurs* formats variés.

Quand le sous-sol, rue de Paradis, sera *déblayé et qu'on aura trouvé les fonds nécessaires* à la réalisation des espaces de rangement, alors la collection sera déménagée des Arts décoratifs

L'exposition i n a u g u r a l e est exclusivement consacrée à la production française sur trois siècles. Ce qui nous fait remonter loin dans l'histoire et même la préhistoire du genre, jus*qu'aux placards patriotiques* — « Engagez-vous ! », — *aux affichettes publicitaires pour la* bière, le cidre ou le tabac, traitées dans le style d'Epinal Avant Cheret, avant Lautrec Avec des exemples comme les chats de Manet pour présenter les textes de Champfleury dédiés aux chats (1868), de Rabelais, illustré par Gustave Doré, ou *le Juif errant,* par Gavarni... A ce *stade, l'affiche annonçant* une parution d'édition *est illustration d'un texte*

Puis Cheret et Lautrec Avec eux, un langage spécifique de l'affiche *va naître* Un rapport *nouveau* est institué entre *le texte et l'image,* le texte — *inscription parallèle* — venant compléter l'image Affiches bien connues de la Loïe Fuller, gros plans, vues d'en dessous, pleins d'effets, concision du trait nettoyage des fonds ; tourbillon, dynamisme, ambiance, caf'conc' et cabaret, à une époque où Mucha donne dans le préraphaélisme, le statique superbe, la styli*sation altière et l'image-symbole* (Sarah Bernhardt dans *la Dame aux camélias,* au Théâtre de la Renaissance) Toute la panoplie des belles affiches d'avant guerre est là, brillants reflets de la Belle Epoque.

Une belle époque qui, pour l'affiche française, ne finit pas avec la guerre de 1914. Le postcubisme, les recherches graphiques et typographiques *de Dada, ou du Bauhaus,* engen*dreront une excellente production* Tout les grands noms sont représentés. Cassandre, bien sûr, et son *Etoile du Nord,* avec ses rails qui se perdent à l'infini, ou le *Normandie* et sa coque luisante ; Loupot, Carlu, Paul Colin ; Gesmar pour le music-hall...

Après 1945, c'est une autre affaire. Bien que l'exposition donne un *aperçu plutôt optimiste de la production contemporaine,* avec plusieurs *exemples des affiches de* Savignac (Monsavon au lait — comme pour du chocolat suisse — ou le pot-au-feu Maggi — une vache ravie d'avoir été tronçonnée), d'André François (pour vanter la suspension de la DS ou de l'ID), ou encore avec l'affiche de R. Cieslewicz pour le film d'Yves Boisset *l'Attentat.*

Le panorama est riche, *qui met l'accent sur l'affiche d'auteur, l'affiche signée,* l'affiche d'art, *et constitue* les meilleurs jalons d'une histoire en chefs-d'œuvre Il ne reflète cependant pas la réalité de la production et ne permet guère de conclure : reste à faire l'autre histoire, la vraie, surtout pour la période d'aujourd'hui, celle qui est liée à des impératifs publicitaires, *aux* contraintes imposées par les *agences, et où l'on sait parfaitement que le papier n'est plus* qu'un tout petit moyen, face à l'audio-visuel, de lancer un produit. Promenez-vous dans Paris et vous verrez qu'aujourd'hui l'affiche-objet est morte, rongée par la photographie, le texte et un contexte. Il n'y a plus d'affiches bien qu'il n'y ait jamais autant eu de placards publicitaires *On a vraiment besoin d'un m u s é e pour étudier tout* cela aussi. Ici, peut-être Mais chaque chose en son temps. Pour l'instant, il s'agit de lancer un nouveau lieu. Une exposition de prestige n'est peut-être pas de trop.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Trois siècles d'affiches françaises,* Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis ; ouvert tous les jours, sauf samedi, de 12 h. à 18 h.

LA MÉMOIRE DE LA RUE

par FOLON

L'AFFICHE est morte. L'autre jour, je regardais les murs d'une station de métro. Pas une image qui fasse confiance à l'œil. De lourdes typographies 'uent des photographies Un seul critère, le rendement Vendre Il faut posséder la nouvelle c h a î n e stéréo, la nouvelle machine à laver, le nouveau réfrigérateur, la nouvelle télévision, la nouvelle voiture, les nouveaux avantages d'un compte en banque Les gens attendent le métro L'œil des gens attend le métro L'œil des gens se sent méprisé Chaque image part de l'idée qu'elle parle à un troupeau incapable de comprendre. André François l'a parfaitement dit, par ses violentes affiches du Nouvel Observateur *En montrant des moutons aux gens, il leur tendait un miroir Pour qu'ils voient qu'ils deviennent tous les mêmes. Parce que les affiches sont toutes les mêmes En réalité, le public ne trouve plus de points de départ à son imagination Alors les gens se détournent des images et des mots.*

Oui, l'autre jour en prenant le métro, mes idées étaient bien sombres Et soudain, j'ai vu apparaître un b a t e a u Un immense navire sur le mur, majestueux, qui s'avançait vers nous. Des oiseaux blancs passaient devant cette masse noire et s'envolaient vers la mer Oui, je revoyais l'inoubliable affiche du Normandie, *peinte par Cassandre. Partir L'affiche, c'est parfois une idée du bonheur Et pourtant, Cassandre, le plus grand affichiste français, s'est donné la mort, en 1968, au moment où l'affiche devenait une arme. Avec modestie, il en avait fait simplement un art.*

Mais l'ar de l'affiche disparaît parce que l'idée du bonheur a changé Il est difficile de dire d'' bien des choses dont on pense du mal Et les images sont vides parce qu'elles manquent de conviction. Les affichistes ne croient plus à ce qu'ils disent Chaque semaine, on me propose de réaliser des affiches de publicité. Depuis 1974, je les ai toutes refusées et il n'y a pas de mérite Je n'éprouve aucun intérêt pour ce qu'on me demande J'avais fait à ce moment le générique de l'émission « Italiques » pour la télévision, et une affiche Larousse, parce que la lecture disparaît, et je crois que cela avait un sens

De même, j'ai réalisé quelques affiches de films. C'est un honneur d'essayer d'être l'intermédiaire entre un auteur de films et le public L'affiche de cinéma, en effet, devrait être un domaine plein d'invention, et j'aimerais en parler un peu Quand Yannick Bellon a réalisé son premier film Quelque part quelqu'un, *elle m'a parlé d'une affiche en disant : « J'ai pensé à vous en le tournant. » Et j'ai compris à ce moment-là qu'une affiche de film devie. tra:i p· n l, à l'avenir, beaucoup plus qu'une affiche Une forme de complicité avec un sujet, et l'auteur d'un film.*

En réalité, je pourrais citer une quantité de films à propos desquels j'ai réalisé mentalement des affiches. Elles continuent de vivre dans ma tête, et je sais pourtant que je ne les réaliserai jamais. Vivre sa vie, *de Jean-Luc Godard,* la Jetée, *de Chris Marker,* Muriel *et* Providence *d'Alain Resnais,* Amarcord *de Fellini et, récemment, les films de Wim Wenders, en particulier* Au fil du temps, *auquel je pense souvent. Il me semble d'ailleurs qu'*Alice dans les villes, *son film précédent, où Wim Wenders suit un témoin qui « accumule les preuves », est un film très proche de* Muriel, *et dans mon esprit les deux affiches se ressemblent beaucoup*

Pour revenir au domaine de l'affiche, les vrais auteurs de films y attachent une importance, puisque Pierre Etaix a proposé à André François de réaliser l'affiche de chacun de ses films. Et Roman Polanski lui a permis d'inventer l'affiche et le merveilleux générique des Vampires. *On n'est pas près non plus d'oublier l'admirable affiche de Savignac pour le* Lancelot *de Robert Bresson. Aux Etats-Unis, la complicité allait beaucoup plus loin, lorsque Preminger et Hitchcock demandaient à Saül Bass de dessiner le générique de leurs films, dans le même esprit que l'affiche. Entre parenthèses, il a même découpé la plus belle scène tournée par Hitchcock, l'assassinat de Janet Leigh sous la douche, dans* Psychose.

On songe aussi avec nostalgie à l'extraordinaire qualité des affiches de films en Pologne. Lorsqu'ils sortent en France, je n'arrive absolument pas à comprendre que les films de Cassavetes, de Forman, de Coppola, d'Altman, de Scorsese, de Fellini, enfin disons de tous les cinéastes qu'on aime, soient annoncés par des affiches tellement plates et vides. Pour l'affiche d'un film de Polanski ou de Kubrick, combien d'images banales pour des films admirables. Il me semble pourtant qu'en ce moment en France une grande diversité d'illustrateurs et de peintres, si l'on songe à l'influence du cinéma sur la peinture, feraient des affiches formidables.

En attendant, il nous reste à découvrir les livres des affiches de Milton Glaser et Paul Davis, qui viennent de paraître aux Etats-Unis Le Musée de l'affiche s'ouvre à Paris. Il va révéler des trésors oubliés et peut-être donner à l'affiche une nouvelle vie. En effet, quelle plus belle destinée que celle d'une affiche ! Vous l'avez faite. Les autres la comprennent. Vous travaillez pour la mémoire de la rue. Elle doit parler dans l'instant. Votre image devra lutter avec la ville. Mais vous voulez vraiment vous faire entendre. Et si votre affiche est bonne, elle vivra en morceaux dans la mémoire des gens.

Aujourd'hui on peut même souhaiter que toutes les affiches se retrouvent un jour au Musée de l'affiche Puisque les musées accueillent toute la mémoire du monde.

UN ENTRETIEN AVEC SAVIGNAC

L'esprit des lieux communs

RAYMOND SAVIGNAC est un de ces hommes dont l'imagination, à travers l'affiche, nous est devenue proche. Mais sa signature passe souvent inaperçue, au bas des grands dessins que son trait nous impose dans la rue, le métro et la vie. Il y a deux ans, il a publié des Mé*moires, intitulés simplement Affichiste (éditions Robert Laffont), où il raconte par quels chemins* il est passé depuis le zinc du restaurant familial jusqu'à celui du lithographe. Il entre cette année au Musée de l'affiche. Mais pas comme souvenir : il en a dessiné l'affiche.

« Lorsque j'étais enfant, les affiches me semblaient mécaniques. Je ne pensais pas qu'il puisse y avoir quelqu'un derrière elles, et je disais *avec admiration : on dirait que c'est imprimé ! Et puis un jour, quelqu'un* m'a dit : « C'est Cappiello. »

» Déjà, je vivais beaucoup dans la rue, et je pouvais voir partout des affiches. Il y avait alors une sorte de compétition entre ceux qui les dessinaient. On servait le produit, bien sûr, mais c'était en même *temps l'occasion de se mesurer les uns aux autres, comme* le feraient des acteurs. Qu'est-ce qu'un grand acteur, en effet, sinon celui qui s'identifie à ses personnages sans perdre sa personnalité propre Malheureusement, on voit beaucoup plus de simulateurs que de véritables acteurs. *Pour les affiches, c'est la même chose Je n'aime pas celles* qui s'aiment elles-mêmes, ou qui « jouent » pour elles-mêmes. Une affiche doit servir le produit tout en gardant le style de son inventeur.

» La vocation de l'affichiste n'est pas de faire marcher le commerce, *mais de la sublimer Comment la* pourrait-il encore, *quand tout* n'est plus fondé que sur le profit ? L'affiche était un *art mural,* qui a trouvé en France son terrain d'expression le plus fort. L'influence de l'Amérique a été désastreuse, car *elle en a fait un élément comme* n'importe *quel autre* dans les campagnes publicitaires, en lui retirant son langage particulier. Maintenant les grands emplacements sont consacrés à une publicité de catalogue où l'anecdote est reine On ne trouve plus d'affiche « *signifiante* », *sinon réduite à l'état de prospectus.*

— *Ne serait-ce pas que l'affiche, telle que vous la concevez, n'est pas un phénomène populaire ?*

— Elle a été populaire, mais elle ne l'est plus Elle est devenue une l'expression pratique aristocratique. *Ce qui est populaire, aujourd'hui, c'est Guy Lux C'est le discours* interminable *dans* lequel nous sommes *plongés* Nous vivons une époque où tout le monde se croit obligé de parler tout le temps, et où l'on « tient » huit jours sur n'importe quel écho. On ne cherche plus de slogan, cette façon de parler vive et rapide Et le dessin, *a fortiori,* est un bouche-trou : il n'existe plus guère que comme *illustration,* très *rarement comme expression Les gens ne savent plus lire un signal rapide,* et ne savent plus saisir un dessin, c'est-à-dire l'expression subjective d'un dessinateur Or, si vous enlevez le prisme par lequel passe tout ce qu'il fait, il ne reste rien, sinon un simulacre. Et c'est pourtant ce que l'on nous *demande désormais.*

» *L'important, je pense, n'est pas de parler comme* tout le monde, mais de trouver son propre langage. Pour ma part, j'aime la vivacité d'esprit, le raccourci, l'ellipse. J'aime la beauté de l'évidence.

— *Comment Savignac est-il devenu l'affichiste-éclair que nous connaissons ? Dans vos mémoires, vous décrivez votre long apprentissage, et vous nous dites : « Je suis né à l'âge de » quarante et un ans des pis » de la vache Monsavon » L'affiche à laquelle vous faites allusion n'est pourtant pas la première.*

— Mon métier s'est en effet défini très progressivement Cette progres*sion possible est d'ailleurs une des merveilles des métiers graphiques :* un peintre peut perdre la tête en vieillissant, mais il ne perd jamais l'œil.

» Des affichistes, il y en avait beaucoup Cappiello le premier ; plus tard, Carlu, Loupot ou Cassandre, qui prit une direction originale en appliquant des trouvailles graphiques et picturales... *Pour moi,* ce qui m'a semblé important, c'est la rapidité J'ai cherché des schémas, des stylisations, qui permettent *d'être le plus vif possible. C'est que j'ai le goût de l'essentiel Je* suis un maniaque de la clarté : *j'aime extirper* les choses de l'ombre et les amener à la lumière.

» Dans une affiche, il doit y avoir le moins d'idées possible Plus j'en enlève et mieux ça marche Pourtant, quand j'ai fait l'affiche de *Lancelot,* Bresson arrivait à en enlever *plus* que moi sur le dessin. Il *m'a aidé à me méfier d'une verve facile qui ne va pas plus loin que le mot* Dessiner des affiches, c'est en fait débanaliser des l i e u x communs. Mais en même temps, s'il n'y a pas de « lieu commun », personne ne s'y retrouve. Il faut, en somme, trouver le minimum de *moyen pour le maximum d'expression C'est quand j'ai compris* cela que j'ai « *franchi* » la rue.

— *Il y a dix ans, nous avons assisté à une éclosion d'affiches dessinées par des élèves des beaux-arts Elles n'ont peut-être pas franchi la rue, mais elles l'ont occupée l'espace d'un printemps N'était-ce pas un renouveau possible ?*

— En 1968, ils ont voulu tout mettre, et tout en même temps Ils ont trouvé en fait un *faux bon sujet, car les problèmes évoqués étaient trop complexes pour passer à tra*vers leurs affiches La pauvreté des moyens employés, leur côté « mal foutu », leur ont cependant donné un style Mais, pour la plupart, elles sont restées des esquisses. Main*tenant, ceux qui les ont dessinés ont dû entrer dans des* agences. Ils ne font plus d'affiches.

» *C'est que c'est un métier* difficile, et dans lequel on ne fait pas fortune même si l'on parvient à vivre bien Mais il donne l'indépendance. Degas disait qu'il faut décourager les débutants pour ne pas les décevoir plus tard. Cela est vrai pour l'affiche : il faut un caractère *solide à celui qui veut en faire son métier. Son seul imprésario, c'est le mur.* Et, *comme l'acteur,* il lui *faut avoir du succès de son vivant.*

» J'aime la fugacité de mon travail. Une affiche apparaît et disparaît : c'est une *passade.* Paradoxalement, une bonne affiche peut laisser des traces profondes dans la mémoire des gens. Et n'est-ce pas cela *la postérité ? Cette réussite d'un travail, j'appelle cela le doigt* de Dieu. C'est plus que de la vanité : c'est un bonheur vrai. Je suis passé de la feuille blanche à quelque chose qui vit.

— *Vous attachez, je crois, une grande importance à l'impression de vos affiches ?*

— Malheureusement, il n'y a presque plus d'imprimeurs. La belle lithographie est pratiquement morte, et il n'y a déjà plus de grands formats. La vraie lithographie, c'est un mariage entre le papier et la pierre, *ou plus souvent* le zinc, *un mariage d'amour. Un aplat y est un* aplat Pas besoin de passages supplémentaires, comme souvent avec les procédés actuels. On dirait que plus les machines sont perfectionnées, plus le tirage est moche. Et pourtant les gens s'en contentent cette complaisance *vis-à-vis de la médiocrité, c'est ça le mépris du* public !

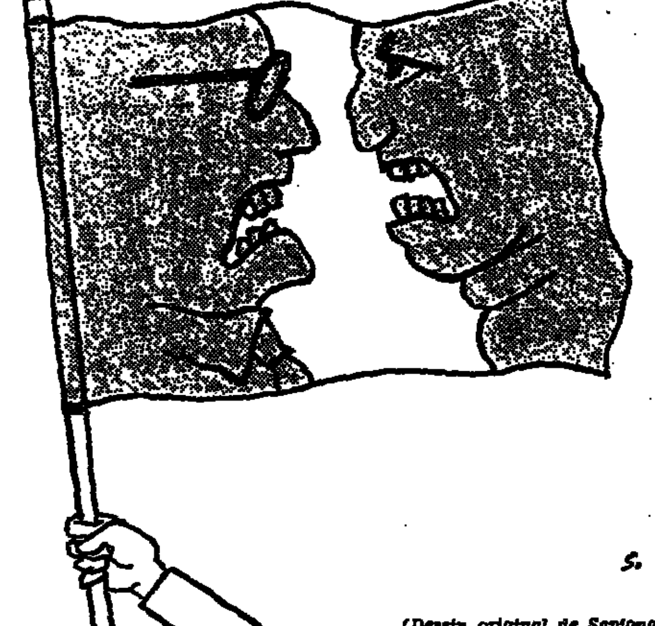
» Le véritable imprimeur, c'est celui qui sait traiter une affiche non pas à la lettre, mais en respectant son esprit. Alors chaque affiche prend une vie particulière

— *Nous sommes à la veille d'une nouvelle campagne politique Ne serait-ce pas une occasion de redonner à l'affiche l'originalité que lui refusent la plupart des publicités commerciales ?*

— On ne verra pas d'affiches aux élections Pour parler au peuple, aujourd'hui, il faut de la photo, des chromos faiblards. Les affiches fortes et agressives, comme les affiches négatives, ne sont pas *possibles parce qu'on découvre partout la même démagogie.*

» Il faudrait retrouver un peu de *cynisme* Cela *redonnerait un peu* de tonus à notre société. Mais on a peur des mots forts. Et on a peur des vraies affiches. »

Propos recueilli par
FRÉDÉRIC EDELMANN.



(Dessin original de Savignac.)

cinéma

VOYAGE A TOKYO
de Yasujiro Ozu

D'un très grand cinéaste japonais, mort en 1963 et pratiquement inconnu en France, une œuvre fascinante. On retrouve dans tous les films d'Ozu ce thème de la dissolution de la cellule familiale. Quant au style, il est celui d'un homme qui poursuivait la vérité et la beauté à travers le dépouillement absolu.

ELLES DEUX
de Marta Meszaros

Marina Vlady, grande, équilibrée, et la petite Lili Monori, sauvage et un peu cruelle, apprennent l'une et l'autre à reconsidérer leur vie. Marta Meszaros construit leur évolution à travers leurs difficultés familiales, dans un film tout en atmosphères, en intensité de jeu et d'expression.

LE BOIS DE BOULEAUX
d'Andrzej Wajda

Une maison à la campagne. Deux frères, l'un rongé par le souvenir de sa femme morte, l'autre miné par la tuberculose. Entre les deux, une robuste paysanne dont le corps est un appel. Un film intimiste, où Wajda fait merveilleusement apparaître le rapport de l'érotisme à la mort, et chante l'espoir de la vie.

JULIA
de Fred Zinnemann

Comment, dans les années 30, sous l'influence d'une amie de jeunesse, Lillian Hellman, intellectuelle juive américaine, auteur dramatique célèbre, découvrit la nécessité de la lutte. Par une narration romanesque exemplaire et les associations de la mémoire affective, Zinnemann recrée le cheminement de la conscience progressiste.

LE MIROIR
d'Andreï Tarkovsky

*Le cinéaste d'*Andréï Roublev *se penche sur son passé, sur son enfance, évoque, à travers le visage de la même actrice (la sensible et bouleversante Margarita Terekhova), sa mère jeune, et sa femme. Film de souvenirs et de fantasmes, le* Miroir *relie la vie intérieure d'un individu à l'âme russe, l'attachement au pays natal.*

SAFRANA
de Sidney Sokhona

Quatre Africains, ouvriers, qui ont fait l'expérience du prolétariat parisien, découvrent, en Côte-d'Or à l'occasion d'un stage agricole, les vieilles valeurs d'un monde rural menacé comme le leur. Après Nationalité : immigré *(Prix Georges Sadoul 1975), Sidney Sokhona, cinéaste mauritanien réalisant en France, élargit la prise de conscience politique des Noirs immigrés au problème du retour en Afrique et du « droit à la parole » sur la terre natale. Une remarquable « fiction documentaire ».*

LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE
de Youssef Chahine

La désagrégation d'une famille bourgeoise égyptienne entre les guerres israélo-arabes de 1967 et 1973, l'échec du nationalisme. Une fable sociale portée par le style romanesque et critique de l'auteur de la Terre *et du* Moineau.

une sélection

« Elles deux », vues par Bonnaffé.

SIX FILMS CHINOIS

Réalisés entre 1961 et 1974, ces six films avaient été victimes de la censure de Mme Chiang Ching. Leçons d'histoire et actes de foi, leur valeur de témoignage l'emporte sur leurs mérites cinématographiques.

ET AUSSI : *Pitié pour le prof !* de Silvio Narizzano (un jeune instituteur dans l'Ouest canadien des années 30) ; *Haro*, de Gilles Béhat (les drames d'un village français après la guerre de 1914 ; violence et lyrisme) ; *le Voyage au jardin des morts*, de Philippe Garrel (fascination et sortilèges poétiques d'un cinéaste marginal) ; *les Liens de sang*, de Claude Chabrol (un « thriller » psychologique) ; *l'Hérétique*, de John Boorman (métaphysique du bien et du mal dans la suite de *l'Exorciste*) ; *Angela Davis, l'enchaînement*, de Jean-Daniel Simon (méthodes de lutte contre le perfectionnement du racisme aux Etats-Unis) ; *Je suis un autarcique*, de Nanni Moretti (les échecs de la nouvelle gauche italienne) ; *les Petits Câlins*, de Jean-Marie Poiré (regard nouveau sur la jeunesse moderne) ; *De l'autre côté de minuit*, de Charles Jarrott (Marie-France Pisier et le délire du mélodrame hollywoodien) ; *Barberousse*, d'Akira Kurosawa (des « Misérables » japonais).

théâtre

LES RUSTRES
à la Michodière

Les phallocrates apprivoisés. Les femmes ont le beau rôle dans cette pièce célèbre de Goldoni. Nelly Borgeaud, Magali Renoir ainsi qu'Arlette Gilbert, Christiane Minazzoli s'adonnent joyeusement au plaisir de jouer avec Georges Geret, Gaston Vacchia, avec un Pierre Mondy et un Michel Galabru époustouflants.

MEURTRE DANS LA CATHÉDRALE
à Chaillot

Un mois dans la vie de Thomas Becket. Ou comment les derniers jours de l'archevêque de Canterbury, rentré d'exil pour témoigner de la vérité, firent de lui un saint : le patron des opprimés, l'image de la justice. Terry Hands, metteur en scène invité par la Comédie-Française, a choisi l'austérité. Les comédiens du Théâtre de Molière viennent habiter l'ancien Théâtre populaire. Ils y défendent la pièce très chrétienne de T.S. Eliot. Tant bien que mal.

GOTCHA
au Marie-Stuart

Quand un gosse ne possède rien et que les autres oublient jusqu'à son nom, quand il devient fantôme, la seule manière qui lui reste d'exister c'est de jouer avec la peur des autres, jusqu'au bout de son désespoir. Gotcha *est la tragédie de l'anonymat.*

LA MOUETTE
à Suresnes

Les héros déphasés de Tchékhov cherchent un contact qui confirme leur existence. Ce sont les fantômes d'une société sans avenir qui hante nos mémoires. Leur drame est le nôtre. Leur monde est la scène. Tchékhov et Bayen se rencontrent sur leur terrain commun, le théâtre.

LES PAQUES A NEW-YORK
à la Cité internationale

Illustration du grand poème de Blaise Cendrars, montrant la vie des immigrés en Amérique. Du nouveau mime, plein d'idées.

ET AUSSI. — *David Copperfield* à la Cartoucherie du Soleil (les temps retrouvés de l'enfance) ; *Parade* à l'Aire libre (anathèmes brûlants dans les rues noctambules) ; *la Coupe du monde* au Sélénite (Copi) ; *Apprends-moi, Céline*, aux Nouveautés (Maria Pacôme) ; *Dom Juan*, à la Cartoucherie de Vincennes (Molière dans ses meubles) ; *Boite-Mao-Boite*, au Lucernaire (Albee mis en mémoire par Laurent Terzieff) ; *le Bateau pour Lipaïa* à la Comédie des Champs-Elysées (le cœur parle) ; *le Roi des cons*, au Fontaine (l'éternel succès de Wolinski et Confortes actualisé).

musique

BERNSTEIN ET LA PHILHARMONIQUE DE VIENNE

La salle Pleyel sera sans doute trop petite pour cet unique concert de la Philharmonique de Vienne avec la Deuxième Symphonie *et* l'Héroïque *de Beethoven dirigées par Léonard Bernstein. Souhaitons que ce concert, organisé par Radio-France, soit télévisé en même temps que radiodiffusé, car Bernstein est sans doute au sommet de son art de l'interprétation beethovénienne. Seuls les plus grands devraient avoir le droit de diriger Beethoven, trop galvaudé à la télévision (Pleyel, le 17 février).*

LE REQUIEM DE SCHUMANN

Deux œuvres émouvantes du dernier Schumann sont à l'affiche de l'Orchestre National, dirigé par Gabriel Chmura : le Concerto pour violoncelle, *de 1850, ardent, plein de flamme, hanté cependant par la folie sous-jacente, et le* Requiem, *de 1852, qui marque des traces d'épuisement. Avec de magnifiques solistes, au premier rang desquels Jessye Norman (Saint-Louis-des-Invalides, le 22).*

L'« ORMINDO » A LYON

*Elève de Monteverdi, Cavalli a composé de merveilleux opéras encore presque inconnus. Il faut aller voir à l'Opéra de Lyon l'un de ses chefs-d'œuvre, l'*Ormindo *(1644), qui avait ravi Glyndebourne il y a quelques années (les 21, 22, 24, 25, 26).*

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Tandis que l'IRCAM consacre sept séances au « temps musical » (séances de travail dirigées par P. Boulez, avec des œuvres de Ligeti, Messiaen, Stockhausen, Boulez et Carter, jouées par l'Ensemble intercontemporain au Centre Pompidou, du 17 au 23), la maison de la culture de Nanterre commence un festival des « Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui » en collaboration, avec l'Atelier lyrique du Rhin, où l'on reverra pour commencer la meilleure œuvre de Georges Aperghis, Histoire de loups, *d'après Freud, mise en scène par Pierre Barrat (les 22, 25 et 28).*

JOURNÉE SERGE NIGG

« Perspective du vingtième siècle » consacre sa journée à Serge Nigg, un compositeur complexe et imparfaitement connu, ancien sériel qui a repris rapidement sa liberté par nécessité lyrique. Au programme de cette journée, des œuvres très originales de Boulez, Le Roux, Messiaen, Webern, Schoenberg, Jolivet, Scriabine et, bien entendu, de Nigg (Radio-France, le 18, à 14 h. 30 et 20 h. 30).

— ET AUSSI. — J.-B. Pommier, piano (Champs-Elysées, le 16) ; Prestige de la musique : Debussy, Ravel (Pleyel, le 16) ; Kilar, Chostakovitch, Dvorak, par l'Orchestre de Paris, dir. W. Rowicki, avec I. Perlman (Palais des Congrès, le 16, à 20 h. 30 ; le 17, à 19 h. ; Champs-Elysées, le 18, à 10 h.) ; Ensemble à vent Maurice Bourgue (TEP, le 16) ; Purcell, Leclair, Haendel, Rameau, par l'Orchestre philharmonique, dir. J. Poole (Radio-France, le 16) ; *Carmen*, mise en scène L. Ducreux (du 16 au 19) ; Schubert, par Brendel (Champs-Elysées, les 17, 21, 24) ; *les Contes d'Hoffmann*, mise en scène P. Chéreau (Opéra, le 17) ; H. Szeryng (Grenoble, le 17) ; Ensemble Pro Musica et O. Pietti (Saint-Germain-des-Prés, les 17 et 24) ; *Adrienne Lecouvreur* de Cilea (Opéra de Monte-Carlo, les 18, 22, 26) ; *Eugène Onéguine* par les chanteurs du Bolchoï (Monnaie de Bruxelles, les 19, 22, 25, 28) ; Schubert, par le Trio à cordes de Paris et W. Chodack (Théâtre d'Orsay, le 19, à 11 h.) ; Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez, avec N. Yepes (Pleyel, le 20) ; Nelson Freire (Athénée, le 20) ; P. Cochereau (Notre-Dame, le 20) ; K. et M. Labèque, E. Ross, G. Causse et A. Dumay (concerts bleus du Palais des Congrès, le 21, à 18 h. 30) ; Autour de Monteverdi, par le Quatuor Per Cantar (Saint-Séverin, le 21) ; Bach, par I. Perlman (Champs-Elysées, les 22 et 27) ; Jeremy et Yehudi Menuhin (Pleyel, le 23 février).

expositions

LE NOUVEAU MUSÉE DE L'AFFICHE

(Lire nos articles page 15.)

RUBENS ET SON SIÈCLE
au Louvre et au Grand Palais

Rubens, ses maîtres, ses élèves, *troisième et dernier volet de l'hommage parisien au maître flamand. Une exposition qui comporte plus de cent cinquante dessins des collections du Louvre. En cinq salles, dont quatre sont entièrement consacrées à Rubens. Pour compléter le dossier du département des peintures sur* Le Dix-Septième Siècle flamand *et* le Siècle de Rubens, *au Grand Palais.*

L'ART MODERNE DANS LES MUSÉES DE PROVINCE
au Grand Palais

Un panorama des richesses des musées classés et contrôlés, dans le domaine de l'art moderne et contemporain. A travers près de trois cents tableaux, dessins, sculptures et objets couvrant la période de 1905 à nos jours, l'occasion de découvrir, de Bonnard, Matisse ou Picasso à Louis Cane ou Titus-Carmel, des œuvres importantes, notamment celles qui ont été récemment acquises.

LA DONATION PIERRE LEVY
à l'Orangerie

Une donation qui comprend près de deux mille œuvres, et qui a été par deux fois partiellement présentée à Troyes où elle sera définitivement installée. Tout n'est pas non plus exposé à l'Orangerie où l'on s'est efforcé de respecter l'esprit de la collection, avec ses temps forts : les fauves, Derain, La Fresnaye, Marinot, les arts africains.

LES SINGULIERS DE L'ART
à l'Arc-Paris

« Des inspirés aux habitants paysagistes... », quelque part à la lisière de l'art brut, la production « singulière » d'« artistes », boulangers, mineurs, cultivateurs, cordonniers..., qui, souvent à l'âge de la retraite, se sont mis à bricoler un univers imaginaire superbe ; ont bâti, assemblé, peint, fabriqué des objets pour remplir leur maison et leur jardin, de pierre, de couleurs, de vie.

SUC"E D'ART
« Musée des arts décoratifs

D'une maquette de cathédrale aux animaux géants, des dizaines et dizaines d'heures de travail passées à la réalisation d'œuvres dont le destin est, par essence, éphémère. Le sucre, la confiserie, ça se mange ou ça fond. Performance technique et insolite, « art bouffe » et création populaire, et, une fois de plus, artistes et artisans.

GENEVIÈVE ASSE
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Après avoir été présenté à Genève, l'œuvre gravé de Geneviève Asse, dont R.M. Mason a établi le catalogue raisonné, est exposé dans son intégralité. Un voyage à la conquête rigoureuse d'un espace de plus en plus dépouillé, qui n'exclut ni la sensibilité ni la poésie.

ET AUSSI : *Domus Aurea*, d'Anne et Patrick Poirier (La fascination des ruines), *Calder* (images de la vie quotidienne d'un grand sculpteur disparu) et *E.J. Marey* (un photographe et le mouvement), au Centre Georges-Pompidou ; *Diaghilev*, au Centre culturel du Marais (une exposition-spectacles : les Ballets russes, des peintres, des décors, des costumes et de nombreux documents) ; *Toiles de Nantes des dix-huitième et dix-neuvième siècles* (Jouy n'avait pas l'exclusivité de l'indiennage) et *l'Herbier de J.-J. Rousseau* (à l'occasion du bicentenaire), au Musée des arts décoratifs.

danse

CAROLYN CARLSON
au Centre culturel du Marais

Cipher, *une création sur une musique de Janet Cooke. C'est dans ses solos que Carolyn Carlson révèle le mieux comment elle établit sa relation avec l'espace* (jusqu'au 19, 20 h. 30).

ET AUSSI : la compagnie américaine de Kliff Keuter, à la Maison des arts et de la culture de Créteil le 6, au théâtre de Villiers-le-Bel le 18 (un chorégraphe dans la lignée de Paul Taylor).

variétés

PASCAL AUBERSON
au Théâtre de la Ville

Un ton, une couleur, qui ne doivent rien à personne, un interprète qui a une drôle d'efficacité scénique (18 h. 30).

BARBARA
à l'Olympia

Les envirements de Barbara, les presque-riens qui cachent une déchirure ou une désespérance (20 h. 45).

FRANÇOIS BERANGER
à l'Elysée-Montmartre

Le monde qui change, le monde qui éclate, par un auteur-compositeur-chanteur qui s'est radicalement transformé en quelques années (21 h.).

COLUCHE
au Théâtre du Gymnase

Coluche cherche sans doute encore son public, mais présente quelques monologues très corrosifs, d'un très haut niveau (21 h.).

LE CUARTETO CEDRON
au Théâtre de la Renaissance

Le tango argentin adapté, modernisé par un des meilleurs groupes du genre (jusqu'au 17, à 21 h.)

BERNARD HALLER
au Palais des Arts

Un très grand comique qui sait donner dans la peinture des caractères — en peu de mots, de phrases, de gestes — une étonnante épaisseur de vie (20 h. 45).

EMMYLOU HARRIS
à Mogador

Le country-rock par la chanteuse-guitariste Emmylou Harris : une présence et une force incontestables ; un remarquable groupe derrière elle (le 20 février, à 19 h. 30 et 22 h.).

Rodin à Calais

L'artiste et la commande publique

IL est naturellement question en ce moment, au Musée des beaux-arts de Calais, de ces six fameux bourgeois dont l'un, Eustache de Saint-Pierre, disait en 1347, selon Froissart : « *Je me mettrai volontiers en chemise, nu-tête, la corde au cou, à la merci du roi d'Angleterre.* » Puisqu'une excellente exposition, Auguste Rodin, le monument des Bourgeois de Calais (1884-1895, détaille l'« immense travail » avoué par le sculpteur pour donner forme à ce lointain cortège héroïque. Et plus de cent vingt pièces — études de nus et de visages, maquettes, modèles, etc. — illustrent la poursuite d'un grand récit collectif grâce à des portraits imaginaires.

Mais l'originalité du très intéressant travail conduit par Dominique Viéville, Monique Laurent et Claudie Judrin est d'avoir mis en scène d'autres bourgeois de Calais : ceux dont il est question dans le dossier extrêmement attentif qui double l'exposition, les membres des « *comités* » successifs nommés par arrêtés municipaux, environ une trentaine de notables responsables de la commande. En fait, la publication des cent cinquante-neuf lettres échangées entre Rodin et le président du « Comité du monument des Bourgeois de Calais », Omer Dewavrin, a suscité l'exposition et l'oriente. En réunissant les lettres de Rodin qui se trouvaient aux archives municipales de Calais et celles de Dewavrin, conservées au musée Rodin, on a pu suivre, souvent jour par jour aux périodes de conflits, les rapports du sculpteur et d'un groupe mécène. Si bien que le sujet se trouve déplacé et devient : « Une commande de type municipal à la fin du dix-neuvième siècle ». Ce parti a l'avantage de préciser les pressions exercées sur Rodin et l'inconvénient d'isoler les « Bourgeois de Calais » du reste de l'œuvre. Par souci d'un éclairage très ajusté pour cette *monographie sévère*, il n'a été fait appel qu'aux réserves du musée Rodin, parfois complétées par des *pièces* du musée de Calais.

Libéré par un drame bourgeois

Pendant que Rodin travaille, il n'est pas toujours épargné. Le comité qui représente l'opinion publique (vigoureusement braquée contre l'attitude « affaissée » d'Eustache) exige des modifications. Un article de Forest dans *le Patriote* (Calais) du 2 août 1885 n'apprécie guère la deuxième maquette terminée en juillet : « *Son aspect est navrant ; il* (Eustache) *paraît ne plus avoir la force de porter l'énorme corde qui s'enroule autour de son cou et paraît destinée à le préserver d'une laryngite, précaution bien inutile dans un pareil moment et dans un costume aussi léger.* » On reproche « *à six messieurs en chemise* » leur absence de fierté. Plus tard, d'autres parleront de « *vilains bonshommes généralement horribles, avec de grandes barbes hirsutes et des visages frustes et des chemises rudimentaires, et des genoux cagneux et des jambes... Oh ! mais des jambes !...* »

Plus sérieux que le reproche des « *mollets de gorilles étiques* », des critiques s'attachent à la *composition du groupe en forme* de cube qui serait disgracieuse, froide et monotone alors que la pyramide classique, elle, est « *décorative* ». Rodin répondra simplement qu'il n'a pas fini : la force du modelé donnera l'expression. *Il repousse la pyramide*, conventionnelle et qui immobilise comme les courbes qui sont fades et « *dira* » sa sculpture *dans le goût national* (« *l'âme gauloise de notre époque gothique* »).

Paradoxalement, un drame bourgeois — la faillite de la banque Sagot — *libérera*, dès 1886, Rodin des polémiques les plus pénibles ; le groupe de contrôle est dispersé, la commande menacée. *Le travail peut* continuer librement et, par la suite, les difficultés qui porteront principalement sur les questions du socle et de l'emplacement seront résolues par des compromis. Rodin ne décidera vraiment la question du socle qu'en 1911 et 1914 : « *Je ne voulais aucun piédestal à ces statues.* » Il avait tout de même dessiné plusieurs projets, hésitant entre le socle haut qui découpe sur le ciel et donne un accent héroïque et une présentation très basse, *plus* « *familière* », d'accès direct sur la sensibilité, permettant de « *laisser le public pénétrer au cœur du sujet* ».

Mettre en tête de l'exposition un buste d'Eustache de Saint-Pierre de *1890* par Jean-Pierre Cortot — œuvre bien peignée, bien « antiquisante » et bien dénuée de tout — ne pouvait que souligner le côté génial des tergiversations de Rodin au travail. La corde-foulard, même trop follement animée, passe mieux après sa version en sage collier symétrique et muet.

La salle, bien éclairée, où l'alternance des plâtres blancs et des bronzes, spectaculaires au centre avec les grands nus, joue souvent à plaisir, est très réussie et bien conçue ; *elle peut faire* comprendre presque toutes les particularités de la démarche d'un géant.

Une démarche qui va partout à la fois. Et même *cette « monographie »* qui se veut fermée n'a pas pu éviter de signaler quelques voies de *communication* — par exemple avec le *Balzac* — dans ce chaos où les gestations sont polyvalentes. Les résultats du travail *circulent librement* dans les fameux « assemblages ». Des mains étudiées de façon indépendante sont greffées à des bras, des têtes, à des corps. Mains et visages peuvent être répétés dans le même groupe comme c'est précisément le cas avec les « bourgeois », où la même tête sert pour trois des personnages — à la barbe près. Ces études de parties séparées que Rodin, on le sait, nommait ses « *abattis* » servent de matériaux de construction disponibles, prêts à entrer dans des combinaisons parfois étranges : la tête de Pierre de Wissant et un nu féminin, sa *main gauche* et le masque-visage de Camille Claudel, tandis que tout un stock de têtes et mains (entre autres, deux fois *celle de Jean d'Aire*), *provenant* de la réduction mécanique de notre mouvement par le procédé Collas, composent un fouillis assez macabre protégé par une damnée venue de la « Porte de l'Enfer » mais enrichie d'une paire d'ailes.

Les *études* de têtes utilisées pour le monument de Calais et les nus correspondants commencent à droite de l'entrée en une série de petits formats, marquée de quelques très brillants *morceaux, mais inégale, d'où* allait sortir la maquette si vivement discutée. On sait que Rodin a voulu des *modèles considérés* comme représentant des types humains de la région, et que, sauf pour Eustache de Saint-Pierre, les noms attribués à ces portraits imaginaires sont récents. Ils servent de toute manière à désigner *d'admirables visages pour lesquels* sont placés fréquemment côte à côte le plâtre, toujours le meilleur, un *bronze* plus *mou*, éventuellement une terre cuite souvent intéressante.

Les nus correspondants précédant la *figure* vêtue décident de l'attitude de chacun des bourgeois, attitude qui, des esquisses à la version définitive, *reste théâtrale mais perd* certains excès d'expression comme le visage de Jean d'Aire perdra ses larmes en relief.

Faut-il voir dans cette évolution où le *drame* est *mieux* contenu l'effet des critiques du comité déçu ? Certainement, dans la mesure où les modifications dépassent les améliorations qui peuvent résulter des progrès du seul travail. Toutefois, si Rodin a remanié le *contenu expressif* de l'œuvre, il n'a pas cédé sur la structure « cubique » toujours maintenue depuis la première maquette. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que cette structure exceptionnelle, si difficile à établir, est un exploit de composition.

Belle vitrine de mains, *têtes* colossales réalisées vers 1909 à partir d'agrandissements d'états *définitifs de têtes du monument*, dessins, croquis, documents photographiques (modèles) complètent un ensemble soigné, neuf et *intelligent où, malgré tout*, plus que sa correspondance, compte l'art de Rodin groupant ces dix otages.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Calais, Musée des beaux-arts, jusqu'au 19 mars ; Paris, Musée Rodin, 27 avril-25 septembre.

Le destin de trois collections

Tableaux maudits et monnaies rares

POUR vingt, cinquante, cent ans, des objets s'accumulent en une longue sédimentation. Et puis, *comme une crue* soudaine, la mort, le besoin d'argent, ou simplement l'ennui *du blasé ou l'incompétence* de l'héritier inculte bouleversent cette fragile réunion, et la flot d'une vente publique emporte tout.

Le docteur Mondolfo, célèbre philatéliste italien, avait ainsi rassemblé la plus importante *collection* de tableaux *d'un* peintre peu connu, mais, depuis le surréalisme, fort recherché des *amateurs, Monsu Desiderio* ; Monsieur Didier s'appelait en réalité François de Nôme, mais il avait un ami, Didier Barra, qui fut son aide en *peinture et* son complice en friponneries dans l'Italie incertaine de la première moitié du dix-septième siècle. On lui — leur — doit des vues de places ou de monuments dévastés dont la rigueur architecturale — on *pense* à Chirico autant qu'à Piranèse — se fait presque menaçante, comme si, *telle la statue* du Commandeur, ces blocs de pierre énormes, ces colonnes trop hautes, allaient se venger des deux *étranges Dom Juan qui les* ont créés, de ces deux petites silhouettes qu'on aperçoit, campées devant des ruines imaginaires *dans une toile où il est* tentant de voir un double autoportrait (1,47 m × 2 m, au prix de *108 000 F français*). Ce tableau *et d'autres*, — adjugés entre 15 000 et 50 000 francs — ont été vendus le 26 janvier à Rome, *chez Christie. Ils portent* malheur, dit-on, et ont donc été achetés par des Suisses ou des Allemands, gens réputés peu *superstitieux. La* cause de cette crue dévastatrice : la fille du docteur Mondolfo avait été enlevée par des bandits, et il a *fallu payer rançon...*

⁂

A Paris, c'est la mort qui emporte Mrs. Squier, mais cette riche *Américaine* laisse à *trois* œuvres, la Ligue contre le cancer, la Croix-Rouge et une association d'handicapés, un trésor de sept cents pièces d'or, près de 11 kilogrammes de métal précieux ! Ces monnaies ont représenté l'essentiel de la vente tenue à l'hôtel George-V le 2 *février* (étude Ader-Picard-Tajan, experts MM. Bourgey et Page). *Le* résultat élevé, de 5 629 000 *F*, est dû principalement à la clientèle étrangère, venue à Paris pour acquérir des pièces du monde entier, dont seuls les spécialistes des pays concernés peuvent apprécier toute la rareté. Les Espagnols se sont donc disputé les monnaies de leurs anciennes colonies, et une pièce mexicaine de 8 escudos, estimée 6 000 à 8 000 francs, a atteint 105 000 francs ; elle avait été frappée en 1813 à Guadalajara et *non* à *Mexico, comme* la plupart. Les pièces anglaises, grecques ou suisses, ont réservé moins de *surprises, mais, là* encore, les estimations ont été souvent dépassées (28 000 francs pour une pièce de 5 guinées de 1729, 51 000 francs pour une pièce de 100 drachmes frappée à soixante-seize exemplaires en 1876, 88 000 francs pour une pièce de 8 ducats. Berne, 1796). Le prix le plus élevé a été obtenu par une *exceptionnelle* pièce *polonaise* de 40 ducats. Frappée en 1621, et pesant plus de 139 grammes, elle paraît avoir été ciselée, tant les *détails* de l'armure du roi Sigismond sont précis (290 000 francs).

⁂

Avec la vente d'instruments scientifiques du *7 février* à Drouot-Rive gauche (étude Libert et Castor, expert M. Brieux), *c'est un autre type de collection* qui a été dispersé. Tous les étudiants en médecine de Paris ont connu la vieille maison Collin-Gentile, *successeur* de Charrière, fondée en 1820 ; c'est la collection particulière de l'entreprise qui *a* été vendue. Quelques-uns des plus beaux instruments de chirurgie du dix-neuvième siècle, mécaniques impeccables propres à *réparer* la *machine humaine*, ont été fort heureusement préemptés pour le compte de l'Assistance publique et du Val-de-Grâce : un ensemble de scies et de vilebrequins d'un fonctionnement si subtil qu'on trouva peu de chirurgiens assez habiles pour les manier (41 000 francs) ; une scie double à manche d'ivoire sculpté, fabriquée vers 1840, dont *les deux lames parallèles* découpent les apophyses des vertèbres, de chaque côté du canal médullaire (13 000 francs) ; enfin, un *trépan fabriqué par* Trèse au dix-huitième siècle, élégant comme un joli bougeoir et qui semblait sorti d'une planche de l'Encyclo*pédie* (13 800 francs). Rapt, œuvre de charité, disparition d'une ancienne fabrique, le marteau des enchères a toujours une conclusion prête.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

P.-S. : Un plumier Kadjar représentant la victoire des Iraniens *sur les Arabes en 1804, et exécuté* par Ismaïl, a été acheté 200 000 F par un collectionneur iranien le 6 février à Drouot-Rive gauche (*étude Boisgirard et Heeckeren*, expert Mme Kevorkian). Ce nouveau record confirme la vogue des « qualamdams » (*le Monde* du *19 novembre 1977*). *On se souvient* qu'un plumier safavide de Mohammed Zaman avait été vendu 130 000 francs à un Iranien par la même *étude le 28 octobre* 1977.

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 16, à 19 h. 30 : Giselle; le 17, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann; le 22, à 19 h. 30 : Roméo et Juliette.
COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 15 et 22, à 14 h. 30, le 18, à 20 h. 30 : Britannicus; les 15 et 16, à 20 h. 30, le 18 à 14 h. 30 : Soirée littéraire : Paul Valéry; le 17, à 20 h. 30 : la Paix chez soi; le Malade imaginaire; le 19, à 14 h. 30, les 19 et 22, à 20 h. 30 : le Renard et la grenouille : Doit-on le dire; les 20 et 21, à 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi; On ne badine pas avec l'amour.
CHAILLOT (727-81-15) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Meurtre dans la cathédrale. — Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Candide.
ODEON (325-70-32), les 21 et 22, à 20 h. 30 : En attendant Godot.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
TEP (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h., et mercr., 14 h. 30 : Nekrassov; le 16, à 20 h. 30 : Ensemble à vent M. Bourgue; le 18, à 14 h. 30 : Films : le Testament d'Orphée; la Marquise d'O.
PETIT TEP (J., D. soir, L.), mat. dim., 15 h : Théâtre de chambre; le 19, à 10 h. 30 : Animation ensemble 2 E 2 M : L'écriture musicale.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), le 15, à 19 h. 30, le 16, à 20 h. 30 : Fantastic miss Madona; les 17, 18, 19, 20 et 22, à 20 h. 30 : Le temps musical (Ligeti, Messiaen, Stockhausen, Boulez, Carter), séances de travail public, le 20, à 20 h. 30 : La revue parlée.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00 (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30, dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga; le 19, à 18 h. 30 : Hommage à la danse, avec C. Bessy, C. Vlassi, A. Labis, dir. R. Blareau (Fauré, Tchaïkovski, Wagner, Ravel, Gershwin).
NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 15, 16, 17, 18, 21 et 22, à 22 h. 30 : le Dernier Eden; les 15, 17, 18, 19 et 22, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne; le 20, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision; les 15 et 22, à 14 h. : Mercredis verts; le 18, à 17 h. 30 : Libre-parcours récital; les 16 et 17, à 14 h. 30 : Conférence pour enfants : trois jours de spéléologie; les 17, 18, 21 et 22, à 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis; le 20, à 21 h. : Orchestre de chambre H. Bruun; les 21 et 22, à 14 h. 30 : Concert-animation de jazz (enfants); les 21 et 22, à 20 h. 45 : Rochsman chaud : Yiddish Story.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (D., L.), 20 h. 30 : Jacky Parady; les 15, 16, 17 et 18, à 18 h. 30 : Pascal Auberson; les 21 et 22, à 18 h. 30 : Inti Illimani.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) J. et Sam. à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste; V. à 18 h. 30 : Chansons de femmes.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Mouette.
ATHENEE (073-27-24) (L.) 21 h., mat. dim à 15 h. 30 : l'Aigle à deux têtes.
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D., L.) 20 h. 30 : Ubu.
BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : le Petit-Fils du cheik.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., Dim soir) 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : David Copperfield; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Mer., J., D. soir) 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : Dom Juan.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65) jusqu'au 18 à 20 h. 30 : Quoi ?
CENTRE CULTUREL DU Xe (203-84-12) (D., L., Mar.) 20 h. 30 : Penalty; 22 h. : l'Etalon net.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20) (D. soir, L. Mar.) 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : Charlie Mc Death, amour maternel.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) jusqu'au 18 à 21 h., le 19 à 17 h. : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) A la Galerie (D. L.) 21 h. : les Femmes savantes, la Comtesse d'Escarbagnas; Grand Théâtre (D. L.) 21 h. : les Pâques à New-York; La Resserre (D., L.) 21 h. : Britannicus.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D soir, L.) 20 h. 45, mat dim à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaïa.
COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14) (J.) 21 h., mat. dim à 15 h. : les Coucous.
ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.) 20 h. 30, mat. sam. à 15 h. 30 : Cripure (dern. le 25).
FONTAINE (874-74-40) (D.) 21 h. : le Roi des cons.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.) 20 h. 30 : Louise la pétroleuse.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : les Mer., V., D. à 18 h. 30 : la Belle Vie, J. S., Mar. à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Ecrits de Laure; II : (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Zoo Story, Boite Mao Boite.
MADELEINE (265-07-09) (Mer.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. (dern. le 19) : Peau de vache.
MARIGNY (265-04-41) (J.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Miam-Miam.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Lundi la fête.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.
MONTPARNASSE (326-89-90) à partir du 21 : 320-89-90) (L.) 21 h., mat. mid. à 15 h. : Trois lits pour huit.
MOUFFETARD (336-02-87) (D.) 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi Céline.
ŒUVRE (874-42-53) (D. soir, L.). 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Eclairage indirect.
ORSAY (548-38-53), I : le 18 à 20 h. 30, le 19 à 15 h. et 18 h. 30 : l'Eden-Cinéma; le 15 et le 21 à 20 h. 30 : le Rhinocéros — II : les 15, 16, 17 et 21 à 20 h. 30 : les Portes du soleil; le 18 à 20 h. 30 et le 19 à 15 h. et 18 h. 30 : Albert Nobbs.
PALAIS ROYAL (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.
PARIS-NORD (228-43-42) (D., L.) Sarah Bernhardt.
LA PENICHE (305-40-39) (D), 20 h. 30 : le Psychopompe.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h. 45 : Adieu Supermac (dern. le 18).
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
PRESENT (203-02-55) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour de Nesles.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. (dern. le 19) : Topaze.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim. à 15 h. 30 et 19 h. : les Dernières Clientes.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : S. Joly (dern. le 21).
THEATRE EN ROND (387-88-14) D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Marie-Octobre.
THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à à 16 h. : Gotcha; 22 h. : Just Hamlet.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : la Lève; (L.), 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Nefertiti; le 20 à 20 h. 30 : Je, François Villon l'écholier.
THEATRE DE LA RUE D'ULM (267-29-35) (Mer.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Marchands d'avenir.
THEATRE SAINT-MEDARD (331-44-64), J. à 20 h., V. et S. à 19 h. et 22 h., dim. à 16 h. : Cendrillon.
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir., L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Baroufe à Chioggia.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Oi Peppina.
TROGLODYTE (222-33-54), J., V., Mar. à 21 h. : l'Amythocrate; sam. à 14 h. 30 et 21 h., dim. à 15 h. 30, mer. à 14 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Féfé de Broadway
28, RUE DUNOIS-13e (20 h. 30, mat. dim. à 15 h.) (dern. le 19) : Demandons l'impossible.

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 15, 18 et 21, à 21 h.; le 17 à 20 h., le 19 à 15 h. et 17 h. 30 : Quatre à quatre; le 17, à 21 h. 30 : Beau Dommage.
AULNAY-SOUS-BOIS, Hôtel-de-Ville (929-19-31), le 18 à 21 h. : D. Lenert, P. Fontanarosa (Leclair, Beethoven, Schubert, Saint-Saëns, Fauré, Ravel).
BEZONS, salle P.-Eluard (982-20-88), le 18, à 21 h. : Louise Michel.
BOULOGNE-BILLANCOURT, CAB (604-33-13), le 18 à 15 h. : Hoot Nanny. TBB (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. 30 : Leny Escudero; les 15, 16 et 17, à 14 h. : les Précieuses Ridicules.
BOURG-LA-REINE, CAEL (350-76-96) le 18, à 21 h. : Kléber Besson, luth (Le Roy, Dowland, Weiss, Bach).
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 16, à 21 h. : la Célestine.
CHATENAY-MALABRY, CAC (631-41-07), le 18, à 20 h. 30 : Chants profonds de la Turquie.
CHELLES, CC (421-20-36), le 17, à 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Einhorn, sol. E. et T. Heidsieck (Schubert, Mozart, Ravel, Rimsky-Korsakov); le 18, à 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
CHILLY-MAZARIN (M.J.C. (909-07-87), le 17, à 21 h. : l'Avènement de Myrtis Melbourne; le 18, à 21 h. : Roger Mason.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 18, à 21 h. : le Nez bleu.
CLAMART, CC J.-Arp (645-11-87), le 17, à 20 h. 30 : Quatuor français (Beethoven, Debussy, Boccherini); le 21, à 20 h. 30 : Cliff Keuter Dance Company.
CLICHY, Théâtre Rutebeuf (270-03-18); le 19 à 15 h. : Orchestre philharmonique de l'Unesco, dir. R. Zamora (Grieg, Franck, Schubert).
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 17, à 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard.
CORBEIL-ESSONNES, CC P.-Neruda (496-57-86), le 17, à 20 h. 30 : Compagnie Félix Blaska.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 16 à 21 h. : P. Serapiglia et D. Rousseau (jazz), le 18, à 21 h. : Sapho.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 16 à 20 h. 30 : Cliff Keuter Dance Company; les 17 et 18, à 20 h. : le Roi Lear; le 19, à 15 h. 30 : Mireille; le 21, à 20 h. 30 : Marie-Paule Belle. — M.J.C. Mont-Mesly (207-37-47), le 17, à 10 h., 14 h. 30 et 21 h. : Ce que je sais de Nazim Hikmet.
ECOUEN, CAL (992-29-68), le 18, à 20 h. 45 : Chants et danses du Portugal.
ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), le 18, à 21 h. : Cliff Keuter Dance Company.
ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (959-08-48), le 17, à 21 h. : Ensemble français de musique de chambre (Haendel).
EVRY, Agora (077-93-50), les 15, 17 et 18, à 21 h.; le 19, à 16 h. : Salud, Don Quichotte de la Mancha.
EZANVILLE, salle A.-Bernard, le 18, à 21 h. : Virage dangereux.
GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-63-12) (Mer., D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. : Maximilien Robespierre
GOUSSAINVILLE, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52), le 18, à 21 h. : Ensemble de Slovaquie orientale.
GROSLAY, église, le 18, à 21 h. : Orchestre du Val de Montmorency (Telemann, Fauré, Haydn, Schubert).
L'ISLE-ADAM, Maison de l'I.A. (496-21-38), le 21, à 21 h. : Youri Boukoff (Bach, Liszt, Schubert, Beethoven)
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 18, à 20 h. 30 : le Tzarevitch; le 19, à 16 h. : Ensemble d'accordéon C. Thomain.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre Jacques-Prévert (883-22-26), le 17, à 21 h. : Danses folkloriques.
LEVALLOIS, C.C. P.-V.-Couturier (270-83-84), le 17, à 21 h. : Michel Fortin, beau soleil.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 17, à 21 h. : Alexandre Lagoya.
MEUDON, C.C. (626-41-20), le 18, à 21 h. : Francesca Solleville.
MONTMORENCY, collégiale, le 18, à 21 h. : Chorale A Cœur joie, et l'orchestre P. Kuentz (Vivaldi).
MONTREUIL-SOUS-BOIS, Studio-Théâtre (858-65-33), les 16, 17 et 18, à 20 h. 30; le 19, à 16 h. : l'Assommoir.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 15, 16 et 17, à 21 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition. — II. : le 15, à 21 h.; le 16, à 14 h. : Tristan et Iseult.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 17, à 21 h. : Lajkomik (opéra).
PRESLES, Eglise, le 19, à 16 h. : Concert (Vivaldi).
SAINT-CYR-L'ECOLE, C.C. Elsa-Triolet (045-11-10), le 18, à 21 h. : Groupe chorégraphique de Paris.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 15, à 20 h. 30 : A. Rapoport (poésie). Les 16, 17 et 18, à 20 h. 30, le 19, à 17 h. 30, le 21, à 19 h. 30 : le Petit Mahagonny; les 17 et 18, à 22 h. 30 : J.-P. Farre.
SAINT-MAUR, Théâtre (886-30-15), le 17, à 20 h. 30 : le Tzarevitch.
SARCELLES, Forum des Cholettes (990-74-65), le 19, à 17 h. : Ensemble instrumental B. Fonteny (Mozart, Vivaldi).
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 16, à 21 h. : Contrastes (Webern, Berg, Schoenberg).
SUCY-EN-BRIE, Théâtre (902-25-78), le 15, à 21 h. : le Rire de la faim, le 16, à 23 h. : l'Etranger, le 17, à 21 h. : Pour le bonheur du peuple, le 18, à 21 h. (sous réserves) : les Voyageurs de carton.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), les 15, 16, 17 et 18, à 21 h. : la Mouette.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 16 et 17, à 21 h. : Patate, le 18, à 21 h. : la Princesse de Clèves, le 21, à 15 h. 30 et 17 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. R. Chagnon (Mozart, Strauss, Wagner). Palais des Congrès, le 21, à 21 h. : G. Moustaki, église Ste-Jeanne-d'Arc, le 19, à 16 h. 30 : Ensemble 12 (Bach, Vivaldi).
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 17, à 21 h. : la Fiesta Flamenca.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 18, à 21 h. : Contrastes (Berg, Webern, Schoenberg).
VILLIERS-LE-BEL, C.C. Marcel-Pagnol (992-08-94), le 17, à 21 h. : Cliff Keuter Dance Company, le 18, à 21 h. : Equus.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) Fête du jazz, le 15, à 21 h. : Oliver Jackson Quintet, le 16, à 21 h. : Irakli Jazz Band, le 17, à 21 h. : J.-Cl. Naude et A. Persiamy, le 19, à 18 h. : P. Le Tac et Ch. Bazin, le 19, à 18 h. : Joe Turner, le 20, à 21 h. : Cie L. Fouquet et G. Miltenberger.
YERRES, Gymnase (948-38-06), le 18, à 21 h. : Roger Mason, Eglise de Crosnes, le 19, à 16 h. : Quatuor Bernede (Beethoven, Mozart, Ravel).

Variétés

Jazz, pop', rock et folk

AMERICAN CENTER (033-99-92), le 15, à 21 h. : Hootnanny.
PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 17, à 20 h. : Chick Corea et Herbie Hancock.
THEATRE MOGADOR (285-28-80), le 20, à 19 h. 30 et 22 h. : Emmylou Harris, folk.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 16, à 20 h. 30 : Duo J.-P. Mas et Cesarius Alvim.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 17, à 22 h. : Tequila, Depouille Ambre, Bad Propanol Lipstick; le 18 : Benoit blue boy.
STADIUM (583-11-00), le 15, à 21 h. : Charles Tolliver Quartet; le 16 : Clifford Thornton Quintet.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), jusqu'au 18, à 18 h. et 20 h. : Joshk'O Seffer, à partir du 19 : Surya.
PORTE DE LA SUISSE (073-00-29), le 15, à 20 h. 30 : Shivannanda Electric Jazz; le 16 : J. and F. Quintet, Diethelm Brandenberger duo; le 17 : Magog; le 18 : Irène Shweizer Solo, Trio Hager; les 19 et 20 : Groupes Français; le 19 : Michel Graillier Quintet; le 20 : B. Guérin, F. Jeanneau, J. Thollot.
PETIT JOURNAL (326-28-59), le 15, à 21 h. : Charquet and Cie; le 16 : Olivier Frank Quintet; le 17 : Blacksticks; le 18 : Minor Swing; le 20 : Bec de jazz; le 21 h. : Martial Solal, Daniel Humair, C. Alvin.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), jusqu'au 18, à 22 h. 30 : Drame musical instantané; à partir du 20 : Raymond Boni Solo.
THEATRE LA PENICHE (205-40-39), 22 h. 30 : Steve Lacy et Steve Potts, jazz.

Les chansonniers

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h. : Mars ou crève.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Aux ânes citoyens.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Ce soir, on actualise.

...positions

CENTRE BEAUBOURG

...trée principale rue Saint-Martin ...-12-33). — Informations télépho... : 277-11-12.
...uf mardi, de 12 h. à 22 h.; ...edi et dimanche, de 10 h. à 22 h. ...trée libre le dimanche.)
...ALDER. — Jusqu'au 27 mars.
...ICHEL SEUPHOR. — Jusqu'au ... mars.
...TIENNE-JULES MAREY (1830-...). La photographie du mouve...t. — Jusqu'au 20 février.
...TELIERS D'AUJOURD'HUI 5 : ...ye Martins et Magdeleine Vesse... — Jusqu'au 20 février.
...OMUS AUREA : Anne et Patrick ...der. — Jusqu'au 20 février.
...EAN LE GAC. — Jusqu'au 27 fé...r.
...REATION GRAPHIQUE ET OR...IATEUR.
...entre de création industrielle.
...NVIRONNEMENT ET PETITE ...FANCE (cinquième étage). — Jus...au 20 février.
...IONTAGNE ET SPORTS D'HIVER. ...Jusqu'au 27 février.
...UBLICITE : les grands crus 1977 ... Club des directeurs artistiques. — ...qu'au 13 mars.

Bibliothèque

...IX PHOTOGRAPHES EN QUETE ... BANLIEUE. Descamps, Doisneau, ...dre, Lattès, Le Querrec, Raimond-...yvon. — Jusqu'au 27 février.

Parvis

...USEE AMBULANT DE LA MUSI...E MECANIQUE. — De 14 h. à ... h. 30. Entrée : 12 F; enfants 8 F. ...squ'au 12 mars.

MUSEES

...LE SIECLE DE RUBENS, dans les ...llections publiques françaises. — ...and Palais, entrée Eisenhower ...1-54-10) Sauf mardi, de 10 h. à ... h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. ...trée : 9 F; le samedi : 6 F. Jus...'au 13 mars. Pendant toute la ...rée de l'exposition, projection de ...ms sur Rubens, salle 404.
...L'ART MODERNE DANS LES MU...ES DE PROVINCE. — Grand ...lais, entrée Clemenceau (voir ci-...ssus). Entrée gratuite le 13 mars. ...squ'au 24 avril.
...DONATION PIERRE LEVY. — ...angerie des Tuileries (073-99-48). ...uf mardi, de 10 h. à 20 h.; le ...ercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; ...samedi : 6 F (gratuite le 20 mars). ... 17 février au 16 avril.
...LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLA...AND DU LOUVRE. Histoire des ...llections. — Musée du Louvre, ...trée porte Jaujard (260-39-26). ...uf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. En...e : 5 F; gratuite le dimanche. ...squ'au 27 mars.
...LA DESCENTE DE CROIX. Groupe ...lpté italien du treizième siècle. ... Musée du Louvre, entrée porte ...ujard (voir ci-dessus). Jusqu'au ...septembre.
...GENEVIEVE ASSE. L'œuvre com...et gravé. — Musée d'art moderne ...la Ville de Paris, 11, avenue du ...ésident-Wilson (723-61-27). Sauf ...ndi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. ...ntrée : 5 F; gratuite le dimanche. ...squ'au 26 mars.
...COLLECTION THYSSEN-BORNE...ISZA. A partir du 21 février.
...MARINO MARINI. L'œuvre gravé.
...LES SINGULIERS DE L'ART. ...ARC 2 au Musée d'art moderne de ... Ville de Paris (voir ci-dessus). ...squ'au 5 mars.
...TROIS SIECLES D'AFFICHES ...RANÇAISES. Musée de l'affiche, 18, ... de Paradis (824-50-04). Sauf ...ardi, de 12 h. à 18 h.
...TOILES DE NANTES DES XVIII[e] ... XIX[e] SIECLES. — Musée des arts ...coratifs, 107, rue de Rivoli ...0-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à ... h.; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : ...F. Jusqu'au 9 avril.
...SUCRE D'ART. — Musée des arts ...coratifs (voir ci-dessus). Entrée : ...F. Jusqu'au 17 avril.
...L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ...OUSSEAU. — Musée des arts déco...tif (voir ci-dessus). Sauf mardi, ... 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; ...n., de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F. ...squ'au 2 octobre.
...LEDA, BESTIAIRE ET METAMOR...IOSES. — Musée Bourdelle, 16, rue ...toine-Bourdelle. Jusqu'à fin avril.
...BERNARD BUFFET. Musée postal, ... boulevard de Vaugirard, (578-...-32). Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. ...ntrée : 5 F. Jusqu'au 26 février.
...PRIX DE PORTRAIT PAUL-...OUIS WEILLER. Sculptures. — ...stitut de France, salle Comtesse ... Caen, 27, quai de Conti (326-...-47) Sauf dim., de 10 h. à 17 h. ... 16 au 28 février.
...LA MONNAIE, MIROIR DES ROIS. ... Hôtel de la monnaie, 11, quai ... Conti (326-52-04). Sauf dimanche ... jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée ...re. Jusqu'au 29 avril.
...MYSTIQUE ET POESIE DANS ...ŒUVRE D'HEBERT. — Musée ...ébert, 85, rue du Cherche-Midi. ...uf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée ...re le 23 février. Jusqu'au 29 mai.
...JULES ROMAINS. — Bibliothèque ...tionale, 58, rue de Richelieu ...66-62-62). Tous les jours, de 10 h. ... 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au ... mars.
...LE VITRAIL. Art et Technique. — ...alais de la découverte, avenue ...ranklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf ...ndi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au ... septembre.

UN SIECLE DE CHANSONS : 1830-1930. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'en mars.

CENTRES CULTURELS

DADA INTERNATIONAL. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 mars.

BREAD AND PUPPET. Masaccio. — Chapelle de la Sorbonne. Sauf lundi, de 18 h. à 23 h. Jusqu'au 19 février.

P. G. THELANDER, gravures. EVA KLASSON. Parasites, photographies. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Du lundi au vend., de 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 février.

AGNES DENES. Sculptures of the mind. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-23-70). Jusqu'au 25 février.

1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 28-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53). De 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 17 mars.

VANESSA. Happiness tent. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.

LOUIS GANS. Tableaux, gouaches, dessins. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mars.

PROMENADE A TRAVERS LA PEINTURE CONTEMPORAINE : Atila, Aznar, Bryen, Helnberg, Mazoyer, etc. - SCULPTURES : Kergall, Vuillemet, Vlad. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 mars.

ENRIQUE BRYANT. Peintures mexicaines. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 février.

ARTISTES ETRANGERS BOURSIERS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS. FIAP, 30, rue Cabanis. Tous les jours, de 9 h. à 22 h. Jusqu'au 28 février.

LES COLPORTEURS FLEURISTES DE L'OISANS. — Maison Alpes-Dauphiné, 2, place du Théâtre-Français (296-08-43). Sauf dim., de 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 mars.

GALERIES

AVANT-GARDE RUSSE, AVANT-GARDE MINIMALISTE. Œuvres sur papier. — Galerie Gillespie-de-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 février.

L'OBSERVATEUR ILLUSTRE : Bretécher, Copi, Desclozeaux, A. François, Folon, Wiaz. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 4 mars.

CARDENAS, FERRER, MICHAUX, PONS, SIMA. — Le Point Cardinal, 3, rue Jacob. Février-mars.

DESSIN. REALITES : S. Buri, Cueco, Dufour, Chaillet, Rancillac, etc. — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55) Jusqu'au 25 février.

LE MARCHE SANS MARCHAND. — Centre d'art de la Rive gauche, 8, rue de Nesles. De 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusque fin mars.

BENEDIT. Aquarelles et objets. — Galerie Mathias Fels, 138, bd Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 8 mars.

JEAN BERTHIER. — Galerie C. Colin, 33, quai de Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 4 mars.

CLAUDE BLEYNIE. Métables. — Galerie Robert Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 11 mars.

FREDERIC BOOTZ. Œuvres récentes. — Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (227-13-09). Jusqu'au 4 mars.

BERNARD BUFFET. La Révolution française. — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 29 avril.

ANDRE CHABOT. Trente-sept concessions abandonnées. — Galerie Jean-Claude Riedel, 31, rue Guénégaud (326-20-76). Jusqu'au 28 février.

JEAN CLAREBOUDT. — Galerie Farideh Cadot, 11, rue du Jura (331-34-62). Jusqu'au 18 mars.

VICTOR CUPSA. — Galerie le Triskèle, 23, rue de Fleurus (544-72-83). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 31 mars.

DAMPIERRE. Grandes encres grises. — Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61). Jusqu'au 25 février.

DUNOYER DE SEGONZAC. Virgile. — Gravures en épreuves exceptionnelles. Le Nouvel Essor, 40, rue des Saint-Pères (548-94-02). Jusqu'au 15 avril.

JAMES ENSOR. — Bateau-Lavoir, 16-18, rue de Seine (033-96-83). Jusqu'au 15 avril.

PIERRE GASTE. Œuvres récentes. — Galerie Noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (272-63-52). Jusqu'au 1[er] mars.

JOSE GERSON. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92).

MORIS GONTARD. Œuvres récentes. — Galerie Noire (voir ci-dessus P. Gaste). Jusqu'au 1[er] mars.

GRAVEROL. — Galerie Furstenberg, 8, rue Jacob (326-89-58). Jusqu'au 25 février.

HAJERI. — Galerie Messine, 1, av de Messine (227-25-04). Jusqu'au 17 mars.

HELION. Dessins et desseins. Œuvres sur papier depuis 1939. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-11-24). Jusqu'au 4 mars.

DANIEL HUMAIR. — Galerie Les arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 28 février.

CHRISTIAN JACCARD. Trophées : cuirs calcinés. — Galerie, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 4 mars. Coupes outil-papier, dessins et lithographies. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'à fin février.

JACQUOT. — Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au 4 mars.

STANISLAS LELIO. — Galerie, 44, rue des Tournelles (277-86-74). Jusqu'au 3 mars.

LEWIGUE. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 27 février.

CRISTINA MARTINEZ. — Galerie Maître-Albert, 5, rue Maître-Albert (033-59-29). Jusqu'au 25 février.

MARYAN. Peintures et dessins 1954-1977. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 15 mars.

MODIGLIANI. Dessins. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 25 février.

JACQUES MONORY. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19) Jusqu'au 17 mars.

VERA PAGAVA. Aquarelles. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusque fin mars.

ALAIN PECLARD. A la recherche de l'homme. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 2 mars.

ANNE ET PATRICK POIRIER. — Herbiers romains et compositions maniéristes. — Galerie Sonnabend, 12, rue Mazarine (633-47-84).

CLAUDE PONTICELLI. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (326-24-80). Jusqu'au 25 février.

A. RAINER. Femmes acrobates. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine. Jusqu'au 11 mars.

CHARLES RAU. — Galerie, 3, avenue de Suffren (783-42-68). Jusqu'au 28 février.

YVES RHAYE. — Galerie Gérard Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 27 mars.

SERRA DE RIVERA. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (236-54-48). Jusqu'au 4 mars.

FERNANDO ROBLES GARCIA. — L'Œuf du beau bourg, 58, rue Rambuteau (887-75-96). Jusqu'au 4 mars.

KARL PETER ROHL. Œuvres de 1920-1925. — Galerie Quincampoix, 55, rue Quincampoix. Sauf lundi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 11 mars.

DANA ROMAN, peintures. VICTOR ROMAN, sculptures. — Galerie I.D.D., 73, quai d'Orsay (705-92-50). Jusqu'au 2 mars.

GERHARD RUHM. Poésies à dire. — Galerie Rama, 30, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 4 mars.

SAMOGIT. Sculptures en pierre de Carennac. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusque début mars.

ALAN SHIELDS. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 mars.

SHIVA-LINGAM. Art tantrique. — L'Enseigne du cerceau, 94, rue Rambuteau (233-52-29). Jusqu'au 10 mars.

GUILLAIN SIROUX. Peintures, gravures. — Galerie l'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 4 mars.

SPADARI. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 12 mars.

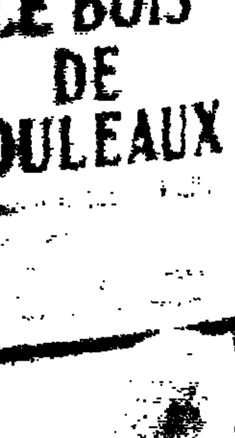
PETER STAMPFLI. Dessins. — Galerie, 20, rue du Temple (272-89-56). Jusqu'au 12 mars.

VERA SZEKELY. Structures-tensions. — Galerie M. Lechaux, 202, rue Saint-Honoré (296-31-30). Jusqu'au 12 mars.

BRAM VAN VELDE. Peintures sans couleurs et livres illustrés. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard. Jusqu'au 17 mars.

PASCAL VERBENA. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 4 mars.










VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit Chans. et music. de 22 h. à 8 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 h du matin Fermé dimanche Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades Dîner à partir de 18 h 30.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
LE SIMPLON 324-51-10 1, fg Montmartre, 9e. T.l.jrs	19 h. à 1 h. mat. Huîtres et coquillages. Poissons et viandes grillées. Spécialités Franco-Italiennes. MENU avec apér. 38 F. Service compris.

DINERS

RIVE DROITE

MONSIEUR BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Nouvelle direction Déjeuner d'affaires. Dîner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e T.l.jrs	Spécialités marocaines : couscous, méchoui, tagines, bastelas. Déjeuners, dîners, soupers.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival du saumon, mignons de rennes, canard salé.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin Desserts faits maison.
LA PALMERAIE 878-56-17 7, rue Fromentin, 9e. F./mardi	Toutes les spécialités du Maghreb : chorba, bestelle, couscous, méchoui. Déjeuners, dîners. Service jusqu'à 2 heures du matin.
AUX LAURIERS DE PROVENCE 14, rue de Provence, 9e, 770-37-68	J. 21 h. 30. Poissons, Grillades, Soupe de poissons, Magret de canard. Escalope aux pamplemousses. Ses vins. Fermé dimanche.
LA RENCONTRE F/sam., dim. 19, rue Buffault, 9e. 280-27-27	Jusq. 21 h. 30. Cadre 1930. Cuisine franç. trad. Spéc. maison : Coquille Saint-Jacques, 33 F; Filet aux morilles, 50 F; Omelette Norvégienne.
A LA VILLE DE DUNKERQUE 24, r. de Dunkerque, 10e, 878-03-47.	Jusqu'à 1 h. Curieux cadre d'un yatch...? Confortable et intime. Spéc. de confits (Lapin 22, Oie 35, Porc). Filet de Bœuf en papillotte.
TERMINUS NORD 874-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e. T.l.jrs	Brasserie 1925 De 11 h. à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais 22 F : choucroute, jarret.
LOUIS XIV 200-19-20 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners, Dîners, Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
LE COQ 727-89-52 2, place du Trocadéro, 16e. F/mardi	Jusqu'à 22 h. Belle terrasse donnant sur la place. Ses poissons et viandes : Choucroute 25 F Steack au poivre vert 33 F. Parking facile.
BRASSERIE CROMWELL 727-97-75 131, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusq 11 h. 30 BANC D'HUITRES : Plateau 46. Spéc. alsaciennes : Choucroute jarret fumé 23. Foie gras frais au Riesling de chez FLO 25.
BAUMANN 574-16-66 - 16-75 64, av des Ternes. 17e F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes Son banc d'huîtres, ses spéc d'Alsace On sert jusq minuit Nos choucroutes classiques à emporter
PIZZERIA CAMPO VERDE T.l.jrs Place Blanche, 18e 606-07-97	Sans interruption, de 11 h. 30 à 2 h. du matin. Ses grillades à la braise : Côte d'agn., Côte de bœuf. PIZZAS au feu de bois et spécial
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F./Dim. 123, av. Wagram, 17e. P. as. 227-61-50	Menu 67 F tout compris. Déjeuners d'aff., dîners. Carte : Cassoulet, paëlla, magret de canard, fruits de mer, gibier, soufflé framboises.

RIVE GAUCHE

BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 28,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Grands-Augustins, 6e T.l.j.	On sert jusqu'à 23 heures. Grande carte. Menu 90 F, service compris. Ses salons de 2 à 40 couverts
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés 6e	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LE PERRON (St-Germain-des-Prés) 6, rue Perronnet. 548-62-97	Charmante salle et mezzanines, accueil chaleureux. Menu à 38 F, vin et s.c. Carte env. 80 F vin et s.c. Ouv. jq. 2 h. mat. F./sam. midi dim.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e Fermé le dimanche et le lundi	Ecrevisses flambées Langouste grillée Poulette mousserons. Canard cidre Pâtisserie maison Sancerre Roland Salmon Bourgogne Michel Malard Cuisinier Michel Moisan Souper aux chandelles 90 à 200 F
LE MONIAGE GUILLAUME 88, rue Tombe-Issoire, 14e, 331-79-10	Huîtres, poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche. Toute la fraîcheur de la mer.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'année
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse, 538-52-35.	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.

DINERS - SPECTACLES

ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile). T.l.jrs	Rest. spect. de gde classe : V. Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G. Borodo, la ved. armén. Aklian. Orch. S. Voltys.
VILLA D'ESTE ELY 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.jrs	Et dans. av. M. Lines et son Orch. Menu sug. 90 F et carte. Mouloudji, I. Aubret, J. Meyran, A. Aubert, C. Wright, J.-L. Bleze.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé. Repas d'affaires gastronomiques. Salons privés. 27 ch. Tél. 479-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés
SOUPER BRESILIEN
Feijoada - Churrascos - Camarões

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE 79-34
Huîtres Poissons Vins de pays

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élégant et confortable.
Midi à 1 h. 15 mat Grillades.
BANC D'HUITRES

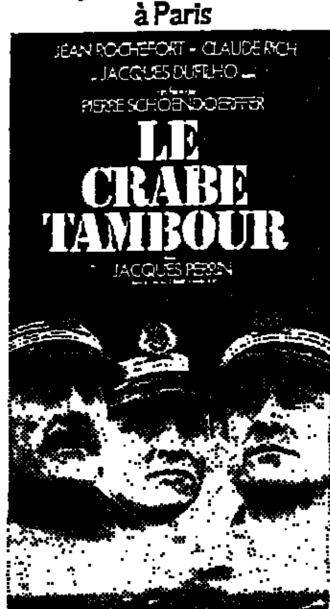
TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours
Brasserie 1925 Spéc. alsaciennes
23, rue de Dunkerque (10e)

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi HUITRES. FRUITS DE MER, CRUSTACES. Rôtisserie.

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14 9, pl Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

MERVEILLES DES MERS
292-20-14 CHARLOT Ier 522-47-08
128 bis, boulevard de Clichy (18e)
Son banc d'huîtres - Poissons











Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 15 FEVRIER. — 15 h. : l'Acrobate, de J. D. Pollet ; 18 h. 30 : Documentaires japonais : Bali, île des dieux ; la Vallée des vignes et des roses, de Y. Ichioka ; 20 h. 30 : l'Acrobate, de J. D. Pollet ; 22 h. 30 : Zorba le Grec, de M. Cacoyannis.

JEUDI 16. — 15 h. : le Président ; la 4e Alliance de dame Marguerite, de C. T. Dreyer ; 18 h. 30 : Documentaires japonais : Descente d'une rivière sur un radeau de bambou, de K. Oharu ; Kula, les Argonautes du Pacific occidental, de Y. Ichioka ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma ; 20 h. 30 : Qu'est-ce que tu veux, Julie ? de C. Dubreuil ; 22 h. 30 : Touche pas à mon copain, de B. Bouthier.

VENDREDI 17. — 15 h. : Sciuscia, de V. de Sica ; 18 h. 30 : Documentaires japonais : Guerre et Paix chez les Yanomamo, de Y. Toyotomi ; les Habitants des îles Salomon, de J. Ushiyama ; *20 h. 30* et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma ; 20 h. 30 : Nuit d'or, de S. Moati ; 22 h. 30 : Nationalité : immigré.

SAMEDI 18. — 15 h. et 18 h. 30 : Documentaires japonais ; 15 h. : Expédition vers l'âge de pierre, de Y. Toyotomi et S. Noro ; Mystérieuses migrations malgaches, de Y. Ichioka et J. Ushiyama ; 18 h. 30 : Guerriers d'Amazonie, de Y. Toyotomi ; A la recherche d'une tribu inconnue en Amazonie, de Y. Toyotomi ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma ; 20 h. 30 : Histoire de Paul, de R. Féret ; 22 h. 30 : le Journal d'un suicidé, de S. Stanojevic.

DIMANCHE 19. — 15 h. : la Naissance d'une nation, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : Documentaires japonais : Guerriers d'Amazonie, de Y. Toyotomi ; les Troblands ; Iles des femmes, de Y. Ichioka ; 20 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma : A girl with a gun, de L. Moullet (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : Brigitte et Brigitte, *de L. Moullet.*

LUNDI 20. — Relâche.

MARDI 21. — 15 h. : Juliette ou la clé des songes, de M. Carné ; 18 h. 30 : Documentaires japonais : les Bushmen, nomades du désert, pendant la saison sèche ; Chasseurs pygmées, de T. Sugiyama ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma ; 20 h. 30 : les Contrebandières, de L. Moullet ; 22 h. 30 : Paris n'existe pas, de R. Benayoun.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (734-42-96).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; *Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)* ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18). — v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Murat, 16e (288-99-75).
BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Quartier Latin (326-84-65) ; Marignan, 2e (359-92-82). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, *8e (359-36-14) ; 14-Juillet-*Bastille, 11e (357-90-81).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), mer., sam. : les Fleurs rouges du Tienchan ; jeu., dim. : le Torrent de la révolution ; ven., lun. : le Détachement féminin rouge ; mar. : l'Orient rouge.
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) ; Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e, en matinée ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.). Omnia, 2e (233-39-36) ; *Bosquet*, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (325-67-29) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
CROIX DE FER (A., v. o.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f., : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8 (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-*Marbeuf, 8e (225-47-19) ; J.-Renoir,* 9e (874-40-75) ; Olympic, 14e (542-67-42).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (330-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

POUR QUI LES PRISONS ?, film français de Ella Lenasz. La Clef, 5e (337-90-90).
RAONI, film franco-belge de Jean-Pierre Dutilleux. Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
PITIE POUR LE PROF, film américano-canadien de Silvio Narizzano. V.O. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).
DROLE DE SEDUCTEUR, film américain de Gene Wilder. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08 ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AMANT DE POCHE, film français de Bernard Queysanne (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Biarritz (8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
UN COUPLE EN FUITE, fi a américain de Richard T. Heffron. V.O. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (359-52-70). V.F. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN RISQUE A COURIR, film américain de Peter Collinson. V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
COMMENT SE FAIRE REFORMER, film français de Philippe Clair. Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

JÉSUS DE NAZARETH (It.-Ang.) (première partie) v. ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr.) (vers. angl.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Hausmann, 9e (770-47-55)
LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egypt., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SAFRANA (Maur.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Daumesnil, 12e (343-52-97), H. Sp. ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.

Les festivals

FANTASTIQUE (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Mer. : Mondwest ; Jeu. : les Insectes de feu ; Ven. le Bus en folie ; Sam. : Duel ; Mar., Dim. : Soleil vert ; Lun. ; Phase IV.
CINEMA POLONAIS (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33). Mer., Jeu. : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; Ven., Sam. : la Clepsydre ; Dim. : la Terre de la grande promesse ; Lun., Mar. : Illumination.
SEMAINE INDIENNE (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15). Mer. : Mithila ; Santals ; Jeu. : Whals ; Ven. : India Song ; Sam. : Autobiographie d'une princesse ; Dim. : le Fleuve ; Lun. : Santals ; Mar. : Calcutta.
H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., Jeu. : Boule de feu ; Ven., sam. : Eldorado ; Dim., Lun., Mar. : l'Impossible M. Bébé.
CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : Duel ; Jeu : New Mexico ; Ven. : Wild Party ; Sam. : Taxi Driver ; Dim. : John McCabe ; Lun. : Vol à la tire ; Mar : Une fille nommée Lolly Madonna.
COMEDIES AMERICAINES (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Madame et son clochard ; Jeu. : la Blonde brûlante ; Ven. : la Fille de la 5e Avenue ; Sam. : Frankenstein Junior ; Dim. : Next Stop, Greenwich Village ; Lun. : l'Adorable Voisine ; Mar. : le Milliardaire.
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Dolce Vita : 16 h. : les Clowns ; 17 h. 30 : Fellini-Roma ; 19 h. 30 : le Décameron ; 21 h. 30 : Huit et demi ; 24 h. : les Mille et Une Nuits.
A. TANNER : Studio Galande (5e) *(033-72-71)*, Mer., S., D. : la Salamandre ; J., V. : Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000 ; L., Mar. : le Milieu du monde.
M. BROTHERS (v.o.), Action Christine (6e) (325-85-78), Mer., D. : Une nuit à l'Opéra ; J., L. : les Marx au grand magasin ; V., Mar. : la Soupe au canard ; S. : Monkey Business.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles (5e) (325-72-07), Mer. : Charlot soldat, pèlerin, marin ; J., Mar. : les Temps modernes ; V. : la Ruée vers l'or ; S. L'Emigrant ; D. le Kid ; L. : les Lumières de la ville.
M. DURAS, Le Seine (5e) (325-95-99), 12 h. 30 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter
FESTIVAL MUSIQUE, Le Seine (5e), 14 h. et 20 h. : Aïda ; 16 h. 15 et 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.
CINEMA NOVO *(v.o.)*, Le Seine (5e), 16 h. 30 : Perdition ; 18 h. 30 : Têtes coupées ; 20 h. 30 : Féminin pluriel ; 22 h. : les Dieux et les morts.
CHATELET-VICTORIA (v.o.) (1er) (508-94-14), I : 13 h. : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 10 : Taxi driver ; 18 h. et V. à 0 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15, 22 h. 20 et S. à 0 h. 30 : Cabaret. II : 14 h. : Pink Narcissus ; 16 h. : la Chatte sur un toit brûlant ; 18 h. 10 : Duellistes ; 20 h. : Pierrot le fou ; 22 h. : A bout de souffle ; V. à 24 h. : A l'est d'Eden ; S. à 24 h. : l'Epouvantail.

Concerts

MERCREDI 15 FÉVRIER

UNESCO, salle I, 18 h. 30 : Orchestre Philharmonique Pro Unesco, dir. : J. P. Zamora Perez (Vivaldi, Mozart, Fesh, Haendel, Corelli).
SALLE GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : C. Ferras et P. Barbizet (Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (224-44-36), 20 h. 30 : Orchestre National de France, dir. : G. Albrecht, sol. : J. Suk (Dvorak, Martinů, Janacek).
MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS. *20 h. 30 : H. Radulescu (musiques, rituels).*
SALLE PLEYEL (227-88-73) 20 h. 30 : Y Boukoff (Bach, Busoni, Beethoven, Liszt).
SALLE CHOPIN (227-20-08), 20 h. 30 : C. Berlandini et J. L. Paillet (Schumann, Sauguet, Rachmaninoff, Enesco, Chabrier).

JEUDI 16 FEVRIER

RANELAGH (224-14-08), 20 h. 15 : K. Broadway et R. Markham (Schubert, Bizet, Ravel).
RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : J. Poole, sol. : J. Vandeville (Purcell, Leclair, Haendel, Rameau).
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : W. Rowicki, sol. : J. Perlman (Kilar, Chostakovitch, Dvorak).
SALLE CORTOT (924-80-16) 20 h. 30 : Récital de piano.
SALLE ROSSINI (770-27-09) 20 h. 45 : Ensemble du Conservatoire de Reims, dir. : J. Murgier (instruments à cordes).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : J. B. Pommier (Haydn, Beethoven, Chopin).
SALLE PLEYEL, 21 h. : Quatuor Via Nova (Debussy, Ravel).

VENDREDI 17 FEVRIER

SORBONNE, amphithéâtre Richelieu, 12 h. 30 : G. Fumet et O. Bensa (Telemann, Haendel, Bach, Scheidler, Diabelli, Ibert).
PALAIS DES CONGRES, 19 h. : voir le 16.
HOTEL HEROUET (278-62-60) 20 h. 15 : Simone Escure (Bach).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Vienne, direct. L. Bernstein (Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : A. Brendel (Schubert).
RADIO FRANCE, Stud. 105, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. V. Koutjoukarow (Choquet, Dufour, Fujii, Lange, Stravinsky).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Ensemble Pro Musica de Paris (Bach, Rameau, Telemann, Vivaldi).

SAMEDI 18 FEVRIER

PALAIS DES SPORTS *(250-79-80)*, 14 h. 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. I. Gitlis (Tchaïkovsky, Legrand)
RADIO FRANCE, 14 h. 30 : Nouvel Orchestre Philarmonique, direction M. Soustrot (Nigg, Boulez, Messiaen, Le Roux, Webern, Schoenberg) ; 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Soustrot (Nigg, Webern, Jolivet, Scriabine).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir Palais des Congrès le 16.
THEATRE DE LA MADELEINE (265-07-09), 17 h. : Quatuor de Kreuzberg (Schumann, Hindemith, Fauré).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Les Ménestriers.
LUCERNAIRE, 19 h. : S. Risler (Beethoven, O'Hans, Bartok).

DIMANCHE 19 FEVRIER

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : Trio à cordes de Paris (Schubert).
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 11 h. : J. Macerollo (Introduction à l'accordéon classique) ; 17 h. : J. Macerollo (Œuvres classiques et contemporaines)
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : E. Pelletier et D. Barda (Buxtehude, Boismortier, Telemann, Alain, Faccinelli, Dupré).
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), 17 h. : Ensemble de cuivres, Da Camara (du quinzième siècle à nos jours).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 18.
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. : S. Cardon, sol. : T. Dussaut (Schubert, Mozart, Beethoven) ; 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet, sol. : P. Amoyal (Beethoven, Brahms).

LUNDI 20 FEVRIER

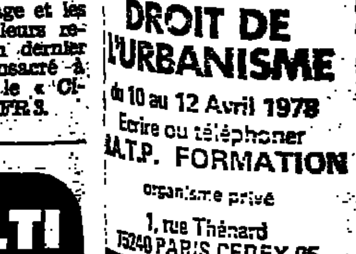
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de France, dir. : J.-P. Wallez, sol : N. Yepes (Vivaldi, Giulani, Rossini).
PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Orchestre du conservatoire, dir. : J. Mercier (Bizet, Beethoven, Dufour).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : F. Doreau et A. Loewenguth (Pierné, Debussy, Franck).
THEATRE ATHENEE (073-27-24), 21 h. : M. Freire (Beethoven, Stravinsky, Chopin).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 19.

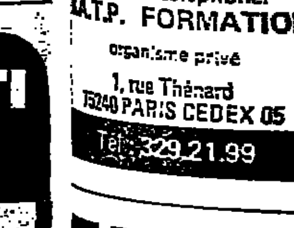
MARDI 21 FEVRIER

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : G. Causse, A. Dumay, K. et M. Labeque et E. Ross (Brahms, Schumann).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 19.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : A. Brendel (Schubert).

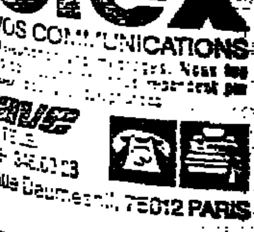
● Précision. — Dans son article « Jules Romains à la bibliothèque nationale » (*le Monde* daté 12-13 février), Jean-Marie Dunoyer a fait état d'un film tiré de *Volpone* (pièce de Ben Jonson librement adaptée en français par Jules Romains) et qui serait inachevé. Ce film fut effectivement commencé, en 1938, par Jacques de Baroncelli, puis interrompu. Mais Maurice Tourneur le reprit au printemps 1940 et en termina le tournage juste avant la débâcle. Tous les détails concernant cette affaire ont été publiés dans le numéro 189 (15 juin 1977) de *l'Avant-Scène cinéma*, avec le découpage et les dialogues du film, d'ailleurs repris à la télévision l'an dernier au cours du cycle consacré à Maurice Tourneur par le « Cinéma de minuit » de FR 3.

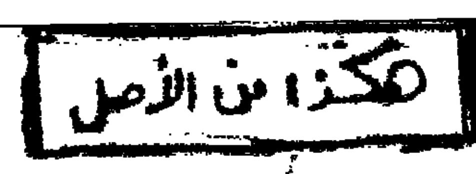












RADIO-TÉLÉVISION

inéma

s cinémas de banlieue

YVELINES (78)

IATOU, Louis - Jouvet (966-20-07) : Un moment d'égarement ; Mar., 21 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum (v.o.) ; Olympia (966-11-53) : Préparez vos mouchoirs (*).
)NFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Emmanuelle 2 (**), Génération Proteus (*), Mon beau légionnaire.
A CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-58) : l'Amour violé (*). Un risque à courir.
E CHESNAY, Parly 2 (959-94-00) : les Petits Câlins, Bandes de flics (**), l'Hôtel de la plage, l'Amant de poche, Emmanuelle 2 (**).
ES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Tendre Poulet, Emmanuelle 2 (**). — Club Y et Z (474-94-46) : Et vive la liberté, Bande de flics (**).
E VESINET, Médicis (966-18-15) : V., S., D., 21 h. ; D., 14 h. 30, 16 h. 45 : Diabolo menthe. — Cinécal (976-39-17) : Mer., D., 14 h. 30, L., 21 h. : les Temps modernes ; J., V., 21 h. : Adoption (v.o.) ; Mer., Mar., 21 h., D., 17 h. : Miracle en Alabama ; S., D., 21 h. : Cabaret (v.o.).
LANCOURT (062-81-84), A : Mon oncle, Un moment d'égarement ; B : Préparez vos mouchoirs (*), Buffalo Bill et les Indiens.
IANTES, Domino (092-81-84) : Un moment d'égarement, les Liens de sang (*), la Coccinelle à Monte-Carlo. — Normandie (477-02-35) : Comment se faire réformer.
OISSY, U.G.C. (965-07-12) : Un risque à courir, Tendre Poulet, l'Hôtel de la Plage, Emmanuelle 2 (**), Mar., 20 h. 45 : Tous les autres l'appellent Ali (v.o.).
AINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : la Coccinelle à Monte-Carlo, Drôle de séducteur. — Royal (963-09-72) : l'Hérétique (*), S., 17 h. : Amarcord.
ELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Drôle de séducteur, Tendre Poulet, Et vive la liberté, l'Hôtel de la plage.
ERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Tendre Poulet, la Coccinelle à Monte-Carlo, Comment se faire réformer, Diabolo menthe, Providence, Drôle de séducteur. — C L 2 (950-55-55)) : Jésus de Nazareth. — Club (950-17-96) : Mer., D., 14 h. 30 : Moby Dick ; Mer., S., 21 h., D., 17 h. : Harold et Maude (v.o.) ; J., V., 21 h. : J.-A. Martin photographe (v.o.) ; S., 17 h., Mar., 21 h. : Electre (v.o.) ; D., L., 21 h. : l'Ange bleu.

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, BUXY (900-50-82) : Drôle de séducteur, Diabolo menthe, Bernard et Bianca, Emmanuelle 2 (**).
IURES ORSAY, Ulis (907-54-14) : Bande flics (**), Emmanuelle 2 (**), Comment se faire réformer, la Coccinelle à Monte-Carlo.
ORBEIL, Arcel (088-06-44) : Liens de sang (*), la Coccinelle à Monte-Carlo, Drôle de séducteur.
IVRY, Gaumont (077-06-23) : Et vive la liberté, les Petits Câlins, Bande de flics (**), l'Amour violé (*), Fest. Bunuel : los Olvidados, Cet obscur objet du désir, la Voix lactée, le Charme discret de la bourgeoisie.
IF, Central Ciné (907-61-85) : la Guerre des étoiles, Padre Padrone (v.o.).
RIGNY, France (906-49-96) : Bernard et Bianca, Croix de fer, Paris (905-79-60) : Skateboard, les Vacances de M. Hulot.
ALAISEAU, Casino (014-26-60) : Deux super-flics, la 7e compagnie au clair de lune. Mer., 21 h. : Adoption.
IS-ORANGIS, Cinoche (908-72-72), 1 : Autant en emporte le vent " : le Knack... Et comment l'avoir, Barry Lyndon, Stardust. Grande salle : Dites-lui que je l'aime.
AINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : De l'autre côté de minuit, Diabolo menthe, l'Hôtel de la plage, l'Hérétique (*).
IRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Préparez vos mouchoirs, Diabolo menthe.

AUTS DE SEINE (92)

SNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Hôtel de la plage, Bande de flics (**), l'Amant de poche.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Diabolo Menthe.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : la 7e compagnie au clair de lune, la Part du feu.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Diabolo menthe.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Tendre poulet.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Diabolo menthe, Brancaleone (v.o.), Dinosorus.
GENNEVILLIERS, Maison pour Tous (793-21-63) : Mer., V., mar., 21 h. : Angela Davis ; J., S., 21 h., D., 15 h. : Dites-lui que je l'aime ; S., 15 h. : le Géant de la steppe. Salle Deanos : V., 21 h. : Dites-lui que je l'aime ; S., 21 h. : Angela Davis ; D., 15 h. : le Géant de la steppe.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Et vive la liberté, l'Hôtel de la plage. Studio (749-19-47) : Tendre poulet, l'Hérétique (*), De l'autre côté de minuit.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : la Griffe et la Dent ; l'Œuf du serpent ; 1900 (deuxième époque).
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Mon oncle ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Duellistes (v.o.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Bobby Deerfield (v.o.), Mama Roma (v.o.), Mon oncle.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Et vive la liberté ; Emmanuelle 2 (**) ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; l'Hôtel de la plage. — Prado : Diabolo menthe, jeudi, 21 h. : Quatre garçons dans le vent.
BAGNOLET, Cinhoche (360-01-02) : la Guerre des étoiles.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Tendre poulet ; l'Hérétique (*) ; L'or était au rendez-vous.
BONDY, A.B.C. (847-18-27) : Propagande et contre-propagande par le film 1933-1945 : ven. : la Fascination des armes. — Sam., 15 h. : la Jeunesse ; 17 h. : l'Italie ; 19 h. : la Nouvelle Allemagne ; 21 h. : U.S.A. — Dim., 15 h. : l'Angleterre ; 17 h. : Autriche, Tchécoslovaquie, Allemagne ; 19 h. : l'Allemagne ; 21 h. : U.R.S.S. ; 23 h. : Atrocités nazies. — Lundi : la France, la Grande-Bretagne. — Mardi, 21 h. : Culture nazie.
DRANCY, Trianon (284-00-10 : Arrête ton char, bidasse.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Et vive la liberté ; les Petits Câlins ; King Kong revient.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : l'Hôtel de la plage ; Et vive la liberté ; Bande flics (**).
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : l'Hôtel de la plage ; mer., à 17 h. : Frankenstein junior.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Comment se faire réformer ; l'Amour violé (*) ; Un risque à courir ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; Emmanuelle 2 (**) ; Tendre poulet.
MONTREUIL, Meliès (858-45-33) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Diabolo menthe ; Comment se faire réformer.
ROSNY, Artel (528-90-00) : Deux super-flics ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Diabolo menthe ; l'Hérétique ; Emmanuelle 2 (**) ; Génération Proteus (*).
VINCENNES, Palace (328-22-58) : Arrête ton char, bidasse.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : Un moment d'égarement. Mardi : la Ballade de Bruno (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Bande flics, l'Hôtel de la plage, Et vive la liberté, l'Amant de poche, King-Kong revient.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Tendre poulet, Génération proteus (*), Providence, Emmanuelle 2 (**), Drôle de séducteur, la Coccinelle à Monte-Carlo.
M.J.C. MONT-MESLY (207-37-67) : Un bourgeois tout petit petit, A. Newaki, Pourquoi pas.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) : S. 15 h. : le Roi Lear. Dim., 17 h., mar., 21 h. : l'Ami américain.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : La Coccinelle à Monte-Carlo, Emmanuelle, Un risque à courir.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Coccinelle à Monte-Carlo.
MAISONS-ALFORT, Club (378-71-70) : Et vive la liberté, Bande de flics (**), Un couple en fuite.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Drôle de séducteur, Comment se faire réformer, Tendre Poulet, Julia. — Port : Providence.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Les Petits Calins, Bande de flics (**), l'Amant de poche, l'Amour violé (*), Et vive la liberté, l'Hôtel de la plage.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Comment se faire réformer, Bernard et Bianca, l'Amour violé (*).
ORLY, Paramount (726-21-69) : Emmanuelle II (**), Un risque à courir.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Tendre Poulet, Emmanuelle II (**), l'Hérétique, Drôle de séducteur, Comment se faire réformer, l'Hôtel de la plage. — Gamma (981-00-03) : Diabolo Menthe, Et vive la liberté, Un couple en fuite, la Coccinelle à Monte-Carlo.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Drôle de séducteur, Bande de flics, Et vive la liberté, la Coccinelle à Monte-Carlo.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Hôtel de la plage, Bande de flics (**), Tendre Poulet, Drôle de séducteur, l'Amour violé (*). — Marly : l'Amant de poche. — Hollywood : la Coccinelle à Monte-Carlo.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Un moment d'égarement, Zardoz, New-York New-York.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Tendre Poulet, la Coccinelle à Monte-Carlo, Comment se faire réformer, l'Amant de poche, les Petits Calins.

GRÈVE SUR LES TROIS CHAINES DE TÉLÉVISION ?

● Les programmes des trois chaînes de télévision risquent d'être perturbés à partir du lundi 20 février. Le syndicat unifié de radio-télévision C.F.D.T. a appelé à la grève les personnels de régie du centre de Cognac-Jay (TF 1, Antenne 2, FR 3 et TDF) par solidarité avec les grévistes de l'Institut national de l'audiovisuel, à compter du lundi 20 février à 0 heure.

● *La grève de l'Institut national de l'audio-visuel*, commencée le 1er février dernier (*le Monde* du 4 février), se poursuit. Toutefois, les grévistes ont décidé de suspendre à nouveau l'occupation *des locaux de Bry-sur-Marne* (qui avaient été réoccupés le 10 février) à partir de ce mercredi 15 février au matin. De nouvelles négociations entre la direction générale de l'INA et les syndicats s'ouvrent ce mercredi à 11 heures. Dans un *communiqué* publié le lundi 13 février, M. Pierre Emmanuel, président de l'Institut national de l'audio-visuel, avait indiqué : *« Les négociations pourront débuter dès que la liberté du travail sera respectée. »*

● *M. Raymond Barre*, premier ministre, a présidé, le lundi 13 janvier à l'hôtel Matignon, à *l'installation du conseil d'administration* du fonds d'aide à l'expansion de l'audiovisuel à l'étranger, qui sera désormais présidé par *M. Louis Joxe*, ancien ministre.

Ce fonds avait été crée auprès du ministère des affaires étrangères par décision du conseil des ministres en date du 9 novembre 1977, dans le cadre des *mesures adoptées pour assurer* une meilleure coordination de l'action extérieure en matière de radio et *télévision*, une action *qu'avait affaiblie l'éclatement* de l'O.R.T.F. (*le Monde* daté 11, 13 et 14 novembre 1977).

Ce fonds, doté d'un budget de *3 millions de francs pour 1978*, devrait inciter les sociétés de télévision à prospecter sur de nouveaux marchés (Amérique latine, Moyen-Orient) pour la vente de programmes actuellement concentrée sur les pays industrialisés.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 15 FEVRIER

— Le micro du « Studio volant » est ouvert aux candidats de la 1re *circonscription* de Nancy, avec la participation de *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, président du parti radical, sur Europe 1, à 19 h. 15.

— Un débat oppose *MM. Michel Rocard*, membre du secrétariat national du P.S., et *Maurice Couve de Murville*, membre du bureau exécutif du R.P.R., sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du magazine « *Cartes sur table* », sur A 2, à 20 h. 30.

— Un débat entre *MM. Pierre Mendès France*, ancien président du *conseil*, et *Maurice Couve de Murville*, membre du bureau exécutif du R.P.R., suit le film *Une République, un regard*, sur TF 1, à 22 h. 45.

JEUDI 16 FEVRIER

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du « Petit déjeuner politique », de France-Inter, à 7 *heures*.

— *M. Robert Boulin*, ministre délégué à l'économie et aux finances, parle des « Déclarations 77 », *sur TF 1, à 13 heures*.

— *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat du P.S., participe à l'émission « Radioscopie », sur *France-Inter*, à 17 heures.

— *M. Robert Fabre*, président du M.R.G., fait face à *M. Yves Guéna*, ancien ministre, délégué politique du R.P.R., *sur TF 1*, à 21 h. 30.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

— *VU* —

Parler aux foules

Un peu partout, plus particulièrement dans les pays où l'audiovisuel relève du service public, et même ailleurs — rappelez-vous l'ancien vice-président des Etats-Unis, M. Spiro Agnew, — il y a toujours des politiciens en colère pour poser carrément la question : qui sont ces gens qui ne sont rien, ces présentateurs qui osent s'en prendre aux élus de la nation ? A l'exemple de celui du juge, le pouvoir du journaliste ne se justifie, aux yeux de ceux qui décident, que s'il dépend du pouvoir justement, de l'exécutif en l'occurrence. On sait où cela peut mener.

A défaut de vote, en réalité, présentateurs et amuseurs se soumettent soir après soir à un véritable plébiscite : oui ou non, répondez en appuyant sur tel bouton, êtes-vous pour ou contre moi, m'aimez-vous ou pas ? comme le disait mardi soir à Monte-Carlo, en toute justesse et en toute ingénuité, Léon Zitrone aux « Dossiers de l'écran ». C'était, ou plutôt ç'aurait pu être le sujet, le vrai sujet du débat — « Les vedettes de la télé face à leur public », — mené par une trentaine d'invités (choisis par qui, pour quoi ?). La conversation s'est malheureusement enlisée dans des questions du style : la célébrité vous donne-t-elle la grosse tête ? Empiète-t-elle sur votre vie privée ? Quand vous vous adressez à nous, à qui croyez-vous parler, à une seule ou à des milliers de personnes ?

Et les Drucker, les Pivot, les Poivre-d'Arvor, les Martin, les Chancel, de clamer en chœur — c'était touchant — leur modestie, leur dévouement, leur gratitude pour ceux, pour celles, qui leur font l'amitié de les regarder, traduisez de les préférer à la concurrence. Le seul à avoir osé souligner — il a eu raison — l'importance des sondages, c'est Roger Gicquel. S'il mêle, a-t-il dit, le commentaire à l'information, c'est précisément pour la rendre accessible au grand, au très grand, au plus grand nombre possible de gens.

A son avis, ces gens, un démagogue façon Andy Griffith (l'étonnant interprète d'Un homme dans la foule, d'Elia Kazan, projeté en début de soirée) pourrait-il les manipuler, les amener à voter pour X ou pour Y ? Jusqu'où peut, jusqu'où doit aller l'influence d'un seul capable de parler à tous ? Voilà ce qu'on aurait dû lui demander. On s'en est bien gardé.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 15 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1



20 h. 30, Reportage : *Pacifique sud*, avec Eric Tabarly, de Ch. Brincourt et J. Kergayan.

21 h. 30, Portrait : M. Pierre Mendès France (Une République, un regard), de *F. Lanzenberg* et G. Seligmann.

23 h. 15, Journal.

(Lire la rubrique « Tribunes et débats ».

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Magazine Cartes sur table : M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; 21 h. 40, Magazine médical : Les jours de notre vie, par P. Desgraupes.

Les difficultés scolaires, les troubles de la personnalité. Avec le concours du professeur Jean Bernard.

22 h. 35, Journal.



CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : IPCRESS, DANGER IMMEDIAT, de S.-J. Furie (1965), avec M. Caine, N. Green, G. Doleman, S. Lloyd, G. Jackson, A. Richards.

Un agent secret britannique doit retrouver un savant enlevé par une puissance ennemie. Il est pris dans une machination où il manque de laisser sa vie.

D'après un roman de Len Deighton, l'espionnage sans la mythologie James Bond. Michael Caine excellent en « anti-héros ».

22 h. 15, Journal.

22 h. 35, Ciné-regards : Objectif cinéma (Le Festival d'Avoriaz).

FRANCE-CULTURE

20 h., Ici... Monteverdi, par D. Levaillant et M. Roche ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... ; à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui ; 23 h. 35, Musiques et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre philharmonique de Berlin, direction S. Osawa : « Kammermusik n° 7, concerto pour orgue et orchestre de chambre, opus 46, n° 2 » (Hindemith) ; « Symphonie concertante en si bémol majeur, opus 84 » (Haydn) ; « Symphonie n° 2 en ut mineur » (Tchaïkovski) ; 23 h., France-Musique la nuit : la dernière image ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient musiqués ; 1 h., Méridiens nocturnes : Chine, Extrême-Orient.

JEUDI 16 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emission *régionale* ; *13 h. 50, Objectif santé* ; 16 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances (à 17 h. 25 : Les infos) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Monsieur Neige ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : L'opposition (le parti communiste) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La filière ; 21 h. 30, Spécial législatives : M. Yves Guéna (délégué politique du R.P.R.) contre M. Robert Fabre (président du Mouvement des radicaux de gauche).

22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 25, Un métier entre vos mains ; *13 h. 35, Magazine régional* ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Mannix ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : La mémoire courte ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA FLUTE ENCHANTEE, d'I. Bergman (1974), av. J. Kostlinger, I. Urrila, H. Hagemard, E. Erikson, U. Gold, B. Nordin (v. o. sous-titrée).

L'opéra de Mozart représenté dans un théâtre suédois, reconstitué en studio, avec les décors du dix-huitième siècle.

Admirable récréation par Bergman d'un spectacle lyrique. Réalisé pour la télévision suédoise, ce film a été exploité en France, dans les salles de cinéma, fin 1975.

22 h. 40, Série documentaire : Légendaires (Les bougies de Tredarzec), prod. P. Dumayet, P. Alfonsi et P. Pesnot, réal. H. Baslé.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Centre national des indépendants ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : *CEUX DE CORDURA*, de R. Rossen (1959), avec G. Cooper, R. Hayworth, V. Heflin, T. Hunter, R. Conte (rediffusion).

En 1916, pendant la guerre opposant le Mexique aux Etats-Unis, un officier américain, accusé de lâcheté, est chargé d'escorter cinq combattants « d'élite ».

Une parabole désabusée sur le faux héroïsme.

22 h. 10, Journal.

22 h. 25, Magazine Un événement : Le tourisme du 3e âge.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Daniel Boulanger (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ; à 8 h. 32, *La malle de l'Inde* ; à 8 h. 50, *La face cachée du ciel* ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, L. Leprince-Ringuet ; 11 h. 2, Libre parcours récital, avec R. Oleg et A.-M. Ghirardelli ; 12 h. 5, Parti pris : découverte ; 12 h. 45, Panorama : les deux Allemagnes ;

13 h. 30, *Renaissance des orgues de France* ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Notes de voyage dans l'île », d'A. Salnieri ; 14 h. 45, *Les après-midi de France-Culture*... Bilan : la formation permanente ; à 16 h. 25, En direct avec le docteur Carpentier ; 17 h. 32, Libre parcours *récital*, avec *J.-L. Gil* ; 18 h. 30, *Bonnes nouvelles, grands comédiens* ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : « Le rêve du rat », d'Y. Heurté ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui ; à 23 h. 35, Le couple aujourd'hui ; à 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, *Le matin des musiciens* : *le lied et ses prolongements* ; 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo-service ; 14 h., Divertimento : Offenbach, Kjellkrane, Fischer ; 14 h. 30, Triptyque... *prélude* : Schumann, *Schubert*, *Berg* ; *15 h. 32*, Musique française d'aujourd'hui... petites formations : N. Lacharte, Vaillant, Y. Prin, Roque-Alsina, Lefebvre, *J.-C. Eloy* ; *17 h., Postlude* : *Bartok*, *Enesco* ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h. Jazz time ; 19 h. 45, Invitation à la danse... au siècle des fêtes galantes : Rameau, Gluck, Campra, Gretry, Mozart ;

21 h., Prestige de la musique... Hommage à la musique *française*, avec D. Handmann, M.-C. Jamet, B. Kruysen, C. Lardé, N. Lee, le quatuor Via Nova, J. Rouvier : « Sonate pour flûte, alto et harpe », « *l'Isle joyeuse* », « *Cinq préludes* », « *Fêtes galantes* » (Debussy), « Jeux d'eau », « Alborada del gracioso », « Histoires naturelles », « Quatuor en fa (Ravel) ; 23 h., France-Musique la nuit : musique traditionnelle ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient « musiqués » ; 1 h., Méridiens nocturnes : *Pacifique* - *Polynésie* - *U.S.A.*

AÉRONAUTIQUE

L'Airbus aux États-Unis : un marché de dupes ?

Le marché américain de l'aéronautique est-il un marché de dupes pour les constructeurs européens ? Pour pouvoir y pénétrer et avoir des chances d'y concurrencer les industriels américains eux-mêmes, faut-il consentir à la clientèle éventuelle des compagnies aériennes nord-atlantiques des concessions telles que gagner le marché n'a plus grand sens économique ?

Cette question, peu d'industriels européens se la posent à vrai dire, acharnés qu'ils sont à placer leur production à l'étranger pour maintenir en place leurs bureaux d'études et sauvegarder, à tout prix, leur charge de travail et, donc, l'emploi dans leurs ateliers. Mais l'actualité, c'est-à-dire les négociations en cours entre le consortium européen Airbus-Industrie et des compagnies aériennes américaines, pour la commercialisation aux Etats-Unis du moyen-courrier biréacteur franco-allemand, incite à s'interroger.

De l'aveu même du général Jacques Mitterrand, qui préside la SNIAS, l'un des cofabricants de l'avion, l'Airbus joue actuellement sa destinée sur des contrats difficiles, mais que les industriels espèrent conclure bientôt.

On sait que la compagnie Eastern Airlines dispose, aujourd'hui, de quatre Airbus pour une expérimentation — à raison de neuf à dix heures d'exploitation journalière sur son réseau de Floride — qui doit s'achever en juin prochain. Mais Eastern n'attendra pas cette date pour se décider. Dès le mois d'avril, le conseil d'administration de la compagnie aérienne a prévu de se réunir pour dire s'il interrompt, continue ou modifie l'expérience. Dans le cas où Eastern déciderait d'acquérir l'avion européen définitivement, il faut savoir que la compagnie devra résoudre un grave problème : trouver des sources suffisantes de financement pour mener à bien son projet.

Si l'on en croit des informations d'origine américaine, Eastern pourrait demander aux Européens de l'aider à revendre — en contrepartie de l'achat d'Airbus — dix de ses vingt-neuf avions de ligne triréacteurs L-1011 Tristar de Lockheed, dont elle n'a plus l'usage. Une telle opération n'est pas rare. Les industriels américains pratiquent cette politique commerciale qui revient, en échange de l'achat d'avions neufs, à tenter, pour satisfaire le client, de replacer sur le marché de l'occasion ses appareils anciens, démodés et, parfois, coûteux.

La compagnie aérienne, dans cette éventualité, trouve là une source complémentaire de financement et le moyen d'apurer sa propre gestion.

A Airbus-Industrie, on ne dément pas que la compagnie Eastern ait également ce problème particulier à résoudre. Pour autant, on exclut que les Européens puissent reprendre à leur charge les Tristar pour, ensuite, chercher à les replacer sur le marché dit de seconde main, mais on se dit prêt, le cas échéant, à aider la compagnie américaine à prospecter la clientèle.

La valeur de deux avions

Deux autres compagnies aériennes aux Etats-Unis, Allegheny Airlines et Pacific Southwest Airlines, qui sont en discussions avec Airbus-Industrie, avancent, à des nuances près, les mêmes exigences.

Les exigences des clients ne peuvent aboutir, pour les fournisseurs, à une situation qui reviendrait à ristourner à la compagnie aérienne — par le biais de la reprise des Tristar — l'équivalent de tout ou partie de l'achat des Airbus. Ce serait une opération « blanche », voire un marché de dupes.

D'autant que, déjà, toute vente d'Airbus profite à l'industrie aéronautique américaine, du fait que trois cent quatorze sociétés nord-atlantiques (des fabricants de moteurs et des entreprises d'équipements électroniques) participent à la production de ce qu'il est convenu d'appeler un avion européen. Cette participation industrielle des Etats-Unis à l'Airbus est même devenue un argument de publicité et de vente auprès des compagnies.

C'est ainsi que la construction américaine reçoit, pour chaque Airbus vendu, la valeur de 33 % du prix d'achat de l'avion (25 % pour la France, 25 % pour la République fédérale d'Allemagne et 17 % pour le reste des associés). Cette part attribuée à l'industrie aéronautique américaine représente l'équivalent du prix d'un Boeing-737 ou d'un Douglas DC-9. C'est-à-dire que le partage entre les Européens et les Etats-Unis, de la vente d'un Airbus revient à offrir à des sociétés nord-atlantiques des avantages comparables à ceux qu'elles auraient retirés de la commande d'un avion moyen-courrier 100 % made in U.S.A.

Une fois vendu, l'Airbus continue d'enrichir ces mêmes industriels américains. A raison et les Etats-Unis de la vente (17 % seulement pour l'ensemble de l'Europe), la construction aéronautique américaine est impliquée dans l'opération Airbus : elle fabrique les composants de l'avion qui s'usent le plus vite et qui doivent être changés le plus fréquemment durant la carrière commerciale de l'appareil. Là encore, de la vente des pièces détachées nécessaires à l'Airbus, les sociétés américaines héritent de la valeur — sur plusieurs années — du prix d'achat d'un Boeing-727.

Ainsi donc, toute vente d'un Airbus revient, indirectement, à passer commande aux Etats-Unis de la contrepartie de deux autres avions moyen-courriers.

De cette constatation, il ne faudrait pas conclure, pour autant, à l'abandon de toute volonté de placer l'Airbus à l'étranger, à commencer par la clientèle nord-américaine. Au contraire. Car l'Airbus correspond à un marché réel à l'exportation. Mais, les accents nationalistes, par lesquels de nombreux responsables en France accompagnent la signature de chaque contrat, ne sont plus guère de mise en vérité.

JACQUES ISNARD.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

18 antennes régionales,
un effectif de plus de 2000 personnes,
un développement soutenu nous permettent d'occuper
aujourd'hui une place prépondérante sur le marché de la maison individuelle.

Nous recherchons pour notre siège de Cambrai :

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Matérialisation d'une façon plus traditionnelle du langage de l'entreprise vis à vis des banques - constitution de dossiers financiers importants. Profil : forte personnalité, formation supérieure, solide expérience bancaire et de gestion de trésorerie - *talent d'innovateur - sens des initiatives.* réf. 15/MA

ASSISTANTS DE DIRECTION GENERALE

INSPECTIONS FONCIERE ET COMMERCIALE
Vérification des procédures en antenne (Assistance, conseils) - informations au siège - proposition de solutions - Profil : 30 ans minimum - formation juridique supérieure ou école de commerce - spécialiste des problèmes fonciers ou commerciaux - expérience de la promotion dans l'un des 2 domaines. réf. 15/MB

GESTION FINANCIERE
Suivi pour le compte du Directeur Général de la vie de chaque société sur le plan financier et juridique. Profil : 30 ans minimum - formation supérieure HEC, ESSEC, Sup de Co, MBA, ISA... - dominante très marquée pour les problèmes financiers - objectivité - rigueur - expérience de quelques années en gestion financière ou gestion générale d'une entreprise. réf. 15/MC

GESTION COMPTABLE
Etablissement trimestriel de la situation comptable des principales sociétés du groupe et états consolidés. Profil : DECS complet - expérience de quelques années dans la comptabilité d'une grande entreprise. réf. 15/MD

RESPONSABLE SERVICE ETUDES DE MARCHES

Définition des cibles - étude des couples «produit/marché». Profil : *30 ans minimum* - HEC, ESSEC, Sup de Co - 5 ans d'expérience - formation *Mathématiques/Statistiques souhaitée.* réf. 15/ME

INFORMATICIENS

CHEF DE PROJET
Mise en oeuvre du plan informatique suivant l'organisation existante - conception d'un système de gestion. Profil : formation supérieure, qualités prouvées d'organisation - expérience d'au moins 3 ans de la fonction. réf. 15/MF

ANALYSTE
Analyse détaillée de la solution proposée par le chef *de projet (découpage en unité de traitement, définition des organisations de fichier et tests de chaine,... Profil : formation type IUT* - expérience d'au moins 3 ans. réf. 15/MG

ORGANISATEUR
Participation aux études visant à moderniser les procédures, assouplir les circuits, actualiser la documentation et définir les moyens permettant d'atteindre les objectifs dans les meilleures conditions. Profil : formation supérieure - bonnes connaissances en informatique ou organisation. réf. 15/MH

Adresser c.v. en précisant la référence du poste choisi au
GROUPE MAISON FAMILIALE - gmf
Boite Postale 18
59403 CAMBRAI.

Important Groupe de Sociétés de Services *à caractère social cherche le*

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

du centre de gestion de ses Délégations Régionales de
STRASBOURG et de ROUEN

Ce cadre, d'un très bon niveau de connaissances, assurera sous le contrôle et l'autorité du Directeur Régional, la responsabilité de la *production* administrative.

Justifiant obligatoirement d'une expérience administrative, en entreprise de préférence, il devra être :
- un *gestionnaire, familiarisé avec la gestion des masses ;*
- *un organisateur dominant les problèmes et ayant* également le souci permanent du contrôle ;
- un animateur et un *meneur d'hommes.*

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., prét. et photo (retournée), sous le numéro 4.771, à PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE *TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS*
recherche pour sa région
NORMANDIE (ROUEN)

ADJOINT ADMINISTRATIF

dépendant du Directeur Régional,
celui-ci assurera toute l'Administration de la région (*Comptabilité, Personnel, Recouvrement de créances...*) en liaison avec le Siège Social.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation comptable ayant le sens du contact et de l'autorité et ayant acquis une expérience de quelques années dans des fonctions similaires.
Adresser CV, photo, rémunération souhaitée sous référence 4761 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui tr.

Important Organisme de Services à caractère social

cherche pour LYON

UN DIRECTEUR RÉGIONAL ADJOINT

qui devra à terme être à même de devenir **DIRECTEUR RÉGIONAL**

Le candidat de formation supérieure (ESSEC, SUP de Co, ou LICENCE)
âgé de 35 ans minimum, connaissant bien la région Lyonnaise et pouvant justifier d'une expérience réussie de responsable,
- alliera un sens commercial développé, une pratique des contacts à tous niveaux ;
- aura le goût des problèmes humains ;
- et le souci de la production administrative.

Adresser lettre de candidature manuscrite C.V. prétentions et photo (retournée) sous n° 4.767, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE
d'une Ville Industrielle de MIDI-PYRENEES
recherche

UN ASSISTANT TECHNIQUE à l'INDUSTRIE

Diplômé Grande Ecole de Commerce + compétences en Gestion (DECS - ICG...).

Sa mission auprès des CHEFS d'ENTREPRISE - P.M.I. :
- les informer sur l'ensemble des problèmes de GESTION ;
- intervenir et les assister au niveau des problèmes d'ORGANISATION et de POLITIQUE COMMERCIALES.

A la fois homme de contact et de confiance, le CANDIDAT doit justifier de 3-4 ans d'expérience minimum.

Nombreux déplacements locaux.

Nous vous remercions d'adresser vos C.V. détaillés avec photo et prétent., salaire sous réf. M. OCI à : Mme LAUTREC LEPY, Conseil en Recrutement, 22, rue Ste-Marthe, 31000 Toulouse, qui répondra.

---

emplois internationaux

ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS IMPORTANCE NATIONALE
recherche : URGENT

pour un chantier au Moyen-Orient

UN INGENIEUR DE TRAVAUX

UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX

ayant solide expérience pratique d'exécution TOUS CORPS D'ETAT Bâtiment et Génie Civil pour assurer direction effective d'un chantier de moyenne importance.

Durée : 1 an et demi.
Anglais Obligatoire (langue arabe souhaitée).
Départ : Juillet - Août 1976.

Env. C.V. sous le n° 13.430 M à *GEM PUBLICITE*, 142, rue Montmartre, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante Entreprise de Travaux Publics
recherche pour
TEHERAN (IRAN)

UN CHEF DE PERSONNEL

Il aura la responsabilité de coordonner la gestion d'un effectif de plus de 2000 personnes, dont 2 à 300 expatriés. Il aura en charge le recrutement du personnel local sur *un grand chantier.* Il sera appelé à négocier avec les Administrations et organismes locaux. La connaissance de la langue anglaise est indispensable.
La *rémunération, élevée,* sera fonction du niveau du candidat retenu.
Adresser CV, photo et salaire actuel s/réf *4758 CD* à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transm.

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique Noire, Asie, Moyen-Orient, Amérique Latine, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (M 60), *14, rue Clauzel, 75009 PARIS.*

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoire hebdomadaire. Ecr. Outre-Mer Mutations, *47, r. Richer, Paris-9*.

Offres d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique Latine (Venezuela, Argentine, *Brésil, Colombie, etc.*) dans revue spécialisée. *Document.* A.L.E. (E 2) B.P. 422 - 09 PARIS.

GROUPE MULTINATIONAL recherche pour sa Filiale belge

DIRECTEUR INFORMATIQUE
Expérience de la direction d'une équipe informatique.
Connaissances comptables.
Rodé aux procédures RJE et à l'exploitation sur DOS/VS ? à part. terminal Lourd. Rémun. non inférieure à 10.000 F F
Ecrire : I.D.C., 10, r. de Civry. 75016 Paris.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES : 296-15-01

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ENTREPRISE TRES IMPORTANTE Région Nord de Belfort à quelques kilomètres de Luxeuil

recherche

UN ADJOINT DE DIRECTION GÉNÉRALE

Ce poste important sera confié à un homme diplômé d'Etudes supérieures ou *autodidacte* ayant le sens du commandement et des responsabilités. *Placé directement sous l'autorité du Directeur* général, il lui apportera son soutien efficace tant *sur le plan commercial qu'administration des* ventes. Très disponible, c'est un homme de bon contact, *capable de coordonner et faire appliquer* les différentes actions commerciales entre les usines de la société.

La rémunération sera fonction de l'expérience professionnelle acquise.

Adresser C.V. complet, photo et prétentions à : M.B. PUBLICITE, réf 202, 17, rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

LE CRÉDIT AGRICOLE DU SUD-EST

recherche pour son siège social à LYON (9e).

UN INGÉNIEUR

Conduite de projets sur gros système IBM. Connaissance *DL 1 IMS souhaitée. 3 ans d'expérience.*

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions au :
C.R.C.A.M. DU SUD-EST
B.P. 9156 Lyon 09
69263 Lyon Cedex 1.

LEADER MONDIAL DU LEVAGE
Nous représentons un groupe de 3000 personnes *et un C.A. de 500.000 K.F.*
Notre Directeur Juridique recherche

un cadre juridique

pour le seconder dans sa mission
- étude des problèmes juridiques et fiscaux des différentes Sociétés du Groupe.
- Mise au point des contrats inter-filiales et Société Mère
- gestion du patrimoine immobilier
- gestion du portefeuille assurance
- suivi des conflits juridiques.

Les candidats âgés de 30 ans environ auront une formation de droit privé (niveau licence), une expérience d'au moins 5 ans dans le service juridique d'une entreprise à données internationales ou dans le cadre d'un cabinet d'avocats d'affaires.

Ecrire C.V. et prétentions à No 49060 — CONTESSE Publicité - 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

responsable personnel

Une Société industrielle, 180 km de Paris, leader sur son marché, crée le poste de Responsable de Gestion de Personnel.

Mission : renforcer la structure actuelle de la Direction du Personnel dans les domaines : *recrutement,* gestion du plan de qualification, conception et animation d'actions de formation.

Profil : 30 ans minimum, expérience de 3 ans dans l'un de ces trois domaines.

Les personnes intéressées sont invitées à écrire sous référence R62 à

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple, 75004 Paris
qui leur enverra la définition de ce poste.

Professeur math. très qualifié pour COURS de VACANCES *en province. Tél. : 387-36-49.*

La Ville de GRENOBLE organise, dans le courant du mois de mars, un concours pour le *recrutement d'un Professeur* d'Art Dramatique.
Conditions d'âge : 18 ans au moins et 30 ans au plus au 1er janvier 1978, avec recul dans certains cas.
Date limite du dépôt des candidatures : Vendredi 10 mars 1978.
Pour tous renseignements écrire, se présenter à l'Hôtel-de-Ville, 11, boul. Jean-Pain, porte 136, ou téléph. au 42-81-42, poste 276.

Ville de SASSENAGE (Isère, 3 km de Grenoble :
RECRUTE d'urgence directeur services techniques par *mutation ou recrutement sur titres* Syndicat communes. Qualification demandée : Chef de section si mutation, ou adjoint technique promouvable chef de section. Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de Sassenage avant le 16 mars 1978.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL recherche

DIRECTEUR
VILLAGE VACANCES (LES VOSGES)
RESPONSABLE : — gestion ;
— animation ; restauration ;
— maintenance équipements ;
— personnel.
QUALIT. REQUISES : Initiatives - Organisation - Apte au commandement - Sens dévelop. des contacts hum. Expérience collectivité indispensable.
Libre imm. Adr. C.V. s/n° 2826 à P. LICHAU S.A., *B.P.* 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui tr.

Cartonnerie région Bourgogne recherche

CHEF PLANNING
Hautement qualifié
Ecr. n° T 03242 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Très impte Sté industrielle proche grande ville universitaire de l'Est recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Chef du Service méthodes entretien. A.M.-ENSI ou similaire. 3 à 5 ans d'expérience qui pourrait être celle des méthodes d'entretien dans d'importantes installations industrielles *ou celle d'ingénieur d'affaires* dans un engineering (chimie, *pétrochimie*). *Fonction comportant d'intéressantes possibilités* d'évolution dans un service entretien de 150 personnes.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référ. 757

La Ville de BESANÇON recrute un

ARCHÉOLOGUE MUNICIPAL
Il lui sera confié :
— les travaux permettant la mise en valeur du patrimoine préhistorique et romain dans la cité ;
— le *suivi des travaux d'urbanisme* dans le centre ville pour permettre les fouilles et la conservation.
Formation universitaire exigée et expériences de fouilles ou de campagnes certifiées.
Service Culturel
2, rue *Mégevand* (Mairie)

---

offres d'emploi

SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche

CHEF DE PROJET

Disponible rapidement, 4/5 ans d'expérience de mise en place de systèmes de gestion à base de mini-ordinateurs, de préférence P.D.P. 11 de : D.E.C. (C.T.S. 300, C.T.S. 500).

INGENIEUR SYSTEME

2/3 ans d'expérience Système.
Connaissance appréciée série 60 de C.I.I. — H.B. (GCOS).

ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMES

Formation I.U.T. ou équivalent. 2/3 ans d'expérience minimum d'Analyses-Programmation des applications de gestion.
Connaissances appréciées : Matériel D.E.C. : *CTS 300, CTS 500* (DIBOL, BASIC +) - Matériel INTERDATA OS/16 (CAL, BASIC).

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (*I.P.C.*)
113 rue Aristide Briand
91400 ORSAY
(M° R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche
pour la France un

DIRECTEUR MÉDICAL de haut niveau

Le candidat doit :
— être spécialiste de médecine interne ;
— être d'un niveau équivalent à celui de chef de clinique ;
— justifier d'une expérience de recherche biologique ou clinique acquise au sein d'équipes de niveau international ;
— être intéressé par le développement de nouvelles thérapeutiques et de nouveaux médicaments ;
— parler et écrire couramment l'anglais ;
— être âgé de 33 ans et plus.

Il devra :
— animer et diriger une équipe de plusieurs médecins ;
— travailler *en liaison à la fois* avec les Equipes de Recherche Clinique du Groupe et les Equipes d'Information Médicale.

Rémunération élevée
Formation complémentaire assurée.

Adresser curriculum vitae détaillé à n° 8.590 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra

---

MOYENNE ENTREPRISE PAPETIERE *PERFORMANTE*
recherche, pour sa Direction Commerciale à Paris

responsable de l'administration du commercial

100.000

Il assure les relations avec :
- les clients pour les questions administratives - commerciales,
- l'usine pour l'exécution et le suivi des commandes en qualité - délais - quantités.

Ce poste de confiance intéresse un cadre de formation supérieure, âgé de 40 ans minimum.

Il connait bien le papier impression écriture et justifie d'une expérience directe de l'administration des ventes France (garanties SFAFC) et étranger (COFACE).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et *rémunération* actuelle sous référence 771 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS.

LA DIVISION ÉNERGIE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche :
1) pour service technique à Paris

Ingénieur Electronicien

ayant expérience de la conversion statique de l'énergie : alimentations à découpage, convertisseurs continu-continu. Réf. IE 1.

Ingénieur Electronicien

ayant expérience de l'électronique de puissance : redresseurs, chargeurs, onduleurs. Réf. IE 2.

2) pour mise en service et maintenance de stations d'énergie.

Ingénieur

ayant formation électronique de puissance et expérience des matériels de production et de transformation de l'énergie électrique : cellules MT/BT, groupes électrogènes, redresseurs chargeurs, onduleurs.
Ce poste implique des déplacements aussi bien en métropole qu'à l'étranger et *nécessite la maîtrise* de la langue anglaise. Réf. I 1.

Adresser C.V. et prétentions, sous le numéro 49.592, *CONTESSE P.*, 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra votre candidature.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CGI Compagnie Générale d'Informatique

recherche pour faire face à son développement

Analystes-Programmeurs

débutants ou confirmés

dégagés des obligations militaires

Les candidats embauchés recevront une formation aux techniques de la C.G.I. (CORIG, PAC).

La rémunération sera fonction du niveau d'études et de l'expérience éventuellement acquise.

Envoyer C.V. détaillé + photo à Madame JAMET - C.G.I., 84, rue de Grenelle - 75007 Paris



THOMSON-CSF

recherche

DES INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES

DEBUTANTS OU CONFIRMES

pour développement de grands programmes scientifiques dans les domaines suivants :
- simulation logique ;
- hyperfréquences ;
- analyse numérique.

Adr. C.V. et prétentions au Service du Personnel, 173, Boulevard Haussmann. — 75008 PARIS.

Depuis 1968, le CENTOR conseille les Directions Générales dans la définition et la mise en oeuvre des politiques de

gestion et animation du personnel

Il recherche

deux consultants

- UN (E) GENERALISTE de la FONCTION PERSONNEL (Réf. A)
- UN (E) SPECIALISTE du DROIT du TRAVAIL (Réf. B)

De formation supérieure, ils (elles) ont acquis au moins cinq ans d'expérience de la fonction personnel en entreprise.

Ecrire avec C.V. et rémunération actuelle sous référence 781 M à

centor DEPARTEMENT EMPLOI

13 bis, rue Henri-Monnier - 75009 PARIS

IMPORTANT CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

recherche

CHEFS DE MISSION

NIVEAU EXPERTISE COMPTABLE

COLLABORATEURS

- expérience minimum 1 an.
- langues étrangères souhaitées.

Env. lettre de candidature man., photo et C.V., sous le nº 1.096, à Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly. — 75012 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EQUIPEMENTS

en expansion constante

C.A. 160.000.000F - 200 personnes -

Filiale d'un puissant groupe implanté mondialement, recherche son

CONTROLEUR DE GESTION qui aura rang de Directeur

Rattaché au P.D.G. et doté de larges responsabilités le candidat retenu devra :
- définir et faire appliquer une politique de Gestion compatible avec le dynamisme commercial de l'Entreprise,
- gérer la trésorerie et assurer le financement optimal des activités.
- Patron du Service «Comptabilité» il devra posséder une formation comptable supérieure.
- L'Anglais est indispensable.

Le poste ne sera offert qu'à un «Professionnel» dynamique et efficace.

Le poste est basé en Banlieue Parisienne.

Adresser C.V., photo en précisant rémunération actuelle et souhaitée à M. BAYARD, S.G.P. B.P. 88, 75840 PARIS Cedex 17, qui traitera confidentiellement toutes les candidatures.

IBM FRANCE

Groupe de Grande Diffusion

recherche pour ses Services de Maintenance

JEUNES TECHNICIENS

en électronique, électrotechnique, automatisme, mécanique

Ils assureront, après une formation rémunérée d'une durée de six mois, l'entretien et le dépannage de nos matériels en clientèle.

Titulaires d'un BAC ou niveau

Machines à écrire électriques, copieurs, machines à dicter et machines de traitement de textes.

Titulaires d'un BTS ou DUT

Matériels d'entrée de données, unités de télétraitement, ordinateurs de gestion.

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires.
Les postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.
Adresser curriculum vitae avec photo à M. R. CORBIN
Compagnie IBM France - Berkeley Building
19/29, rue du Capitaine-Guynemer
92081 COURBEVOIE.

IBM

HAVAS CONTACT

Jeune diplômé d'un I.U.T. informatique.

Vous ne trouvez pas d'emploi proche de chez vous et vous accepteriez de venir dans la région parisienne.
Vous estimez indispensable de compléter votre formation par des applications pratiques.
Vous recherchez une Entreprise dont la taille soit suffisante pour présenter une modèle complet de gestion supporté par des moyens informatiques évolués et vous ouvrir des perspectives de carrière intéressantes.
Nous vous offrons de débuter dans notre département organisation informatique.
Le candidat retenu débutera dans une équipe projet où il trouvera les possibilités souhaitées de complément de formation.
Ecrire avec C.V., et désir de rémunération au :



GROUPE DROUOT
Service du Recrutement
Place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI.

Institut de Formation recherche **PROFESSEURS ANGLAIS et ALLEMAND** expérimentés. Temps partiel. (langue maternelle anglaise ou allemande nécessaire). Carte de travail exigée si non-ressortissant de la C.E.E. Env. C.V. et photo (ne pas tél.) IFERP Berkeley Building, 19 à 29 rue Capitaine-Guynemer, 92081 Paris La Défense, Cedex 19.

HOTCHKISS-BRANDT SOGEME
Groupe THOMSON
recherche pour son Service MAINTENANCE

AGENTS TECHNIQUES

- Formation F 3, BTS/DUT électromécanique.
- Débutants.

Env. lettre manuscr., précisant prétent., C.V. et photo à l'attention de M. GILLET c/o H.B.S., B.P. 111 - 93203 SAINT-DENIS ou téléphoner au 243-10-40 243-35-21, M. GILLET

Constructeur Européen de T.V. rech. pour sa filiale Française département 93 **UN TECHNICIEN** spécialiste couleur avec sens commercial approfondi, 30 ans min., sérieuses référ. exigées. Tél. pour R.-V. 931-50-34.

Société de Documentation rech.

A.T.P. et INGÉN. RÉDACTEURS

Spécialisés en électronique pour rédaction notices techniques. Tél. pr RV : 664-12-71 ou écrire : S.E.D., 6, rue du Dr-Gosselin, 94230 CACHAN

National Semiconductor
2e Fabricant mondial circuits intégrés, recherche pour son expansion :

a) INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
AT 3 B - ATP ING.
désirant changer orientation et intéressés par contacts humains, Vente. Services.

b) INGÉN. d'APPLICATION
ATP ING.
exerçant dans département Etudes avancées.

c) AGENTS TECHNIQUES DE CONTROLE
AT 1 - AT 2

d) AIDES-COMPTABLES
DEBUTANTES
C.A.P., bonne écriture manuelle. Env. C.V., prét., photo sous pli confidentiel à Direction du Personnel - 28, rue de la Redoute, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

SAGEM PARIS 16e
recherche

1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS

2) PROGRAMMEURS
CONFIRMES
COBOL ANS - DL 1 - CICS
Adress. C.V., photo, prétent. à M. CAMUS - 6, av. d'Iéna 75783 PARIS CEDEX 16

SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

désire intégrer dans son agence «Grande Diffusion»

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

- **Leur mission :**
  Elle consiste à commercialiser les activités de traitement informatique de SLIGOS (36% d'expension par an) auprès des entreprises et des cabinets d'Experts Comptables au moyen de toute une gamme de programmes généralisés (facturation, stocks, comptabilité, paie, etc...) en Service Bureau et en Télégestion (domaine dans lequel SLIGOS est leader)
- **Leur profil :**
  Leur formation est de type Ecole Commerciale DECS ou BTS comptable. Ils sont ambitieux et ils ont le goût des relations humaines, conditions indispensables dans l'activité de service de notre Société.
  Une première expérience professionnelle sera appréciée.
- **Leur rémunération :**
  De niveau élevé, elle est essentiellement composée d'une partie fixe (pour 3/4) et d'une partie prime (pour 1/4). La prime est calculée pour une part sur les commandes individuelles et pour l'autre part sur le résultat de l'équipe.
- **Leur formation :**
  Elle sera assurée dans le cadre du prochain cycle de formation SLIGOS qui commencera début Avril. Cette formation portera sur le plan technique (les produits, le Service Bureau, la Télégestion) et sur le plan commercial (relations humaines, techniques de vente, expression orale ...)

Postes à pourvoir à Paris, Lyon et Clermont Ferrand.

Adresser lettre de candidature CV, photo et prétentions à SLIGOS Direction Commerciale 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE RÉGION TRAPPES RECHERCHE POUR SON SERVICE DÉVELOPPEMENT

UN INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

Il sera responsable de la conception de sous-ensembles électroniques, pour des matériels de commutation de messages et de télex électronique.
Le poste conviendrait à un ingénieur électronicien de formation, ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine numérique.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il participera à l'étude et au développement des circuits électroniques de base. Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation grande école et ayant 1 à 2 ans d'expérience dans le domaine numérique.
Une connaissance en télégraphie serait appréciée.

ENVOYER CURRICULUM VITAE DETAILLE ET PRETENTIONS (AVEC PHOTO), A CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr., as le nº 49.182 ou TELEPHONER AU 946-96-20 (poste 49-83).

FORMATION PERMANENTE CONSEIL

Organisme parisien inséré dans les domaines bancaire et industriel recherche

PSYCHO-SOCIOLOGUE

pour travail à plein temps, au sein d'une équipe d'une dizaine d'intervenants.
Expérience d'animation et de conseil, indispensable en management et gestion des ressources humaines.
Env. C.V., photo, prétentions à nº T 3.225 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son département INFORMATIQUE de GESTION

JEUNE TITULAIRE

MAITRISE INFORMATIQUE ou équivalent.
Ecr. av. C.V. et prét. ss réf. 5.769, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

GCT

COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

recherche

INGENIEURS

- débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour participer à l'analyse et à la programmation de logiciels téléphoniques en temps réel.

Ecrire avec C.V. sous référence No 05, Compagnie GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES, Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

Contasso

Entreprise de Taille Humaine (250 personnes) recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

qui sera responsable devant le conseil d'administration des résultats de l'entreprise et de son développement.

EXPERIENCE SOUHAITEE :
Direction d'une usine pendant au moins 10 ans direction commerciale.

Domaine d'activité :
Travail des métaux ou Mécanique.

Lieu de travail : Région Parisienne.
Age souhaité : 48 ans minimum.

Adresser C.V., photo, prétentions s/nº 1.479 P.M.P. 69, rue de Provence, 75009 PARIS, qui transmettra. Discrétion totale assurée.

Institut National des Industries et Arts Graphiques recherche, dans le cadre de son développement,

techniciens

- Impression offset feuilles et rotatives (réf. 780 A)
- Photocomposition - montage (réf. 780 B)

- niveau BT, BTS, ayant 5 ans d'expérience en entreprise
- ou 15 ans d'expérience professionnelle

à qui confier des responsabilités de :
- FORMATION
- CREATION DE STAGES NOUVEAUX

Ecrire avec CV détaillé et rémunération actuelle *sous réf. choisie à notre Conseil.*

centor DEPARTEMENT EMPLOI 13bis rue Henri Monnier 75009 PARIS

chef de produits

(TRES OPERATIONNEL)

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique de produits conseils au taux d'expansion supérieur à 20% par an et au CA de 50 millions ; nous créons la fonction de *chef de produits.*

- Il fera des études et déterminera la stratégie de développement des produits, développera les campagnes de publicité, de promotion.
- Il sortira sur le terrain et testera les argumentaires.
- Il supervisera le secrétariat commercial central.

Dépendant du Directeur Général il s'intégrera dans une équipe jeune et nouvelle qui est chargée de développer l'entreprise.

Il devra avoir pratiqué la vente puis avoir eu une expérience réussie de l'emploi des techniques de marketing dans le domaine des produits pharmaceutiques, ou éventuellement de produits de grande consommation.

Développement de carrière intéressant.

Envoyer CV, photo et prétentions (en toute discrétion) au



GESTION ANIMATION DEVELOPPEMENT
19, rue de Montmorency
PARIS 3ème
chargé du recrutement

QUARTIER MONCEAU

STE DE GESTION (EFFECTIF 250 personnes)

recherche

CHEF du PERSONNEL (H. ou F.)

Formation universitaire et 5 ans minimum d'expérience dans la fonction.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. très complet, photo et indiquer prétentions sous réf. 311 à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS Cedex 17 q. trans.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Société Produits Chimiques
région Parisienne
recherche
INGÉNIEUR
ENSIAA ou Formation équivalente

Ayant l'expérience de la vente pour relations commerciales avec les industries alimentaires ou cosmétiques.

Adr. C.V., photo et prétentions sous le nº 49.518 à : CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION D'IMPLANTATION NATIONALE
(1 milliard de francs de C.A.)
recherche
un responsable de région
(16 départements — 15 agences - 150 personnes).

Dans le cadre des directives définies par la Branche, il sera chargé de rentabiliser l'organisation existante tout en promouvant des activités nouvelles.

Le candidat que nous recherchons est un *entraîneur d'hommes, il a le sens et le goût* du Commercial mais c'est aussi un GESTIONNAIRE. Il est de formation SUP DE CO et a 5 à 7 ans d'expérience de la distribution.

La rémunération fonction de l'expérience du candidat ne sera pas inférieure à 90.000F.

Envoyer C.V., photo, prétentions à No49466 CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

FACTOFRANCE HELLER
Important Etablissement Financier au sein d'un groupe d'implantation internationale
recherche
pour la mise en route d'un système transatlantique en temps réel
UN COLLABORATEUR
dont le rôle serait de maintenir un lien opérationnel permanent avec le centre de traitement aux U.S.A.

Ce poste pourrait convenir à une personne d'environ 25 ans :
- parlant parfaitement l'anglais ;
- ayant de bonnes connaissances comptables ;
- utilisant couramment l'informatique et ses divers outils ;
- libre rapidement.

Prière envoyer curriculum vitae et prétentions à : FACTOFRANCE HELLER, M. SMODE, *Tour Maine-Montparnasse* 33, av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Importante Société Industrielle et Commerciale
recherche
Pour son siège social Quartier ETOILE
PROGRAMMEURS DE GESTION
Formation I.U.T. ou AFPA
Maîtrisant le langage **COBOL** *pour travailler sur* matériel IBM - 370/145 DOS - VS

Pour ses bureaux de COLOMBES
PROGRAMMEUR
Débutant, formation I.U.T.
Connaissant le langage FORTRAN pour travailler sur matériel INTER-DATA et CONTROL-DATA *dans le cadre d'applications à caractère scientifique.*

Développement de logiciels graphiques interactifs Bonnes connaissances mathématiques et physiques souhaitées.
Envoyer CV, photo et prétentions sous réf 4754
LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

SOCIETE IMPORTANTE SECTEUR DE POINTE
Banlieue Sud
recherche pour ses services centraux
COMPTABLES
Libérés des obligations militaires.

Titulaires du B.P. - BAC G 2 - BTS ou ayant de l'expérience professionnelle.

Certains des postes vacants supposent une expatriation au Niger dans un délai d'un an.

Envoyer C.V. + photo à No 49.362, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL
rech. pour la mise en place de ses outils de gestion comptabilité générale, analytique et budgétaire :
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
CONFIRMÉ
- formation Ingénieur ;
- 5 ans expérience de la conception et réalisation de projets comptables.

Lieu de travail : Paris.
Fin 78, décentralisation proche banlieue Ouest.

Envoyer curr. vitae, *photo* et prétentions à nº 3668, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

CALMA
INTERACTIVE GRAPHIC SYSTEMS

Groupe international d'origine américaine, spécialisé dans le domaine des systèmes graphiques *gérés par informatique,*
recherche
pour son centre européen basé en France :

- **Jne INGÉN. INFORMATIC. 75.000 F/an +**
Bilingue anglais. Formation Grande Ecole ou équivalente.
Bonne connaissance en programmation et systèmes pour support technique après-vente au niveau européen.
- **OPÉRATEUR-DESSINAT. 55.000 F/an +**
Bilingue anglais. Niveau D.U.T. Electronique ou Mécanique. Connais. programmation appréciée.

Pour ces deux postes, la formation s'effectuera aux Etats-Unis. Le lieu de travail est Suresnes, mais de courts déplacements en Europe sont à prévoir.

Adresser C.V. à CALMA, 9-11, rue Benoît-Malon, 92150 Suresnes.

DELAS-WEIR
GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE
recherche
ingénieur d'affaires
- Diplômé AM, ENSI, IDN ou équivalent
- Expérience 5 ans *minimum*, thermique, mécanique des fluides, engineering
- Pratique courante de l'anglais
- Gestion *contrats, coordination des études* avec clients et fournisseurs
- Poste impliquant responsabilités et initiatives.

Bureaux proximité PORTE CHAMPERRET.

Pour recevoir informations complémentaires, envoyer C.V. et lettre manuscrite, DELAS-WEIR 12-14, rue d'Alsace 92532 LEVALLOIS-PERRET.
Discrétion assurée.

SWISSAIR
recherche
pour renforcer son équipe à l'aéroport d'Orly-Ouest
AGENTS COMMERCIAUX
pour services passage, opération et fret.
- Age 20 ans minimum, dégagés O.M. ;
- Maîtrise anglais, allemand souhaité ;
- *Connaissant dactylographie ;*
- Horaire irrégulier.

Poste évolutif pour candidats de bon niveau.

Envoyer curriculum vitae + photo à SWISSAIR, Chef d'Escale, Orly-Ouest, nº 421. 94547 ORLY AEROGARE CEDEX.

TRANSAC
CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATERIEL INFORMATIQUE
recherche pour BRUYERES-LE-CHATEL (proche Arpajon)
A.T.P. ou INGÉNIEUR
ayant quelques années d'expérience dans la conception et la réalisation d'appareils de tests pour circuits électroniques et pour modules électromécaniques.

Anglais technique indispensable
Formation sur les matériels assurée

Envoyer C.V. et prét. sous la référ. 78-681-1 R à : Mme BONNIER TRANSAC S.A. Centre *Pierre-Herreng. — 91680 Bruyères-le-Chatel.*

SOCIETE FRANÇAISE ETUDES ET REALISATION IMPORTANTS ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche pour son Siège de PARIS (très proche banlieue Sud)
EMPLOYÉ (ÉE)
Pour service contrôle factures et mandatement particulièrement au courant des révisions de prix et des assiettes des taxes.

Adr. curriculum vitae et prét. sous la réf. 7.725 à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 PARIS *Cedex 02,* qui transmettra.

110.000 FRANCS PAR AN
ORGANISME de FORMATION
A BUT NON LUCRATIF (PARIS)
recherche
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
- Dépendant directement du *Conseil d'Administration.*
- Dirigeant l'organisme en *étroite* collaboration avec lui.
- Ayant une *formation supérieure* et ayant assumé des responsabilités similaires pendant 5 ans au moins.

Adresser curric. vitae à CONSEILS FORMATION, sous *la référ. GP 2 K, 53, rue du Château-d'Eau,* 75010 PARIS. (Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion absolue assurée.)

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
recherche
3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
dont :
- 2 confirmés : Assembleur C.I.C.S./V.S. souhaité ;
- un débutant : 2 à 3 années études supérieures.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : Nº T 3232 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IBM EUROPE
recrute
COMPTABLE
DECS COMPTABLE ou EQUIVALENT
Anglais courant indispensable.
Ecrire avec C.V. IBM EUROPE, Service Recrutement 8/10, cité du Retiro, 75008 PARIS.

IMPTE SOCIETE banlieue Nord CONSTRUCTION GROS MATERIEL EQUIPEMENT ELECTRIQUE, recherche
JEUNES INGÉNIEURS
Grandes Ecoles (ENSI ou équivalent) pour SERVICES COMMERCIAUX anglais courant seconde langue appréciée.
Adresser C.V. détaillé 50 342, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE près *Porte de Versailles* recherche
AUDIT
Pour comptabilité analytique. Préparation et contrôle budget d'un département industriel.
Titulaire D.U.T. Gestion Comptable ou équivalent. Débutant ou avec quelques années d'expérience.
- Avantages sociaux.
- 13e mois.
- Self Service.

Ecr. en adressant C.V. détaillé avec photo et références au nº 49.612 CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

VILLE DE BOBIGNY rech. pour *restaurant personnel communal* (150 à 300 couverts) :
CHEF CUISINIER
ayant CAP, expérience collectivités souhaitée. Ecrire avec C.V. à M. LE MAIRE.

Recherchons
PROGRAMMEURS et ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL. Connaissant CICS et DL 1. Lieu de travail : Chelles (77). Env. C.V. s/nº 2.824, à P. LICHAU SA, B.P. 220, 75063 PARIS cédex 02, qui transm.

STE PARIS CENTRE recherche pour animer et développer un centre d'informations économiques et financières sur les entreprises
COLLABORATEUR
Ayant une formation orientée vers les techniques de recherches documentaires.
- Position cadre
- Salaire 50 000 à 60 000 F selon expérience.

Ecrire sous nº 79.213,A : JRP 39, rue de l'Arcade - 8e *qui transmettra*

URGENT CHERCHE
CHEF DE SALLE PUPITRE
(IBM 370) - Excellentes référ. pour formation. *Rémunération* 60.000 F. Tél. pour rendez-vous : B.A.P. - 285-23-78

A.T. 3 ÉLECTRONICIEN
pour étude et développement de matériel d'échographie par ultrasosn. Solide expérience en circuits logiques et analogiques.
Adresser lettre manuscrite et C.V., à TROPHY RADIOLOGIE 106, rue de la Jarry, 94300 VINCENNES

La Ville de NANTERRE, 100.000 Habitants, recrute : 1 *Poste de Dessinateur* avec C.A.P. - Option V.R.D. Adresser candidature et curriculum vitae à *M.* le Maire de NANTERRE.

VILLE de MEUDON (Hauts-de-Seine) recherche : Un cadre administratif homme, s'intéressant aux sports. Niveau études supérieures, connaissance Allemand souhaitée.
Ecrire à *M.* le Maire de Meudon, 6, avenue Le-Corbeiller, à 92190 MEUDON.

Petite Société de service en informatique en pleine expansion, recherche
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
qui assurera l'analyse organique et la programmation de logiciels de gestion.
Envoyer C.V. et prétentions, à SOCIETE INFASS 4, rue du Général-Leclerc, 91230 *Montgeron*

Importante Société d'Expertise Comptable spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières *rechreche*
EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE
Formation :
- H.E.C., E.S.C., I.E.P., *ESSEC, D.E.C.S.*
- Libéré obligations militaires
- 1 année d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT ou entreprise.

Envoyer C.V. et photo, à : B E F E C *72, rue Marguerite - 75017 Paris*
En précisant la rémunération demandée et le délai de disponibilité.

ORGANISME de FORMATION et de *RECH.* en *ECONOMIE* du TRANSPORT MARITIME
JEUNE DIPLOMÉ (ÉE)
(lic. ou maîtrise Sc. éco, Socio) *pour s'intégrer à petite équipe* pr organiser stages et sessions. Env. C.V., lettre man. et prét., *I.E.T.M., B.P. 28 - 94114 Arcueil*

Nous sommes une société française de première importance.
Nous recherchons
Quelques
PERSONNES DE CARACTÈRE
capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE *de 4 000 à 6 000 F MENSUELS.*

Nous leur offrons :
- *Une formation complète ;*
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

SI vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. nº 3697 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris

La préférence sera donnée à *candidats ayant fait :*
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve *de leur personnalité.*

Importante Société de biens d'équipement recherche pour son LABORATOIRE RADIO-TELEPHONE
UN TECHNICIEN
EXPERIMENTE V.H.F. - U.H.F.
Déplacements en France pour assurer *contacts clientèle.*
Lieu de travail : COLOMBES.
Adres. C.V. et prétentions sous nº 49.525, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante entreprise de construction de matériels électroniques Banlieue Sud recherche
AGENT TECHNICO-CCIAL
pour diffusion de matériels destinés aux administrations, Ponts-et-Chaussées, Municipalités.
Formation électronicien indispensable.
Fréquents déplacements en Province. Voiture personnelle.
Ecr. avec C.V. et prétentions nº 3.693, Publicités Réunies, 112, bd *Voltaire, 75011* PARIS.

O.N.E.R.A. rech. pour son établissement de CHATILLON-SS-BAGNEUX 92320, 29, avenue de la Division-Leclerc.
UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
MECANIQUE DU VOL engin ou avion
Débutant ou expérimenté. Adresser candidature avec C.V. et photo.

représent. offre

ÉDITIONS JACQUES GLENAT
recherche REPRESENTANTS EXCLUSIFS et MULTICARTES PARIS ET PROVINCE.
Envoyer C.V. + photo : 6, rue Lieut-Chanaron, 38000 Grenoble ou Tél. PARIS 278-24-91 pr R.-V.

SI VOUS ÊTES DYNAMIQUE
désireux de vous constituer un portefeuille de courtage d'assurances important. Adressez-nous votre candidature, *nous mettons sur le* marché des contrats nouveaux pour des garanties inédites. Prospection facile. Ecrire nº E. 7.196, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

autos-vente

5 à 7 C.V.

GS BREAK 1220 CLUB, juin 1973, marron clair métallisé. — Téléph. 471-20-68, M. ROUSSEL.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 SE, juillet 1977, BA gris métal., poste cassette, jante alu. 246-97-65, hres bureau.

MERCEDES 280 CE B.A. 78 de direction, 1.500 km. Garantie 1 an + crédit. 548-97-69.

ROVER 3500 B.A. 78 *Nouveau modèle - 6.500 km.* Garantie totale + crédit. 548-97-69.

divers

Partic. vend 2 JANTES (état neuf), type Opel Ascona, pour pneus normaux ou pneus neige 165 SR 13. Téléph. — *434-66-93,* à partir de 19 heures.

secrétaires

THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
de Niveau IV

LA FONCTION NECESSITE :
- *Une personnalité dynamique,* ayant *fait* ses preuves sur le plan professionnel (expérience minimum 5 ans).
- Un excellent niveau général.
- Le sens des relations commerciales.

Poste à pourvoir rapidement

41 heures × 5 jours. Restaurant d'entreprise

Lieu de travail : GENNEVILLIERS

Ecrire pour R.V. avec C.V., photo et prétentions à J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc. 92231 GENNEVILLIERS.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Ecole ch. SECRETAIRE conf. pour 3 mois. Libre de suite Tél. : 202-13-78, de 9 h. à 17 h.

IMPORT. STE rech. pour SIEGE SOCIAL
SECRÉT. STÉNODACTYLO
EXPERIMENTEE
Lieu *de travail :* Neuilly-Sablons. 40 heures par semaine. Restaurant d'entreprise.
Adresser C.V., photo et prét. à Marignan Publicité, sous réf. 20, 6, rue Rennequin, Paris (17e), *qui transmettra.*

VILLE de BOBIGNY *recrute* pour service Gestion du personnel
SECRETAIRE ADMINISTRATIF
Min. baccalauréat. Candidature à adresser à *M.* le *Maire.*

Sténodactylo

Mi-temps, Associat. culturelle recherche excellente STENODACTYLO *Tél. : 222-77-00.*

Sténos et dactylos

U R G E N T
pour *remplacement six mois*
IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICE QUARTIER ETOILE
recherche
pour *service Publicité Grands Quotidiens*
STÉNODACTYLO
Se présenter REGIE-PRESSE Service du Personnel, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

propositions diverses

CADRES BLOQUÉS, DÉÇUS OU INQUIETS...

Si vous avez entre 30 et 55 ans (les années les plus importantes de votre carrière), le moment est venu d'opérer un changement.

Vous vous devez à vous-même de tirer le meilleur de vos années à venir.

Pour savoir comment prendre cet important virage, venez donc rencontrer l'un d'entre nous. *Nous* sommes une équipe internationale de Conseils de Cadres et nous vous proposons un entretien personnel et confidentiel, sans aucun frais ni engagement.

Téléphonez ou écrivez à

FREDERICK CHUSID & Co. FRANCE

Conseils Internationaux en évaluation de Cadres et en avancement de Carrières.

6, rue de Berri, 75008 PARIS - 225-31-80.
W1P 5AF-LONDRES - 35-37 Fitzroy street 580-78-61.

LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE
(Nous ne recrutons pas.)

demandes d'emploi demandes d'emploi

Célibat. 23 ans, dégagé obligat. milit.
Licence Philo, Licence Lettres Modernes, possédant voiture. Connaissances anglais et espagnol
cherche 1er emploi.
Branches : Presse, Édition, Audiovisuel, Publicité, Relations Publiques.
Prétentions réduites si travail intéressant ou formateur, accepterai voyages ou séjours étrangers.
Écrire : ASCO - W - 10, rue de Constantinople 75008 PARIS ou tél. : 969-63-92

CADRE TECHNIQUE et COMMERCIAL

39 ans. Expérience électro-technique (engineering et entreprise) et électronique (Sté d'import-export) Directeur adjoint dans cette dernière société. Très bonne notion d'Anglais (voyage USA et UK).

Excellentes références professionnelles.
Recherche poste à responsabilités dans P.M.E. Paris ou banlieue Est.

Ecrire sous le nº 03.233 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

SECRETAIRE DE REDACTION, 30 ans dans quotidien, cherche poste dans revue ou périodique. Ecr. nº 2.309, « le *Monde* » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CADRE 36 ans direct. administ. et financière, DECS, CPM, ch. poste initiat. *et responsabil.* P.M.E. Paris, banl. Est. Ecr. M. ROUMILA, 4 chemin des Merles, 93470 COUVRON - *T. 389-51-45.*

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE cherche STAGES. Ecr. nº T 003.170 M, Régie P., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Fme 40 ans, BEPC ch. emploi de bureau ou standard. Tél, 272-83-29, le matin.

Secr. publ., franc., angl., ital. + arabe parlé, cherche place. Ecr. nº 2.306, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 28 ans, dynamique, recherche emploi haut niveau, dans vente immobilière, excellentes *connaissances du crédit.* Tél. 769-24-54 pour rendez-vous.

Demande place stable
MECANICIENNE QUALIFIEE
Jupe - Robe - Blazer
Téléph. 932-87-56.

Et. D.E.C.S. comptab. ch. empl. temps partiel, expér. cabinet. G. LAWSON, 23, rue Lemaître, 75020 PARIS. Téléph. 797-61-34.

J.H. 27 ans, D.I.U.P., 3e cycle drt, sc. soc. en cours, exp. archi urbanisme promot. ch. empl., lib. ste. Lacard, 1, r. Henri-Dunant, 77260 La Ferté-ss-Jouarre.

Cadre de Banque en fonction, classe VII - 40 ans, diplômes d'études supérieures de banque, — 20 *ans d'expérience,*
— rech. poste de responsabilité banque privée Paris pour exploitation cciale / engagements. Ecr. nº T 03139 M, Régie-Pr., 85 bis, *rue Réaumur,* Paris (2e)

J.H. 24 a. Co-respons. magasin, rech. place VENDEUR av. responsabilité ou REPRESENTANT région parisienne et province. Téléph. : 388-31-77

J. Fme 28 ans, 3 a. expérience comme secrétaire régie dans un mensuel. Ch. empl. simil. publicité ou presse. Libre immédiat. Ecr. nº 6655, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Responsable promotion publicité dans Société Industrielle Internationale leader
CHEF DE PUBLICITÉ
CONFIRME 32 ANS
8 ans d'expér. agence annonceur s/budget connu, libre de suite, étudie toutes propositions de collaboration (PARIS). Ecr. nº T 03 187 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE ADMINISTR. COMPTABLE
30 années expérience entreprises outre-mer, recherche SITUATION ACTIVE
Accepterait déplacements
Ecr. à T 03.180 M Régie-Presse, *85 bis, rue Réaumur,* PARIS-2e.

ING. 36 a., lic. Sc. Phys. Doct. 3e cycle Chimie, dipl. gestion 10 a. Exp. gaz. Parl. franç., ar., collaborer. av. Sté internation. *ayt activ.* AFRIQUE, MOY.-OR. Ecr. nº 2282, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Centre de Formation professionnelle pour adultes *cherche emplois pour* AIDES-COMPTABLES connaissant dactylo *Disponibles immédiatement.* Tél. : 735-18-30, Poste 64

traductions

Demande

TRADUCTEUR TECHNIQUE Exp. all.-fr.-esp., orig. allem., diplômé E.S.I.T. et licencié en droit, étud. ttes proposit. Uwe WERNER, 21, rue J.-B.-du-Cerceau, 93290 TREMBLAY-LES-GONESSE.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

Notre immobilier se trouve en page 26

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AV. REPUBLIQUE - 3 P., entr., cuis., wc, 80 m2, chauff. centr., 285.000 F. LODEL, 355-61-58

TROCADÉRO
Imm. neuf très grand standing 2 P. 67 m2 SUR JARDIN 48, R. DE LONGCHAMP, 16e. TEL. : 720-17-54.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

POUR PLACEMENT **MARAIS**
bel imm. refait appt 3 pièces OCC., charme, sol., pt compt. JOUBERT et ANDRE. TEL. : 266-67-06.

9e - IMMEUBLE DIRECTOIRE
liv. + 2 ch., 6e ét., 280 000 F. TEL. : 266-67-06.

Mo BEL-AIR - Daumesnil
Beau 2 p., entrée, cuis., wc, s. bs, ch. 198.000 F. 345-82-72.

111, RUE DE LA TOUR
Part. vend 6 pièces en duplex, tout confort. Vis. mercredi/jeudi, 14-19 heures. - 504-12-36.

NATION. 19, avenue St-Mandé, 2 pièces, confort, 2e sur rue, 165.000 F - JEUDI, 14-17 h.

IDEAL PLACEMENT
STUDIOS TT CONFORT DANS TOUT PARIS
A partir de 100.000 F. Gros crédit possible. 345-55-10, POSTE 22.

PALAIS-ROYAL. Bel immeuble pierre de T., ascens., vide-ordures, 6e étg., 80 m² à rénov. 535.000 F - 272-28-51.

Mo NATION - 475.000 F
Près Bd Picpus, bel imm. P. de T., beau 4 p., entrée, cuis., wc, s. bs, asc., ch. 346-63-85.

MUETTE - 176 m² - Vaste récept., 3 chbr., 2 bains, cuis., 2 chbres serv., imm. pierre de taille - 567-22-88.

MARAIS/SAINT-PAUL
Beau sél. + chbre tout conft, 50 m², poutre, cheminée. ETAT NEUF. 300.000 F - 293-62-16.

S/SQU. ST-VINCENT-DE-PAUL ds LA VERDURE, BEL IMM. RENOVE, asc., STUDIOS REFAIT NF, à part. 115.000 F. 504-22-56 - 522-95-20.

MIROMESNIL-R. LA BOETIE
Dans bel imm. pierre de T. rénové - Grand standing, quelques studios et 2 pièces, état neuf - Téléphone : Weatheralls 225-79-00.

138, AV. VICTOR-HUGO
A SAISIR, côté soleil, imm. stdg, étg. élevé, bon plan, 7-8 p., 2 s. de bs + cab. de toil., cuis. office, 2 chbres domestiques. Convient prof. libérale. Jeudi, vendredi, 15 h. à 18 h. 30 ou 551-68-39 le matin.

Près avenue St-MANDE, 5-6 p., 115 m² + 85 m² terrasse, box. 760.000. FONCIAL - 266-32-35.

ABBESSES. Bon imm., 2 p., c., entr., wc, dche, 1er s/cr, calme, clair, 118.000 F. Tél. 526-81-30.

Gare Lyon, prop. vd nf, 100m², gd séj. + 3 chb., cuis., 2 bs, wc, balc., cave, parkg. 345-86-72.

Av. PARMENTIER. 4 p., entr., cuis., wc, s. bs, 80 m², imm. P. de T. 360.000 F. T. 379-86-35.

9e. Ds H.P., splend. duplex 5-6 p. 175 m², tt cft + grenier aménag. Crédit possible except. 878-41-65.

TRINITE BLANCHE
5 pces, bains, 140 m2, tt cft. Poss. profession libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05

BEAUBOURG
Immeuble entièrement rénové, ascenseur, vide-ordures. TRES BEAU DUPLEX, poutres apparentes, REFAIT NEUF, à partir de 305.000 F. — 770-73-77, le matin, ou 522-95-20.

AVENUE DES TERNES
TRES BEAU STUDIO 43 M2, ETAT NEUF, cuis. entièrement équipée, bains, w.-c., placard. Prix 198.000 F. — 770-73-77, le matin, ou 522-95-20.

LAMARCK
Dans immeuble ravalé, 2 pièces, REFAIT NEUF, cuisine, w.-c., bains. 175.000 F. — 522-95-20.

MARAIS Hôtel classé
Propriétaire vend restauré, GD SALON, poutres, cheminée, haut plafond, mezzanine, 2 CHAMBRES, 2 BAINS, charme. Prix sage. - 705-94-87.

3e près BEAUBOURG
90 M² COMMERCIAL ou HABITATION à RENOVER - TEL. 266-67-06.

TERNES Plein sud
EL. élevé, 6 p., tt cft, 2 chbres service. Prof. libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

AV. MONTAIGNE
DIRECT PROPRIETAIRE
Living + 2 chambres, balcon. 920.000 F. Heures bur. 734-98-06.

FOCH (av.) Appart. de prestige 300 m2, av. jard., soleil. Tél. 296-88-22 ou 296-27-98.

BON PLACEMENT 3 p. cft, asc., République. Prix : 215.000 F. Téléph. : 233-66-06.

Paris Rive gauche

LUXEMBOURG
PPTAIRES VDENT dans imm. en rénovation 2 PIECES tout conft. Sur pl. MARDI, MERCR., JEUDI, DE 14 H. A 17 H., 7, RUE ROYER-COLLARD, ou sur rendez-vous : 723-38-48.

ALMA 80 M²
MAGNIFIQUE
living dble + chbre, gd standg. 567-22-88.

RUE SAINT-CHARLES
Récent, étage élevé, balcon, séj. double + chbre, tt conft, park. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

VILLAGE SUISSE
Imm. pierre de taille, séjour + chambre + chambre enfant, tout confort, 65 m². Prix 430.000 F. JEAN FEUILLADE, 566-00-75.

13e - CHOISY
IMMEUBLE NEUF
gd stand., tt conft, étage élevé. 200.000 F. — Téléph. 266-67-06.

CENSIER STUDIO, balcon,
cuisine, bains, 33 m2, tt confort, cave, soleil. - 331-81-11.

CARDINAL-LEMOINE
Charmant living + chambre, 3e étage, vue dégagée, calme, soleil. 220.000 F. — 320-99-80.

MONTPARNASSE
Dans immeuble entièrement rénové. ASC. Vide-ordures. STUDIOS et 2 PIECES REFAITS NEUF à partir 119.000 F. - 522-95-20.

BD ST-GERMAIN (Mo ODEON)
Duplex 140 m2 + terrasse, ch. serv. 5e et 6e ét., asc., tél., ch. central. Propriétaire : 857-36-80

CŒUR MONTPARNASSE
Atelier d'artiste caractère. CHARME, 380.000 F. 266-92-15.

Square NECKER
Proche Montparnasse
Imm. neuf, VRAI 3 PCES Sud. Balcon. Tél. 546.000 F. Cave et parking compris. - GEFIC, Mme Vexiau 567-88-95 de 14 h à 19 h, sauf le mardi.

METRO CAMBRONNE
« LA VILLA POIRIER »
Pour un placement de valeur : Studios équ. 31 m2; cave et park. compr. de 242.000 F à 257.000 F, ferme et définitif à la réservation. Renseignements et vente : 32, rue Miollis, tous les jours, 14-19 h, sauf mardi, samedi et dimanche, de 10 h à 19 h, ou GEFIC - 723-78-78

Près **BD ST-GERMAIN**
60 M2, SUPERBE VOLUME cft, calme, tél. SUD. 544-48-44.

PORTE D'ITALIE
Particulier vend 4 vraies pièces
93 M² Standing, 20e étage, cave, parking.
Prix 350.000 + 30.000 F. C. F. Téléphone : 583-31-33.

DUROC 2 pièces, cuis., entrée, w.-c., s. d'eau, tél. Prix 230.000 F. - 566-80-31.

MONGE DUPLEX
Liv. + chbre, charbe, dégagé, grand stand., 4e asc. - 266-27-85.

PORT-ROYAL
Dans bel imm. rénové, Asc., DBLE LIV. + 1 CHBRE CFT REF. NF 350.000 F. 770-73-77, le matin ou 522-95-20.

Mo ALESIA
Imm. neuf, façade pierre de t. 67 m² + terrasse 33 m², 1er ét. 60 m² + terrasse 25 m², 5e ét. 70 m² + terrasse 30 m², 5e ét. 43, rue Jean-Moulin (angle rue de Coulmiers), mercredi, jeudi, de 14 h. à 18 h., ou 747-15-00.

153, rue de l'Université, dans bel immeuble neuf, STUDIO 33 m² + balcon. Prestations luxueuses, tél., park. GEFIC, 555-09-96, ou sur place ce jour et demain.

32, RUE ROBERT-LINDET
Récent ravissant 3 pièces, tout conft, parking, tél., soleil, verdure. URGENT. Sur place jeudi, 12 h. à 19 h. Téléph. 538-96-65.

OBSERVATOIRE (près)
6 p. + 2 chbres serv., 165 m², 5e étage, asc., balcon. 633-47-23.

Près CONTRESCARPE, 4 pièces sur verdure et ciel, 100 m², 3e étage, calme, rue tranquille, soleil. Très rare 650.000 F. DAN. 22-63.

GLACIERE. Imm. récent, 3-4 pces, tt cft, bon standg, 75 m², parking. 379.000 F. Tél. 331-68-70.

GOBELINS. Particul. vend beau 3 pces, 80m², asc., conft, calme et clair, 440.000 F. Tél. 707-07-42.

Région parisienne

VERSAILLES-ST-LOUIS, 6-7 p., 3e étage, 144 m², tout confort, soleil, calme. Téléphoner heures bureau 918-47-27, sinon 950-54-45.

BRUNOY
dans PARC 6 HA neuf, jamais habité, APPT 3 P. avec LOGGIA dans petit immeuble standing, avec NOUVEAU PRET PIC et en LOCATION-VENTE. Téléph. : 528-52-52

FONTAINEBLEAU
Plein Centre - Proximité immédiate commerces. Neuf, jamais habité, STUDIO 25 m2. Imm. gd stand. Parkg sous-sol. Téléph. : 538-52-52

LIVRY-GARGAN (93)
Plein centre, rue calme. Beau 3 Pièces, bains. Tout conf. Box fermé, 240.000 F. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris - 359-97-50

A VENDRE
NORD DE PARIS
6 APPARTEMENTS
Résidence
DOMONT-LES-ESSARTS
— OCCUPES —
Revenus annuels nets 1976 : 40.133,12 F
Faire offre à FARRUGGIA
Boîte Postale 17
77160 PROVINS

ASNIERES, 3' Gare - 58 m2, 3 P. tt confort. Bel immeuble, 168.000 F - 344-73-25

VILLIERS-LE-BEL (95)
« LE PRE DE L'ENCLOS »
10' gare. Magnif. 5 p. tt conft ds imm. neuf, calme, 2e étage, ascens., 92 m2 : loggias 7 m2 + cave, chauff. centr. Ecoles, commerçants. Tél. : 990-03-12 ou 826-18-08

NOGENT-S/MARNE - 245.000 F, près RER et commerces, beau 3 P., entrée, cuis., wc, bains, ch. centr., balc., soleil. 346-63-85

BECON, 50 m GARE, 1er ET. S/RUE, 3 p., cuis., s. bns, wc, CALME. 197.000 F - 788-49-00

ST-MANDE Ds bon immeuble Gd 3 pièces, cuis., s. de bains, chauff. cent. imm. PRIX EXCEPT. 373-60-51.

NEUILLY
IMM. NEUF DE QUALITE
CALME ET VERDURE
5 PIÈCES 97 M²
+ BALCON 17 M²
PRIX : 910.000 F
9-11, Villa de Villiers
VOIE PRIVEE
72, Bd VICTOR-HUGO
Sur place tous les jours, 14-19 h, sauf dimanche. Z. Immobilier - 267-37-77

ST-MANDE 4 pièces, tt confort, à repeindre, très bel imm. ravalé. 628-60-49.

CREIL
IDÉAL PLACEMENT
Pour investisseurs avisés, plusieurs grands 3 pièces, tout confort, balcon, immeuble récent. ETAT NEUF EXCEPTIONNEL. 92.000 F + 8.000 F C.F., avec 15.000 F comptant + crédit. Location et gestion assurés 900 F/mois. Documentation sur demande 345-86-41.

ROLAND-GARROS (près)
Face au BOIS DE BOULOGNE. Restaurat. d'un hôtel particulier. Prestations de luxe. 3, 4, 5 PIECES, 2 bains. Création d'un garage en ss-sol. SUR PLACE mercr., vendr., sam., 14 à 17 h., 7, BD ANATOLE-FRANCE, à BOULOGNE, ou 256-13-72.

Mo SCEAUX Sur jardin et tennis
4 pièces, cuisine, 80 m2, tt cft, 1er étage, calme. 350.000 F. Tél. 331-81-11.

Province

EVIAN
Quai Paul-Léger
(Bord du Lac)
A vdre Appt 110 m2 dans petite copropriété, 5 pces, cuis. installée, s. de bains, balcon. Garage. Cave. Jardin commun. Px sans intermed. : FF 430.000. Ecr. no 8572, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

appartem. achat

Rech. sur ENGHIEN ou BAS-MONTMORENCY, Appt 3/4 p. anc. ou neuf. Urgent. 417-02-91

POUR PERSONNEL STES
RECH. Studios et Appartements Paris, Neuilly, Boulogne. LAGRANGE - 265-53-94

RECHERCHONS
Appts 1 à 5 P. Rive gauche, 16e, Boulogne-Neuilly. Réalisation rapide aux meilleures conditions. PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse - 75006 Paris Téléph. : 322-11-68

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Gérant recherche pour cadre 3/4 P., conft, PARIS 9e, 11e, 12e, Vincennes. URGENT - 526-89-39

Rech. Appts 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire. Téléph. : 873-23-55

COTIMO 83, rue CAMBRONNE 783-62-74
RECH. D'URGCE **15e ARRDT** 2 à 5 PIECES

appartements occupés

6, R. JOUBERT. 5 appts bourgeois et cclaux occupés. Bail, bon rapport. Affaire exceptionn. 505 m2 - 1.000.000 de F. URGENT. 200-09-64 - 203-37-59.

échanges

ECH. LOCATION petit duplex Paris-XVIIe, tt cft, tél., asc., loyer tr. mod., contre 2 p. minimum Paris ou proche banl. Téléph. après 19 h. 574-62-68.

constructions neuves

Mo CHARLES-MICHELS
A 300 m. du Front de Seine.
— Studios 32 m², 220.600 F
— 3 p. 61m² + loggia 422.300 F.
Habitables février 78
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland - 225-93-69.

SUR LES QUAIS
« MARAIS 12 »
Petit immeuble de qualité STUDIOS, 2, 3 P. Livr. juill. 78. LOYER S.A. - 277-97-26

locations non meublées Offre

Paris

EN LOCATION-VENTE
PYRENEES 139, immeuble neuf jamais habité, disp. immédiat. appart. 3 et 4 pces à partir de 2 800 et 3 300 F par mois. RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS. Sur place, 139 rue des Pyrénées, ts ls jrs 14-19 h. - T. 370-04-70.

185, RUE DE LA POMPE
2 P., entr., cuis., wc, s. bains, refait neuf, 1.500 F chara. comp. A. MARCHAND - 628-62-68

PARIS 13e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf tout confort, face au métro Porte-d'Ivry 3 P. 69 m2, loy. 1.120 à 1.215 F, charges 437 F, parking 134 F. S'adresser au Régisseur 82-84, bd Masséna Téléph. : 583-62-85

ECOLE-MILITAIRE. Part. état, 3 P., tt cft, 4e étage, ascens. 1.680 F ch. compr. - 606-23-48

Vous pouvez encore louer
50, AV. FOCH
APPARTEMENTS LUXUEUX A PRIX EXCEPTIONNEL
DBLE LIV 2.700 F + charges
2 P. 2.800 F + charges
2 P. avec GRANDE TERRASSE 100 m2 environ 3.700 F + ch.
3 PIECES 3.500 F + charges
MAGNIFIQUE 4 P. 8.000 + ch.
S/place 14-18 h pour visite, s'adress. : 122, av. MALAKOFF

19e - STUDIOS confort. imm.
ancien ou moderne, de 550 F à 900 F + charges. Tél. matin : SEGECO - 522-69-92.

Région parisienne

BOULOGNE POINT DU JOUR
Particul. loue appart. 2 pièces, tout confort, immeuble récent. 1.100 F mensuel charges comp. Tél. 224-25-30 (heures bur.) ou 566-87-11 (domicile)

Province

BANDOL - Loue à l'année dans résid. av. piscine, F-2, kitchen., jardin. Tél. : (58) 75-27-33.

locations non meublées Demande

Paris

IMPORTANTE SOCIETE
rech. pour 1er mars et 1er avril APPTS et STUDIOS. EUR. 77-64

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche VILLAS, PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

JASMIN. Tr. bel appt (meubles anciens). Gde récept. + 2 salons, s. à manger, 3 chambres, lingerie, 2 bains, cuis. TEL. Garage, chbre bonne, 5.000 F. ROUSSEL - 620-36-49

BD SUCHET Vue LONGCHAMP
BEL APPARTEMENT, gd sél., 2 chbres, gd cft, tél., garage. 4.500 F mensuel. - Tél. 260-67-26.

locations meublées Demande

Paris

Cherchons Appts de standing pour locations 1 à 12 mois ou plus, sérieuses référ. offertes.
PARIS-PROMO
325-28-77

usines

RECH. Affaire industrielle ou négoce. 2 millions F comptant - 522-20-74.

locaux commerciaux

A CÉDER
MAGNIFIQUE LOCAL
BD SAINT-GERMAIN
Surface importante, licence 4. débit tabac.
Peut convenir tous commerces.
Tél. : 359-23-89 M. FREGOSI.

PTE DOREE dans imm. récent local 300 m2, rapp. 110.000 F. PRIX INTERESSANT. 504-22-56 ou 522-95-20.

ST-DENIS Centre
Vds gd garage avec habitation. M. MARTIN, 17, r. Godot-de-Mauroy, 75009 Paris - 742-99-09.

MONTROUGE
à 100 m. PORTE CHATILLON Local cclal 700 m2, rez-de-ch. + 1er étage + parking et réserves en sous-sol, en un seul bâtiment. - Vente murs à équiper. - Livraison été 78. 538-52-52.

bureaux

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27.

PARIS PORTE DE BAGNOLET
Propriétaire loue bureaux très agréable, verdure, 220 m², tél. 6 lig., rez-de-ch., parking - 50, rue de la Justice (20e). Renseign. - SODIP 340-20-92.

A louer-15e, Mo Glacière, 90 m² bureaux, imm. récent, cession bail ou précaire. Tél. 707-65-09.

fonds de commerce

HOTEL-RESTAUR. **NN
21 chbr., 2 salles, 140 couverts VENDU AVEC MURS SITUE SUR LIGNE **PARIS-NICE** RIVIERE à truites, rég. Tours S.A. GALLET-GAYTE Tél. (77) 33-23-30.

POUR PLACEMENT SUR
GARDEN-CENTER
2.200 m² à 15 km. Paris. Prix : 1.200.000 F. Téléph. : 469-10-56.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, rue la Michodière. Mo Opéra
84, rue d'Alésia. Métro Alésia.
Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

CAP-D'AGDE
En première ligne sur le port
La propriété saisonnière
TOUROTEL
vous permet de passer vos vacances chez vous
● Studio meublé 4 personnes :
— 15 jours en juillet : 21.500 F (pour toujours).
— 3 semaines en mai : 12.000 F (pour toujours).
— Le mois d'octobre : 5 500 F (pour toujours).
Livraison immédiate.
Renseignements et vente : 3e Semaine mondiale du Tourisme, Std Languedoc-Roussillon, CAP-D'AGDE du 11 au 19 février au PALAIS des CONGRES PORTE MAILLOT ou SOPRA - Port-Richelieu, 34300 CAP-D'AGDE.

immeubles

BASTILLE, imm. de commerce, magasin meublé + HOTEL, 35 chambres. Loyer 70.000 F. Téléphone : 522-95-20.

9, R. ÉMILE-LEPEU (11e)
IMMEUBLE DE RAPPORT
2 BOUTIQUES +
5 ÉTAGES EN APPARTEM.
PR RENSEIGNEMENTS. Ecr. à Mme Rossignol, 9, bd Joffre, 38000 Grenoble - T. (76) 87-07-34

VOTRE IMMEUBLE M'INTÉRESSE
JE REGLE COMPTANT
VIDAL - 758-12-40

villas

Près gare de
SCEAUX ROBINSON
Maison récente de plain-pied, Récept. + 5 chbres, jardin de 850 m2 Sous-sol, gar. parfait état. Weatheralls. - 225-79-00.

92-LA GARENNE
Affaire rare, 2 Km Neuilly, Champerret 10', Saint-Lazare sur terrain pelouse de 900 M2 environ, très belle villa, maison bourgeoise 325 m2 utiles, 9 P. + studio de serv., cuis. équipée, terrasse, barbecue, 2 S. de bains, 2 S. d'eau, W.C., lingerie, dressing, cave, chf. fuel. Tél. Prix : 1.200.000 F. SOEDIC. - 272-38-53.

Rech. villa ou terrain sur **ENGHIEN** ou LIMITES 417-02-91

95-HERBLAY
Pptaire vend direct. magnifique Villa style anglo-normand, 10 p. cft, 320 m2 habitables ; maison gardien et div. dép. s/2.500 m2 terrain. Px 1.000.000 - 289-76-57

CHATOU - R.E.R.
Agréable MAISON 1900, bon état général, réception 40 m2, 4 ch., gde cuis., cft, mazout, jardin clos boisé 900 m2. Garage et remise. Prix : 650.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

manoirs

TOURAINE - Manoir XII-XV, 8 P princ., chapelle clas. M.-H., futaie, pce eau, 1 ha 50 charme except. Etude Ader, 226 boul. Saint-Germain, Paris.

propriétés

UNIQUE
DANS LE HAUT-VAR
Au milieu de 160.000 m² de bois et de prairies, dans un site fantastique et solitaire, exposé plein Sud et abrité du vent. Une petite bâtisse en pierre à restaur., av. possibilité d'agrandir, vous attend pour 320.000 F. Téléphoner ce jour CATRY Marseille (91) 37-13-50. Jours suivants (94) 70-63-38, heures repas de préférence. Pas de commission à payer.

GRAND MOULIN 800 M2 dans site except sur Charente. Etat neuf. Iles. Barrage équipé. Pour hôtel 30 chbres. CHESNEY B.P. 1, 16500 CONFOLENS.

Vends fermes, surfaces et prix variés. Agence DELFAU, Fac. Hôpital. - 82200 MOISSAC.

SOLOGNE
à Vendre
Terrains et Territoires de 4 à 100 HA avec possibilité créations Etangs dont certains constructibles. Tél. matin 9 h. 30 à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

TOURAINE 200 km Paris, près localité
Plaisante DEMEURE ancienne parf. état, 8 p., cft, communs PARC CLOS 1 HA - VUE. CHATET - 37150 FRANCUEIL.

ENTRE MER ET MONTAGNE
PORTE CÉVENNES
PROXIMITÉ UZÈS (GARD)
Sur 6 ha. de bois, landes et champs, exceptionnelle bergerie authentique restaurée gros-œuvre et toiture dans le style pays. Eau par magnifique source. Electr. poss. Idéal résidence secondaire. Affaire exceptionnelle 220.000 F tot. Poss. crédit personnalisé. Tél. pour rendez-vous Catry Marseille (91) 37-70 88 jours suivants (66) 22-25-06 H. repas. Pas de commiss. à payer

A VENDRE
Maison grand standing neuve située sur axe
ST-ÉTIENNE-LE PUY
cuis., salon, séj., 6 ch. et 6 s. bs Surf. 550m². Piscine ss-sol 10X4.
PARC 8.500 M²
Valeur 2.500.000. Cédée 1.750.000. TRES URGENT S.A. GALLET-GAYTE Tél. (77) 33-23-30.

VERSAILLES
NOTRE-DAME. Agréable propr. style 18e, r.-de-ch., hall-récept., bureau, cuisine, office et wc). 1er étage (5 chb., 2 bains, lingerie, wc), grenier, cave, chauff. central, garage, maison gardien. Terrain 1.450 m². Agce Colbert. TEL. : 950-48-24.

MARLY-LE-ROI
Situation 1er ordre, perspectives imméd. PARC DE MARLY, imm. de caract., conviendrait habitat. princ. ou usage mixte. Bon état général. Jard.-terrasse. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-89.

terrains

Limite Saint-Rémy-de-Provence part. vd terrain 3 ha 6 av. perm. construire. Arbres. Calme. Vue magnifiq. 250.000 F. 90-72-05-92.

SOLOGNE
à vendre
terrains viabilisés et constructibles
avec ou sans étangs et bord rivière, également terrains pour création étangs. Tél. : 9 h. à 11 h. matin. au 15-16 (38) 35-00-58.

pavillons

SEVRES RG 5 PCES sur sous-sol, garage, jardin 679 m2. Prix : 642.000 F. - Tél. 027-57-40.

1.497 PAVILLONS VILLAS
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

fermettes

A SAISIR
Proximité Vallée de la Creuse FERMETTE INDEPENDANTE constr. pierre, toit. bon état, 1 gde pce, gren. aménag., grange et écurie atten., appentis, COUR + TERR. DE 7 HA 80. E., EL
PRIX 87.000 F
CREDIT 80 %
PROGECO, 167, rue Nationale, 36400 LA CHATRE. Téléph. 15 (54) 48-10-66.

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager. Indexation. Garanties.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite. Discrète.

VENDEZ aux meilleures conditions **FONCIAL** 266-32-35
19, boul. Malesherbes, Paris 8e
38 ans d'expérience
Indexation - Etude gratuite

ST-GERMAIN-EN-LAYE - Rare 5 p., stand., 97 m2 VIAGER LIBRE - 969-03-52.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vends s. à manger Régence, chambre style Louis XV. Téléph. : 280-38-92 le soir.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15% prix livré ou 20 % prix emporté
literie, salons toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41.
30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse).

Animaux

Elevage amateur céderait chiots épagneuls bleu pic… (6 mois, bonne origine, … pour la chasse, tatoués, vaccinés (700 F.) M. CABOCHE, Grande-Rue 95470 FOSSES. T. 471-42-81.

Antiquités

LUSTRE MONTGOLFIÈRE
CRISTAL ET BRONZE
EPOQUE NAPOLEON III.
Prix : 4 000 F. Tél. : 205-38-71.

EXPOSITION VENTE
meubles anglais en pin, importat. directe, prix exceptionnels du 17 au 22-2, mm dim., 48, rue des Archives, Paris-4e (de 11 heures à 21 heures). TEL. : 272-27-19.

Artisans

LIBRE PEINTRE
appartements, bureaux, cages d'escalier. Remise importante. Téléph. : 464-35-27 et 036-44-04.

Bijoux

ACHAT TRES CHER bijoux : or, brillants, 136, rue Legendre métro Fourche. T. MAR 36-13.

Joaillier crée, transforme, répare tous bijoux. Px fabricant. L'ATELIER, 210, bd Raspail, Mo Vavin, Raspail. T. 320-88-03.

ACHAT COMPTANT, bx bijoux même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. Horsten 14, r. Royale Paris-8e.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
ACHAT-ECHANGE
BIJOUX, ANTIQUITE
19, r. d'Arcole. T. : 033-00-83.

Jeux

Billards français ancien et moderne à partir 4 200 F. Hall d'exposition sur 100 m2. Tarif fabricant. GIL SOM, 61, avenue Ph.-Auguste, 75011 PARIS.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Décoration

DELITA TISSUS
tous les tissus d'ameublement. Pose tenture, rideaux, etc. 51 bis, r. Ste-Anne, 2e. 742-06-01.

Déménagement

Pour votre déménagement futur Notez ce numéro dans votre agenda : 985-62-97.

Cours

Français orthographe allemand par spécialiste rattrapage. TEL. : 250-77-71.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO
Méthode accélérée. T. 757-86-86.

L'ITALIE
A DEUX PAS DE L'ÉTOILE
COURS D'ITALIEN
WEEK-ENDS DE LANGUE ET CULTURE ITALIENNE
CONVERSATIONS A TABLE
SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES EN ITALIE
● Toutes ces activités se font par petits groupes (6 personnes maximum).
● Avec des professeurs-animateurs italiens.
● Bibliothèque, cassettothèque et discothèque.
● L'ANGLAIS et l'AMERICAIN aussi, le FRANÇAIS pour étrangers et l'ALLEMAND, avec des professeurs-animateurs de langue maternelle.
HYPERION - Association sans but lucratif (loi 1901)
10, rue Le Sueur - 75116 PARIS - Tél. : 500-15-53.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE.
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT.
91, rue du Théâtre, Paris-15e.
Tél. : 575-10-77

Institut de beauté

J.F. enseigne soins esthétiques et propose détente profonde et délassement complet. TELEPH. : 543-04-37.

Meubles

MEUBLES MODERNES
occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier International, etc. Achat - Exposition - Vente 50, r. Université, 7e, 544-29-48. 41, rue Dulong, 17e, 227-10-40.

Moquette

RABAIS 30 à 60 %
sur 10 000 m moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16. PARIS.

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux.
Mme DESACHY
44, Chaussée-d'Antin, Paris-9e. Téléph. : 874-29-80 et 874-66-03.

Psychanalyse

NOUVELLE PSYCHANALYSE
L'ANALYSE SPONTANEE
GEISSMANN 705-62-14.

Psychothérapie

PSYCHOTHERAPEUTE
entretiens de soutien et de conseil.
Téléph. : 702-83-07 après 17 h.

Yachting

VOS VACANCES SUR UN VOILIER
EN
GRÈCE-TURQUIE
DU DEBUTANT A L'INITIE
FARNIENTE AU PERFECT.
PRENONS DE DEBUT MAI A FIN SEPTEMBRE
3/4 PERSONNES POUR 15 JOURS MINIMUM SUR SLOOP 11 M.
PARTICIPATION AUX FRAIS
TEL. : 535-83-25 (le soir). Ou écrire : ZARNEKAU 4, r. Edouard-Quenu 75005 Paris.

GRÈCE - TURQUIE
A LA VOILE
Prenons 3/4 personnes A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE
TEL. : 524-04-29
Entre 19 et 20 h.
ou écrire
TOM DELANTY
YACHT « BELLATRIX »
SYMI DODECANESE
GRECE.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Courchevel, Méribel, Tignes studio 4/5 pers., 18 au 26-2 Zone B et du 4 au 11 et du 12 au 19 mars. T. 707-97-11.

Part. loue villa Lacanau (33). Calme, vue sur lac, 5 chbres. Juillet, août. T. : (67) 42-61-83.

Adolescents 15 a. cherchant famille avec enfants même âge susceptible emmener sports d'hiver du 26 février au 4 mars. Hôtes payants : 357-23-16 soir.

NORMANDIE
MANOIR 2 kilomètres plage VILLERS-SUR-MER
grand confort, double séjour, 8 chambres, 5 sanitaires. Jardin et herbages : 7 hectares. Pour la saison. 525-56-84.

CORSE Près PIANA Mer 1 km.
GD CONFORT, double séjour 5 chambres, 3 sanitaires. Site merveilleux, terrasse, 2 ha privé. Pour la saison. TEL. : 525-56-84.

VOTEZ POUR
LE SOLEIL 1 NICE, locat. 15/30 jrs, vastes ch. meubl., rénov. 77, kitch., frigo, soleil, calme, mer 300 m., no dogs, park. aisé. Villa Consuelo, 37, av. Grosso.

CAP-D'AGDE
La Capitale Européenne du TENNIS avec le Club Pierre Barthès
TENNIS VILLAGE
(140 villas, 13 courts, 1 piscine) est un placement sûr :
● Studio-cab. 4 pers. 138 000 F. revenu garanti : 10 800 F.
● 3 pièces 6 pers. 218 800 F. revenu garanti : 14 100 F.
Renseignements, vente et locat. CAP-D'AGDE du 11 au 19 février 3e Sem. mondiale du tourisme. Stand Languedoc-Roussillon au Palais des Congrès PORTE-MAILLOT ou SOPRA Port-Richelieu 34300 CAP-D'AGDE.

Professeur de lycée organise
SÉJOUR en ANGLETERRE
pet. groupe d'élèves 3e à term. encadré par ce professeur. PRIX TRES RAISONNABLE.
PAQUES et JUILLET
TEL. : 686-49-54, le soir.

SEJ. ski pr jeunes en SUISSE du 26-2 au 5-3 : 980 F tt compr. Possibilité adultes, encore qq places disponibles. COFRAVEL. Téléph. : 526-92-63.

A LOUER COURCHEVEL 1650 STUDIO 4 PERS. DU 25 FEVRIER AU 5 MARS 1 600 F. TELEPH. : (91) 49-18-38 SOIR.

Près DEAUVILLE
à louer vac. février 2 p. cuis., bns, face mer, jdin, 600 F sem. TEL. : 033-98-61.

Tr. belles locations saisonnières gd stdg. Ag. PIC, 83606 Saint-Aygulf. Téléph. : (94) 44-21-70.

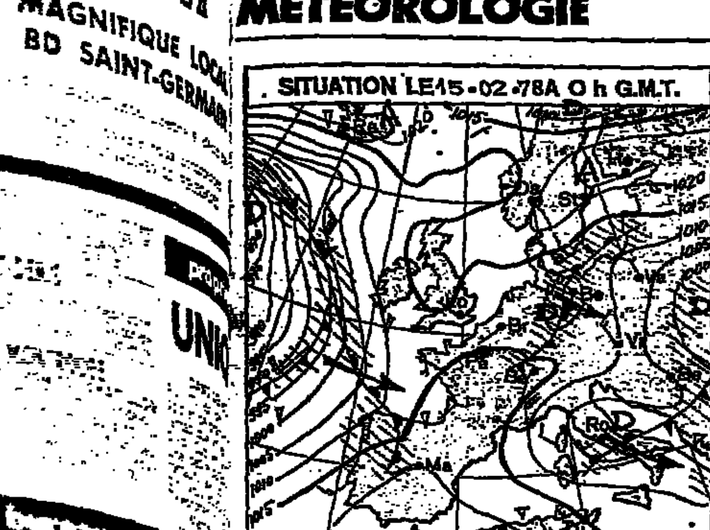
Echangerais grande maison contre jolie demeure en France du 8-7 au 9-7. M. L. NOOD, Walstraat 16 ZWOLLE Pays-Bas.

Week-end de Pâques en Hollande du 25 au 27 mars : 370 F (hôtel + car). Inscript. av. 20-2. Olympic 511, 17, r. Oberkampf, 75011 PARIS. Tél. : 357-65-38.

Je loue pour vacances mai à septembre logement restauré de vieille ferme meublé, eau cour., dans nature, bordure de forêt calme total. Ecr. H. Beaudroit. Meslières. 25310 Hérimoncourt.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 15 février à 0 heure et le jeudi 16 février à 24 heures :

Le champ de pression baissera de nouveau sur l'Europe occidentale avec la progression vers l'est des perturbations venant de l'Atlantique. Ces perturbations, alimentées en air maritime assez doux, pénétreront sur la France ; elles y apporteront une aggravation, mais aussi un adoucissement sensible par l'ouest.

Jeudi, les perturbations précitées donneront dès le matin un temps couvert, avec des pluies précédées de neige et de verglas sur les régions s'étendant de la Manche orientale et de la Flandre aux Alpes et à la Corse. Les précipitations pourront être localement assez marquées sur les régions du Centre et du Centre-Est. Ce type de temps gagnera l'après-midi l'extrême nord-est du pays.

A l'ouest de ce passage, le temps restera souvent très nuageux et humide avec quelques précipitations éparses, mais quelques éclaircies pourront se développer sur le sud du pays. Par moments, le temps deviendra plus variable de la Bretagne à la Flandre, où les précipitations prendront un caractère d'averses. Les vents s'orienteront au sud-est, puis au sud-ouest, et deviendront modérés ou assez forts.

L'adoucissement sensible, qui aura atteint le matin les régions s'étendant de la Manche aux Pyrénées et au golfe du Lion, gagnera le reste de la France dans la journée.

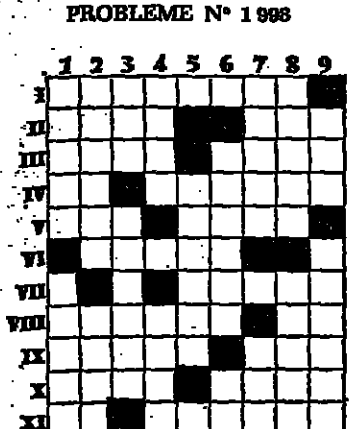
Mercredi 15 février, à 0 heure, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 015,5 millibars, soit 761,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 février ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 8 et 0 degré ; Biarritz, 7 et 5 ; Bordeaux, 9 et 0 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 3 et —7 ; Cherbourg, 3 et —3 ; Clermont-Ferrand, 2 et —8 ; Dijon, 1 et —4 ; Grenoble, 1 et —10 ; Lille, 1 et 0 ; Lyon, 3 et —10 ; Marseille, 5 et 1 ; Nancy, 0 et —2 ; Nantes, 8 et 0 ; Nice, 12 et 1 ; Paris-Le Bourget, 2 et —2 ; Pau, 5 et 2 ; Perpignan, 10 et 4 ; Rennes, 5 et —1 ; Strasbourg, 3 et —2 ; Tours, 1 et —2 ; Toulouse, 8 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 2 degrés ; Amsterdam, 1 et —5 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, 1 et —2 ; Bonn, 1 et —1 ; Bruxelles, 1 et 1 ; Iles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 0 et —5 ; Genève, 2 et —13 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 3 et —3 ; Madrid, 10 et 4 ; Moscou, 1 et —5 ; New-York, 1 et —3 ; Palma-de-Majorque, 11 et 6 ; Rome, 8 et 0 ; Stockholm, —10 et —18.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 998



HORIZONTALEMENT

I. Sont montés trop vite pour avoir eu le temps de s'élever. — II. Vit le jour dans une mosquée ; Spécimen commun du genre gobe-mouches. — III. Fit certain travail ; Abri d'aiglons. — IV. Conjonction ; Points d'appui. — V. Confirmation ; Va et vient en Chine. — VI. En Belgique. — VII. Sa pureté parait presque toujours suspecte. — VIII. Noms ; Abréviation. — IX. Mouvements impétueux ; Conseil qui exclut toute prudence. — X. Prénom féminin ; Fait facilement la roue. — XI. Pronom ; Compagnon éventuel.

VERTICALEMENT

1. Buts de pénibles expéditions ; Noircis par les flammes. — 2. Résiste quelque temps à un refroidissement prolongé ; Articulé. — 3. Apprécie davantage les charmes de la vie dans le calme des champs ; Sont vraiment belles quand on n'y voit plus rien. — 4. Méprisé par un emballeur ; Roues. — 5. Pâles imitateurs. — 6. Nous vient des pays chauds ; Repas (épelé). — 7. On y fait parfois de la tôle ; Terme de sports. — 8. Sociologue ; Rivière. — 9. Dans les règles de l'art ; Souvent absent.

Solution du problème n° 1 997

Horizontalement

I. Sportives. — II. Alité. — III. Entailles. — IV. Guigne ; Ni. — V. Elle ; Ida. — VI. SSE ; Pou. — VII. Soudés. — VIII. Are ; Brest. — IX. Pépites. — X. Tut ; Ir. — XI. Sensible.

Verticalement

1. Siège ; Rapt. — 2. Nuls ; Reus. 3. Outils ; Epte. — 4. Agées. — 5. Tain ; Obtus. — 6. Ille ; Pure. — 7. Vil ; Iodes. — 8. Etendues ; Il. — 9. Sésia ; Stère.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 février 1978 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord portant création du Fonds international de développement agricole, ensemble deux annexes, ouvert à la signature à New-York le 20 décembre 1976 ;

● Modifiant le décret n° 65-836 du 24 septembre 1965 relatif au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat ;

● Portant modification du décret n° 70-526 du 12 juin 1970, relatif au statut des personnels du Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre ;

● Portant nomination dans les cadres des officiers de réserve.

Transports

A partir du 3 avril

SUPPRESSION DES CONTROLES AUX SORTIES ET AUX ENTRÉES DES GARES

C'est le 3 avril prochain que les contrôles d'accès aux quais et de sortie « grandes lignes » seront supprimés dans l'ensemble des gares S.N.C.F.

Les billets seront utilisables, au choix du voyageur, un jour quelconque dans un délai de deux mois à partir de la date d'achat alors qu'ils ne le sont actuellement que de un à trois jours.

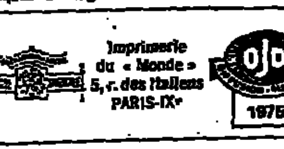
Les voyageurs devront simplement, avant de pénétrer sur les quais, valider leurs billets en les compostant au moment de leur départ. Des composteurs de couleur orange seront installés, à cet effet, à l'entrée des quais. Il suffira d'introduire le billet sous la flèche, l'appareil imprime alors en code, au verso du billet, le jour et la gare de départ.

Ce compostage est obligatoire. Les voyageurs qui, avant de prendre place dans un train, ne l'auraient pas effectué seraient en situation irrégulière. Les voyageurs devront conserver leur billet jusqu'à la fin du voyage et les contrôles dans les trains seront renforcés.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux trains de la banlieue de Paris, pour laquelle l'harmonisation de la tarification avec celle du réseau de la R.A.T.P., rendue nécessaire par l'interconnexion des deux réseaux, nécessitera la mise en place dans les gares d'un contrôle automatiques des billets. Le contrôle d'accès et de sortie dans les gares de la banlieue de Paris ainsi que dans les trains est renforcé jusqu'à cette mise en place.

● *L'état des routes.* — Après notre article du 14 février donnant des détails pour connaître l'état des routes, précisons que les usagers peuvent s'adresser au Centre national d'information routière, et téléphoner à Inter-Service Routes, 858-33-33, mais non au 528-90-33.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

CARNET

Naissances

— *M. le docteur Charles Hayoun et Mme, née Journo,* ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Johann,

le 13 février 1978.
110, rue Petit, 75019 Paris.

— M. et Mme Pierre Mazeaud, ont la joie d'annoncer la naissance, le 31 janvier 1978, de leur fils,

Pierre-Clément.

Décès

— Nous apprenons la mort, à Paris, de

Marie BROCARD,

[Née à Paris en 1895, Marie Celaye, avait épousé Louis Brocard, descendant d'une dynastie de brodeurs qui remonte au XVIIIe siècle. Après la mort de son mari, en 1964, elle avait repris la direction de la maison Brocard, et entrepris une série de travaux de restauration des palais et musées nationaux : notamment la chambre de la reine à Versailles et la chambre de l'impératrice à Malmaison.

Marie Brocart avait reçu le grand prix des métiers d'art.]

— Le docteur et Mme Henry Célestin et leurs enfants,
M. et Mme Louis Célestin et leurs enfants,
Mme Alice Célestin et son fils,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Félix CELESTIN,
née Germaine Daniel

survenu dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 14 février 1978 à Fort-de-France (Martinique).

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue du Hameau,
92350 Le Plessis-Robinson ;
13, bd du Général-de-Gaulle,
97200 Fort-de-France ;
42, rue du Général-Gallieni,
97200 Fort-de-France.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Emile CHAMOUX,
née Henriette Genvot,

survenu le 3 février en son domicile, 7, rue Marguerite, à Paris.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Pont-Saint-Esprit (Gard).

Une messe sera célébrée à son intention le lundi 20 février, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, à Paris-17e.

— Nous faisons part avec beaucoup de peine du décès, dans sa soixante-dix-huitième année, de

Robert Armand FABIUS.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 14 février 1978 au cimetière du Montparnasse.

De la part de
Mme Odette Schmoll-Fabius,
M. et Mme Peter Hayman et leurs enfants Georgina et Christopher,
M. Emmanuel Fabius,
Mme Renée Ulmann,
Et les familles Fabius et Meyer.

— M. et Mme Claude Joseph,
M. et Mme Michel Kopp,
Marianne, Nathalie, Marie-José,
M. et Mme Philippe Nardin,
Eric, Catherine, Bruno, Françoise, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Lefrançois et leurs enfants,
M. et Mme Jean Lecanuet et leurs enfants,
M. et Mme Albert Hertel et leurs enfants,
Mme Vve Raymond Joseph et ses enfants,
Ses frère, sœur, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Jasseron, Daubert, Rigault,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André JOSEPH,
née Simone Lefrançois,

survenu le 13 février 1978, à Rouen.

Le service religieux sera célébré au temple Saint-Eloi de Rouen le jeudi 16 février 1978, à 15 heures. Il n'y aura pas de condoléances, un registre à signatures en tenant lieu.

Jésus dit : « Celui qui écoute ma parole et croit en celui qui m'a envoyé est passé de la mort à la vie. »
Jean, V, verset 24.

17, rue Désiré-Martin, 76000 Rouen ;
2, rue Vaubecour, 69002 Lyon ;
(Iran) Téhéran, Degremont International P.O. Box 985.

— Mme Le Bretton,
Mme Kieffer,
M. Vianey Lorieux,
ont la douleur de faire part de la mort de leur père,

Auguste LORIEUX,

domicilié à Huismes (Indre-et-Loire), décédé au Mexique le 4 février 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous rappelons le décès de la comtesse **René de POILLOUE de SAINT PERIER,**
née Raymonde François

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 10 février, à Morigny (Essonne).

[Née à Paris, le 12 mars 1890, Raymonde François avait commencé la fouille de sites préhistoriques peu de temps après son mariage avec René de Saint-Périer. C'est à elle que l'on doit la découverte, en 1922, dans la grotte des Rideaux, à Lespugue, de la Vénus de Lespugue, une statuette féminine stéatopyge, haute d'environ 17 cm, sculptée dans de l'ivoire de mammouth, vieille d'environ vingt mille ans, et ressemblant fort à une statuette trouvée à Willendorf en Autriche, ainsi qu'à des pièces analogues des vallées du Don et du Dniepr.

Les sites d'Isturits et de Lespugue datent du paléolithique supérieur. Leur fouille, poursuivie pendant des années, a permis à René et Raymonde de Saint-Périer de rassembler une collection unique d'art mobilier paléolithique : gravures sur os, statuettes d'animaux en grès tendre... L'essentiel de la collection est au château de Morigny, dont un salon avait été aménagé en chambre forte. Toutefois, l'original de la Vénus de Lespugue avait été donné depuis longtemps au Musée de l'homme.

Selon toute vraisemblance, la collection devrait aller enrichir un musée français spécialisé en préhistoire.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 11 février 1978, à Saint-Mandé, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. André REINER,

ingénieur en retraite de la société Ugine-Kuhlmann. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

De la part de M. Guy Reiner, son fils.
12, rue Franklin, 75016 Paris.

Myriam SCHMETS,

décédée le 9 février à l'âge de dix-neuf ans des suites d'un accident, à Lóverval (Belgique), est retournée paisiblement à la maison du Père.

M. et Mme Jean Schmets-Lohest, ses parents,

François, Geneviève, Jean-Paul et Laurent Schmets, ses frères et sœur, vous prient d'assister à la célébration eucharistique qui aura lieu pour elle le jeudi 16 février 1978, en l'église Saint-Martin de Meudon, à 20 h. 30.
26, rue des Sorrières,
92190 Meudon.

— Le docteur et Mme Georges Mathieu et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marcel Plat et leurs enfants,
M. et Mme André Thiebault et leurs enfants,
Les familles Joseph, Vassal, Mathot et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
survenu le 14 février 1978, à l'âge de

Mme Pierre TAINTURIER,
née Marguerite Joseph,

soixante-treize ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 17 février, à 15 h. 45, au cimetière de Charleville.

Mme Pierre Tainturier était la veuve du directeur-fondateur du journal « l'Ardennais », ancien vice-président du Syndicat des quotidiens de province, décédé le 15 octobre 1977.

— Mme Joseph Vinay,
L'inspecteur général des TOM, Bernard Vinay, Mme et leurs enfants,
Le commandant (E.R.) Alphonse Gentile, Mme et leurs enfants,
Le professeur Jacques Lapierre, Mme et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Cottet et et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph VINAY,
administrateur en chef honoraire des services civils de l'Indochine, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918,

survenu en son domicile à La Trinité (Alpes-Maritimes) le 1er février 1978, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 3 février.

Une messe sera dite à son intention en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, Paris-4e, le mardi 21 février, à 9 heures.

28, rue de Rivoli, 75004 Paris.

Remerciements

— Le bâtonnier Edouard Monville,
Le docteur et Mme Pierre Minssart et leurs enfants,
Mlle Nicole Minssart,
Les familles Monville, Dufresne, Delaire et Communay,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie, lors du décès de

Mme Edouard MONVILLE,

les prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean WOUTERS,

Mme Jean Wouters, M. Louis Wouters, son père, sa fille Nicole, et toute leur famille, prient tous leurs amis, qui, par leur présence ou envoi de message, se sont associés à leurs prières, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Messes anniversaires

— *Le 16 février 1976,*

Jean LEGARET,

nous quittait.

Sa famille et ses amis se recueilleront le jeudi 16 février 1978, à 18 heures, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 101, rue Saint-Antoine, où une messe sera célébrée pour le second anniversaire.

Soutenances de thèses

— Samedi 18 février, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Liard, Mme Michelle Simondon, née Berger : « *La mémoire* et l'oubli dans la pensée grecque (jusqu'à la fin du Ve siècle avant J.-C.). »

Communications diverses

— Rosenbaum, autrement Ross, autrement Gentzler, née Normand.

Germaine - Léontine Rosenbaum, autrement Germaine-Léontine Ross, autrement Germaine-Léontine Gentzler, autrement Germaine Ross, autrement Léontine Gentzler, née Normand,
dernièrement domiciliée à Flat 4, Forset Court, 140 Edgware Road, London W2 (Angleterre),
y mourut,
le 21 octobre 1974 (patrimoine £ 6 800 environ).

Les parents de la susnommée sont priés de s'adresser au Treasury Solicitor (B.V.), 12 Buckingham Gate, London SW1E 6LJ (Angleterre), faute de quoi le notaire du Trésor public pourrait prendre des mesures pour l'administration de la succession.

Visites et conférences

JEUDI 16 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch : « L'hôtel Biron et le musée Rodin ».

17 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Zujovic : « Le siècle de Rubens ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Les ordres mendiants » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Exposition du sucre d'art » (L'art pour tous).

CONFERENCES. — 17 h. 30, mairie annexe du 1er arrondissement, place du Louvre, M. le professeur Pierre Guiral : « Le personnel gouvernemental du Second Empire » (Académie du Second Empire).

18 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Georges Bourdelon : « Bornéo ».

18 h., Cercle de l'Union interalliée, 33, Faubourg Saint-Honoré, M. le Duc de Castries : « Les amours de Chateaubriand ».

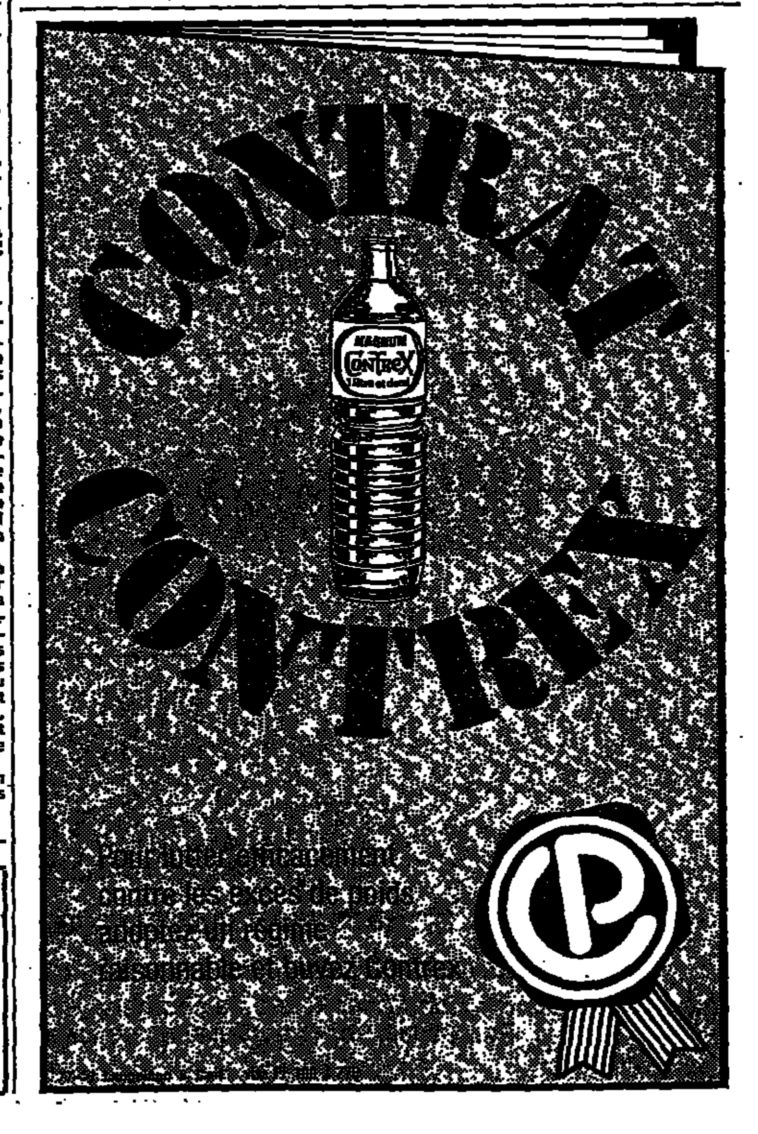
19 h. 30, 28, rue Bergère, Marie-Madeleine Davy : « Le soleil dans le cœur » (L'homme et la connaissance).

20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, M. P. Castantini, M. A. Glogowski : « Terra de Abril » (projection).

20 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Le mobilier Empire ».

20 h. 30, 30, rue Cabanis, M. Moser : « L'Afrique et les super grands : l'Angola d'aujourd'hui » (Foyer international d'accueil de Paris).





Le Monde

régions

Ile-de-France

Budget difficile, maladie, chômage...

Où trouver l'argent du loyer ?

Les mises en chantier de logements neufs en région parisienne ont diminué de 18 % en 1977 : 65 000 contre 79 000 en 1976.

La « Cellule économique pour les matériaux, la construction et les travaux publics », dans sa dernière note de conjoncture, explique que les secteurs les plus touchés sont le secteur libre, particulièrement à Paris. Les constructions de logements collectifs ont diminué de 24 % tandis que les mises en chantier de maisons individuelles sont restées aussi nombreuses que l'année précédente (20 000 environ).

Au-delà de ces données quantitatives se pose la question plus concrète de l'exercice réel du « droit au logement ». Il pose en particulier le problème de savoir si les H.L.M. répondent bien aux besoins des habitants les plus modestes de la région parisienne. Pourquoi alors certaines familles cessent-elles de payer leur loyer ? Les récentes mesures prises en faveur des ménages modestes (aide personnalisée au logement notamment) permettent-elles de résoudre les difficultés des habitants de l'Ile-de-France les plus défavorisés ? Autant de questions brûlantes évoquées au cours du dernier colloque « Habitat et vie sociale », récemment réuni à Paris.

Qui sont les « exclus » du droit au logement ? Aucune enquête n'a été menée sur le plan régional afin de déterminer le nombre de loyers impayés. Une étude faite dans une cité H.L.M. de Chelles (Seine-et-Marne) a néanmoins permis d'établir que les dettes de loyer ne sont pas formellement liées à l'absence ou à la modicité des revenus des locataires. En effet, les ménages endettés le sont parce qu'ils ne savent pas gérer parfaitement leur budget (68 % des familles endettées), ou parce que la maladie (48 %) ou le chômage (23 %) les frappent.

L'enquête montre aussi que les locataires endettés pourraient sortir de leur situation s'ils sont aidés rapidement. Conclusion : il faudrait que, dans chaque département, un organisme accorde aux familles endettées une aide financière rapide. « La dette de loyer n'est souvent que le symptôme d'autres difficultés, conclut le rapport, c'est donc avant tout aux causes de l'endettement qu'il faut s'attaquer. »

Les « exclus », ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent supporter la charge d'un loyer H.L.M., ne sont pas les seuls à rencontrer des difficultés : il faut y ajouter les ménages modestes logés dans de mauvaises conditions. Neuf cent mille locataires de la région parisienne sont mal logés et la moitié habitent dans des immeubles anciens voués, à plus ou moins brève échéance, à destruction ou à réhabilitation ; ce qui aura pour conséquence de renchérir encore les loyers H.L.M.

L'aide personnalisée au logement (A.P.L.) peut-elle permettre de résoudre ces difficultés ? Elle constitue effectivement une solution pour les ménages modestes (en les aidant à payer les loyers) a expliqué M. André Massot, au nom de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France, qui vient de mener une étude sur ce thème, mais elle reste insuffisante pour les locataires les plus défavorisés. Ils sont plusieurs dizaines de milliers, en effet, dont les revenue ne dépassent pas 2 000 F par mois. Pour ces familles, trop d'incertitudes demeurent, puisque les loyers, même réduits, seront encore trop chers pour eux.

Dernière question : le rôle des sociétés H.L.M. est-il d'assumer à n'importe quel prix une « vocation d'accueil des plus défavorisés » ? Leurs contraintes de gestion leur permettent-elles d'accepter le risque d'impayés ? Les participants du colloque ont demandé qu'un « accompagnement social » (service d'information, animation) soit mis en place et que le « surcoût » entraîné par ces mesures soit pris en charge par la collectivité.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Bretagne

LE REMEMBREMENT DANS LE FINISTÈRE

Les Guillou s'adressent à la justice

M. et Mme Guillou, cultivateurs à Plonevez-du-Faou (Finistère), qui depuis octobre 1977 ont fait plusieurs grèves de la faim pour protester contre le remembrement de leur exploitation, ont décidé de porter l'affaire devant le tribunal administratif. Ils renoncent donc aux manifestations spectaculaires pour adopter les procédures légales.

Dans une déclaration rendue publique le 8 février, ils indiquent qu'ils procèdent ainsi pour montrer leur « volonté de conciliation ». Cependant, ils font observer que les recours devant les tribunaux administratifs ne sont pas suspensifs et que même lorsque les juges donnent raison aux agriculteurs ces derniers doivent parfois attendre dix ans pour obtenir satisfaction.

« C'est pourquoi, déclarent les Guillou, nous demandons au préfet et au directeur départemental de l'agriculture d'arrêter toute opération connexe au remembrement en attendant la décision du tribunal. Si aucune réponse ne nous était donnée, ajoutent les cultivateurs, cela équivaudrait pour l'administration à ignorer notre volonté de conciliation et surtout l'intérêt et la valeur des décisions du tribunal administratif. »

● *Tarifs routiers de marchandises : + 5,12 %.* — Le ministère de l'économie et des finances vient d'autoriser une hausse des tarifs routiers de marchandises de 5,12 % à compter du 1er mars, et de 2,53 % à partir du 1er juin. La majoration de ces tarifs avait été de 6,4 % en 1977. Les tarifs ferroviaires de marchandises ont été relevés de 6 % en moyenne le 1er février dernier.

FAITS ET PROJETS

ILE-DE-FRANCE

● *La cité des archives à Fontainebleau.* — La première unité de la cité des archives contemporaines de Fontainebleau a été inaugurée, mardi 14 février.

La cité de Fontainebleau est un « dépôt intermédiaire » des archives nationales. Elle doit conserver les documents français présentant un intérêt quotidien pour les administrations, mais qui doivent demeurer disponibles jusqu'au moment où interviendra leur élimination partielle ou leur conservation définitive comme archives historiques. La cité des archives contemporaines comptera dix unités semblables, construites aux trois quarts en souterrain, dans la forêt de Fontainebleau.

● *SEMIBAN : compromis signé.* — Le protocole d'accord établi entre l'Etat, les banques et les communes concernées par les difficultés financières de la Société d'économie mixte de la banlieue nord (SEMIBAN) a été signé au tribunal del commerce.

Ce compromis prévoit une participation de 170 millions de francs de la part des banques, 42,7 millions de francs de la part de l'Etat, et 31 millions de la part des communes qui bénéficieront de prêts au taux actuariel de 11,20 %. Le déficit de la société sera ainsi couvert, mais la SEMIBAN sera dissoute après réalisation de ses actifs.

POITOU-CHARENTES

● *Les péages de l'île de Ré.* — Le conseil municipal de Rivedoux-Plage, dans l'île de Ré (Charente-Maritime), a démissionné pour protester contre l'augmentation du tarif du bac qui relie l'île au continent. Les élus municipaux estiment que cette mesure risque d'entraîner l'asphyxie de l'île, notamment en détournant les touristes.

RHONE-ALPES

● *A Malville : la gauche et le nucléaire.* — Des représentants du P.C.F., du P.S. et du P.S.U. ont participé, le 12 février, à une table ronde organisée par l'Association anti-Super-Phénix de la région de Malville dans l'Isère. Le parti communiste a réaffirmé son refus du moratoire, mais estime que les conditions de réalisation de Super-Phénix doivent être reconsidérées, notamment par la nationalisation immédiate de tous les maillons de l'industrie nucléaire. Le parti socialiste a rappelé qu'il s'était prononcé « pour l'arrêt immédiat, mais provisoire, des travaux à Malville ». Le P.S.U. est « pour l'abandon total du nucléaire qui engendre une société autoritaire et centralisée incompatible avec l'autogestion ».

CORSE

● *Le Club Méditerranée à Sant'Ambrosio.* — Malgré l'attentat commis, le 2 février dernier, contre le « village » de Sant'Ambrosio, près de Calvi, qui a causé d'importants dégâts aux installations techniques, M. Gilbert Trigano, patron du Club Méditerranée, a néanmoins décidé d'ouvrir ce village de cinq cent vingt lits, comme prévu, le 25 mai prochain. Les villages de Cargèse, près d'Ajaccio, et de Santa-Gulia, près de Porto-Vecchio, ouvriront le 8 mai.

L'été dernier, le village de Cargèse était resté fermé. La décision en avait été prise par M. Trigano après le plasticage commis au mois d'avril, contre ce village.

SPORTS

VOILE

Une goélette de Jean Berret pour les Glénans

Un peu partout, en France et en Europe, des passionnés de la voile doivent leurs premières leçons et leurs premières joies au Centre nautique des Glénans (C.N.G.). Celui-ci a su à la fois élaborer une méthode d'enseignement et choisir de bons bateaux, dont certains ont atteint une diffusion exceptionnelle. Voilà un quart de siècle, Jean-Jacques Herbulot créait le *Vaurien* et le *Corsaire*, qui allaient être suivis de bien d'autres voiliers pratiques et endurants. Depuis lors, le C.N.G. est presque toujours resté fidèle au bois, et surtout au contreplaqué, dont beaucoup ont aujourd'hui tendance à sous-estimer l'intérêt.

En dehors de J.-J. Herbulot, les Glénans s'adressent quelquefois à d'autres architectes en vue. Naguère, le C.N.G. avait pris contact avec André Mauriac pour la création d'un bateau d'une douzaine de mètres, mais ce projet n'a pas abouti. Plus récemment, le Centre s'est adressé à Jean Berret. Le jeune architecte rochelais a dessiné pour le C.N.G. une goélette de 9 m. 80 en bois moulé dont le premier exemplaire va sortir du chantier Hervé à La Rochelle. Une seconde unité sera ensuite construite. Ce bateau à quille, de tirant d'eau limité à 1 m. 20 et pesant 3 tonnes, est pourvu d'un grand cockpit qui peut accueillir de neuf à douze équipiers.

En plus de cette création vouée à l'enseignement de la voile, Jean Berret, très en vue depuis la saison dernière, a dessiné de nombreux voiliers de compétition destinés à la course en temps réel. Son *Jaunac*, gagnant de la dernière Mini Ton Cup, va être fabriqué en petite série par le chantier vendéen Brémaud, tandis que trois bateaux sont construits sur de nouveaux plans en vue de la prochaine édition de cette épreuve, qui sera disputée à Livourne. Le *Cap Baba*, vainqueur de la Micro Cup, est produit par AACAP, à Colombes. Un nouveau *quarter tonner* en bois moulé est en construction au chantier de Pierre Berret et Fabrice Dumont, à La Rochelle. Deux *three quarters* en aluminium dérivés d'*Œsophage-Boogie* vont voir le jour en Espagne. Deux *one tonners* se préparent l'un à Paimpol, en construction amateur, l'autre chez Hervé ; il s'agit d'un dériveur.

La Half Ton Cup suscite actuellement un intérêt particulier : elle sera disputée l'été prochain en Angleterre, à Poole, et elle rassemble des voiliers relativement accessibles : 9 mètres de long environ contre 11 mètres pour un *one tonner*. Une douzaine de coques, dont deux à dérive, sont actuellement en construction en bois moulé ou en plastique, sur plan de Jean Berret : trois chez Pichavant, dont une destinée à un sportif britannique (ce qui est assez rare pour être souligné) ; deux chez Hervé, cinq chez Artecna, en Méditerranée, une chez Moinard, à La Rochelle, une chez Pierre Berret, une en Espagne.

Or, la concurrence s'annonce très fort en Grande-Bretagne, où quarante-cinq candidats ont annoncé leur intention d'engager un bateau dans les éliminatoires anglaises de la Coupe. Sur ce total, on compte en particulier dix plans de Stephen Jones, neuf de Ron Holland, cinq de Doug Peterson et trois de Bruce Farr, dont les créations ont affiché une supériorité écrasante aux antipodes, en face d'une opposition réduite. A Poole, la confrontation s'annonce plus serrée et instructive.

YVES ANDRÉ.

LES QUINZE ANS DE LA DATAR

Une société de liberté est soucieuse de développer et de décentraliser les responsabilités déclare M. Giscard d'Estaing

« En des temps où la critique systématique et partisane masque la vérité, il convient de dire haut et fort que le bilan de la politique d'aménagement du territoire est largement positif », a déclaré, mardi 14 février, M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'occasion du quinzième anniversaire de la DATAR.

Après avoir souligné la « volonté » des gouvernements successifs depuis 1963 de « construire, développer et moderniser la France », et noté que la boulimie parisienne avait été freinée, le président de la République a affirmé :

« Défendre, aider et développer les régions les plus déshéritées est un impératif de justice comme l'est la défense, l'aide et l'augmentation des revenus des catégories les plus démunies de notre société. »

Parlant des perspectives, le chef de l'Etat a dit qu'il s'agissait de donner à l'aménagement du territoire « un nouvel élan » qui vise deux objectifs : le renouveau de la France rurale, « ce qui ne signifie pas un retour bucolique à un ruralisme d'un autre temps » et la décentralisation des responsabilités.

« Si l'égalité des chances entre les régions nécessite toujours l'attention et l'aide de l'Etat, il faut que demain, plus qu'hier, la politique de l'aménagement du territoire soit largement laissée à l'initiative, et sous la responsabilité locale. Elle doit se débarrasser des interventions d'inspiration technocratique ou partisane.

» Au niveau des régions, les compétences et les moyens pourront être augmentés, notamment pour l'animation économique, le développement et la sauvegarde de l'emploi, le choix des réseaux de communication, l'incitation aux créations d'activités, à l'innovation et à la recherche, c'est-à-dire la préparation de l'avenir économique.

» La libre discussion entre les acteurs locaux et l'Etat sera la méthode privilégiée. Elle est celle d'une société de liberté, soucieuse de développer et de décentraliser les responsabilités, soucieuse de faire appel à la libre initiative et à la concertation. »

Le président de la République a lancé un appel aux grands groupes industriels « pour qu'ils prennent une part active dans la conversion de leurs propres activités quand leurs responsabilités sociales et régionales sont engagées. Je demande qu'ils localisent aussi leurs opérations d'expansion là où elles assureront, dans les meilleures conditions, l'emploi de la main-d'œuvre nationale ».

Il a conclu en annonçant « qu'il réunirait à la fin de l'année 1978, une conférence nationale de l'aménagement du territoire ouverte à tous ceux qui, dans leur région, dans leur commune, dans leur entreprise, souhaitent faire des propositions concrètes et souhaitent participer à la mise en œuvre de cette politique ».

M. MICHEL GIRAUD (R.P.R.) : la responsabilité politique des élus régionaux n'est pas suffisamment soulignée.

M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France (R.P.R.), nous a déclaré, après le discours du président de la République :

« Le chef de l'Etat a reconnu le rôle économique que doivent jouer les régions. Elles sont, en effet, en première ligne en cas de crise locale de l'emploi et il est normal que les compétences et les moyens leur soient donnés pour prévenir des fermetures d'entreprises et surtout pour favoriser le développement des activités. Tout le problème est de savoir comment ces compétences seront mises en œuvre et quels moyens leur seront donnés.

» Le président a souligné que la loi de 1972 sur les régions serait complètement appliquée, ce qui, pour les élus régionaux, qui ont l'expérience des réticences et des freinages de l'administration, marque un progrès.

» Je ne peux toutefois que regretter que la responsabilité politique des élus régionaux ne soit pas davantage soulignée alors qu'ils ont vocation à être, en liaison avec les responsables socio-professionnels, des relais de décision et d'information entre les collectivités locales et l'Etat. »





هكذا من الأصل

économie

EMPLOI

DANS UN DOCUMENT DE QUARANTE-SIX PAGES

Des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. démontent les mécanismes de la politique gouvernementale

Offensives tous azimuts sur le front de l'em-..., ce début de semaine, avant la publication, ...di, des statistiques officielles pour le mois ... janvier (« le Monde » du 15 février). Mardi ... février, M. Henri Krasucki, secrétaire confé-...ral de la C.G.T., a présenté, au cours d'un ...jeuner de presse, « l'initiative nationale ...G.T. interprofessionnelle! », qui doit avoir lieu ... 21 février à Paris, avec pour thème prin-...ipal : « Halte au massacre de nos industries. » ...lon le responsable cégétiste, 450 000 emplois ...dustriels ont été perdus depuis 1974.

Cette journée d' « animation » du 21 février ...it réunir, en de multiples points de la capi-...le, des délégations venues de toutes les ...gions de France où des entreprises sont fer-...es, occupées ou menacées. Ce circuit « Paris-...ômage », selon l'expression de M. Krasucki, ... doit rassembler plusieurs milliers de délé-...és, convergera ensuite, à 15 heures, vers la ...aison des métallos », rue J.-P. Timbaud (11ᵉ).

De son côté, M. Robert Delorozoy, nouveau ...ésident de l'assemblée permanente des cham-...es de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), ...dressé, mardi, au cours d'une conférence de presse, le bilan de l'effort entrepris par les assemblées consulaires dans le cadre du « pacte national pour l'emploi ».

« Au total, a indiqué M. Delorozoy, au 1er janvier 1978, sur 241 100 signataires et apprentis ayant accepté de mettre à profit les opportunités offertes par la loi du 5 juillet 1977, 27 750, soit 11,2 %, ont bénéficié de l'action des C.C.I., ce qui équivaut à 13 600 000 heures stagiaires de formation. »

« Pour ce qui concerne les 180 378 embauches exonérées, a poursuivi le président de l'A.P.C.C.I., il est permis de penser que l'action des C.C.I. auprès de la majeure partie des 1 800 000 employeurs qui sont leurs ressortissants, a joué un rôle déterminant (...) On constate, en effet, que 59,7 %, soit plus de la moitié de l'effort d'embauche ou de stage, a été accompli par les entreprises de moins de 50 salariés. »

Enfin, des responsables C.G.T. et C.F.D.T. ont commenté, ce mardi devant la presse, le document syndical intitulé : « Chômage : de la manipulation des chiffres au bluff sur l'emploi ».

...laboré par des responsables de ...dicats qui ont affaire à l'em-...i (1), le document de quarante-six ...ges petit format, présenté ce mer-...di 15 février aux journalistes, rap-...lle d'abord, dans une première ...rtie intitulée « La manipulation des ...atistiques », que, si l'INSEE a ...emment adopté la définition du ...ômage établie par le Bureau inter-...tional du travail, il n'en va pas de ...me pour le ministère du travail, ... ne tient compte, dans les sta-...tiques qu'il publie mensuellement, ...e des demandeurs d'emploi en fin ... mois (D.E.F.M.) inscrits à l'Agence ...tionale pour l'emploi (ANPE) dans ... catégorie 1 (« Personnes sans ...ploi, immédiatement disponibles, à ... recherche d'un emploi durable à ...mps plein »).

...l en résulte la conséquence sui-...nte : « Si dans les chiffres men-...els des D.E.F.M. figurent un certain ...mbre de personnes qui ne sont pas ...ômeurs, ou plus chômeurs, il ne ...t pas oublier de dire que, dans le ...me temps, un nombre un peu plus ...nd de chômeurs ne figurent pas ...s ces D.E.F.M. Par exemple, en ...lisant l'interprétation INSEE de la ...finition internationale du chômage : ...les D.E.F.M. valent 100, on peut ... que sur ces 100 demandeurs, ... ne sont pas ou plus chômeurs (au ...s des D.E.F.M.) mais, dans le ...me temps, il existe 30 chômeurs ... inscrits à l'ANPE. »

« Les D.E.F.M., poursuivent la ...G.T. et la C.F.D.T., sont une série ... en temps ordinaire, suit à peu ...s l'évolution du nombre des chô-...urs, et surtout c'est la seule qui ... disponible chaque mois. Ce n'est ... une mesure du chômage, mais ... indicateur de son évolution. »

...e document syndical énumère ...uite ces mesures administratives ...onne au passage cette précieuse ...cation sur la « chasse aux faux ...meurs » : « Fin 1976, l'ANPE a ... en place un corps d'enquêteurs ...ssermentés » chargés de vérifier ...ituation des chômeurs. Le bilan ... cette police du chômage reste ...gre, puisque, en neuf mois, les ...tes — près de mille huit cents ...iers épluchés — ont abouti à ... quarante-deux radiations sur ...ron deux millions de travailleurs ...t connu le chômage pendant ...e période. »

...es jeunes ont désormais droit à la ...urité sociale un an après la fin ... leurs études, sans s'inscrire à ...N.P.E. ; le « bilan à trois mois » ...itué en automne 1977 peut aboutir ...ne radiation ; l'A.N.P.E. fait main-...ant passer de la catégorie 1 à ...catégorie 3 (non-prise en compte ...s les statistiques officielles publi-...s) les jeunes qui sont en attente ...corporation ou qui ont réussi, par ...mple, à un concours d'entrée en ...ction publique ; les licenciés de ...idérurgie de plus de cinquante-...ans et huit mois sont dispensés ... pointage, etc. : toutes ces me-...s permettent de « dégonfler arti-...ellement » les statistiques du ...mage.

...ais ce n'est encore rien, assu-... la C.G.T. et la C.F.D.T., à côté ... deux autres principales dispo-...ns prises récemment : la radia-... à l'absence au premier pointage ... l'inscription à l'A.N.P.E. différée ... deux à trois semaines (appelée ...gne emploi »), ainsi que l'« af-...e » des coefficients à appliquer ...r obtenir les données corrigées ... variations saisonnières. Nous ...ns analysé, dans le Monde du ... février, les effets probables de ... mesures sur les statistiques ...ore non officielles de janvier. ...mpte tenu des délais de fabrica-... et d'impression, le document syndical ne donne pas, du vote, d'exemples chiffrés aussi récents.

Dans une seconde partie intitulée « Le bluff sur l'emploi », le texte de la C.G.T. et de la C.F.D.T. analyse longuement les mesures et les effets du « pacte national pour l'emploi », qui vise essentiellement à « faire disparaître temporairement du nombre des demandeurs d'emploi une quantité appréciable d'individus » — notamment par le biais des stages pratiqués en entreprises et des stages de formation, — et à « fabriquer » ainsi « des chômeurs déguisés en actifs ».

Quant à l'efficacité même des dispositions continues dans la loi du 5 juillet 1977, les syndicalistes en doutent. « De juillet à novembre 1977, disent-ils, l'A.N.P.E. a dû traiter 2 257 000 demandes d'emploi (demandes « en stock » fin juin + flux d'entrée des mois suivants). Au cours de cette même période 1 077 600 demandes ont été satisfaites (soit par placement soit par annulation). Cela donne un taux de sortie global de 47,75 %. En 1976, pour la même période de l'année, ce taux était de 48,68 %. Le moins qu'on puisse dire c'est que le pacte pour l'emploi n'a guère permis d'accélérer le reclassement professionnel des chômeurs ! »

« La comparaison de ce même indicateur selon les tranches d'âge, poursuivent-ils, est également significative. Le taux de sortie, de juillet à novembre, a été, pour les moins de vingt-cinq ans, de 54,07 % en 1977 contre 47,55 % en 1976 et, pour les plus de vingt-cinq ans, de 39,07 % en 1977 contre 42,53 % en 1976. Cela fait apparaître clairement que l'amélioration du taux de sortie des jeunes, que l'on observe entre 1976 et 1977, s'est effectué au détriment du taux de sortie des adultes. »

Enfin, le document syndical s'interroge sur le sort des jeunes aux mois d'avril-mai prochains, après la fin des stages en entreprises et de formation. »

MICHEL CASTAING.

(1) Pour la C.F.D.T. : syndicats de ...ministration centrale des minis-...s du travail et des finances ; ...dicats nationaux du travail et ... l'emploi (services extérieurs et ...P.E.), du Plan et de l'INSEE. ...r la C.G.T. : syndicats (général ... national) des personnels des ...ires sociales, de l'administration ...trale des finances et de l'INSEE.

AFFAIRES

POINT DE VUE

Encourager l'investissement individuel

par
YVAN CHARPENTIÉ (*)

IL n'y a que le travail des hommes qui puisse assurer la richesse d'une nation.

C'est en ayant à l'esprit ce postulat simple que nous avions présenté notre projet fiscal, destiné à favoriser les investissements, et donc l'emploi (le Monde du 26 juillet 1977).

M. Delouvrier, assisté de MM. Mourre et Chevalier, vient de remettre, sur ce thème, le rapport que lui avait demandé le premier ministre. Ce rapport confirme les thèses que nous avions soutenues et les complète de plusieurs propositions.

Il s'agit cependant d'éviter d'obscurcir le thème essentiel.

⁂

Une croissance forte est nécessaire pour assurer la réponse aux attentes d'amélioration de niveau et de condition de vie.

Elle est également nécessaire, d'une part, pour fournir le travail au million de demandeurs d'emploi qui attendent d'être intégrés dans les activités productrices ; d'autre part, pour répondre aux exigences de la vie économique contemporaine, marquée par la nécessité d'une large exportation équilibrant nos besoins en produits importés, matières premières et pétrole, dont les prix ont été renchéris.

Cette croissance implique un double effort de production supplémentaire, mais aussi d'une amélioration de la productivité afin de poursuivre l'abaissement relatif des prix de revient, et donc de maintenir la compétitivité.

Notre projet fiscal, repris par le rapport Delouvrier, crée dans la liberté une forte incitation pour l'amélioration des fonds propres des entreprises afin de favoriser l'investissement.

En encourageant l'investissement, notre projet favorise la création d'emplois, car celle-ci est fortement liée à la constitution de nouvelles capacités de production.

Nous n'avons jamais cherché à ce qu'il fût réservé aux cadres des entreprises, ni davantage aux seuls salariés. Le dispositif doit être ouvert à tous les Français, sans distinction de catégorie sociale.

Mais il est évident que ce sont ceux qui paient l'impôt sur le revenu qui y trouveront le plus largement leur compte. Dans ce domaine, il est vrai que les cadres sont en première ligne.

Il n'est pas inutile de souligner aussi que ce projet tient compte de la nécessité de ne pas relancer l'inflation, comme pourrait le faire un surcroît d'investissement public gagé sur un déficit budgétaire.

Des investissements publics supplémentaires dans un budget en équilibre impliqueraient l'accroissement des impôts, donc une épargne forcée, et supprimeraient ce degré de liberté que nous entendons laisser à chaque citoyen : investir et bénéficier d'une réduction non négligeable d'impôt ; ne pas investir et payer un impôt normal.

⁂

Le citoyen a donc le choix : ou bien l'exercice de sa responsabilité personnelle en investissant pour créer des emplois, ou confier à l'Etat le soin de réaliser les actions nécessaires pour assurer l'emploi dans les meilleures conditions.

Dans le premier cas, il renforce son patrimoine personnel, son champ de décision, sa solidarité à l'aventure d'une ou plusieurs entreprises. Dans l'autre, il devient un actionnaire collectif, ne disposant plus librement pour le futur du patrimoine établi. Il préfère alors s'en remettre à l'Etat, avec la seule possibilité de le contrôler le jour où il dépose un bulletin de vote dans l'urne ; mais cet acte prend souvent l'allure d'un « vote bloqué » car il est impossible de faire le tri entre les bonnes et les mauvaises décisions qui ont été prises auparavant par les responsables politiques.

Certains m'ont dit que ce projet était un choix de société. C'est sûr, dans la mesure où il est un encouragement au choix individuel dans un système de propriété privée, par opposition à la remise à l'Etat du soin d'entreprendre et de conduire l'économie. Il est aussi un choix entre l'association aux risques de l'entreprise et la sécurité des placements liquides dans les caisses d'épargne ou dans les obligations.

Que l'on ne pense pas cependant que nous ferions un choix entre l'investissement et la consommation pour être, soit l'un, soit l'autre, le moteur de l'économie.

A notre sens et aujourd'hui, l'un ne va pas sans l'autre. On peut nous faire confiance, à nous, syndicalistes, pour revendiquer par ailleurs les améliorations de pouvoir d'achat, qui sont un facteur de développement de la consommation. C'est en s'appuyant mutuellement, que consommation et investissement maintiendront dans la croissance l'équilibre entre l'offre des produits et la demande de ceux-ci.

C'est aussi au nom de cette préoccupation du développement des entreprises que nous sommes en droit de revendiquer notre place, avec voix délibérative, dans les conseils d'administration ou de surveillance. Cette voie est parallèle et complémentaire de celle que le rapport Sudreau a ouverte.

Comme le recommande le rapport Delouvrier, il convient de ne pas limiter cet accès aux seules grandes entreprises, mais de le rendre possible aussi dans les moyennes et les petites. Dans toutes les entreprises, les cadres doivent pouvoir trouver une voie vers la participation et l'association.

(*) Président de la C.G.C.

Les cadres, l'épargne et le pouvoir

Aider l'épargne à s'associer aux risques de l'entreprise, développer l'actionnariat des salariés, étudier la dévolution du pouvoir dans les P.M.E., favoriser la constitution d'un patrimoine en vue de la retraite : tels étaient les thèmes de réflexion de la mission chargée par le gouvernement, en octobre 77, d'examiner les suggestions concernan tles cadres et émanant de diverses organisations patronales, ouvrières et professionnelles, au premier rang desquelles figure la C.G.C.

Cette mission, dirigée par M. Paul Delouvrier, président d'E.D.F., entouré de MM. Alain Chevalier, vice-président-directeur général de Moët-Hennessy, et Gilbert Mourre, secrétaire général de la commission des opérations de bourse, a formulé un certain nombre de propositions à caractère à la fois conjoncturel et structurel. En premier lieu, elle a axé ses efforts sur l'orientation de l'épargne et singulièrement de l'épargne « neuve », celle qui provient des économies des ménages vers les placements « à risque », c'est-à-dire les actions. Relevant l'état « catastrophique » des augmentations de capital réalisées par les sociétés et souscrits en bourse par les particuliers, qui n'ont guère dépassé 500 millions de francs en 1977, et l'urgence absolue de remédier aux insuffisances des fonds propres des entreprises, la mission a proposé la mesure suivante : pendant cinq ans, toute personne physique aurait le droit de déduire de son revenu imposable, dans une limite de 15 % ramenée à 5 % pour les gros revenus, les sommes investies dans les augmentations de capital des sociétés françaises cotées en bourse. Jusqu'à présent, seuls les revenus des actions sont détaxés dans certaines limites.

Depuis longtemps déjà, néanmoins, M. Pierre Uri, membre du P.S., préconise la détaxation de l'épargne au moment où elle s'investit, et M. Barre, dans le programme de Blois, a repris la même idée. Mais l'originalité de la proposition de la mission c'est de réserver le dégrèvement fiscal aux seuls appels de capitaux des sociétés, ce qui favorise l'investissement et diminue les pertes de recettes évaluées à 200 millions de francs par an sur la base de 1977. En ce qui concerne l'actionnariat des salariés en général, notamment celui qui résulte de la participation au fruit de l'expansion, instituée en 1967, la mission relève toutefois que ni les chefs d'entreprise ni les syndicats ne manifestent une « grande passion » à son égard, mais elles n'en proposent pas moins une série de mesures de détail propres à améliorer le fonctionnement des régimes d'intéressement.

Au-delà de ces propositions qui s'appliquent à l'épargne et revêtent, tout au moins pour la première, un caractère conjoncturel, la mission a développé un thème particulièrement brûlant à l'heure actuelle, celui de la participation au pouvoir et au capital dans les entreprises, essentiellement les P.M.E. Outre la création éventuelle de postes supplémentaires au conseil d'administration réservés aux cadres ou aux autres salariés, elle propose d'aller plus loin en aidant à la dévolution du pouvoir en dehors du cercle des premiers actionnaires. Tout cadre ou autre salarié aurait la possibilité, dans son entreprise, de se faire ouvrir un compte de « pré-associé » alimenté par son épargne, rémunéré comme un compte d'associé et susceptible d'être converti en actions de l'entreprise avec le bénéfice de la déduction fiscale en cas d'augmentation de capital déjà envisagée. Un tel système permettrait à un cadre, au bout de dix ou quinze ans, d'avoir une position d'actionnaire assez forte pour pouvoir prendre une part appréciable ou prépondérante dans la direction d'une P.M.E.

La mission a développé enfin un quatrième thème, celui de la retraite, avec plusieurs novations : alimentation d'un compte retraite par des versements en espèces déductibles du revenu imposable à hauteur de 5 000 F, application à l'indemnité de départ du régime fiscal favorable qui régit actuellement l'indemnité de licenciement, décloisonnement des régimes de retraite pour faciliter une plus grande mobilité des cadres à l'intérieur des secteurs public et privé.

Il y a là des ouvertures qui peuvent constituer des thèmes de réflexion, quelle que soit l'orientation politique prise par le pays dans les mois qui viennent.

F. R.

ÉTRANGER

En vertu d'un accord à long terme
Pékin et Tokyo vont beaucoup accroître leurs échanges commerciaux

Usines et technologie japonaises contre pétrole et charbon chinois : telle est pour l'essentiel la teneur du contrat à long terme que devaient signer, ce mercredi 15 février, à Pékin, les représentants du patronat japonais. Discuté depuis près de quatre ans par les gouvernements Tanaka puis Miki, cet accord apparaîtra comme un succès personnel pour M. Fukuda, l'actuel premier ministre japonais.

Un tel accord, par les choix politiques qu'il semble impliquer, risque pourtant d'avoir des répercussions sur les relations entre Moscou et Tokyo.

De notre correspondant

Tokyo. — Les Japonais et les Chinois signent mercredi 15 février à Pékin un accord commercial à long terme. Ils s'engagent à faire passer à 20 milliards de dollars leurs échanges au cours des huit prochaines années. Cet accord sera paraphé par M. Inayama, président de l'Association d'amitié nippo-chinoise et de Nippon Steel, qui, accompagné de M. Doko, président du Keidanren (organisme du patronat nippon), a quitté Tokyo mardi pour la capitale chinoise.

Aux termes de l'accord, le Japon exportera pour une valeur de 10 milliards de dollars de produits industriels, en particulier des usines pétrochimiques, de l'équipement pour l'exploitation du charbon et du pétrole, des appareillages portuaires, du matériel de transport et de l'acier. En ce qui concerne les usines, six commandes ont déjà été signées pour une valeur de 2 milliards de dollars, dont celles d'une aciérie d'une capacité annuelle de 6 millions de tonnes qui sera construite près de Changhaï et d'une fabrique de tubes de télévision en couleur. Le Japon devrait aussi fournir à la Chine des équipements de haute technologie (fonctionnant sur ordinateurs) destinées au chemin de fer.

L'accord devait être signé plus tôt (*le Monde* du 12 octobre), mais, une fois son principe acquis, les négociations ont été plus difficiles que prévu dans deux domaines. Le premier concerne l'acier japonais. Les sidérurgistes nippons, qui voient en Chine un marché potentiel énorme (l'acier et les produits sidérurgiques représentent 54 % du total des importations chinoises), ont négocié âprement depuis août les questions de prix et de quantités. Ils semblent aujourd'hui satisfaits : au cours de l'année fiscale 1977 (qui s'achève en mars), le total des exportations d'acier s'élèvera à 4,8 millions de tonnes (*2,2 millions en* 1976).

Les négociations achoppaient aussi sur la question des importations par le Japon de pétrole et de charbon, auxquelles les Chinois tiennent pour équilibrer leur commerce. Les sidérurgistes nippons estiment que la qualité du coke chinois est inférieure à celle du charbon américain et australien utilisé actuellement. Aux termes de l'accord, les Chinois exporteront 5,1 millions de tonnes de charbon au cours des cinq prochaines années. A partir de 1982, le volume annuel augmentera régulièrement pour atteindre 4 millions de tonnes en 1985.

Un problème analogue se posait pour le pétrole. Trop riche en paraffine, le pétrole chinois ne peut être utilisé que dans des centrales thermiques. Pour le raffiner, il doit être traité dans des usines spéciales, ce qui multiplie par trois son prix. Les Japonais ont fini par accepter le principe d'en importer 47,2 millions de tonnes au cours des cinq prochaines années. De 7 millions de tonnes en 1977, leurs achats devraient passer à 15 millions de tonnes en 1982. En prévision de l'augmentation des importations de pétrole chinois, le ministère du commerce international et de l'industrie va créer un organisme semi-public chargé de construire plusieurs raffineries d'une capacité de 500 000 barils par jour, qui seront en service en 1982.

Les négociations avec Moscou

L'acord consacre une progression régulière des échanges entre la Chine et le Japon. En 1977, ils se sont élevés à 3,4 milliards de dollars (*contre* 3,7 *milliards* en 1975, année « record »). L'excédent nippon se chiffrant à 391 millions de dollars, au terme des huit années de l'accord, le commerce entre les deux pays devrait être équilibré.

L'importance du marché chinois pour les Japonais est attestée par la création récente du Comité pour la promotion de l'accord à long terme sino-japonais, qui regroupe cent dix sociétés et émane du Keidanren. Son président, M. Inayama, est appelé à remplacer en mai M. Doko, l'actuel président du Keidanren, qui a annoncé sa démission en raison de son âge.

La récente autorisation du COCOM (organisme qui réglemente les ventes aux pays socialistes) *pour la fourniture* à Pékin de deux ordinateurs Hitachi a, d'autre part, rassuré les Japonais sur les possibilités d'exporter ce type de matériel en Chine.

L'accord de nature privée, mais soutenu par les deux gouvernements, devrait logiquement être une étape positive vers la signature du traité d'amitié sino-japonais — les négociations sont dans l'impasse depuis 1975. Malgré les déclarations optimistes de M. Fukuda au début de l'année, Tokyo semble à nouveau dans l'expectative. Le premier ministre a été plus qu'équivoque sur *la question de la Chine dans son* discours d'ouverture de la session parlementaire fin janvier. Les Japonais cherchent apparemment à rendre les Chinois responsables de l'absence de progrès des négociations.

Apparemment, les Japonais sont sensibles aux pressions soviétiques qui, depuis la visite infructueuse à Moscou de M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, se sont faites plus fortes. On laisse entendre ici que si le Japon signait avec la Chine un traité « *ouvertement hostile* » à l'U.R.S.S., Moscou pourrait rappeler son ambassadeur. Les Soviétiques brandissent surtout la menace d'interdire aux pêcheurs japonais l'entrée dans leur zone de pêche de 200 milles. Les négociations sur cette question entre le Japon et l'U.R.S.S. devant reprendre ces jours-ci à Moscou, les Japonais ne tiennent pas à faire des déclarations qui ne pourraient que durcir la position soviétique. Il reste que l'opposition nippone critique de plus en plus fermement le premier ministre et envisage de présenter une résolution à la Diète demandant une *reprise des négociations* avec Pékin.

PHILIPPE PONS.

En Finlande
La dévaluation ne paraît plus aussi certaine

De notre correspondant

Helsinki. — Le gouvernement finlandais n'avait encore pris mardi aucune décision concernant une modification possible du cours du mark à la suite de la dévaluation de la couronne norvégienne. Le marché des changes reste fermé. La date de la décision est reportée à jeudi 16 février, lendemain des élections présidentielles. Jusqu'à ce jour, la dévaluation a été annoncée dans la presse finlandaise comme un fait probable pour ne pas dire certain. Seul le chiffre donnait lieu à un jeu de devinette : 5-8 %. Les dernières déclarations de M. Sorsa, premier ministre, invitent toutefois à penser que les instances dirigeantes de ce pays, après avoir été tentées, seraient en train d'abandonner l'idée d'une dévaluation comme seul remède aux maux du pays. M. Sorsa a, entre autres, déclaré lundi que la solution de ne pas modifier le cours du mark était examinée au même titre que les autres possibilités. Selon le premier ministre, une dévaluation ne constitue pas la seule solution offerte pour résoudre la situation créée actuellement. Le premier ministre note que la *« logique de la politique économique du gouvernement et les ressources de la Banque de Finlande rendent possible le maintien du cours du mark »*. L'Institut d'émission dont le gouverneur, M. Koivisto (social-démocrate) est favorable à la dévaluation, au contraire du premier ministre (également social-démocrate) dispose, grâce à un nouvel accord signé au début de ce mois-ci, à Londres, d'un total de 600 millions de dollars de lignes de crédit dont il pourrait, le cas échéant, faire usage si les spéculations persistaient un certain temps après la décision de jeudi prochain.

Le bureau politique du parti communiste finlandais a fait savoir le 14 février qu'il s'oppose à toute dévaluation et que celle-ci équivaudrait à un transfert de revenus au profit de l'industrie exportatrice. M. Aalto, communiste et ministre de l'emploi, a déclaré qu'une dévaluation enlèverait l'acquis de la lutte contre l'inflation. Pour M. Sorsa, le message *des communistes était clair* et on peut estimer que l'attitude de ceux-ci pèserait d'un grand poids dans la décision de jeudi prochain. Le mouvement ouvrier est, lui aussi, divisé.

PAUL PARANT.

En Suède
Malgré les efforts du gouvernement la situation de l'emploi continue à se détériorer

De notre correspondant

Stockholm. — La situation de l'emploi s'est nettement détériorée en Suède au mois de janvier. Selon le rapport mensuel de l'Office central de la statistique, 110 000 personnes, soit 2,6 % de la population active, étaient sans travail, contre 77 000 en décembre (+ 42,8 %) et 95 000 (+ 15,8 %) à pareille époque l'année dernière. Le taux de chômage atteint ainsi son niveau le plus élevé depuis quatre ans. L'Office indique par ailleurs qu'environ 120 000 Suédois suivent actuellement des cours de recyclage professionnel ou sont employés dans différentes formes de travaux protégés. On estime que si le gouvernement n'avait pas mis en place, en janvier 1977, un vaste dispositif de soutien de l'emploi, le nombre de chômeurs recensés serait supérieur de 30 %. Plus de 30 000 salariés ont en effet conservé leur travail grâce aux subventions accordées par l'Etat aux entreprises en difficulté, et qui peuvent atteindre 25 couronnes l'heure (environ 26 francs).

Le ministre de l'emploi, M. Per Ahlmark, estime que cette brusque aggravation de la situation sur le marché du travail, qui ne s'explique pas seulement par des variations saisonnières, est « inquiétante ». Il a annoncé que le gouvernement envisageait de prendre de nouvelles mesures pour enrayer cette évolution.

Le chômage des jeunes n'est pas en régression, mais il a toutefois cessé d'augmenter au cours des douze derniers mois ; 40 000 Suédois âgés de seize à vingt-quatre ans étaient en janvier sans travail. Selon M. Ahlmark, la formation professionnelle accélérée, la multiplication des possibilités de stages pratiques et d'emplois temporaires dans les services publics, notamment, ont permis, malgré la baisse générale de l'activité économique, d'éviter une aggravation de la situation des jeunes.

ALAIN DEBOVE.

ALGÉRIE

● *La Banque nationale d'Algérie* vient de réaliser une émission obligataire de 100 millions de marks sur le marché des capitaux ouest-allemands. Cette opération, la seconde en l'espace de deux mois, a été dirigée par la Dresdner Bank, à la tête d'un consortium comprenant notamment la B.N.P. et plusieurs banques arabes.

BELGIQUE

● *Honda va installer en Belgique un centre de distribution de pièces détachées* qui fournira l'ensemble du réseau européen du constructeur automobile japonais. La firme vient de conclure à cet effet, avec la municipalité de Gand, un contrat pour la location d'un terrain pendant vingt-huit ans. Cette unité devrait employer deux cents salariés et entrera en service dès l'automne 1978.

PAYS-BAS

● *La production industrielle* a augmenté de presque 2 % au mois de décembre aux Pays-Bas, pour retrouver le niveau de décembre *1976. L'indice (base 1970 = 100)* a atteint 118 en décembre 1977 contre 116 en novembre. La moyenne de l'année 1977 est de 118 contre 117 pour 1976 (+ 0,8 %).

● *Le coût de la vie a diminué de 0,4 % en janvier 1978* par rapport à décembre 1977, vient d'annoncer le bureau central des statistiques de La Haye. Celui-ci a fixé une nouvelle base 100 en 1975 pour le calcul de l'indice des prix qui remplace celle de 1969.

Une enquête du bureau des statistiques, sur le budget d'une famille moyenne de quatre personnes ayant un salaire annuel de 24 000 florins (4 000 F français), portant sur mille articles et services, a relevé de grands changements dans les dépenses familiales par rapport à 1969.

C'est ainsi notamment que la partie du budget consacrée à la *nourriture est passée de 32,3 % à* 28 %. En revanche, ont augmenté les pourcentages du budget consacrés aux loyers (8,2 à 11,1), aux soins médicaux (7,3 à 11,1), et aux loisirs (7,9 à 10,6).

En un an (janvier 1978 comparé janvier 1977) les prix de détail augmentent de 4,5 % selon le nouvel indice. — *(A.F.P.)*

POLOGNE

● *L'Italie va accorder à la Pologne un crédit acheteur* de 250 à 300 millions de dollars, annonce-t-on officieusement à Rome. Les détails de cet accord, ébauché à Rome à l'occasion de la visite d'une délégation gouvernementale polonaise, seront précisés lors d'une visite en Pologne vers la mi-mars d'une mission italienne. Ces crédits utilisables au cours de la période 1978-1981 doivent permettre *aux Polonais* d'acquérir des biens industriels italiens. Un tiers des crédits ouverts devra, en effet, revenir obligatoirement sous forme de commandes à des moyennes et petites entreprises italiennes. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *Le nombre des chômeurs en Suisse* a atteint 15 097 à la fin de janvier, soit une augmentation de 3 531 en un mois (+ 30,5 %). Cette forte progression s'explique par des conditions météorologiques qui gênent beaucoup l'activité du bâtiment.

Par rapport à janvier 1977, on compte 5 880 chômeurs de moins. Mais 34 000 travailleurs étrangers ont quitté la Suisse au cours des douze derniers mois, sans être remplacés par des immigrés, ce qui a entraîné une baisse de 1 % *des effectifs au travail* en Suisse. Le taux de chômage dans la population active est de 0,5 %.

ERRATUM. — Le bénéfice record de la T.W.A. pour 1977 (*le Monde* du 14 février) est de 64,8 millions de dollars, soit 320 millions de francs, et non 32 millions, comme une erreur typographique nous l'a fait écrire.

ÉNERGIE

LE COUT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE PALUEL SERA SUPÉRIEUR DE 40 % A CELUI DE FESSENHEIM

La présentation, le 14 février, de *deux nouveaux dossiers de l'énergie*, le rapport de la commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire 1976-1977 et le rapport sur la recherche-développement en matière d'énergie (1), a été l'occasion pour M. Paul Mentré, délégué général à l'énergie, d'apportique gouvernementale.

La commission Peon analyse l'évolution des coûts du nucléaire, qui ont augmenté de 18 % en un an (en francs constants). M. Mentré a admis que la centrale de Paluel 1 coûterait 40 % plus cher que celle de Fessenheim.

En matière de recherche-développement, les engagements financiers s'élèveront en 1978 à 2 670 millions de francs contre 2 351 millions en 1977. Le délégué général à l'énergie a affirmé qu'une action plus soutenue serait réalisée pour la gazéification du charbon. Il a notamment envisagé une association avec les Belges et les Allemands, qui travaillent actuellement sur la gazéification sur le site. M. Mentré a aussi précisé qu'un ou deux forages seraient effectués cette année en mer d'Iroise.

Enfin, revenant sur le bilan énergétique de la France pour 1977, il a indiqué que la consommation (corrigée des variations saisonnières) a été de 178,4 millions de tonnes équivalent pétrole contre 174,5 millions en 1976. Le pétrole ne représente plus que 59 % de cette consommation globale et le taux de dépendance est tombé de 77 % en 1976 à 75 % en 1977.

(1) La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DART INDUSTRIES

RESULTATS ESTIMES POUR L'ANNEE 1977 EN HAUSSE
AUGMENTATION DE 60 % DU DIVIDENDE TRIMESTRIEL EN ESPECE

Les résultats provisoires de l'exercice 1977 sont en hausse pour la septième année consécutive et font état d'un bénéfice net par action qui avoisinera 4,46 dollars contre 4,14 en 1976.

Le bénéfice net de la société, en 1977, devrait atteindre 109,3 millions de dollars contre 101,6 millions en 1976, et les ventes totales 1,6 milliard contre 1,5 milliard précédemment.

Parallèlement, le conseil a annoncé une augmentation de 60 % du dividende trimestriel en espèces, qui s'élèvera à 40 cents contre 25 précédemment, et la suppression du dividende annuel traditionnel de 3 % qui était distribué sous forme d'actions gratuites.

Ce dividende trimestriel sera payable à compter du 21 mars 1978 aux actionnaires inscrits sur les registres au 21 février 1978.

La décision de supprimer le dividende traditionnel annuel de 3 % traduit la confiance des dirigeants dans l'expansion et la croissance des résultats de la société, qui assureront aux actionnaires des dividendes appropriés.

En 1977, un plan de restructuration a été mis en œuvre auprès de divisions qui n'avaient pas été rentables et dont les ventes, portant notamment sur les produits cosmétiques, représentaient 67 millions de dollars en 1977. En conséquence des provisions ont été passées pour un montant de 11,73 millions de dollars, ce qui représente une charge de 51 cents par action enregistrée sur l'exercice 1977.

Dans l'ensemble, l'année s'est terminée conformément aux prévisions qui avaient été données dans le dernier rapport trimestriel.

Les premiers indices pour l'exercice en cours permettent de prévoir en 1978 une nouvelle hausse des résultats pour la huitième année consécutive, avec la poursuite de la progression du groupe Vente Directe (comprenant Tupperware) et l'amélioration, par rapport à 1977, de l'activité des groupes « produits chimiques », « produits en plastique », et « récipients en verre ».

Le conseil d'administration a coopté M. William E. Simon administrateur de la société.

Antérieurement secrétaire au Trésor américain et bien connu pour son expérience des questions financières internationales, M. Simon, âgé de cinquante ans, est membre du conseil de Citibank et Citicorp, INA Corporation, et Xerox Corporation.

Au moment où il fut nommé au secrétariat au Trésor, en 1974, M. Simon devint le principal porte-parole sur le plan économique, de l'administration.

CIT - ALCATEL

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1977 s'élève à 3 706 millions de francs taxes comprises et à 3 235 millions de francs hors taxes, contre respectivement 3 261 millions de francs et 2 807 millions de francs pour l'exercice précédent.

Du fait de diverses modifications de structure, et notamment de l'absorption de la Société lannionaise d'électronique S.L.E.-Citerel, les chiffres d'affaires de 1977 ne sont pas comparables à ceux de 1976 pour CIT-Alcatel considérée isolément.

Pour l'ensemble constitué par CIT-Alcatel et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de l'exercice 1977 s'élève à 5 152 millions de francs, contre 4 343 millions de francs en 1976. A structure identique, la progression du chiffre d'affaires consolidé s'établit à 14,8 %.

SAFT
SOCIÉTÉ DES ACCUMULATEURS FIXES ET DE TRACTION

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1977 s'établit à 627 815 000 francs contre 569 950 000 francs en 1976, soit une progression de 10,15 %.

CIPEL
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES PILES ÉLECTRIQUES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1977 s'établit à 292 328 000 francs contre 253 691 000 francs en 1976, soit une progression de 15,2 %.

S.I.M.N.O.R.

Le montant des loyers perçus en 1977, non compris les primes à la construction et autres produits, s'est élevé à 23 471 067 F, contre 21 026 000 F en 1976.

C.P.R.
COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

Le conseil d'administration de la Compagnie parisienne de réescompte réuni le 8 février 1978 sous la présidence de M. René Cassou, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 faisant apparaître un bénéfice net de 40 millions de francs, dont 10 millions de francs proviennent d'exercices antérieurs.

Le 22 mars prochain, il sera proposé à l'assemblée générale de porter le dividende global de 8 500 000 francs à 12 millions de francs et d'y ajouter un dividende complémentaire de 1 500 000 francs laissés en report en 1976.

En raison de la récente augmentation de capital (de 100 millions à 150 millions de francs), ces 13 500 000 francs seront répartis entre les 1 500 000 actions existantes.

Par ailleurs, M. Pierre Mendras, directeur de la Banque nationale de Paris, a été coopté au poste d'administrateur en remplacement de M. Louis Assemat, qui avait fait connaître son désir de ne pas demander le renouvellement de son mandat.

Enfin, le conseil a nommé au poste de directeur général M. Raymond Gayoux, jusqu'à présent directeur général adjoint, tout en chargeant plus spécialement M. Jean-Claude Martini, directeur général depuis avril 1974, de développer les relations de la société avec l'étranger.

HENKEL

La direction centrale du groupe Henkel compte deux nouveaux membres : M. Walter Harich, cinquante-sept ans, et le Dr Dieter Schlemmer, quarante-neuf ans.

La direction centrale se compose donc de huit membres :

Le Dr Konrad Henkel (président), M. Walter Kobold (vice-président), le Dr Helmut Sihler, le Dr Bruno Werdelmann, le Dr Hans Otto Wieschermann, M. Jorg Volkammer, M. Walter Harich, le Dr Dieter Schlemmer.

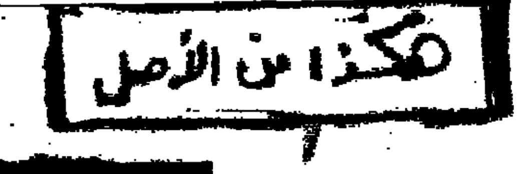
Rappelons que le président-directeur général de Henkel France est M. Guy Van Weddingen.

LES MAR[...]

PARIS 14 FÉVRIER

Calme et soutenu

BOURSE DE PARIS - 14



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 FÉVRIER

Calme et soutenu

Le marché est resté très calme ce mardi à la Bourse de Paris, mais la tendance est apparue finalement un peu plus soutenue. En hausse de 0,3 % à l'ouverture, l'indicateur instantané a terminé la séance en progrès de 0,6 % environ.

Tous les compartiments ont, peu ou prou, été favorisés, les valeurs alimentaires, les établissements de crédit et le bâtiment prenant la tête d'un mouvement qui n'a laissé de côté que le secteur pétrolier.

Les écarts enregistrés dans les deux sens sont cependant restés relativement étroits, les meilleures performances (+ 5 %) ayant été réalisées par Matra, G.T.M. et Meci. A l'inverse, des ventes, d'origine vraisemblablement étrangère, ont pesé sur le cours de Michelin.

Autour de la corbeille, où la relative bonne tenue du franc était l'objet de tous les commentaires, l'on relevait également que « le marché reste sous la surveillance vigilante des gendarmes ». Les organismes de placement collectifs n'auront, en tout cas, pas eu à intervenir massivement ce mardi. Le courant des ventes demeure, en effet, assez faible, en l'absence d'éléments vraiment nouveaux.

Aux valeurs étrangères, les américaines se sont généralement effritées sous la double pression de la baisse de Wall Street et du fléchissement sensible du dollar. Les mines d'or ont suivi une tendance identique.

Sur le marché de l'or, où le volume des transactions est resté relativement élevé (11,08 millions de francs), le lingot a ajouté 90 F à ses gains précédents en s'établissant à 29 090 F. Le napoléon valait 299,10 F, après 299,20 F, contre 298,80 F la veille.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

LONDRES

Nouveau repli

Déçu par les mauvais résultats du commerce extérieur en janvier, le marché se replie sur toute la ligne, l'indice des industrielles accusant pour sa part une nouvelle baisse de 4,7 points, à 455. Seules, les mines d'or poursuivent leur avance.

OR (ouverture) (dollars) 178 55 contre 177

VALEURS	CLOTURE 14.2	COURS 15/2
Beecham	627 ...	622 ..
British Petroleum	778	772
Courtaulds	118	118 ...
De Beers	295 ...	300 ..
Imperial Chemical	350 ...	345 ...
Rio Tinto Zinc Corp	175	173 ...
Shell	498 ...	497 .
Vickers	182 .	179 ..
War Loan 3 1/2 %	35 1/4	35 3/8
*West Driefontein	26 5/8	27 1/8
*Western Holdings	23 7/8	24 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/2	15/2
1 dollar (en yens)	241 ..	240 37

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE PARISIENNE DE REESCOMPTE. — Le bénéfice net réalisé en 1977 s'est élevé à 40 millions de francs, dont 10 millions de francs proviennent d'exercices antérieurs, contre 30,09 millions de francs en 1976.

EURAFREP. — Un acompte sur le dividende global de l'exercice 1977 a été fixé à 13,05 F par action (8,70 F net).

IMMOBAIL B.T.P. — Le dividende de l'exercice 1977 a été augmenté de 17 %, à 15 F par action.

PIERREFITTE - AUBY. — Bien que les chiffres définitifs ne soient pas encore arrêtés, le bénéfice net de l'exercice 1977 serait de l'ordre de 20,5 millions de francs, contre 22,5 millions de francs en 1976. Le dividende global a été fixé à 9 F par action (inchangé).

DART INDUSTRIES. — Pour 1977, le bénéfice net de la société devrait atteindre 109,3 millions de dollars, contre 101,6 millions en 1976. Le dividende trimestriel s'élèvera à 40 cents par titre contre 25 cents, mais le traditionnel dividende annuel de 3 % en actions gratuites est supprimé.

INTERBAIL. — Bénéfice net pour 1977 : 36,59 millions de francs contre 23,94 millions de francs. Dividende unitaire : 17 F contre 16,35 F.

NEW-YORK

Forte baisse

Une nouvelle et forte baisse des cours s'est produite mardi, à Wall Street, où l'indice Dow Jones a brusquement chuté de 9,27 points pour revenir à 765,18, deux points seulement au-dessus de son plus bas niveau depuis plus de trois ans. Le volume des échanges s'est accru, passant de 16,81 millions d'actions lundi (jour partiellement chômé) à 20,47 millions.

Sur 1 820 valeurs traitées, 999 ont reculé, 387 ont légèrement progressé, et 444 sont restées inchangées.

Le mouvement d'effritement des cours, observé depuis quelques séances au New-York Stock Exchange, s'est subitement accéléré pour laisser la place à une chute sensible, en raison d'une brutale dégradation du climat économique. Le durcissement de la grève des mineurs, le glissement continu du dollar sur les marchés des changes et la perspective, évoquée par les économistes de Merrill Lynch, d'un ralentissement de l'activité à la fin de cette année, ont fini par ébranler sérieusement le moral, déjà bien bas, des opérateurs boursiers.

VALEURS	COURS 13 2	COURS 14 2
Alcoa	39 3/4	39 1/2
A.T.T.	60 1/8	59 3/8
Boeing	29 3/4	29 7/8
Chase Manhattan Bank	28 3/4	28 1/4
Du Pont de Nemours	107 7/8	106 3/4
Eastman Kodak	45 ...	44 1/8
Exxon	45 1/8	44 1/2
Ford	42 5/8	42
General Electric	47 1/4	46 1/8
General Foods	28 3/8	28 1/8
General Motors	58 3/4	58 1/4
Goodyear	17 1/8	16 7/8
I.B.M.	250 3/8	257 1/4
I.T.T.	29 ...	28 5/8
Kennecott	23 3/4	24 ..
Mobil Oil	59 1/2	59 1/2
Pfizer	27 1/4	27 1/2
Schlumberger	67 1/4	66 3/4
Texaco	26 1/8	25 7/8
U.A.L. Inc.	20 1/4	19 3/4
Union Carbide	39 ...	38 5/8
U.S. Steel	26 7/8	26 1/4
Westinghouse	18 1/4	18 ...
Xerox	45 3/8	45 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	13 fév.	14 fév.
Valeurs françaises	92,6	93,3
Valeurs étrangères	103,3	102,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56	56,1

BOURSE DE PARIS - 14 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34	1 126
5 %	50 50	0 192
5 % 1920-1960	.. ..	0 192
3 % amort. 45-54	66 10	1 627
4 1/4 % 1963	102 20	3 155
4 1/4-4 3/4 % 63	93 20	1 783
Emp. N. Eq. 5 %65	108 50	1 853
Emp. N. Eq. 6 %66	105 60	2 252
Emp. N. Eq. 6 %67	100	4 258
Emp. 8,80 % 77	113 90	6 437
E.D.F. 5 1/2 1950	... ..	4 828
— 5 % 1960	... ..	4 986

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2889	2888
E.D.F. parts 1950	508	512
E.D.F. parts 1950	...	492
Ch. France 3 %	155 50	168
A.G.F. (Sté Cent.)	381	366
Ass. Gr. Paris-Vie	1380	1270
Concorde	300	380
Epargne France		271
Financ. Victoire	150 ..	151
Fonc. I.L.A.R.D.	84	84 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	170	169 50
GAN (Sté) Centr.	820	822
Protectrice A.I.R.	197 50	198
U.A.P.	543	541
Alsacien. Banque	364	364
Banque Hervet	197 80	198 20
Bque Hypoth. Eur.	222	222
Bque Nat. Paris	370	370
(Li) B. Scalb. Dup	85	85
Banque Worms	138	138
C.G.I.B.	52	53
Cofica	.	85
C.A.M.E.	36 50	37 ..
Creditel	97 60	98 ..
Créd. Gén. Indust	158	158 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	123	121 ..
Crédit Lyonnais	328	328
(M.) Crédit Mod.	45	44
Electro-Banque	138	138
Eurobail	101 80	102 ..
Financière Sofal	248	248 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	39 60	38 ..
France-Bail	181	175
Hydro-Energie	o13	12 60
Immobail B.T.P.	134 90	135
Immobanque	177 80	175 50
Immofice	150	150
Interbail	162 90	161 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	112	112 60
Locabail Immob.	188	185
Loca-Expansion	101 50	103
Locafinancière	122	120 10
Marseil. Crédit	232	232
Paris-Réescompt.	185 50	185 50
Séquanaise Banq.	138	138 50
SLIMINCO	189 50	183 50
Sté Cent. Banq.	69 60	69 70
Sté Générale	201 30	201 30
SOFICOMI	160 10	158
Sovabail	220 40	212
UCIP-Bail	109 40	112 ..
Unibail	180	181 50
Un. Ind. Crédit	134	138 50
Cie Foncière	70 50	70 90
C. G. V.	207	210
Fonc. Chât.-d'Eau	580	555
(M) S.O.F.I.P.	88	87
Fonc. Lyonnaise	418	405
Immob. Marseille	748	748
Louvre	153 50	161 50
Midi	286	252
Rente foncière	275	275
SINVIM	148 80	146 90
Cogifi	114 20	113 10
Feacina	91 50	93 ..
Gr. Fin. Constr.	118	110
Immindo	113	112

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	78 70	78 80
Cie Lyon. Imm.	83 10	84 10
UFIMEG	77 80	77 80
U.G.I.M.O.	95 60	95 60
Union Habit.	143 ..	140 50
Un. Imm. France	116	116 ..
Acier Investiss.	86	85 50
Gestion Sélect.	168 ..	171
Sofragi	202	203 ..
Abeille (Cie Ind.)	135 ..	133 60
Applic. Hydraul.	505	505
Artois	82 40	82 40
Centen. Blanzy	197 ..	197
(Ny) Centrest	... ..	186
(Ny) Champex	... ..	187 50
Charg. Réun. (p.)	986	2060
Comindus	317	314 ..
(Li) Dév. R. Nord	127	o130
Electro-Finance	181	180
Fin. Bretagne	40 10	40 10
Fin. et Mar. Part.	55	53 50
France (La)	341	340 ..
Gaz et Eaux	485	480
La Mure	15 30	18
Lebon et Cie	119	118 50
(Ny) Lordex	o108	108
Cie Marocaine	25 80	25 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	78	78 ..
Paris-Orléans	73 30	70 40
Paternelle (La)	60 90	60 90
Placem. Inter	77	77
Providence S.A.	166	156
Revillon	218	226
Santa-Fé	80	
Sofio	72 20	72 20
Sofinex	168 60	165
Cambodge	38 50	38 ..
Clause	361	365
Indo-Hévéas	.	91
Madag. Agr. Ind.	23 20	u 22 30
(M.) Mimot	18	17 30
Padang	94 ..	95
Salins du Midi	... ..	135 50
Aliment Essentiel	128 ..	129
Allobroge	198	198
Bazzola	184	185
Fromageries Bel.	79 90	88
Cédis	346	360
(M.) Chambourcy	285	285
Compt. Modernes	104	106
Docks France	212	208
Economats Centr.	281	280
Epargne	338	339
From. P.-Renard	212	216
Générale Aliment.	83 60	83 50
Genvrain	145 70	145
Goulet-Turpin	147	148
Lesieur (Cie fin.)	270	270
Gr. Moul. Corbeil	121	121
Gr. Moul. Paris	241 50	241 60
Nicolas	225	230
Piper-Heidsieck	163	161
Patin	270	270
Rochefortaise	148 10	145
Roquefort	225	226
Sampiquet	c178	178
Sap. Marché Doc.	75	72 50
Taittinger	228	216 20
Unipol	91 50	92
Bénédictine	889	895
Bras et Glac. Int.	275	271
Dist. Indochine	313	311
Ricqlès-Zan	67 50	67 10
Saint-Raphaël	119	119 ..
Sogepal	248	249
Union Brasseries	22 ..	22 50
Sigma	175	176
Sucr. Bouchon	52 50	54 50
Sucr. Soissonnais	d141	d145 ..
Chausson (Us.)	30	30 ..
Equip. Véhicules	45	45
Motobécane	65 ..	65 ..
Bois Dér. Océan.	o 17 80	.. ..
Borie	215	221
Camp. Bernard	69 50	69 80
C.E.C.	o 25 20	26 20
Carabati	89	84 70
Ciments Vicat	239	239 50
Cochery	47	47 20
Drag. Trav. Pub.	93 60	97
F.E.R.E.M.	52 ..	54
Fougerolle	91 ..	94 60
Française d'entr.	82 20	84 ..
G. Trav. de l'Est	56 50	55
Herlicq	135	140
Iena Industries	12 10	11 85
Lambert Frères	38	31 20
Leroy (Ets G.)	44 50	43 50
Origny-Desvroise	68 80	67 80
Porcher	124	124
Rougier	95 50	95 50
Routière Colas	147	150 50
Sablières Seine	70 10	70 .
S.A.C.E.R.	23	22 50
Savoisienne	.. ..	.. ..
Schwartz-Hautm.	.. ..	.. ..
Spie Batignolles	45	45
Unidel	128 ..	131 ..
Voyer S.A.	..	.. ..
Dunlop	14 50	14 80
Hutchinson-Mapa	59 70	58
Safic-Alcan	149	139 ..
Comiphos	63	65 ..
S.M.A.C.	88 ..	82 ..
Gaumont	402 ..	403
Pathé-Cinéma	..	..
Pathé-Marconi	106 ..	106
Tour Eiffel	91 ..	90 90
Air-Industrie	c 55 70	55 70
Applic. Mécan.	35	35
Arbel	110 50	110 20
Av. Dass.-Breguet	497 ..	498
Bernard-Moteurs	50	50
B.S.L.	138 50	133
C.M.P.	225	221 20
De Dietrich	388	395
Duc-Lamothe	...	
E.L.M.-Leblanc	300	305
Ernault-Somua	50	50
Facom	584	575

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	52 ..	55
(Li) F.B.M. ch. fer	... ..	101
Frankel	... ..	381
Huard-U.C.F.	188	189 50
Jaeger	78 20	88
Jaz	145	145
Luchaire	148 90	148 80
Manurhin	144	144
Métal Déployé	195 40	196
Nadella	53 60	52 ..
Nodet-Gougis	156	156
Peugeot (ac. ent.)	130	130
Ratier-For. G.S.P	o 13 50	13 10
Ressorts-Nord	84 50	85
Raffo	4 20	4 10
S.A.F.A.A. Ap. Aut	75	73
Saturn	49 70	51 70
Sicli	33	32 20
Soudure Autog.	111	115
S.P.E.I.C.H.I.M.	168	161
Stokvis	67 20	67 ..
Traiter	..	246
Virax	80	76 80
At. Ch. Loire	d 10 ..	d 10 40
France-Dunkerque	.. ..	47 60
Ent. Gares Frig.	88 90	86 30
Indus. Maritime	298	282
Mag. gén. Paris	111 50	111 80
Cercle de Monaco	36 90	38 40
Eaux de Vichy	435 ..	437
Sofital	..	21 90
Vichy (Fermières)	d162 ..	d162 .
Vittel	163 ..	166 30
Aussedat-Rey	26 80	28 80
Darblay S.A.	..	124 50
Didot-Bottin	132 ..	135 ..
Imp. G. Lang	..	
La Risle	o 42 80	41 50
Rochette-Cenpa	29 50	28 60
A. Thiéry-Sigrand	117 ..	115 ..
Bon Marché	84	85
Damart-Servip	260	260
Darty	321 60	321 60
Mars. Madagasc.	86 90	85 50
Maurel et Prom.	80	80
Optorg	130	128
Palais Nouveauté	300	300 ..
Prisunic	23 60	25
Uniprix	36	35 50
Crouzet	71 40	69 80
Europ Accumul.	209 20	209 10
Ind. P.(C.I.P.E.L.)	..	76
Lampes	73 20	73
Merlin-Gerin	193 20	193 20
Mors	33	34 40
Océanic	120 ..	118
Paris-Rhône	108	103
Piles Wonder	187	185
Radiologie	124	129
SAFT Acc. fixes	482	502
Schneider Radio	141	141 50
SEB S.A.	118 20	114 60
S.I.N.T.R.A.	252	257 ..
Carnaud S.A.	44 ..	44 ..
Davum	..	56 ..
Escaut-Meuse	92	92 ..
Fonderie-préc.	20 70	19 90
Gueugnon (F. de)	..	38 85
Profilés Tubes Es	26 05	26
Senelle-Maub.	38 90	35 50
Tissmétal	56 20	54 50
Viney-Bourget	...	...
Huaron	..	118 ..
Kinta	218 20	225 ..
Mokta	150	147 ..
Amrep R.	d294	300 ..
Antargaz	188	168
Autar P. Atlant.	87	87
Hydroc. St-Denis	143	143 50
Lille-Bonnières-C.	144	144
Shell Française	43	43
Carbone-Lorraine	38 10	31 20
Delalande S.A.	146	145
Finalens	45	45
FIPP	65 30	68 ..
(Ly) Gerland	200	200
Gévelot	...	100 50
Grande-Paroisse	83 10	82 80
Huiles G. et dér.	38	38
Novacel	89	99 60
Parcor	231	231
Quartz et Silice	o28 10	27 30
R.E.T.I.	177	177
Ripolin-Georget	..	44 30
Rousselot S.A.	..	509
Soufre Réunies	136 ..	134
Synthelabo	88 ..	90
Thann et Mulh.	..	22 ..
Ufiner S.M.D.	76 50	76 60
Agache-Willot	425	429
Filés Fourmies	18 80	18 20
Lainière-Roubaix	38	38

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rentière	260 ..	268 ..
Saint-Frères	55 ..	55
Auxil. Navigation	150 ..	147 ..
M. Chambon	... ..	115
Gén. Maritime	..	92
Delmas-Vieljeux	240 30	240 10
Messag. Marit.	..	90
Nat. Navigation	84	82 50
Saga	28 75	29 50
S.C.A.C.	89	88
Stemi	234 70	234 50
Tr. C.I.T.R.A.M.	102	103
Transp. et Indust.	90	90 ..
(Li) Baignol-Farj.	41	41 ..
Bis S.A.	137	136
Blanzy-Ouest	172	185
La Brosse	73 ..	71 50
Degremont	275	280
Dong-Trieu	..	158
Duquesne-Purina	272 50	279
Essilor	780	697
Ferrailles C.F.F.	200	202 10
Havas	103	100
Locatel	161 50	162
Lyon-Alemand	95 90	96
G. Magnant	..	50
(Ly) Majorette	251	253
M. L. C.	..	131
Navatec	120	118 60
O.F.P.-Om.F.Paris	247	247
Paniliès	100 10	101
Sellier-Leblanc	129	129
Waterman S.A.	190	190
Brass. du Maroc	282	281 ..
Brass. Ouest-Afr.	94 ..	94 ..
Eli-Gabon	458	445
(B) Min. et Métl.	310 ..	318
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	.. ..
Emprunt-Young	255	260
Nat. Nederlanden	235	231
Phoenix Assuranc.	23 30	23 ..
Algemene Bank	743	741
Bco Pop Español	58	62
B.N. Mexique	35	36
B. régl. Intern.	13210	13100
Bowring C.I.	9 80	10 ..
Commerzbank	540	540
Dresdner Bank	580	590
Bowater	15 75	15 75
Cie Br. Lambert	206 10	208 10
Gén. Belgique	287 20	286
Latonia	116	114
Rolinco	258 70	264
Robeco	355 80	354 40
Caventham	..	9 10
Lyons (J.)	u 18 20	18 45
Goodyear	83 70	85
Pirelli	5 10	5 50
I.H.C.	30 25	29 50
Kubota	..	5 25
Olivetti	4	4 ..
S.K.F. Aktiebolag	72 10	71
United Technolog.	175 50	173 20
Pakhoed Holding	100	101
Femmes d'Auj.	..	45 20
Marks-Spencer	14 50	14 60
A.E.G.	...	210 ..
Bell Canada	230 10	237
E.M.I.	15 80	16 20
Hitachi	4 15	4 20
Honeywell Inc.	...	214
Matsushita	11 70	11 95
Sperry Rand	168 90	165
Thorn Electrical	34 ..	34 50
Arbed	303 20	317
Cockerill-Ougrée	..	51 30
Finsider	..	
Hoogovens	..	55 10
Mannesmann	400	390
Steel Cy of Can.	..	98
Thyss c. 1 000	...	285
Blyvoor	21 10	21 70
De Beers (port.)	20 65	20 60
General Mining	103 60	95 10
Hartebeest	..	76 ..
Johannesburg	..	82
Président Steyn	50	60
Stilfontein	..	17 80
Vaal Reefs	32 25	33 75
West Rand	10 25	10 65
Alcan Alum.	117	113 10
Asturienne Mines	60 90	62
Cominco	118	119
Finoutremer	115	115
Minerais-Ressourc.	9 35	9 35
Noranda	..	101
Vieille Montagne	185	185 ..
Am. Petrofina	140	142
British Petroleum	.	75 50
Gulf Oil Canada	124 90	120 ..
Petrofina Canada	.. 50	88 ..
Shell Tr. (port.)	47 50	46 20
Akzo	47	46 50
Dart. Industries	181	183 80
Dow Chemical	120	119

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fosoco	.. ..	14 50
Gevaert	161	161
Glaxo	52 80	52 70
Grace and Co.	128 80	126
Pfizer Inc.	130 50	..
Procter Gamble	390	387 20
Courtaulds	11 95	.. ..
Est-Asiatique	95 40	95 50
Canadian-Pacif.	75	75 ..
Wagons-Lits	60	60 10
Barlow-Rand	13 20	.. ..
Suéd. Allumettes	86 30	.. ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar	408	408 ..
Banq. Fin. Eur.	..	...
Banq. Fin. Eur.	...	...
Cellulose Pin	36	...
Coparex	207 20	207 10
Ecco	402	420
Eurafrep	380 20	380
Intertechnique	134	128
Métall. Minière	64	..
Pronuptia	236	...
Sab. Mor Corv.	158	...
S.P.R.	225	...
Uffinex	127	...
Oce v. Grinten	315	...
Rorento NV	286 50	...

SICAV

Plac. Institut.	12781 78	12349 55
1re catégorie	10306 04	10103 96

15/2	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	133 48	127 43
Aedificandi	161 44	154 18
Agfimo	176 85	168 07
A.L.T.O.	160 93	153 68
America-Valor	288 88	275 59
Assurances Plac.	130 82	124 89
Bourse-Invest.	132 46	126 45
B.T.P. Valeurs	*121 72	117 61
C.I.P.	280 37	267 68
Convertibles	122 45	116 93
Convertimmo	123 20	117 61
Drouot Invest.	177 78	169 72
Elysées-Valeurs	157 09	149 97
Epargne-Croiss.	475 57	454 ..
Epargne-Inter.	271 03	258 74
Epargne-Mobil.	150 84	144 ..
Epargne-Oblig.	139 68	133 25
Epargne Revenu	307 22	293 29
Epargne-Unie	275 45	262 96
Epargne Valeur	166 59	158 08
Foncier Investiss.	284 60	271 70
Fortune 1	120 60	108
France-Croissance	172 38	164 56
France-Epargne	165 63	158 12
France-Garantie	228 71	224 13
France-Invest.	147 69	140 99
Laffitte-Rend.	112 40	107 30
Laffitte-Tokyo	207 96	198 53
Nouv. France-Obl.	293 71	280 40
France Placement	168 47	160 83
Gestion Rendem.	261 38	249 53
Gest. Sél. France	*149 18	142 40
I.M.S.I.	149 48	142 76
Indo-Valeurs	182 95	174 35
Intercroissance	133 88	127 82
Intersélection	136 16	129 62
Livret portef.	194 41	185 60
Oblig. ttes catég.	1148 35	1104 47
Paribas Gestion	166 89	159 32
Pierre Investiss.	195 58	186 71
Rothschild-Exp.	277 84	265 24
Sécur. Mobilière	286	273 03
Sélec Croissance	543 23	518 60
Select Mondiale	121 25	115 75
Sélection-Rend.	135 46	129 31
S.F.I. Fr et ETR.	168 82	160 98
S.I.G.	261 66	249 50
Silvafrance	143 34	136 84
Silvam	113 12	107 99
Silvarente	149 33	142 56
Silvinter	132 94	126 91
Sogepargne	267 44	255 31
Sogevar	330 98	315 11
Soleil-Investiss.	181 83	173 59
U.A.P.-Investiss.	131 95	125 97
Unifoncier	288 51	275 43
Unijapon	214 96	205 21
Uni Obligations	1496 81	1428 24
Uniprémière	1566 95	1506 85
[illegible]	134 33	128 24
Worms Investiss.	226 54	216 27
15/2		
Actigest-Etoile	195 10	188 34
Credinter	139 42	133 10
Croissance-Imm.	133 88	127 86
Euro-Croissance	146 34	139 71
Financière Privée	324 50	309 58
Fructidor	149 52	142 84
Gestion Mobilière	202 45	193 27
Mondiale Invest.	171 88	164 09
Obligem	121 59	116 08
Optima	146 50	139 86
Planinter	273 88	261 46
Sicavimmo	202 56	193 37
S. I. Est	385 01	367 56
Saginco	121 51	116
Sogister	431 81	412 23
Univaler	154 48	147 40
Valorem	158 72	151 52

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
774	4,5 % 1973	774	775	775	771 ..
2088	C.N.E. 3 %	2025	2049	2050	2068
385	Afrique Occ.	295 10	295	300	299 90
245	Air Liquide	239 50	240	239 50	239 50
49	Als. Part. Ind.	49 ..	49 60	50 40	50
130	Als. Superm.	113	112	112	114
51	Alsthom-Atl.	52	52	52	52 ..
122	Applica. gaz	110 70	111 50	112	110
310	Aquitaine	313	311	311	311
54	— certif.	55 10	54	54 60	54
91	Arjom. Prioux	90 50	89	89 70	88 20
285	Aux. Entrepr.	211 ..	212	212	211 40
69	Babc.-Fives	69	67 10	68 50	67 10
145	Bail-Equip.	132	136	138	133 30
200	Bail-Invest.	212	212	212	208
63	B.C.T.	57 50	57 50	58 60	58 60
62	Bazar H. V.	58 90	59 50	58 50	58 90
52	Béghin-Say	51 80	51 50	51 50	50 60
585	Bic	464	463	464	470
350	Bouygues	351 50	359	357	359
325	B.S.N.-G.D.	333	339 80	339 50	338
815	— (obl.)	822 60	822	822	821 70
1250	Carrefour	1204	1218	1218	1200
250	— (obl.)	249 20	251 ..	251 ..	248 ..
820	Casino	820	815	816	811
46	CEM	44 50	44 80	44 50	45 60
147	Cetelem	154	154	154	151
149	Charg. Réun.	126 40	127 60	127 50	126 50
12	Chiers	10 80	10 60	10 70	10 80
82	Chim. Rout.	85 50	86 90	86 70	85 15
81	Cim. Franç.	80 10	81	81	81
118	— (obl.)	117 40	117 50	117 50	117
826	C.I.T. Alcatel	757	767	767	767
930	Club Méditer.	305 50	305	306 90	302 20
149	C.M. Industr.	155 60	155 60	155	154
105	Codetel	101	103	102 50	102 60
98	Coflmeg	95 90	95 70	95 90	94 10
280	Cofradel	281	281	281	281
225	Cie Bancaire	236 90	237 50	238 30	235
265	C.G.E.	263 10	266	266 50	265
345	— (obl.)	351	352	352	347 10
106	C. Entrepr.	100 50	100 10	100 10	100 10
81	Cot. Foucher	82 90	83 50	83 50	82 50
105	Créd. Com. F.	104	106	107	107
182	— (obl.)	181 80	183 60	187	187
275	Créd. Fonc.	277	280	280	278
92	C.F. Imm.	90 10	90 10	90 50	89
77	Créd. Indust.	78	78 50	78	78
245	Créd. Nat.	247 10	246	246 ..	248
50	Crédit Nord	50	50	50	50
50	Creus.-Loire	52	52	51	51
135	C.S.F.	139 80	140	140	139 70
191	— (obl.)	193 80	194 80	194 80	195
102	D.B.A.	102	105	105	107
27	Denain-N.-E.	25 40	25 15	25 20	25 15
37	Dollfus-Mieg	37	37 50	37 50	37 10
425	Dumez	440	440	442	436
416 ..	Cie Gle Eaux	380 ..	380	384 ..	380 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
183	E.J. Lefebvre	170 50	167 50	167 50	164 50
57	Esso S.A.F.	54 10	53 90	53 90	53 90
151	Eurafrance	145	145	145 ..	144 ..
385	Europe n° 1	347	354	363	380 ..
370	Ferodo	345	348	348 50	342
420	— obl. conv.	418 50	428	428 ..	422
46	Fin. Dév. Ent.	45 80	46 10	46 10	46 10
138	Fin Paris PB	139	140 50	141 50	139 90
197	— obl. conv.	193	196	196	192 10
132	Finextel	128 80	129 50	129 20	128
68	Fraissinet	63 50	63 50	63 50	63 50
96	Fr. Pétroles	98	98 ..	98 50	98 05
22	— (Certific.)	22 45	22 60	22 80	22 15
54	Galeries Laf.	51	50 10	50 30	50 10
131	Gle d'Entr.	129 90	130 ..	130	127 40
69	Gle Fonderie	60 40	61 10	61 10	62 30
102	Gle Ind. Par	100	100	100	98
180	Générale Occ.	177	177 ..	177	173 50
162	Gr. Tr. Mars.	164 20	167 ..	170 20	172
130	Guyenne-Gas.	134	138 ..	135	138
123	Hachette	127	126 ..	127 20	124
152	Imetal	50 80	50 80	50 80	50 ..
308	Inst. Mérieux	277	277 50	281	280
88	J. Borel Int.	84	83 10	83 50	83 ..
70	Jeumont Ind.	70	70 50	71	69 90
55	Kali Ste Th.	58 80	56	56	55 05
35	Kléber-Col.	34 10	35	35 10	34 30
150	Lab. Bellon	144	144 80	144 80	142 80
140	Lafarge	132 20	132 30	132 40	130
265	— (oblig.)	256 20	256 20	266 20	256 20
196	La Hénin	185	185 ..	185	182
1290	Legrand	1210	1210	1210	1220
1900	— (obl.)	1866	1870	1870	1870
170	Locabail	171	171	171	168
118	Locafrance	115 80	117	116	116
280	Locindus	273	273	273	273
490	L'Oréal	493	500	500	490
2920	— Obl. conv.	3002	3002	3002	3002
280	Lyonn. Eaux	317	320	320	320 ..
24	Mach. Bull	28 70	28 80	28 10	28 20
680	Mais. Phénix	627	644	645	640
32	Mar. Wendel	29 50	30	30 05	29 55
50	Mar. Ch. Réu.	50	50 50	50 50	49 50
280	Martell	272 50	272 50	273	274 50
1000	Mat. Téléph.	940	943	950	926
1150	Matra	1000	1045	1052	1080
25	M.E.C.I.	23 50	24 85	24 30	24 85
33	Mét. Nav. N.	33	32 80	32 80	32 50
1090	Michelin B	1049	1030	1041	1030
570	— (oblig.)	562	562	562	580
270	Midi Cie	253 90	252	252 80	252
330	Moët-Hen.	352	338	330	338
530	— (obl.)	515	519 90	520	513
420	Mot. Leroy-S.	413	415 50	415 50	415 50
188	Moulinex	130 30	131 20	131 20	130 10
250	Mumm	225 10	231	231	226 50
280	Nat. Invest.	284	284	284	289
210	Navigat. Mix.	206 50	206 20	206 20	205
60	Nobel-Bozel	58 10	59 10	59 10	58 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
15 50	Nord	15 30	15 40	15 90	15 50
58	Nouv. Gal.	49 10	50	50	50 ..
115	Olida-Caby	118 40	116 80	116 80	115
74	Opfi-Paribas	69 50	69 80	68 80	68 80
60	Paris-France	59 ..	58	58 50	57 05
65	Pechelbronn	63	63	63	62 05
68	P.U.K.	69 80	71 80	71 80	71
111	— (obl.)	112 80	112 80	112 80	111 80
33	Penarroya	30 40	31 10	31	30 60
147	Penhoët	146 50	144	146 50	146
192	Pernod-Ric.	193 80	199 90	199 10	197 ..
130	Perrier	127 30	127 20	129	128
57	Pétroles B.P.	47 10	47 10	47 40	46 30
270	Peugeot-Citr.	255	258	254 50	258
335	— (obl.)	317	319	319	318
53	Pierre-Auby	50 50	50 50	50 50	50 ..
51	P.L.M.	47 10	47 10	47 10	46 20
101	Poclain	76 50	77 60	80	76 20
114	Pollet	109 90	118	116	110 ..
77	Pompey	75 10	75 10	75 10	74
89	P. M. Labinal	79 70	79 60	79 50	80 30
25	Prénatal	21 10	21 10	21 70	20 70
250	Presses Cité	244 50	239	244 80	235 50
315	Prétabail Si.	334 50	333	333	330
95	Pricel	84 40	86	85 80	85
110	Primagaz	99 10	98 30	98 30	100
37	Printemps	37 80	38 50	39 20	39 10
280	Radar S.A.	256	262	262	260
445	— (obl.)	447	440	441	440 10
315	Radiotech.	310	310	310	310
65	Raffin. (Fse)	54	64 50	64 80	63 50
52	Raff. St-L.	57 50	57 90	57 90	57 90
485	Redoute	471	467	467	465
50	Rhône-Poul.	50	50 80	50 80	51
164	Roussel-Uclaf	175	177 90	178	175
191	Ruche Picard	185 50	185	185	185
310	Rue Impériale	308	311	311	308
28	Sacilor	17 10	17	17	16 65
140	Sade	133	132	132	132
480	Sagem	377 50	367	370 ..	367
116	Saint-Gobain	120 80	120	120 90	120
438	S.A.T.	402	403	405	403
31	Saulnes	28 30	28 50	28 50	27 95
59	Saunier-Duv.	58 80	59 20	61 50	59 20
91	Schneider	96	96	96 50	95
70	S.C.O.A.	71 80	71 80	71 80	71 80
97	Sefimeg	95 80	95 80	95 80	95 10
260	S.I.A.S.	235	236	236	236 ..
178	Sign. E. El.	157	155	155	158
174	S.I.L.I.C.	181	185	185	185
116	Simco	123	124	124	121 50
78	S.I.M.N.O.R.	70	66 20	66 20	65 50
1630	Sk. Rossignol	1599	1580	1595	1345
68	Sogerap	64 50	64 90	64 90	65
385	Sommer-All.	378	379	384	380
210	Suez	208 50	209 80	209 50	206 80
230	Talcs-Luz.	222 50	225	225	222 10
370	T.R.T.	380	381 50	381 50	381 50
500	Tél. Electr.	528	524	524	514
115 ..	— (obl.)	114 ..	114 ..	114 ..	113 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
183	Tél. Ericsson	165 50	167	164	164 ..
59	Terres Roug.	57 40	56 20	56 20	55 10
130	Thomson-Br.	129 ..	130	130	130
200	— (obl.)	195	199 50	199 50	199 50
220	U.I.S.	219	222	222	221
150	U.C.B.	158	152	152	149 ..
225	Un. F. Bques	225	228	229	225
80	U.T.A.	81 50	84	83 50	82 50
71	Usinor	17 30	18 ..	18 ..	18
97	— (obl.)	93	93	93	92
65	Vallourec	61	62	62	61 20
410	V. Clicquot-P.	352	347	355	345
280	Viniprix	278	284	285	283 80
166	Amax	166 50	164 50	164 50	163 80
275	Amer-Tel.	295 10	294 ..	293	294 50
18 50	Ang. Am. C.	18 80	18 85	18 70	18 50
105	Amgold	112 ..	111 80	111 20	111
350	B. Ottomane	367	365 ..	365	358 ..
315	BASF (Akt.)	324 ..	324	323	317 50
305	Bayer	324 20	320	320	320
64	Buffelsfont.	61 60	61	60 80	60
12	Charter	12	11 95	11 75	11 95
134	Chase Manh.	143 80	142 50	142	140 10
83	C.F. Fr.-Can.	82 70	81 50	81 60	80 20
305	Cie Pétr. Imp.	315 20	317	317	315 ..
28	De Beers (S.)	20 65	20 60	20 65	20 60
705	Deuts Bank	738 ..	729	729	732 ..
330	Dome Mines	337 70	339 ..	338	338
515	Du Pont Nem.	529 ..	526 ..	526	516 ..
230	East Kodak	222 ..	219	218 50	219 90
25	East Rand	25 80	25 85	25 20	25 10
136	Ericsson	144 ..	143 80	144 ..	143 30
205	Exxon Corp.	225 ..	223 ..	223	221 10
187	Ford Motor	213 ..	218	210	210 ..
91	Free State	97 30	96 90	97 ..	96 80
220	Gen. Electric	233	229 90	230 ..	225 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
275	Gen. Motors	291 80	290 50	290 50	290 90
18 50	Goldfields	17 90	17 65	17 65	17 50
26	Harmony	27 30	26 90	26 95	26 90
290	Hoechst Akt.	297	297	295	293 50
32	Imp. Chem.	34	33 90	33 90	33 20
73	Inco Limited	74 ..	73 30	73 30	71 90
278	I.B.M.	1275 ..	1260	1258	1254
140	I.T.T.	143	143 ..	141 50	142
260	Merck	273 80	272	273	267 50
220	Minnesota M.	232	230 80	230 20	229 80
285	Mobil Corp.	298 50	293	293	294 90
9690	Nestlé	9800	9670	9670	9690
154	Norsk Hydro	170	167	161	164 ..
530	Petrofina	599	595	599	599
370	Philip Morris	288 50	278	278	278 50
54	Philips	55	54 75	54 50	54 50
60	Prés. Brand	64 30	64 50	64 30	64
250	Quilmès	258 10	261 50	261 50	246 50
240	Randfontein	233 ..	230 80	230 80	232
285	Royal Dutch	276 50	273 ..	273	274
17	Rio Tinto Zinc	16 50	16 50	16 50	16 30
56	St-Helena Co	55 40	55	55 20	54 15
320	Schlumberg.	329	327 30	327	327 60
47	Shell Tr. (S.)	47 30	46 80	46 80	47
660	Siemens A.G.	698	692	694	690
35	Sony	37 60	37 80	37 80	37 65
12	Tanganyika	12 05	12 05	12 05	11 90
250	Unilever	265	261	261	259 50
17	Union Corp.	18 80	19 25	19 25	18 90
105	U. Min. 1/10	104	105 90	106 40	106 70
130	West Driet.	128	128	127	128 30
48	West Deep.	49 20	49	48 50	48
183	West Hold.	114 80	114 80	114 80	113 70
210	Xerox Corp.	224	222 50	223	222 40
0 74	Zambia Cop.	0 79	0 74	0 75	0 74

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 855	4 831	4 880
Allemagne (100 DM)	231 800	232 050	231
Belgique (100 F)	14 858	14 899	14 825
Pays-Bas (100 fl.)	216 500	216 600	216 600
Danemark (100 krd)	84 750	84 680	85 500
Suède (100 krs)	104 850	103 750	104 250
Norvège (100 k.)	89 750	88 970	88 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 439	9 378	9 500
Italie (1 000 lires)	5 638	5 633	5 580
Suisse (100 fr.)	251 930	252 100	250 500
Autriche (100 sch.)	32 340	32 312	32 450
Espagne (100 pes.)	6 015	6 008	5 800
Portugal (100 esc.)	12 030	12 025	11 500
Canada ($ can. 1)	4 375	4 365	4 366

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/2
Or fin (kilo en barre)	28900	29080
Or fin (en lingot)	29000	29090
Pièce française (20 fr.)	298 80	299 10
Pièce française (10 fr.)	218 50	223
Pièce suisse (20 fr.)	270	270 90
Union latine (20 fr.)	258	257 50
Souverain	275 20	276 50
Pièce de 20 dollars	1296 40	1286 40
Pièce de 10 dollars	649	650
Pièce de 5 dollars	424	...
Pièce de 50 pesos	1200 .	1200 .
Pièce de 10 florins	265 ..	268 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

• *M. Geoffroy Chodron de Courcel*, ambassadeur de France, ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères, a été élu lundi 13 janvier président de l'association France-Grande-Bretagne, en remplacement de M. Pierre-Olivier Lapie, membre de l'Institut, ancien ministre, démissionnaire.

Le numéro du « Monde » daté 15 février 1978 a été tiré à 543 748 exemplaires.

A B C D E F G

Après le premier tour de deux élections cantonales

Le P.S. appelle à la régularité des scrutins dans le Val-de-Marne

A la suite du premier tour des deux élections cantonales partielles du dimanche 12 février (*le Monde* du 14 février), dans les cantons de Chennevières-sur-Marne et de Vincennes-Fontenay-Nord (Val-de-Marne), la fédération départementale du parti socialiste, dont les deux représentants avaient été devancés par les candidats communistes, a décidé de *« faire jouer à plein »* le principe de la discipline républicaine. La fédération, qui appelle les électeurs socialistes du premier tour à voter pour les candidats du P.C., indique : *« Pour battre la droite, ce principe ne doit souffrir ni discussion ni marchandage. »*

D'autre part, des informations diffusées mardi matin 14 février faisaient état d'un communiqué du P.S. accusant le P.C. de s'être livré à des irrégularités électorales. La fédération départementale du P.S., si elle a publié un document concernant le déroulement du scrutin, a dénoncé les interprétations qui en ont été faites. Cependant, dans une résolution interne, le bureau fédéral a exprimé son « inquiétude » quant aux conditions dans lesquelles se préparent et se déroulent les élections dans ce département. Refusant de porter une accusation contre tel ou tel parti, le bureau a lancé un appel pour que *« tous les partis politiques, notamment ceux se réclamant de la gauche »*, s'associent à cette condamnation et a réclamé l'installation de compteurs sur les urnes dans toutes les municipalités du département.

De son côté, la fédération du Val-de-Marne du P.C. a protesté, mardi 14 février, contre *« les manipulations auxquelles se sont livrés la droite et le préfet du Val-de-Marne »* pour ce premier tour de scrutin. La fédération précise que 1 000 électeurs du canton de Chennevières-sur-Marne et 900 de celui de Vincennes-Fontenay-Nord ont été radiés arbitrairement des listes électorales et ont été ainsi empêchés d'exercer leur droit de vote.

MORT DE RENÉ RICHARD

Du syndicalisme du niveau de vie au syndicalisme du cadre de vie

On apprend la mort, survenue à Paris le 14 février, de M. René Richard, président de l'Union régionale Vie et Nature (U.R.V.N.) et ancien vice-président du Conseil économique et social.

Né le 10 avril 1904 à Paris, M. René Richard était ingénieur de formation. Il fut en 1947 le fondateur et secrétaire général de la fédération nationale des ingénieurs et cadres Force ouvrière. De 1948 à 1967, il fut membre du bureau confédéral de la C.G.T.-F.O. et, de 1951 à 1967, membre du Conseil économique et social puis vice-président de cette organisation. Il milita longtemps pour la réunification des trois grandes centrales syndicales F.O., C.F.D.T. et C.G.T.

C'est en 1970 qu'après avoir pris sa retraite sur la Côte d'Azur il fonde l'union régionale Vie et Nature, qu'il ne cessera d'animer jusqu'à ses derniers jours. L'U.R.V.N. est devenue sous son impulsion une des principales fédérations d'associations de défense de l'environnement de France qui quadrille les six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et dont les supporters se comptent par dizaines de milliers. Non conformiste, contestataire, d'une honnêteté — d'une « rigidité » — qui ne fut jamais prise en défaut, M. René Richard a mené pour la protection de la Côte menacée par la promotion immobilière plusieurs combats dont certains ont fait date. Ainsi lorsqu'il publia en 1972 un pamphlet à propos de la Côte d'Azur assassinée *mettant en cause la prolifération des « marinas ». René Richard et ses amis s'étaient attaqués ces dernières années à la défense de la forêt provençale menacée par le feu et la spéculation, et tout récemment à la préservation du « haut pays ».*

Il nous déclarait tout récemment, après avoir créé au sein de l'U.R.V.N. des stages de formation fréquentés par un millier de jeunes militants : « Après le syndicalisme du niveau de vie pour lequel j'ai beaucoup lutté, voici venir le syndicalisme du cadre de vie. La démocratie a tout à y gagner. »

• Le préfet de Paris a déposé, mardi 14 février, un recours devant le tribunal administratif de Paris pour qu'il se prononce sur l'éligibilité de M. Jacky Mamou, candidat appelé du contingent dans la 12e circonscription de Paris, aux élections législatives de mars. Le tribunal administratif de Paris a trois jours pour se prononcer.

• *Explosion de gaz à Evreux : un mort.* — Un officier de police, M. Michel Philippot, a été tué et dix autres personnes ont été blessées mardi 14 février, peu après 22 heures, à Evreux (Eure), par une explosion due à une fuite de gaz. Tous ces sauveteurs venaient d'arriver sur les lieux d'une première explosion qui avait soufflé un salon de coiffure. Plus violente que la première explosion, la seconde a, en outre, provoqué l'effondrement d'un débit de boisson attenant au premier magasin.

• *A Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), deux enfants âgés d'un an et de deux ans sont morts* asphyxiés dans leur lit dans l'incendie qui a détruit au cours de la nuit du 14 au 15 février la chambre mansardée où ils dormaient. L'incendie a été provoqué par un sèche-cheveux qui tenait lieu de moyen de chauffage.

PRES DE LENS

Neuf personnes périssent dans l'incendie d'une maison

Six enfants et trois adultes ont péri au cours de la nuit du mardi 14 au mercredi 15 février dans l'incendie qui a détruit, à Noyelles-Godault, près de Lens (Pas-de-Calais), la maison où ils dormaient. Les corps de Mme Honorine Moinet, trente-six ans, de ses six enfants et de deux locataires ont été retrouvés sous les décombres de la petite maison ouvrière où le feu, vraisemblablement provoqué par un appareil de chauffage, les a surpris dans leur sommeil.

A peine une maison

De notre envoyé spécial

Lens. — Drame bien du Pas-de-Calais. D'un côté, un bistrot borgne, de l'autre, un pavillon peint de blanc et de bleu. Le tout sur fond de champs de betteraves et de cheminées d'usines et de terrils. Au milieu, une maison de briques, une maison de poupée. A peine une maison, une bicoque. Deux pièces au rez-de-chaussée avec, immense, un poêle à charbon. Une pièce à l'étage, un modeste grenier. « *Pas la misère, non monsieur, mais pas l'Amérique, ça c'est sûr. Enfin, vous savez, les Moinet devaient bientôt déménager. C'était du transitoire.* »

Drame de l'exiguïté. Ils étaient neuf. Neuf dans un mouchoir de poche. Ils auraient dû être onze. Le compagnon de Mme Honorine Moinet était de sortie cette nuit-là. Deux de ses enfants étaient également partis en vacances, la veille. Neuf donc. Tous regroupés dans le grenier. La mère et six de ses enfants, âgés de cinq, six, onze, douze, treize et dix-sept ans, bien sûr. Mais aussi, deux locataires, Edouard et Luc.

Drame de la marginalité. « *Edouard était un genre de débile, le deuxième locataire un invalide. Ils avaient la cinquantaine. Des asociaux.* »

Edouard et Luc, personne n'en aurait voulu, excepté Mme Honorine Moinet. Cela l'aidait à faire vivre sa famille, à « *améliorer l'ordinaire* ». Bien utile. A l'occasion, Edouard et Luc aidaient le compagnon de leur logeuse, un ferrailleur. Un casseur de voitures, comme on les appelle ici. Pour le reste, le maire de Noyelles-Godault assure que la famille ne vivait pas dans la misère. Non, juste àla limite. Bistrotier, ferrailleur, touche-à-tout, la famille vivait de bric et de broc.

Il était une heure. Un feu soudain a dévasté la maison. La mère, deux enfants dans les bras, s'est précipitée à la fenêtre. Le temps de crier au secours, le temps pour un voisin d'appeler les pompiers, il était trot tard. Le plancher cédait et les flammes couraient partout. Il était 1 h. 15 et l'incendie avait déjà pris fin. Neuf morts, devant les habitants du quartier, hébétés et fatalistes.

Ce mercredi maitn, 15 février, un faible rayon de soleil traverse la bicoque calcinée. On constate. La police, le maire, le premier substitut du tribunal de Béthune, M. Jean Pringuez ; Mme Prigent, juge d'instruction ; le sous-préfet sont là. Ils ont visité les décombres, légèrement déplacés et ridicules face à un tel désastre.

Une information a été ouverte. On pense è l'accident. On le dit. Les preuves sont cependant absentes. Le poêle à charbon fonctionne encore. Une bouteille de gaz, simplement, a été retrouvée intacte. Voilà qui est maigre pour répondre aux interrogations. « *A priori, c'est incompréhensible* », a murmuré le substitut.

LAURENT GREILSAMER.

Remplacé par une école d'art lyrique

L'OPÉRA-STUDIO DISPARAIT

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a annoncé, mardi 14 février, la création d'une école d'art lyrique du Théâtre national de l'Opéra de Paris, qui prend la place de l'Opéra-Studio. La scolarité (de deux à quatre ans), se déroulera à Paris, en province et à l'étranger. Les élèves seront étroitement associés à la vie de l'Opéra et à ses spectacles. Le recrutement se fera par un concours national qui aura lieu en mai-juin prochains. L'école d'art lyrique, dirigée par M. Bernard Lefort, successeur désigné de M. Libermann comme administrateur de l'Opéra de Paris, sera logée salle Favart.

Avec l'instauration de cette école d'art lyrique, M. d'Ornano a porté le coup de grâce à l'Opéra-Studio, qui est l'un des plus beaux exemples d'incohérence de la politique culturelle suivie depuis six ans (cf. *le Monde* des 8 et 13 décembre 1974, 3 janvier 1976, 26 janvier 1977). Créé en 1972 par M. Jacques Duhamel, ministre de la culture, à l'instigation de Mr Marcel Landowski, l'Opéra-Studio remplaçait l'Opéra-Comique dans la Réunion des théâtres lyriques nationaux (décret du 30 décembre 1972) et avait pour but de former les jeunes chanteurs aux métiers de la scène.

Nommé secrétaire d'Etat à la culture en mai 1974, M. Michel Guy laissait entendre, avant même les premières représentations de *la Flûte enchantée* par l'Opéra-Studio, que celui-ci serait supprimé l'année suivante, puis déclarait en décembre qu'il serait transféré à Lyon. Les vives protestations élevées contre ces menaces par une centaine de personnalités (dont Aragon, J.-L. Barrault, P. Emmanuel, P. Chéreau, A. Vitez), faisaient échouer ce déménagement, mais le budget de l'Opéra-Studio était réduit de 42 % en 1975, et encore de 5 % en 1976, rendant impossible tout travail sérieux.

En 1977, nouveau virage à 180 degrés. Mme Françoise Giroud, succédant à M. Guy, redéfinissait l'Opéra-Studio comme une école d'art lyrique appliquée et doublait sa subvention. Deux mois plus tard, M. Michel d'Ornano remplaçait Mme Giroud ; en juillet, la mort de Jean Salusse privait l'Opéra-Studio de son dernier défenseur de poids ; en septembre, la R.T.L.N. était supprimée et l'Opéra-Studio intégré à l'Opéra, sans que son existence fût mise en cause. Le dernier acte de cette mort lente vient de se produire. *Exit* l'Opéra-Studio, qui n'aura même pas pu monter ce mois-ci *la Vie de bohème*, dont les décors ont été construits et livrés, les crédits destinés aux artistes ayant été orientés dans une autre direction.

Qu'un organisme d'éducation placé dans de telles conditions matérielles et morales, soumis à sante, n'ait pu faire pleinement ses preuves n'étonnera personne. Il est dommage que son administrateur, M. Louis Erlo, un des grands personnages du théâtre lyrique français, n'ait pas démissionné avec éclat en 1975 ou en septembre dernier. Sans doute a-t-il voulu ainsi protéger les jeunes chanteurs qui lui avaient fait confiance. Mais une institution capitale pour l'avenir a été étouffée et les stagiaires actuels se trouvent dans une situation précaire, sans solde, pour avoir refusé de signer un contrat de six mois alors que la plupart étaient engagés pour deux ou trois ans. Sans doute connaîtront-ils le sort de la chèvre de M. Seguin.

JACQUES LONCHAMPT.

UN COMITÉ POUR LE PETIT ODÉON

Il est prévu, dans le nouveau statut de l'Odéon, que le théâtre soit dirigé par l'administrateur de la Comédie-Française, le poste de directeur adjoint étant supprimé (*le Monde* du 9 février). Jean-Pierre Miquel, qui assure actuellement cette fonction, ayant refusé de rester pour se charger uniquement de la programmation du Petit-Odéon, Pierre Dux, administrateur de la Comédie-Française, a décidé de confier cette mission à un comité dont il assurera la présidence. Ont été pressentis : un sociétaire, Michel Etcheverry ; un metteur en scène, Yves Gasc (prix Dominique 1977) et trois journalistes, Lucien Attoun, Pierre Marcabru et Alfred Simon.

LE FRANC SUISSE A SON NIVEAU RECORD

On notait mercredi matin, dans un marché des changes moins agité que les jours précédents, un certain effritement de la position du franc. Le cours du dollar, qui était descendu *la veille jusqu'à 4,82 F* (mais avait commencé à remonter pendant la soirée), s'établissait autour de 4,8460 F. Sur les autres places, on constatait peu de changements sur le dollar, qui valait 2,0835 DM et 1,9140 F.S.

Le raffermissement de la devise américaine à Paris, alors que celle-ci restait à peu près stationnaire à Francfort et à Zurich, a eu pour effet mécanique d'élever en francs français la valeur des monnaies allemande et suisse. On cotait le deutschemark à 2,3260 F et le franc suisse à 2,5330 F. La devise helvétique atteignait donc à Paris le niveau le plus élevé qui ait encore été enregistré.

La livre sterling, qui s'était déjà affaiblie au cours des jours précédents, a encore perdu un peu de terrain vis-à-vis du dollar (elle était cotée mercredi matin 1,93 dollar), le marché ayant été défavorablement impressionné par l'annonce d'un déficit en janvier de la balance des paiements courants, le premier qui a été constaté depuis le mois de juillet dernier.

RECHUTE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS BRITANNIQUE EN JANVIER

La balance des paiements courants britannique est redevenue déficitaire en janvier (de 179 millions de livres, soit 1,7 milliard de francs), après avoir été excédentaire cinq mois de suite. En décembre dernier, l'excédent s'était déjà nettement réduit par rapport aux mois précédents : + 74 millions de livres (698 millions de francs), contre + 216 millions de livres (2 milliards de francs) en novembre.

Cette détérioration, qui a entraîné un fléchissement de la livre par rapport au DM sur le marché des changes, mardi 14 février, s'explique par la brusque dégradation de la balance commerciale, dont le déficit a atteint 324 millions de livres en janvier (3,1 milliards de francs), contre 71 millions de livres en décembre 1977 (670 millions de francs) et un excédent de 71 millions de livres en novembre. En janvier, les exportations ont en effet baissé de 5 % par rapport à décembre, tandis que les importations progressaient de 6 %.

Pour l'ensemble de l'année 1977, la balance des paiements courants britannique a été excédentaire (+ 109 millions de livres, soit 1 milliard de francs), malgré un déficit de la balance commerciale de 1,6 milliard de livres (soit 15,1 milliards de francs). Si le déficit de janvier se reproduisait les mois suivants, il pourrait amener le gouvernement à freiner ses efforts de relance.

VERS UNE MODIFICATION DE LA PROCÉDURE DES O.P.A.

M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, devait faire, mercredi 15 février, au conseil des ministres, une communication sur la procédure des offres publiques d'achat *(O.P.A.) actuellement en vigueur* à la Bourse de Paris, qui permet à une société de prendre le contrôle d'une autre en proposant à ses actionnaires de leur racheter leurs titres à un cours supérieur au cours coté.

A cette occasion, M. Boulin pourrait proposer d'introduire le système de la double O.P.A. interdite en France. Jusqu'à présent, une firme désireuse de prendre le contrôle d'une autre avait la faculté de lancer une O.P.A. et une seule à un cours donné. Mais la société « *attaquée* », à condition de trouver les liquidités nécessaires, avait la possibilité de contre-attaquer en faisant racheter ses propres titres par des filiales de filiales à un cours très supérieur à celui offert. La récente affaire Delmas-Vieljeux-Navigation mixte en a été l'illustration.

Ce créneau ouvert dans la législation laissait l'attaquant à peu près démuni, la loi ne lui donnant pas les moyens de surenchérir. Tout au plus pouvait-il peser sur les cours en vendant des actions de la société concernée, mais pour finalement aboutir au résultat inverse à celui recherché. Désormais, si la nouvelle disposition est adoptée, il pourra lancer une deuxième O.P.A. Cette nouvelle disposition laisse sceptiques les spécialistes, qui souhaiteraient, pour développer les O.P.A., voir suspendues les cotations *pendant la durée de l'opération.*